



LF
R8645
5

Rom. Serv.

OE U V R E S

C O M P L E T E S

D E J. J. R O U S S E A U :

N O U V E L L E É D I T I O N ,

C L A S S É E P A R O R D R E D E M A T I È R E S , E T O R N É E
D E Q U A T R E - V I N G T - D I X G R A V U R E S .

T O M E T R E N T E - D E U X I È M E .

1 7 9 3 .

438643
11.9.75

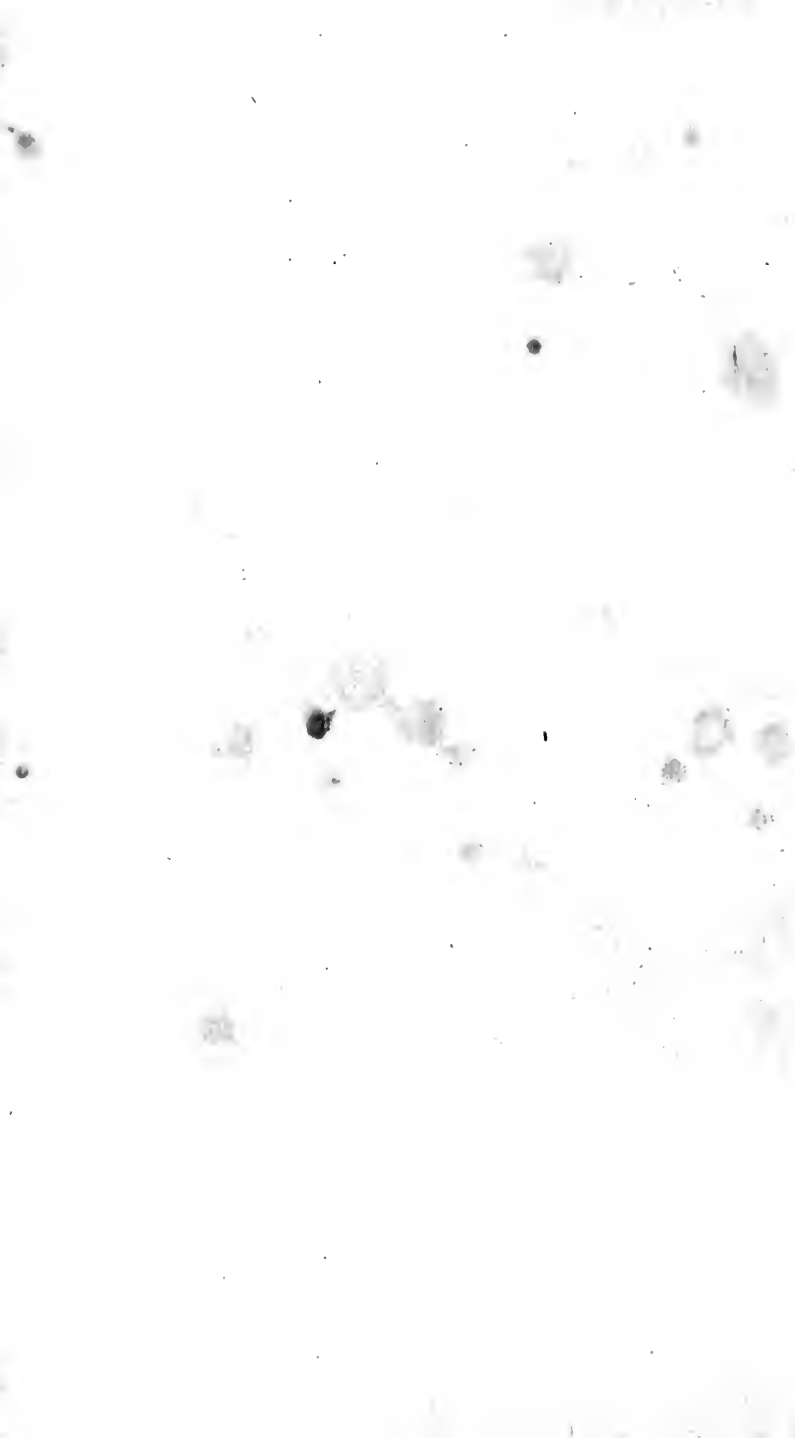


LETTRES,
TOME II.



Leclerc del.

Letellier Sculp.



LETTRES

SUR

DIVERS SUJETS

DE PHILOSOPHIE, DE MORALE,
ET DE POLITIQUE.

TOME SECOND.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

LETTRES

SUR

DIVERS SUJETS

DE PHILOSOPHIE, DE MORALE,
ET DE POLITIQUE.

LETTRE

A M***.

22 juillet 1764.

JE crains, monsieur, que vous n'alliez un peu vite en besogne dans vos projets; il faudroit, quand rien ne vous presse, proportionner la maturité des délibérations à l'importance des résolutions. Pourquoi quitter si brusquement l'état que vous aviez embrassé, tandis que vous pouviez à loisir vous arranger pour en prendre un autre, si tant

est qu'on puisse appeler un état le genre de vie que vous vous êtes choisi, et dont vous serez peut-être aussitôt rebuté que du premier? Que risquiez-vous à mettre un peu moins d'impétuosité dans vos démarches et à tirer parti de ce retard pour vous confirmer dans vos principes et pour assurer vos résolutions par une plus mûre étude de vous-même? Vous voilà seul sur la terre dans l'âge où l'homme doit tenir à tout. Je vous plains, et c'est pour cela que je ne puis vous approuver, puisque vous avez voulu vous isoler vous-même au moment où cela vous convenoit le moins. Si vous croyez avoir suivi mes principes, vous vous trompez; vous avez suivi l'impétuosité de votre âge: une démarche d'un tel éclat valoit assurément la peine d'être bien pesée avant d'en venir à l'exécution. C'est une chose faite, je le sais: je veux seulement vous faire entendre que la manière de la soutenir ou d'en revenir demande un peu plus d'examen que vous n'en avez mis à la faire.

Voici pis. L'effet naturel de cette conduite a été de vous brouiller avec madame.

votre mere. Je vois , sans que vous me le montriez , le fil de tout cela ; et quand il n'y auroit que ce que vous me dites , à quoi bon aller effaroucher la conscience tranquille d'une mere , en lui montrant , sans nécessité , des sentimens différens des siens ? Il falloit , monsieur , garder ces sentimens au dedans de vous pour la regle de votre conduite ; et leur premier effet devoit être de vous faire endurer avec patience les tracasseries de vos prêtres , et de ne pas changer ces tracasseries en persécutions , en voulant secouer hautement le joug de la religion où vous étiez né. Je pense si peu comme vous sur cet article , que , quoique le clergé protestant me fasse une guerre ouverte , et que je sois fort éloigné de penser comme lui sur tous les points , je n'en demeure pas moins sincèrement uni à la communion de notre église , bien résolu d'y vivre et d'y mourir , s'il dépend de moi : car il est très consolant pour un croyant affligé de rester en communauté de culte avec ses freres et de servir Dieu conjointement avec eux. Je vous dirai plus ; et je vous déclare que si j'étois né catholique , je demeurerois catho-

lique, sachant bien que votre église met un frein très salutaire aux écarts de la raison humaine, qui ne trouve ni fond ni rive, quand elle veut sonder l'abyme des choses; et je suis si convaincu de l'utilité de ce frein, que je m'en suis moi-même imposé un semblable, en me prescrivant, pour le reste de ma vie, des regles de foi dont je ne me permets plus de sortir. Aussi je vous jure que je ne suis tranquille que depuis ce temps là, bien convaincu que, sans cette précaution, je ne l'aurois été de ma vie. Je vous parle, monsieur, avec effusion de cœur, et comme un pere parleroit à son enfant. Votre brouillerie avec madame votre mere me navre. J'avois dans mes malheurs la consolation de croire que mes écrits ne pouvoient faire que du bien: voulez-vous m'ôter encore cette consolation? Je sais que s'ils font du mal ce n'est que faute d'être entendus; mais j'aurai toujours le regret de n'avoir pu me faire entendre. Cher***, un fils brouillé avec sa mere a toujours tort: de tous les sentimens naturels, le seul demeuré parmi nous est l'affection maternelle. Le droit des meres est le plus sacré

que je connoisse ; en aucun cas , on ne peut le violer sans crime. Raccommodez vous donc avec la vôtre. Allez vous jeter à ses pieds ; à quelque prix que ce soit , appeaisez-la : soyez sûr que son cœur vous sera rouvert si le vôtre vout ramene à elle. Ne pouvez-vous sans fausseté lui faire le sacrifice de quelques opinions inutiles , ou du moins les dissimuler ? Vous ne serez jamais appelé à persécuter personne ; que vous importe le reste ? Il n'y a pas deux morales. Celle du christianisme et celle de la philosophie sont la même ; l'une et l'autre vous impose ici le même devoir. Vous pouvez le remplir ; vous vous le devez ; la raison , l'honneur , votre intérêt , tout le veut ; moi , je l'exige pour répondre aux sentimens dont vous m'honorez. Si vous le faites , comptez sur mon amitié , sur toute mon estime , sur mes soins , si jamais ils vous sont bons à quelque chose. Si vous ne le faites pas , vous n'avez qu'une mauvaise tête , ou , qui pis est , votre cœur vous conduit mal ; et je ne veux conserver de liaisons qu'avec des gens dont la tête et le cœur soient sains.

L E T T R E

A MILORD MARÉCHAL.

Motier, le 21 août 1764.

LE plaisir que m'a causé, milord, la nouvelle de votre heureuse arrivée à Berlin, par votre lettre du mois dernier, a été retardé par un voyage que j'avois entrepris et que la lassitude et le mauvais temps m'ont fait abandonner à moitié chemin. Un premier ressentiment de sciatique, mal héréditaire dans ma famille, m'effrayoit avec raison : car jugez de ce que deviendroit cloué dans sa chambre un pauvre malheureux qui n'a d'autre soulagement ni d'autre plaisir dans la vie que la promenade, et qui n'est plus qu'une machine ambulante. Je m'étois donc mis en chemin pour Aix, dans l'intention d'y prendre la douche et aussi d'y voir mes bons amis les Savoyards, le meilleur peuple à mon avis qui soit sur la terre. J'ai

fait la route jusqu'à Morges pédestrement à mon ordinaire, assez caressé par-tout. En traversant le lac et voyant de loin les clochers de Geneve, je me suis surpris à soupirer aussi lâchement que j'aurois fait jadis pour une perfide maîtressé. Arrivé à Thonon, il a fallu rétrograder, malade et sous une pluie continuelle. Enfin me voici de retour, non cocu à la vérité, mais battu ; mais content, puisque j'apprends votre heureux retour auprès du roi, et que mon protecteur et mon pere aime toujours son enfant.

Ce que vous m'apprenez de l'affranchissement des paysans de Poméranie, joint à tous les autres traits pareils que vous m'avez ci-devant rapportés, me montre par-tout deux choses également belles, savoir, dans l'objet le génie de Frédéric, et dans le choix le cœur de George. On feroit une histoire digne d'immortaliser le roi, sans autres mémoires que vos lettres.

A propos de mémoires, j'attends avec impatience ceux que vous m'avez promis. J'abandonnerois volontiers la vie particuliere de votre frere, si vous les rendiez assez am-

ples pour en pouvoir tirer l'histoire de votre maison. J'y pourrois parler au long de l'Écosse que vous aimez tant, et de votre illustre frere , et de son illustre frere par lequel tout cela m'est devenu cher. Il est vrai que cette entreprise seroit immense et fort au dessus de mes forces , sur tout dans l'état où je suis ; mais il s'agit moins de faire un ouvrage, que de m'occuper de vous, et de fixer mes indociles idées qui voudroient aller leur train malgré moi. Si vous voulez que j'écrive la vie de l'ami dont vous me parlez , que votre volonté soit faite ! la mienne y trouvera toujours son compte , puisqu'en vous obéissant je m'occuperai de vous. Bon jour, milord.

L E T T R E

A M^m LA C. DE B.

Motier, le 26 août 1764

A PRÈS les preuves touchantes , madame , que j'ai eues de votre amitié dans les plus cruels momens de ma vie, il y auroit à moi de l'ingratitude de n'y pas compter toujours : mais il faut pardonner beaucoup à mon état. La confiance abandonne les malheureux ; et je sens , au plaisir que m'a fait votre lettre, que j'ai besoin d'être ainsi rassuré quelquefois. Cette consolation ne pouvoit me venir plus à propos : après tant de pertes irréparables, et en dernier lieu celle de M. de Luxembourg , il m'importe de sentir qu'il me reste des biens assez précieux pour valoir la peine de vivre. Le moment où j'eus le bonheur de le connoître ressembloit beaucoup à celui où je l'ai perdu : dans l'un et dans l'autre j'étois affligé , délaissé , malade. Il me consola de tout , qui me consolera de lui ? Les

amis que j'avois avant de le perdre : car mon cœur usé par les maux , et déjà durci par les ans , est fermé désormais à tout nouvel attachement.

Je ne puis penser , madame , que dans les critiques qui regardent l'éducation de monsieur votre fils vous compreniez ce que , sur le parti que vous avez pris de l'envoyer à Leyde , j'ai écrit au chevalier de L***. Critiquer quelqu'un , c'est blâmer dans le public sa conduite ; mais dire son sentiment à un ami commun sur un pareil sujet , ne s'appellera jamais critiquer , à moins que l'amitié n'impose la loi de ne dire jamais ce qu'on pense , même en choses où les gens du meilleur sens peuvent n'être pas du même avis. Après la manière dont j'ai constamment pensé et parlé de vous , madame , je me décrierois moi-même , si je m'avisais de vous critiquer. Je trouve , à la vérité , beaucoup d'inconvénient à envoyer les jeunes gens dans les universités ; mais je trouve aussi que , selon les circonstances , il peut y en avoir davantage à ne pas le faire ; et l'on n'a pas toujours en ceci le choix du plus grand bien , mais du moindre mal. D'ailleurs,

une fois la nécessité de ce parti supposée, je crois comme vous qu'il y a moins de danger en Hollande que par-tout ailleurs.

Je suis ému de ce que vous m'avez marqué de messieurs les comtes de B***. Jugez, madame, si la bienveillance des hommes de ce mérite m'est précieuse, à moi que celle même des gens que je n'estime pas subjugué toujours. Je ne sais ce qu'on eût fait de moi par les caresses : heureusement on ne s'est pas avisé de me gâter là-dessus ; on a travaillé sans relâche à donner à mon cœur et peut-être à mon génie le ressort que naturellement ils n'avoient pas. J'étois né foible ; les mauvais traitemens m'ont fortifié : à force de vouloir m'avilir, on m'a rendu fier.

Vous avez la bonté, madame, de vouloir des détails sur ce qui me regarde. Que vous dirai-je ? Rien n'est plus uni que ma vie ; rien n'est plus borné que mes projets. Je vis au jour la journée sans souci du lendemain, ou plutôt j'acheve de vivre avec plus de lenteur que je n'avois compté. Je ne m'en irai pas plutôt qu'il ne plaît à la nature : mais ses longueurs ne laissent pas de m'em-

barrasser ; car je n'ai plus rien à faire ici. Le dégoût de toutes choses me livre toujours plus à l'indolence et à l'oisiveté. Les maux physiques me donnent seuls un peu d'activité. Le séjour que j'habite , quoiqu'assez sain pour les autres hommes , est pernicieux pour mon état : ce qui fait que , pour me dérober aux injures de l'air et à l'importunité des désœuvrés , je vais errant par le pays durant la belle saison ; mais aux approches de l'hiver, qui est ici très rude et très long , il faut revenir et souffrir. Il y a longtemps que je cherche à déloger ; mais où aller ? comment m'arranger ? J'ai tout à la fois l'embarras de l'indigence et celui des richesses ; toute espece de soin m'effraie ; le transport de mes guenilles et de mes livres par ces montagnes est pénible et coûteux : c'est bien la peine de déloger de ma maison , dans l'attente de déloger bientôt de mon corps ! Au lieu que , restant où je suis , j'ai des journées délicieuses , errant sans souci , sans projet , sans affaires , de bois en bois et de rochers en rochers , rêvant toujours et ne pensant point. Je donnerois tout au monde pour savoir la botanique ;

nique ; c'est la véritable occupation d'un corps ambulante et d'un esprit paresseux : je ne répondrais pas que je n'eusse la folie d'essayer de l'apprendre , si je savois par où commencer. Quant à ma situation du côté des ressources , n'en soyez point en peine ; le nécessaire même abondant ne m'a point manqué jusqu'ici , et probablement ne me manquera pas sitôt. Loin de vous gronder de vos offres , madame , je vous en remercie ; mais vous conviendrez qu'elles seroient mal placées si je m'en prévalois avant le besoin.

Vous vouliez des détails ; vous devez être contente. Je suis très content des vôtres , à cela près que je n'ai jamais pu lire le nom du lieu que vous habitez. Peut-être le connois-je , et il me seroit bien doux de vous y suivre du moins par l'imagination. Au reste je vous plains de n'en être encore qu'à la philosophie. Je suis bien plus avancé que vous , madame ; sauf mon devoir et mes amis , me voilà revenu à rien.

Je ne trouve pas le chevalier si déraisonnable , puisqu'il vous divertit : s'il n'étoit que déraisonnable , il n'y parviendroit surement

pas. Il est bien à plaindre dans les accès de sa goutte , car on souffre cruellement : mais il a du moins l'avantage de souffrir sans risque ; des scélérats ne l'assassineront pas , et personne n'a intérêt à le tuer. Êtes-vous à portée , madame , de voir souvent madame la maréchale ? Dans les tristes circonstances où elle se trouve , elle a bien besoin de tous ses amis , et sur-tout de vous.

L E T T R E

A M. BUTTA-FOCO. (1)

Motier-Travers , le 22 septembre 1764.

IL seroit superflu , monsieur , de chercher à exciter mon zele pour l'entreprise que vous me proposez. La seule idée m'élève

(1) *Cette lettre est une réponse à celle de M. Butta-Foco , du 31 août 1764 , dont voici l'extrait.*

Vous avez fait mention des Corses dans votre Contrat Social d'une façon bien avantageuse pour eux. Un pareil éloge , lorsqu'il part d'une plume aussi

l'ame et me transporte. Je croirois le reste de mes jours bien noblement, bien vertueusement, bien heureusement employé; je

sincere que la vôtre, est très propre à exciter l'émulation et le desir de mieux faire. Il a fait souhaiter à la nation que vous voulussiez être cet homme sage qui pourroit lui procurer les moyens de conserver cette liberté qui lui a coûté tant de sang.

. Qu'il seroit cruel de ne pas profiter de l'heureuse circonstance où se trouve la Corse pour se donner le gouvernement le plus conforme à l'humanité et à la raison, le gouvernement le plus propre à fixer dans cette isle la vraie liberté. . . . !

Une nation ne doit se flatter de devenir heureuse et florissante que par le moyen d'une bonne institution politique. Notre isle, comme vous le dites très bien, monsieur, est capable de recevoir une bonne législation; mais il faut un législateur, et il faut que ce législateur ait vos principes, que son bonheur soit indépendant du nôtre, qu'il connoisse à fond la nature humaine, et que dans les progrès des temps, se ménageant une gloire éloignée, il veuille travailler dans un siecle et jouir dans un autre. Daignez, monsieur, être cet homme-là, et coopérer au bonheur de toute une nation en traçant le plan du système politique qu'elle doit adopter. . .

Je sais bien, monsieur, que le travail que j'ose vous prier d'entreprendre exige des détails qui vous

croirois même avoir bien racheté l'inutilité des autres, si je pouvois rendre ce triste reste bon en quelque chose à vos braves compatriotes; si je pouvois concourir par quelque conseil utile aux vues de leur digne chef et aux vôtres. De ce côté-là donc soyez sûr de moi; ma vie et mon cœur sont à vous.

Mais, monsieur, le zèle ne donne pas les moyens, et le desir n'est pas le pouvoir. Je ne veux pas faire ici sottement le modeste. Je sens bien ce que j'ai, mais je sens encore mieux ce qui me manque. Premièrement, par rapport à la chose, il me manque une multitude de connoissances relatives à la nation et au pays; connoissances indispensables, et qui, pour les acquérir, demanderont de votre part beaucoup d'instructions, d'éclaircissemens, de mémoires, etc.; de

fassent connoître à fond notre vraie situation : mais, si vous daignez vous en charger, je vous fournirai toutes les lumières qui pourront vous être nécessaires; et M. Paoli, général de la nation, sera très empressé à vous procurer de Corse tous les éclaircissemens dont vous pourrez avoir besoin. Ce digne chef et ceux d'entre mes compatriotes qui sont à

la mienne beaucoup d'étude et de réflexions. Par rapport à moi, il me manque plus de jeunesse, un esprit plus tranquille, un cœur moins épuisé d'ennuis, une certaine vigueur de génie qui, même quand on l'a, n'est pas à l'épreuve des années et des chagrins; il me manque la santé, le temps; il me manque, accablé d'une maladie incurable et cruelle, l'espoir de voir la fin d'un long travail que la seule attente du succès peut donner le courage de suivre; il me manque enfin l'expérience dans les affaires, qui seule éclaire plus sur l'art de conduire les hommes que toutes les méditations.

Si je me portois passablement, je me dirois: J'irai en Corse: six mois passés sur les lieux m'instruiront plus que cent volumes. Mais comment entreprendre un voyage aussi pénible, aussi long, dans l'état où je suis? Le soutiendrois je? me laisseroit-on passer? Mille obstacles m'arrêteroient en

portée de connoître vos ouvrages partagent mon desir et tous les sentimens d'estime que l'Europe entière a pour vous, et qui vous sont dus à tant de titres, etc. etc.

allant ; l'air de la mer acheveroit de me détruire avant le retour. Je vous avoue que je desirerois mourir parmi les miens.

Vous pouvez être pressé. Un travail de cette importance ne peut être qu'une affaire de très longue haleine, même pour un homme qui se porteroit bien. Avant de soumettre mon ouvrage à l'examen de la nation et de ses chefs, je veux commencer par en être content moi-même : je ne veux rien donner par morceaux ; l'ouvrage doit être un ; l'on n'en sauroit juger séparément. Ce n'est déjà pas peu de chose que de me mettre en état de commencer ; pour achever cela va loin.

Il se présente aussi des réflexions sur l'état précaire où se trouve encore votre île. Je sais que sous un chef tel qu'ils l'ont aujourd'hui les Corses n'ont rien à craindre de Gênes : je crois qu'ils n'ont rien à craindre non plus des troupes qu'on dit que la France y envoie ; et ce qui me confirme dans ce sentiment est de voir un aussi bon patriote que vous me paroissez l'être rester, malgré l'envoi de ces troupes, au service de la puissance qui les donne. Mais, mon-

sieur, l'indépendance de votre pays n'est point assurée tant qu'aucune puissance ne la reconnoît : et vous m'avouerez qu'il n'est pas encourageant pour un aussi grand travail de l'entreprendre sans savoir s'il peut avoir son usage, même en le supposant bon.

Ce n'est point pour me refuser à vos invitations, monsieur, que je vous fais ces objections, mais pour les soumettre à votre examen et à celui de M. Paoli. Je vous crois trop gens de bien l'un et l'autre pour vouloir que mon affection pour votre patrie me fasse consumer le peu de temps qui me reste à des soins qui ne seroient bons à rien.

Examinez donc, messieurs; jugez vous-mêmes, et soyez sûrs que l'entreprise dont vous m'avez trouvé digne ne manquera point par ma volonté.

Recevez, je vous prie, mes très humbles salutations.

R O U S S E A U . .

P. S. En relisant votre lettre je vois, monsieur, qu'à la première lecture j'ai pris

le change sur votre objet. J'ai cru que vous demandiez un corps complet de législation; et je vois que vous demandez seulement une institution politique: ce qui me fait juger que vous avez déjà un corps de lois civiles autre que le droit écrit, sur lequel il s'agit de calquer une forme de gouvernement qui s'y rapporte. La tâche est moins grande sans être petite, et il n'est pas sûr qu'il en résulte un tout aussi parfait: on n'en peut juger que sur le recueil complet de vos lois.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Motier, le 15 octobre 1764.

JE ne sais, monsieur, pourquoi votre lettre du 3 ne m'est parvenue qu'hier. Ce retard me force, pour profiter du courrier, de vous répondre à la hâte, sans quoi ma lettre n'arriveroit pas à Aix assez tôt pour vous y trouver.

Je ne puis guere espérer d'être en état d'aller en Corse. Quand je pourrois entreprendre ce voyage, ce ne seroit que dans la belle saison. D'ici là le temps est précieux; il faut l'épargner tant qu'il est possible, et il sera perdu jusqu'à ce que j'aie reçu vos instructions. Je joins ici une note rapide des premières dont j'ai besoin: les vôtres me seront toujours nécessaires dans cette entreprise. Il ne faut point là-dessus me parler, monsieur, de votre insuffisance. A juger de vous par vos lettres, je dois plus me fier à vos yeux qu'aux miens; et à juger par vous de votre peuple, il a tort de chercher ses guides hors de chez lui.

Il s'agit d'un si grand objet que ma témérité me fait trembler. N'y joignons pas du moins l'étourderie. J'ai l'esprit très lent; l'âge et les maux le ralentissent encore; un gouvernement provisionnel a ses inconvénients. Quelque attention qu'on ait à ne faire que les changemens nécessaires, un établissement tel que celui que nous cherchons ne se fait point sans un peu de commotion, et l'on doit tâcher au moins de n'en avoir qu'une. On pourroit d'abord

jeter les fondemens puis élever plus à loisir l'édifice. Mais cela suppose un plan déjà fait, et c'est pour tracer ce plan même qu'il faut le plus méditer. D'ailleurs il est à craindre qu'un établissement imparfait ne fasse plus sentir ses embarras que ses avantages, et que cela ne dégoûte le peuple de l'achever. Voyons toutefois ce qui se peut faire. Les mémoires dont j'ai besoin reçus, il me faut bien six mois pour m'instruire, et autant au moins pour digérer mes instructions; de sorte que du printemps prochain en un an je pourrois proposer mes premières idées sur une forme provisionnelle, et au bout de trois autres années mon plan complet d'institution. Comme on ne doit promettre que ce qui dépend de soi, je ne suis pas sûr de mettre en état mon travail en si peu de temps; mais je suis si sûr de ne pouvoir l'abrégé, que, s'il faut rapprocher un de ces deux termes, il vaut mieux que je n'entreprene rien.

Je suis charmé du voyage que vous faites en Corse dans ces circonstances; il ne peut que nous être très utile. Si, comme je n'en doute pas, vous vous y occupez de notre

objet, vous verrez mieux ce qu'il faut me dire que je ne puis voir ce que je dois vous demander. Mais permettez-moi une curiosité que m'inspirent l'estime et l'admiration. Je voudrois savoir tout ce qui regarde M. Paoli; quel âge a-t-il? est-il marié? a-t-il des enfans? où a-t-il appris l'art militaire? comment le bonheur de sa nation l'a-t-il mis à la tête de ses troupes? quelles fonctions exerce-t-il dans l'administration politique et civile? ce grand homme se résoudroit-il à n'être que citoyen dans sa patrie après en avoir été le sauveur? Sur-tout parlez-moi sans déguisement à tous égards: la gloire, le repos, le bonheur de votre peuple dépendent ici plus de vous que de moi. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

Mémoire joint à cette réponse.

Une bonne carte de la Corse, où les divers districts soient marqués et distingués par leurs noms, même s'il se peut par des couleurs.

Une exacte description de l'isle, son his-

toire naturelle , ses productions , sa culture , sa division par districts ; le nombre , la grandeur , la situation des villes , bourgs , paroisses ; le dénombrement du peuple aussi exact qu'il sera possible ; l'état des forteresses , des ports ; l'industrie , les arts , la marine ; le commerce qu'on fait , celui qu'on pourroit faire , etc.

Quel est le nombre , le crédit du clergé ; quelles sont ses maximes , quelle est sa conduite relativement à la patrie. Y a-t-il des maisons anciennes , des corps privilégiés , de la noblesse ? Les villes ont-elles des droits municipaux ? en sont-elles fort jalouses ?

Quelles sont les mœurs du peuple , ses goûts , ses occupations , ses amusemens , l'ordre et les divisions militaires , la discipline , la manière de faire la guerre , etc.

L'histoire de la nation jusqu'à ce moment , les lois , les statuts ; tout ce qui regarde l'administration actuelle , les inconvéniens qu'on y trouve ; l'exercice de la justice , les revenus publics , l'ordre économique , la manière de poser et de lever les taxes ; ce que paie à-peu-près le peu-

ple , et ce qu'il peut payer annuellement et l'un portant l'autre.

Ceci contient en général les instructions nécessaires : mais les unes veulent être détaillées ; il suffit de dire les autres sommairement. En général tout ce qui fait le mieux connoître le génie national ne sauroit être trop expliqué. Souvent un trait, un mot, une action, dit plus que tout un livre : mais il vaut mieux trop que pas assez.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Motier-Travers, le 24 mars 1765.

JE vois, monsieur , que vous ignorez dans quel gouffre de nouveaux malheurs je me trouve englouti. Depuis votre pénultième lettre on ne m'a pas laissé reprendre haleine un instant. J'ai reçu votre premier envoi sans pouvoir presque y jeter les

yeux. Quant à celui de Perpignan , je n'en ai pas ouï parler. Cent fois j'ai voulu vous écrire ; mais l'agitation continuelle , toutes les souffrances du corps et de l'esprit , l'accablement de mes propres affaires , ne m'ont pas permis de songer aux vôtres. J'attendois un moment d'intervalle : il ne vient point , il ne viendra point , et dans l'instant même où je vous réponds je suis malgré mon état dans le risque de ne pouvoir finir ma lettre ici.

Il est inutile, monsieur, que vous comptiez sur le travail que j'avois entrepris ; il m'eût été trop doux de m'occuper d'une si glorieuse tâche : cette consolation m'est ôtée : mon ame épuisée d'ennuis n'est plus en état de penser : mon cœur est le même encore , mais je n'ai plus de tête ; ma faculté intelligente est éteinte : je ne suis plus capable de suivre un objet avec quelque attention ; et d'ailleurs que voudriez-vous que fût un malheureux fugitif qui , malgré la protection du roi de Prusse, souverain du pays , malgré la protection de milord maréchal , qui en est gouverneur , mais malheureusement trop éloignés l'un et l'autre

tre , y boit les affronts comme l'eau ; et , ne pouvant plus vivre avec honneur dans cet asyle , est forcé d'aller errant en chercher un autre sans savoir plus où le trouver ? . . .

Si fait pourtant , monsieur , j'en sais un digne de moi , et dont je ne me crois pas indigne ; c'est parmi vous , braves Corses , qui savez être libres , qui savez être justes , et qui fûtes trop malheureux pour n'être pas compatissans. Voyez , monsieur , ce qui se peut faire ; parlez-en à M. Paoli. Je demande à pouvoir louer dans quelque canton solitaire une petite maison pour y finir mes jours en paix. J'ai ma gouvernante qui depuis vingt ans me soigne dans mes infirmités continuelles : c'est une fille de quarante-cinq ans , Françoise , catholique , honnête et sage , et qui se résout de venir , s'il le faut , au bout de l'univers partager mes miseres et me fermer les yeux. Je tiendrai mon petit ménage avec elle , et je tâcherai de ne point rendre les soins de l'hospitalité incommodes à mes voisins.

Mais , monsieur , je dois vous tout dire : il faut que cette hospitalité soit gratuite ,

non quant à la subsistance , je ne serai là-dessus à charge à personne , mais quant au droit d'asyle qu'il faut qu'on m'accorde sans intérêt. Car sitôt que je serai parmi vous , n'attendez rien de moi sur le projet qui vous occupe. Je le répète , je suis désormais hors d'état d'y songer ; et , quand je ne le serois pas , je m'en abstiendrois par cela même que je vivrois au milieu de vous : car j'eus et j'aurai toujours pour maxime inviolable de porter le plus profond respect au gouvernement sous lequel je vis , sans me mêler de vouloir jamais le censurer et critiquer ou réformer en aucune maniere. J'ai même ici une raison de plus et pour moi d'une très grande force. Sur le peu que j'ai parcouru de vos mémoires je vois que mes idées different prodigieusement de celles de votre nation. Il ne seroit pas possible que le plan que je proposerois ne fit beaucoup de mécontents , et peut-être vous-même tout le premier. Or , monsieur , je suis rassasié de disputes et de querelles. Je ne veux plus voir ni faire des mécontents autour de moi à quelque prix que ce puisse être. Je soupire
après

après la tranquillité la plus profonde , et mes derniers vœux sont d'être aimé de tout ce qui m'entoure et de mourir en paix. Ma résolution là-dessus est inébranlable. D'ailleurs mes maux continuels m'absorbent et augmentent mon indolence. Mes propres affaires exigent de mon temps plus que je n'y en peux donner. Mon esprit usé n'est plus capable d'aucune autre application. Que si peut-être la douceur d'une vie calme prolonge mes jours assez pour me ménager des loisirs , et que vous me jugiez capable d'écrire votre histoire , j'entreprendrai volontiers ce travail honorable , qui satisfera mon cœur sans trop fatiguer ma tête ; et je serois fort flatté de laisser à la postérité ce monument de mon séjour parmi vous : mais ne me demandez rien de plus. Comme je ne veux pas vous tromper , je me reprocherois d'acheter votre protection au prix d'une vaine attente.

Dans cette idée qui m'est venue j'ai plus consulté mon cœur que mes forces ; car , dans l'état où je suis , il est peu apparent que je soutienne un si long voyage , d'ailleurs très embarrassant , sur-tout avec ma

gouvernante et mon petit bagage. Cependant, pour peu que vous m'encouragiez, je le tenterai, cela est certain, dussé-je rester et périr en route : mais il me faut au moins une assurance morale d'être en repos pour le reste de ma vie ; car c'en est fait, monsieur, je ne peux plus courir. Malgré mon état critique et précaire, j'attendrai dans ce pays votre réponse avant de prendre aucun parti : mais je vous prie de différer le moins possible ; car, malgré toute ma patience, je puis n'être pas le maître des événemens. Je vous embrasse et vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

P. S. J'oubliois de vous dire, quant à vos prêtres, qu'ils seront bien difficiles s'ils ne sont contents de moi. Je ne dispute jamais sur rien. Je ne parle jamais de religion. J'aime naturellement même autant votre clergé que je hais le nôtre. J'ai beaucoup d'amis parmi le clergé de France, et j'ai toujours très bien vécu avec eux : mais, quoi qu'il arrive, je ne veux point changer de religion, et je souhaite qu'on ne m'en parle jamais, d'autant plus que cela seroit inutile.

Pour ne pas perdre de temps, en cas

d'affirmation , il faudroit m'indiquer quel-
qu'un à Livourne à qui je pusse demander
des instructions pour le passage. »

L E T T R E

A U M Ê M E.

Motier, le 26 mai 1765.

LA crise orageuse que je viens d'essuyer ,
monsieur , et l'incertitude du parti qu'elle
me feroit prendre , m'ont fait différer de
vous répondre et de vous remercier jusqu'à
ce que je fusse déterminé. Je le suis main-
tenant par une suite d'événemens qui , m'of-
frant en ce pays , sinon la tranquillité , du
moins la sureté , me font prendre le parti
d'y rester sous la protection déclarée et
confirmée du roi et du gouvernement. Ce
n'est pas que j'aie perdu le plus vrai desir
de vivre dans le vôtre ; mais l'épuisement
total de mes forces , les soins qu'il faudroit
prendre , les fatigues qu'il faudroit essuyer ,
d'autres obstacles encore qui naissent de

ma situation , me font du moins pour le moment abandonner mon entreprise , à laquelle , malgré ces difficultés , mon cœur ne peut se résoudre à renoncer tout-à-fait encore. Mais , mon cher monsieur , je vieilliss , je dépériss , les forces me quittent , le desir s'irrite , et l'espoir s'éteint. Quoi qu'il en soit , recevez et faites agréer à M. Paoli mes plus vifs , mes plus tendres remerciemens de l'asyle qu'il a bien voulu m'accorder. Peuple brave et hospitalier !. . . Non , je n'oublierai jamais un moment de ma vie que vos cœurs , vos bras , vos foyers , m'ont été ouverts à l'instant qu'il ne me restoit presque aucun autre asyle en Europe. Si je n'ai point le bonheur de laisser mes cendres dans votre isle , je tâcherai d'y laisser du moins quelque monument de ma reconnoissance , et je m'honorerai aux yeux de toute la terre de vous appeler mes hôtes et mes protecteurs.

Je reçus bien par M. le chevalier R. . . . la lettre de M. Paoli ; mais , pour vous faire entendre pourquoi j'y répondis en si peu de mots et d'un ton si vague , il faut vous dire , monsieur , que le bruit de la proposi-

tion que vous m'aviez faite s'étant répandu sans que je sache comment , M. de Voltaire fit entendre à tout le monde que cette proposition étoit une invention de sa façon : il prétendoit m'avoir écrit au nom des Corſes une lettre contrefaite dont j'avois été la dupe. Comme j'étois très sûr de vous , je le laiffai dire , j'allai mon train , et je ne vous en parlai pas même. Mais il fit plus , il se vanta l'hiver dernier que , malgré milord maréchal et le roi même , il me feroit chasser du pays. Il avoit des émissaires , les uns connus , les autres secrets. Dans le fort de la fermentation à laquelle mon dernier écrit servit de prétexte , arrive ici M. de R. . . . : il vient me voir de la part de M. Paoli , sans m'apporter aucune lettre ni de la sienne , ni de la vôtre , ni de personne ; il refuse de se nommer ; il venoit de Geneve ; il avoit vu mes plus ardens ennemis , on me l'écrivait. Son long séjour en ce pays sans y avoir aucune affaire avoit l'air du monde le plus mystérieux. Ce séjour fut précisément le temps où l'orage fut excité contre moi. Ajoutez qu'il avoit fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir

en Corse. Comme il ne vous avoit point nommé je ne vous point vous nommer non plus. Enfin il m'apporte la lettre de M. Paoli, dont je ne connoissois point l'écriture : jugez si tout cela devoit m'être suspect ! Qu'avois-je à faire en pareil cas ? — lui remettre une réponse dont , à tout événement , on ne pût tirer d'éclaircissement ; c'est ce que je fis.

Je voudrois à présent vous parler de nos affaires et de nos projets ; mais ce n'en est guere le moment. Accablé de soins , d'embarras , forcé d'aller me chercher une autre habitation à cinq ou six lieues d'ici , les seuls soucis d'un déménagement très incommode m'absorberoient quand je n'en aurois point d'autres ; et ce sont les moindres des miens. A vue de pays , quand ma tête se remettrait , ce que je regarde comme impossible de plus d'un an d'ici , il ne seroit pas en moi de m'occuper d'autre chose que de moi-même. Ce que je vous promets et sur quoi vous pouvez compter dès à présent , est que pour le reste de ma vie je ne serai plus occupé que de moi ou de la Corse ; toute autre affaire est entièrement bannie de mon esprit. En attendant , ne négligez pas de rassembler

des matériaux , soit pour l'histoire , soit pour l'institution ; ils sont les mêmes. Votre gouvernement me paroît être sur un pied à pouvoir attendre. J'ai parmi vos papiers un mémoire daté de Vescovado 1704 , que je présume être de votre façon , et que je trouve excellent. L'ame et la tête du vertueux Paoli feront plus que tout le reste. Avec tout cela pouvez-vous manquer d'un bon gouvernement provisionnel ? Aussi bien, tant que des puissances étrangères se mêleront de vous, ne pourrez vous guere établir autre chose.

Je voudrois bien , monsieur , que nous pussions nous voir : deux ou trois jours de conférence éclairciroient bien des choses. Je ne puis guere être assez tranquille cette année pour vous rien proposer ; mais vous seroit-il possible l'année prochaine de vous ménager un passage par ce pays ? J'ai dans la tête que nous nous verrions avec plaisir et que nous nous quitterions contents l'un de l'autre. Voyez , puisque voilà l'hospitalité établie entre nous , venez user de votre droit. Je vous embrasse.

L E T T R E

A M. D E C ***.

• Motier, le 6 octobre 1764.

J E vous remercie, monsieur, de votre dernière pièce et du plaisir que m'a fait sa lecture. Elle décide le talent qu'annonçoit la première; et déjà l'auteur m'inspire assez d'estime pour oser lui dire du mal de son ouvrage. Je n'aime pas trop qu'à votre âge vous fassiez le grand-père; que vous me donniez un intérêt si tendre pour le petit-fils que vous n'avez point; et que dans une épître où vous dites de si belles choses, je sente que ce n'est pas vous qui parlez. Evitez cette métaphysique à la mode, qui depuis quelque temps obscurcit tellement les vers françois qu'on ne peut les lire qu'avec contention d'esprit. Les vôtres ne sont pas dans ce cas encore; mais ils y tomberoient si la différence qu'on sent entre votre pre-

miere piece et la seconde alloit en augmentant. Votre épître abonde, non seulement en grands sentimens, mais en pensées philosophiques, auxquelles je reprocherois quelquefois de l'être trop. Par exemple, en louant dans les jeunes gens la foi qu'ils ont et qu'on doit à la vertu, croyez-vous que leur faire entendre que cette foi n'est qu'une erreur de leur âge soit un bon moyen de la leur conserver? Il ne faut pas, monsieur, pour paroître au-dessus des préjugés, saper les fondemens de la morale. Quoiqu'il n'y ait aucune parfaite vertu sur la terre, il n'y a peut-être aucun homme qui ne surmonte ses penchans en quelque chose, et qui par conséquent n'ait quelque vertu; les uns en ont plus, les autres moins. Mais si la mesure est indéterminée, est-ce à dire que la chose n'existe point? C'est ce qu'assurément vous ne croyez point, et que pourtant vous faites entendre. Je vous condamne, pour réparer cette faute, à faire une piece où vous prouverez que, malgré les vices des hommes, il y a parmi eux des vertus et même de la vertu, et qu'il y en aura toujours. Voilà, monsieur, de quoi s'élever à

la plus hante philosophie : il y en a davantage à combattre les préjugés philosophiques qui sont nuisibles, qu'à combattre les préjugés populaires qui sont utiles. Entreprenez hardiment cet ouvrage; et, si vous le traitez comme vous le pouvez faire, un prix ne sauroit vous manquer.

En vous parlant des gens qui m'accablent dans mes malheurs, et qui me portent leurs coups en secret, j'étois bien éloigné, monsieur, de songer à rien qui eût le moindre rapport au parlement de Paris. J'ai pour cet illustre corps les mêmes sentimens qu'avant ma disgrâce, et je rends toujours la même justice à ses membres, quoiqu'ils me l'aient si mal rendue. Je veux même penser qu'ils ont cru faire envers moi leur devoir d'hommes publics; mais c'en étoit un pour eux de mieux l'apprendre. On trouveroit difficilement un fait où le droit des gens fût violé d'autant de manières : mais, quoique les suites de cette affaire m'aient plongé dans un gouffre de malheurs d'où je ne sortirai de ma vie, je n'en sais nul mauvais gré à ces messieurs. Je sais que leur but n'étoit point de me nuire, mais seule-

ment d'aller à leurs fins. Je sais qu'ils n'ont pour moi ni amitié ni haine; que mon être et mon sort est la chose du monde qui les intéresse le moins. Je me suis trouvé sur leur passage comme un caillou qu'on pousse avec le pied sans y regarder. Je connois à-peu-près leur portée et leurs principes. Ils ne doivent pas dire qu'ils ont fait leur devoir, mais qu'ils ont fait leur métier.

Lorsque vous voudrez m'honorer de quelque témoignage de souvenir et me faire quelque part de vos travaux littéraires, je les recevrai toujours avec intérêt et reconnaissance. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

L E T T R E

A M. D***.

Motier, le 4 novembre 1764.

BIEN des remerciemens, monsieur, du Dictionnaire philosophique. Il est agréable à lire: il y regne une bonne morale; il se-

roit à souhaiter qu'elle fût dans le cœur de l'auteur et de tous les hommes. Mais ce même auteur est presque toujours de mauvaise foi dans les extraits de l'écriture ; il raisonne souvent fort mal ; et l'air de ridicule et de mépris qu'il jette sur des sentimens respectés des hommes , rejaillissant sur les hommes mêmes , me paroît un outrage fait à la société. Voilà mon sentiment et peut-être mon erreur , que je me crois permis de dire , mais que je n'entends faire adopter à qui que ce soit.

Je suis fort touché de ce que vous me marquez de la part de M. et M^{me} de Buffon. Je suis bien aise de vous avoir dit ce que je pensois de cet homme illustre avant que son souvenir réchauffât mes sentimens pour lui , afin d'avoir tout l'honneur de la justice que j'aime à lui rendre sans que mon amour-propre s'en soit mêlé. Ses écrits m'instruiront et me plairont toute ma vie. Je lui (1) crois des égaux parmi ses contemporains en

(1) Quand M. Rousseau écrivoit ceci , M. le comte de Buffon n'avoit pas encore publié les *Époques de la nature*.

qualité de penseur et de philosophe , mais en qualité d'écrivain je ne lui en connois point. C'est la plus belle plume de son siècle : je ne doute point que ce ne soit là le jugement de la postérité. Un de mes regrets est de n'avoir pas été à portée de le voir davantage et de profiter de ses obligeantes invitations. Je sens combien ma tête et mes écrits auroient gagné dans son commerce. Je quittai Paris au moment de son mariage : ainsi je n'ai point eu le bonheur de connoître M^{me} de Buffon ; mais je sais qu'il a trouvé dans sa personne et dans son mérite l'aimable et digne récompense du sien. Que Dieu les bénisse l'un et l'autre de vouloir bien s'intéresser à ce pauvre proscrit ! Leurs bontés sont une des consolations de ma vie. Qu'ils sachent, je vous en supplie , que je les honore et les aime de tout mon cœur.

Je suis bien éloigné, monsieur, de renoncer aux pélerinages projetés. Si la ferveur de la botanique vous dure encore et que vous ne rebutiez pas un élève à barbe grise, je compte plus que jamais aller herboriser cet été sur vos pas. Mes pauvres Corses ont bien maintenant d'autres affaires que d'aller éta-

Lire l'Utopie au milieu d'eux. Vous savez la marche des troupes françoises : il faut voir ce qu'il en résultera. En attendant il faut gémir tout bas et aller herboriser.

Vous me rendez fier en me marquant que M^{lle} B*** n'ose me venir voir à cause des bienséances de son sexe, et qu'elle a peur de moi comme d'un circoncis. Il y a plus de quinze ans que les jolies femmes me faisoient en France l'affront de me traiter comme un bon homme sans conséquence, jusqu'à venir dîner avec moi tête-à-tête dans la plus insultante familiarité, jusqu'à m'embrasser dédaigneusement devant tout le monde comme le grand-pere de leur nourrice. Graces au ciel me voilà bien rétabli dans ma dignité, puisque les demoiselles me font l'honneur de ne m'oser venir voir.

L E T T R E

A M. H I R Z E L.

11 novembre 1764.

JE reçois, monsieur, avec reconnoissance la seconde édition du Socrate rustique et les bontés dont m'honore son digne historien. Quelque étonnant que soit le héros de votre livre, l'auteur ne l'est pas moins à mes yeux. Il a y plus de paysans respectables que de savans qui les respectent et qui l'osent dire. Heureux le pays où des Klyioggs cultivent la terre, et où des Hirzels cultivent les lettres ! L'abondance y regne, et les vertus y sont en honneur.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes remerciemens et mes salutations.

L E T T R E

A M. D U C L O S.

Motier, le 2 décembre 1764.

J E crois, mon cher ami, qu'au point où nous en sommes la rareté des lettres est plus une marque de confiance que de négligence. Votre silence peut m'inquiéter sur votre santé, mais non sur votre amitié, et j'ai lieu d'attendre de vous la même sécurité sur la mienne. Je suis errant tout l'été, malade tout l'hiver, et en tout temps si surchargé de désœuvrés, qu'à peine ai-je un moment de relâche pour écrire à mes amis.

Le recueil fait par Duchesne est en effet incomplet, et, qui pis est, très fautif : mais il n'y manque rien que vous ne connoissiez, excepté ma réponse aux Lettres écrites de la campagne, qui n'est pas encore publique. J'espérois vous la faire remettre aussitôt qu'elle seroit à Paris ; mais on m'apprend
que

que M. de Sartine en a défendu l'entrée , quoiqu'assurément il n'y ait pas un mot dans cet ouvrage qui puisse déplaire à la France ni aux François , et que le clergé catholique y ait à son tour les rieurs aux dépens du nôtre. Malheur aux opprimés ! sur-tout quand ils le sont injustement ; car alors ils n'ont pas même le droit de se plaindre : et je ne serois pas étonné qu'on me fit pendre uniquement pour avoir dit et prouvé que je ne méritois pas d'être décrété. Je pressens le contre-coup de cette défense en ce pays. Je vois d'avance le parti qu'en vont tirer mes implacables ennemis , et sur-tout *ipse doli fabricator Epeus*.

J'ai toujours le projet de faire enfin moi-même un recueil de mes écrits , dans lequel je pourrai faire entrer quelques chiffons qui sont encore en manuscrits , et entre autres le petit conte dont vous parlez , puisque vous jugez qu'il en vaut la peine. Mais, outre que cette entreprise m'effraie , sur-tout dans l'état où je suis , je ne sais pas trop où la faire. En France il n'y faut pas songer. La Hollande est trop loin de moi. Les libraires de ce pays n'ont pas d'assez vastes débou-

chés pour cette entreprise; les profits en seroient peu de chose; et je vous avoue que je n'y songe que pour me procurer du pain durant le reste de mes malheureux jours, ne me sentant plus en état d'en gagner. Quant aux mémoires de ma vie dont vous parlez, ils sont très difficiles à faire sans compromettre personne: pour y songer il faut plus de tranquillité qu'on ne m'en laisse, et que je n'en aurai probablement jamais: si je vis toutefois, je n'y renonce pas. Vous avez toute ma confiance; mais vous sentez qu'il y a des choses qui ne se disent pas de si loin.

Mes courses dans nos montagnes si riches en plantes m'ont donné du goût pour la botanique: cette occupation convient fort à une machine ambulante à laquelle il est interdit de penser. Ne pouvant laisser ma tête vuide, je la veux empailler; c'est de foin qu'il faut l'avoir pleine pour être libre et vrai sans crainte d'être décréété. J'ai l'avantage de ne connoître encore que dix plantes, en comptant l'hysope; j'aurai long-temps du plaisir à prendre avant d'en être aux arbres de nos forêts.

J'attends avec impatience votre nouvelle édition des *Considérations sur les mœurs*. Puisque vous avez des facilités pour tout le royaume, adressez le paquet à Pontarlier, à moi directement, ce qui suffit, ou à M. Junet, directeur des postes; il me le fera parvenir. Vous pouvez aussi le remettre à Duchesne, qui me le fera passer avec d'autres envois. Je vous demanderai même sans façon de faire relier l'exemplaire, ce que je ne puis faire ici sans le gâter: je le prendrai secrètement dans ma poche en allant herboriser, et quand je ne verrai point d'archers autour de moi j'y jeterai les yeux à la dérobée. Mon cher ami, comment faites-vous pour penser être honnête homme et ne vous pas faire pendre? Cela me paroît difficile en vérité. Je vous embrasse de tout mon cœur.

L E T T R E

A MILORD MARÉCHAL.

8 décembre 1764.

SUR la dernière lettre, milord, que vous avez dû recevoir de moi, vous aurez pu juger du plaisir que m'a causé celle dont vous m'avez honoré le 24 octobre. Vous m'avez fait sentir un peu cruellement à quel point je vous suis attaché, et trois mois de silence de votre part m'ont plus affecté et navré que ne fit le décret du conseil de Geneve. Tant de malheurs ont rendu mon cœur inquiet, et je crains toujours de perdre ce que je desire si ardemment de conserver. Vous êtes mon seul protecteur, le seul homme à qui j'aie de véritables obligations, le seul ami sur lequel je compte, le dernier auquel je me sois attaché, et auquel il n'en succédera jamais d'autres. Jugez sur cela si vos bontés me sont chères, et si votre oubli m'est facile à supporter.

Je suis fâché que vous ne puissiez habiter votre maison que dans un an. Tant qu'on en est encore aux châteaux en Espagne, toute habitation nous est bonne en attendant ; mais quand enfin l'expérience et la raison nous ont appris qu'il n'y a de véritable jouissance que celle de soi-même , un logement commode et un corps sain deviennent les seuls biens de la vie , et dont le prix se fait sentir de jour en jour à mesure qu'on est détaché du reste. Comme il n'a pas fallu si long-temps pour faire votre jardin , j'espère que dès à présent il vous amuse , et que vous en tirez déjà de quoi fournir ces *oilles* si savoureuses , que sans être fort gourmand je regrette tous les jours.

Que ne puis-je m'instruire auprès de vous dans une culture plus utile , quoique plus ingrate ! Que mes bons et infortunés Corses ne peuvent-ils par mon entremise profiter de vos longues et profondes observations sur les hommes et les gouvernemens ! Mais je suis loin de vous. N'importe : sans songer à l'impossibilité du succès , je m'occuperai de ces pauvres gens comme si mes rêveries leur pouvoient être utiles. Puisque

je suis dévoué aux chimères, je veux du moins m'en forger d'agréables. En songeant à ce que les hommes pourroient être, je tâcherai d'oublier ce qu'ils sont. Les Corses sont, comme vous le dites fort bien, plus près de cet état desirable qu'aucun autre peuple. Par exemple, je ne crois pas que la dissolubilité des mariages, très utile dans le Brandebourg, le fût de long-temps en Corse, où la simplicité des mœurs et la pauvreté générale rendent encore les grandes passions inactives et les mariages paisibles et heureux. Les femmes sont laborieuses et chastes; les hommes n'ont de plaisir que dans leur maison : dans cet état il n'est pas bon de leur faire envisager comme possible une séparation qu'ils n'ont nulle occasion de desirer.

Je n'ai point encore reçu la lettre avec la traduction de *Fletcher* que vous m'annoncez. Je l'attendois pour vous écrire; mais voyant que le paquet ne vient point, je ne puis différer plus long-temps. Milord, j'ai le cœur plein de vous sans cesse. Songez quelquefois à votre fils le cadet,

L E T T R E

A M. A B A U Z I T,

En lui envoyant les Lettres de la montagne.

Motier, le 9 décembre 1764.

DAIGNEZ, vénérable Abauzit, écouter mes justes plaintes. Combien j'ai gémi que le conseil et les ministres de Geneve m'aient mis en droit de leur dire des vérités si dures! Mais puisqu'enfin je leur dois ces vérités, je veux payer ma dette. Ils ont rebuté mon respect, ils auront désormais toute ma franchise. Pesez mes raisons, et prononcez. Ces dieux de chair ont pu me punir si j'étois coupable; mais si Caton m'absout, ils n'ont pu que m'opprimer.

L E T T R E

A M. D***.

Motier, le 15 décembre 1764.

JE vous parlerai maintenant, monsieur, de mon affaire (1), puisque vous voulez bien vous charger de mes intérêts. J'ai revu mes gens : leur société est augmentée d'un libraire de France, homme entendu, qui aura l'inspection de la partie typographique. Ils sont en état de faire les fonds nécessaires sans avoir besoin de souscription; et c'est d'ailleurs une voie à laquelle je ne consentirai jamais, par de très bonnes raisons, trop longues à détailler dans une lettre.

En combinant toutes les parties de l'entreprise, et supposant un plein succès, j'estime qu'elle doit donner un profit net de cent mille francs. Pour aller d'abord au ra-

(1) L'édition générale de ses ouvrages.

bais , réduisons-le à cinquante. Je crois que, sans être déraisonnable , je puis porter mes prétentions au quart de cette somme , d'autant plus que cette entreprise demande de ma part un travail assidu de trois ou quatre ans , qui sans doute achevera de m'épuiser , et me coûtera plus de peine à préparer et revoir mes feuilles que je n'en eus à les composer.

Sur cette considération , et laissant à part celle du profit pour ne songer qu'à mes besoins , je vois que ma dépense ordinaire depuis vingt ans a été l'un dans l'autre de soixante louis par an. Cette dépense deviendra moindre lorsqu'absolument séquestré du public je ne serai plus accablé de ports de lettres et de visites qui , par la loi de l'hospitalité , me forcent d'avoir une table pour les survenans.

Je pars de ce petit calcul pour fixer ce qui m'est nécessaire pour vivre en paix le reste de mes jours sans manger le pain de personne ; résolution formée depuis longtemps , et dont , quoi qu'il arrive , je ne me départirai jamais.

Je compte pour ma part sur un fonds de

dix à douze mille livres , et j'aime mieux ne pas faire l'entreprise , s'il faut me réduire à moins , parcequ'il n'y a que le repos du reste de mes jours que je veuille acheter par quatre ans d'esclavage.

Si ces messieurs peuvent me faire cette somme , mon dessein est de la placer en rentes viagères ; et , puisque vous voulez bien vous charger de cet emploi , elle vous sera comptée , et tout est dit. Il convient seulement pour la sûreté de la chose que tout soit payé avant que l'on commence l'impression du dernier volume , parceque je n'ai pas le temps d'attendre le débit de l'édition pour assurer mon état.

Mais comme une telle somme en argent comptant pourroit gêner les entrepreneurs vu les grandes avances qui leur sont nécessaires , ils aimeront mieux me faire une rente viagère , ce qui , vu mon âge et l'état de ma santé , leur doit probablement tourner plus à compte. Ainsi , moyennant des sûretés dont vous soyez content , j'accepterai la rente viagère , sauf une somme en argent comptant lorsqu'on commencera

l'édition; et, pourvu que cette somme ne soit pas moindre que cinquante louis, je m'en contente en déduction du capital dont on me fera la rente.

Voilà, monsieur, les divers arrangements dont je leur laisserois le choix si je traitois directement avec eux : mais comme il se peut que je me trompe, ou que j'exige trop, ou qu'il y ait quelque meilleur parti à prendre pour eux ou pour moi, je n'entends point vous donner en cela des règles auxquelles vous deviez vous tenir dans cette négociation. Agissez pour moi comme un bon tuteur pour son pupille, mais ne chargez pas ces messieurs d'un traité qui leur soit onéreux. Cette entreprise n'a de leur part qu'un objet de profit, il faut qu'ils gagnent; de ma part elle a un autre objet, il suffit que je vive; et, toute réflexion faite, je puis bien vivre à moins de ce que je vous ai marqué. Ainsi n'abusons pas de la résolution où ils paroissent être d'entreprendre cette affaire à quelque prix que ce soit : comme tout le risque demeure de leur côté, il doit

être compensé par les avantages. Faites l'accord dans cet esprit , et soyez sûr que de ma part il sera ratifié.

Je vous vois avec plaisir prendre cette peine. Voilà , monsieur , le seul compliment que je vous ferai jamais.

L E T T R E

A. M. DE MONTMOLLIN,

En lui envoyant les Lettres écrites de la montagne.

Le 23 décembre 1764.

PLAIGNEZ-MOI , monsieur , d'aimer tant la paix et d'avoir toujours la guerre. Je n'ai pu refuser à mes anciens compatriotes de prendre leur défense comme ils avoient pris la mienne. C'est ce que je ne pouvois faire sans repousser les outrages dont , par la plus noire ingratitude , les ministres de Geneve ont eu la bassesse de m'accabler

dans mes malheurs , et qu'ils ont osé porter jusques dans la chaire sacrée. Puisqu'ils aiment si fort la guerre , ils l'auront ; et , après mille agressions de leur part , voicî mon premier acte d'hostilité , dans lequel toutefois je défends une de leurs plus grandes prérogatives qu'ils se laissent lâchement enlever ; car , pour insulter à leur aise au malheureux , ils rampent volontiers sous la tyrannie. La querelle au reste est tout-à-fait personnelle entre eux et moi ; ou , si j'y fais entrer la religion protestante pour quelque chose , c'est comme son défenseur contre ceux qui veulent la renverser. Voyez mes raisons , monsieur ; et soyez persuadé que plus on me mettra dans la nécessité d'expliquer mes sentimens , plus il en résultera d'honneur pour votre conduite envers moi et pour la justice que vous m'avez rendue.

Recevez , monsieur , je vous prie , mes salutations et mon respect.

L E T T R E

A M***

Au sujet d'un mémoire en faveur des protestans , que l'on doit adresser aux évêques de France.

1765.

LA lettre , monsieur , et le mémoire de M*** que vous m'avez envoyés confirment bien l'estime et le respect que j'avois pour leur auteur. Il y a dans ce mémoire des choses qui sont tout-à-fait bien ; cependant il me paroît que le plan et l'exécution demanderoient une refonte conforme aux excellentes observations contenues dans votre lettre. L'idée d'adresser un mémoire aux évêques n'a pas tant pour but de les persuader eux-mêmes que de persuader indirectement la cour et le clergé catholique , qui seront plus portés à donner au corps épiscopal le tort dont

on ne les chargera pas eux-mêmes. D'où il doit arriver que les évêques auront honte d'élever des oppositions à la tolérance des protestans, ou que, s'ils font ces oppositions, ils attireront contre eux la clameur publique, et peut-être les rebuffades de la cour.

Sur cette idée il paroît qu'il ne s'agit pas tant, comme vous le dites très bien, d'explications sur la doctrine, qui sont assez connues et ont été données mille fois, que d'une exposition politique et adroite de l'utilité dont les protestans sont à la France; à quoi l'on peut ajouter la bonne remarque de M*** sur l'impossibilité reconnue de les réunir à l'église, et par conséquent sur l'inutilité de les opprimer : oppression qui, ne pouvant les détruire, ne peut servir qu'à les aliéner.

En prenant les évêques, qui pour la plupart sont des plus grandes maisons du royaume, du côté des avantages de leur naissance et de leurs places, on peut leur montrer avec force combien ils doivent être attachés au bien de l'état à proportion du bien dont il les comble

et des privileges qu'il leur accorde ; combien il seroit horrible à eux de préférer leur intérêt et leur ambition particuliere au bien général d'une société dont ils sont les principaux membres. On peut leur prouver que leurs devoirs de citoyens, loin d'être opposés à ceux de leur ministere , en reçoivent de nouvelles forces ; que l'humanité , la religion , la patrie , leur prescrivent la même conduite et la même obligation de protéger leurs malheureux freres opprimés, plutôt que de les poursuivre. Il y a mille choses vives et saillantes à dire là-dessus, en leur faisant honte d'un côté de leurs maximes barbares , sans pourtant les leur reprocher , et de l'autre en excitant contre eux l'indignation du ministere et des autres ordres du royaume , sans pourtant paroître y tâcher.

Je suis, monsieur, si pressé, si accablé, si surchargé de lettres, que je ne puis vous jeter ici quelques idées qu'avec la plus grande rapidité. Je voudrois pouvoir entreprendre ce mémoire ; mais cela m'est absolument impossible : et j'en ai bien du regret ; car , outre le plaisir de bien faire , j'y trouve-
rois

rois un des plus beaux sujets qui puissent honorer la plume d'un auteur. Cet ouvrage peut être un chef-d'œuvre de politique et d'éloquence pourvu qu'on y mette le temps; mais je ne crois pas qu'il puisse être bien traité par un théologien. Je vous salue; monsieur, de tout mon cœur.

L E T T R E

A M. D.

Motier, le 24 janvier 1765.

J E vous avoue que je ne vois qu'avec effroi l'engagement (1) que je vais prendre avec la compagnie en question, si l'affaire se consume: ainsi, quand elle manqueroit, j'en serois très peu puni. Cependant, comme j'y trouverois des avantages solides et une commodité très grande pour l'exécution d'une entreprise que j'ai à cœur; que d'ailleurs je

(1) Pour une édition générale de ses ouvrages.

ne veux pas répondre malhonnêtement aux avances de ces messieurs ; je desire , si l'entreprise se rompt , que ce ne soit pas par ma faute. Du reste , quoique je trouve les demandes que vous avez faites en mon nom un peu fortes , je suis fort d'avis , puisqu'elles sont faites , qu'il n'en soit rien rabattu.

Je vous reconnois bien , monsieur , dans l'arrangement que vous me proposcz au défaut de celui-là ; mais , quoique j'en sois pénétré de reconnoissance , je me reconnoitrois peu moi-même , si je pouvois l'accepter sur ce pied-là. Toutefois j'y vois une ouverture pour sortir avec votre aide d'un furieux embarras où je suis : car , dans l'état précaire où sont ma santé et ma vie , je mourrois dans une perplexité bien cruelle en songeant que je laisse mes papiers , mes effets et ma gouvernante à la merci d'un inconnu. Il y aura bien du malheur , si l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi et la confiance que j'ai en vous ne nous amenant pas à quelque arrangement qui contente votre cœur sans faire souffrir le mien. Quand vous serez une fois mon dépositaire

universel, je serai tranquille ; et il me semble que le repos de mes jours m'en sera plus doux, quand je vous en serai redevable. Je voudrois seulement qu'au préalable nous pussions faire une connoissance encore plus intime. J'ai des projets de voyages pour cet été. Ne pourrions-nous en faire quelqu'un ensemble ? Votre bâtiment vous occuperait-il si fort que vous ne puissiez le quitter quelques semaines, même quelques mois, si le cas y échéoit ? Mon cher monsieur, il faut commencer par beaucoup se connoître pour savoir bien ce qu'on fait quand on se lie. Je m'attendris à penser qu'après une vie si malheureuse, peut-être trouverai-je encore des jours sereins près de vous, et que peut-être une chaîne de traversés m'attelle conduit à l'homme que la Providence appelle à me fermer les yeux. Au reste je vous parle de mes voyages, parcequ'à force d'habitude les déplacements sont devenus pour moi des besoins. Durant toute la belle saison, il m'est impossible de rester plus de deux ou trois jours en place sans me contraindre et sans souffrir.

L E T T R E

A M. L E C. D E * * *.

Motier, le 26 janvier 1765.

J E suis pénétré, monsieur, des témoignages d'estime et de confiance dont vous m'honorez ; mais, comme vous dites fort bien ; laissons les complimens, et, s'il est possible, allons à l'utile.

Je ne crois pas que ce que vous desirez de moi se puisse exécuter avec succès d'emblée dans une seule lettre, que madame la comtesse sentira d'abord être votre ouvrage. Il vaut mieux, ce me semble, puisque vous m'assurez qu'elle est portée à bien penser de moi, que je fasse avec elle les avances d'une correspondance qui fera naître aisément les sujets dont il s'agit, et sur lesquels je pourrai lui présenter mes réflexions de moi-même à mesure qu'elle m'en fournira l'occasion : car il arrivera de deux choses

l'une ; ou , m'accordant quelque confiance , elle épanchera quelquefois son honnête et vertueux cœur en m'écrivant , et alors la liberté que je prendrai de lui dire mon sentiment , autorisée par elle-même , ne pourra lui déplaire ; ou elle restera dans une réserve qui doit me servir de règle ; et alors, n'ayant point l'honneur d'être connu d'elle , de quel droit m'ingérer à lui donner des leçons ? La lettre si-jointe est écrite dans cette vue , et prépare les matieres dont nous aurons à traiter si ce texte lui agréé. Disposez de cette lettre , je vous supplie , pour la donner ou la supprimer selon qu'il vous paroîtra plus convenable.

En vérité , monsieur , je suis enchanté de vous et de votre digne épouse. Qu'aimable et tendre doit être un mari qui peint sa femme sous des traits si charmans ! Elle peut vous aimer trop pour votre repos , mais jamais trop pour votre mérite , ni vous l'aimer jamais assez pour le sien. Je ne connois rien de plus intéressant que le tableau de votre union et tracé par vous-même. Toutefois voyez que sans y songer vous n'avez donné peut-être à sa délicatesse quelque raison

particuliere de craindre votre éloignement. Monsieur, les cœurs sensibles sont faciles à blesser, tout les alarme, et ils sont d'un si grand prix qu'ils valent bien les peines qu'on prend à les contenter. Les soins amoureux de nouveaux époux bientôt se relâchent. Les témoignages d'un attachement durable, fondé sur l'estime et sur la vertu, sont moins frivoles et font plus d'effet. Laissez à votre femme le plaisir de sacrifier quelquefois ses goûts aux vôtres; mais qu'elle voie toujours que vous cherchez votre bonheur dans le sien, et que vous la distinguez des autres femmes par des sentimens à l'épreuve du temps. Quand une fois elle sera bien convaincue de la solidité de votre attachement, elle n'aura pas peur que vous lui soyez enlevé par des folles. Pardon, monsieur; vous demandez des avis pour madame la comtesse, et c'est à vous que j'ose en donner. Mais vous m'inspirez un intérêt si vif pour votre union, qu'en vous parlant de tout ce qui me semble propre à l'affermir, je crois déjà me mêler de mes affaires.

L E T T R E

A M^{me} L A C. D E ***.

Motier, le 26 janvier 1765.

J'APPRENDS, madame, que vous êtes une femme aussi vertueuse qu'aimable, que vous avez pour votre mari autant de tendresse qu'il en a pour vous, et que c'est à tous égards dire autant qu'il est possible. On ajoute que vous m'honorez de votre estime, et que vous m'en préparez même un témoignage qui me donneroit l'honneur d'appartenir à votre sang par des devoirs: (1)

En voilà plus qu'il ne faut, madame, pour m'attacher par le plus vif intérêt au bonheur d'un si digne couple, et bien assez, j'espere, pour m'autoriser à vous marquer

(1) M^{me} la C. de B. avoit paru souhaiter que M. Rousseau voulût être le parrain de l'enfant dont elle étoit sur le point d'accoucher.

ma reconnoissance pour la part qui me vient de vous des bontés qu'a pour moi M. le comte de ***. J'ai pensé que l'heureux évènement qui s'approche pouvoit, selon vos arrangemens, me mettre avec vous en correspondance; et pour un objet si respectable je sens du plaisir à la prévenir.

Une autre idée me fait livrer à mon zele avec confiance. Les devoirs de M. le comte de *** l'appelleront quelquefois loin de vous. Je rends trop de justice à vos sentimens nobles pour douter que si le charme de votre présence lui faisoit oublier ces devoirs, vous ne les lui rappelassiez vous-même avec courage. Comme un amour fondé sur la vertu peut sans danger braver l'absence, il n'a rien de la mollesse du vice, il se renforce par les sacrifices qui lui coûtent et dont il s'honore à ses propres yeux. Que vous êtes heureuse, madame, d'avoir un mérite qui vous met au-dessus des craintes, et un époux qui sait si bien en sentir le prix! Plus il aura de comparaisons à faire, plus il s'applaudira de son bonheur.

Dans ces intervalles vous passerez un temps très doux à vous occuper de lui, des

chers gages de sa tendresse, à lui en parler dans vos lettres, à en parler à ceux qui prennent part à votre union. Dans ce nombre oserois-je, madame, me compter auprès de vous pour quelque chose? J'en ai le droit par mes sentimens; essayez si j'entends les vôtres, si je sens vos inquiétudes, si quelquefois je puis les calmer. Je ne me flatte pas d'adoucir vos peines; mais c'est quelque chose que les partager, et voilà ce que je ferai de tout mon cœur. Recevez, madame, je vous supplie, les assurances de mon respect.

L E T T R E

A M^{me} L A M. D E V.

Motier, le 5 février 1765.

Au milieu des soins que vous donne, madame, le zèle pour votre famille, et au premier moment de votre convalescence, vous vous occupez de moi; vous pressentez les nouveaux dangers où vont me re-

plonger les fureurs de mes ennemis , indignés que j'aie osé montrer leur injustice ! Vous ne vous trompez pas , madame ; on ne peut rien imaginer de pareil à la rage qu'ont excitée les Lettres de la montagne. Messieurs de Berne viennent de défendre cet ouvrage en termes très insultans. Je ne serois pas surpris qu'on me fit un mauvais parti sur leurs terres lorsque j'y remettrai le pied. Il faut en ce pays même toute la protection du roi pour m'y laisser en sûreté. Le conseil de Geneve , qui souffle le feu tant ici qu'en Hollande , attend le moment d'agir ouvertement à son tour , et d'achever de m'écraser s'il lui est possible. De quelque côté que je me tourne je ne vois que griffes pour me déchirer et que gueules ouvertes pour m'engloutir. J'espérois du moins plus d'humanité du côté de la France : mais j'avois tort ; coupable du crime irrémissible d'être injustement opprimé , je n'en dois attendre que mon coup de grace. Mon parti est pris , madame ; je laisserai tout faire , tout dire , et je me tairai : ce n'est pourtant pas ma faute d'avoir à parler.

Je sens qu'il est impossible qu'on me laisse respirer en paix ici. Je suis trop près de Geneve et de Berne. La passion de cette heureuse tranquillité m'agite et me travaille chaque jour davantage. Si je n'espérois la trouver à la fin, je sens que ma constance acheveroit de m'abandonner. J'ai quelque envie d'essayer de l'Italie, dont le climat et l'inquisition me seront peut-être plus doux qu'en France et qu'ici. Je tâcherai cet été de me traîner de ce côté-là, pour y chercher un gîte paisible; et, si je le puis trouver, je vous promets bien qu'on n'entendra plus parler de moi. Repos, repos, chere idole de mon cœur, où te trouverai-je? Est-il possible que personne n'en veuille laisser jouir un homme qui ne troubla jamais celui de personne! Je ne serois pas surpris d'être à la fin forcé de me réfugier chez les Turcs, et je ne doute point que je n'y fusse accueilli avec plus d'humanité et d'équité que chez les chrétiens.

On vous dit donc, madame, que M. de Voltaire m'a écrit sous le nom du général Paoli, et que j'ai donné dans le piège.

Ceux qui disent cela ne font guere plus d'honneur , ce me semble , à la probité de M. de Voltaire qu'à mon discernement. Depuis la réception de votre lettre voici ce qui m'est arrivé. Un chevalier de Malte , qui a beaucoup bavardé dans Genève , et qui dit venir d'Italie , est venu me voir il y a quinze jours de la part du général Paoli , faisant beaucoup l'empresé des commissions dont il se disoit chargé près de moi , mais me disant au fond très peu de chose , et m'étalant d'un air important d'assez chétives paperasses fort pochetées. A chaque piece qu'il me monroit il étoit tout étonné de me voir tirer d'un tiroir la même piece et la lui montrer à mon tour. J'ai vu que cela le mortifioit d'autant plus , qu'ayant fait tous ses efforts pour savoir quelles relations je pouvois avoir eues en Corse , il n'a pu là-dessus m'arracher un seul mot. Comme il ne m'a point apporté de lettres et qu'il n'a voulu ni se nommer ni me donner la moindre notion de lui , je l'ai remercié des visites qu'il vouloit continuer de me faire. Il n'a pas laissé de passer encore ici

dix ou douze jours sans me revenir voir. J'ignore ce qu'il y a fait. On m'apprend qu'il est reparti d'hier.

Vous vous imaginez bien, madame, qu'il n'est plus question pour moi de la Corse, tant à cause de l'état où je me trouve que par mille raisons qu'il vous est aisé d'imaginer. Ces messieurs dont vous me parlez (1) ont de la santé, du pain, du repos; ils ont la tête libre et le cœur épanoui par le bien-être; ils peuvent méditer et travailler à leur aise: selon toute apparence les troupes françoises, s'ils vont dans le pays, ne maltraiteront point leurs personnes, et, s'ils n'y vont pas, n'empêcheront point leur travail. Je desire passionnément voir une législation de leur façon: mais j'avoue que j'ai peine à voir quel fondement ils pourroient lui donner en Corse; car malheureusement les femmes de ce pays-là sont très laides, et très chastes, qui pis est.

(1) Messieurs Helvétius et Diderot, auxquels les Corses, disoit-on, s'étoient adressés pour avoir un plan de législation.

Que mon voyage projeté n'aille pas , madame , vous faire renoncér au vôtre. J'en ai plus besoin que jamais , et tout peut très bien s'arranger pourvu que vous veniez au commencement ou à la fin de la belle saison. Je compte ne partir qu'à la fin de mai , et revenir au mois de septembre.

L E T T R E

A M. D***.

Môtier , le 7 février 1765.

JE ne doute point , monsieur , qu'hier , jour des deux-cent , on n'ait brûlé mon livre à Geneve ; du moins toutes les mesures étoient prises pour cela. Vous aurez su qu'il fut brûlé le 22 à la Haye. Rey même marque que l'inquisiteur (1) a écrit dans ce pays-là beaucoup de lettres , et que le

(1) M. de Voltaire.

ministre Ch*** de Geneve s'est donné de grands mouvemens. Au surplus on laisse Rey fort tranquille. Tout cela n'est-il pas plaisant ? Cette affaire s'est tramée avec beaucoup de secret et de diligence , car le Comte de B*** , qui m'écrivit peu de jours auparavant , n'en savoit rien. Vous me direz , pourquoi ne l'a-t-il pas empêchée au moment de l'exécution ? Monsieur , j'ai par-tout des amis puissans , illustres , et qui , j'en suis très sûr , m'aiment de tout leur cœur ; mais ce sont tous gens droits , bons , doux , pacifiques , qui dédaignent toute voie oblique. Au contraire mes ennemis sont ardens , adroits , intrigans , rusés , infatigables pour nuire , et qui manœuvrent toujours sous terre comme les taupes. Vous sentez que la partie n'est pas égale. L'inquisiteur est l'homme le plus actif que la terre ait produit ; il gouverne en quelque façon toute l'Europe.

Tu dois régner , ce monde est fait pour les méchans.

Je suis très-sûr qu'à moins que je ne lui survive je serai persécuté jusqu'à la mort.

Je ne digere point que M. de B*** suppose que c'est moi qui m'attire sa haine. Eh! qu'ai-je donc fait pour cela? Si l'on parle trop de moi ce n'est pas ma faute; je me passerois d'une célébrité acquise à ce prix. Marquez à M. de B*** tout ce que votre amitié pour moi vous inspirera; et, en attendant que je sois en état de lui écrire, parlez-lui, je vous supplie, de tous les sentimens dont vous me savez pénétré pour lui.

M. Vernes désavoue hautement et avec horreur le libelle où j'ai mis son nom. Il m'a écrit là-dessus une lettre honnête, à laquelle j'ai répondu sur le même ton, offrant de contribuer autant qu'il me seroit possible à répandre son désaveu. Malgré la certitude où je croyois être que l'ouvrage étoit de lui, certains faits récents me font soupçonner qu'il pourroit bien être de quelqu'un qui se cache sous son manteau.

Au reste l'imprimé de Paris s'est très promptement et très singulièrement répandu à Geneve. Plusieurs particuliers en ont reçu par la poste des exemplaires sous enveloppe, avec ces seuls mots écrits d'une
main

main de femme: *Lisez, bonnes gens!* Je donnerois tout au monde pour savoir qui est cette aimable femme qui s'intéresse si vivement à un pauvre opprimé, et qui sait marquer son indignation en termes si brefs et si pleins d'énergie.

J'avois bien prévu, monsieur; que votre calcul ne seroit pas admissible, et qu'auprès d'un homme que vous aimez votre cœur feroit déraisonner votre tête en matière d'intérêt. Nous causerons de cela plus à notre aise en herborisant cet été; car, loin de renoncer à nos caravanes, même en supposant le voyage d'Italie, je veux bien tâcher qu'il n'y nuise pas. Au reste je vous dirai que je sens en moi depuis quelques jours une révolution qui m'étonne. Ces derniers évènements, qui devoient achever de m'accabler, m'ont, je ne sais comment, rendu tranquille, et même assez gai: il me semble que je donnois trop d'importance à des jeux d'enfans. Il y a dans toutes ces brûleries quelque chose de si niais et de si bête, qu'il faut être plus enfant qu'eux pour s'en émouvoir. Ma vie morale est finie. Est-ce la peine de tant choisir la terre

où je dois laisser mon corps? La partie la plus précieuse de moi-même est déjà morte, les hommes n'y peuvent plus rien; et je ne regarde plus tous ces tas de magistrats si barbares que comme autant de vers qui s'amusent à ronger mon cadavre.

La machine ambulante se montera donc cet été pour aller herboriser; et, si l'amitié peut la réchauffer encore, vous serez le Prométhée qui me rapportera le feu du ciel. Bon jour, monsieur.

L E T T R E

AU LORD MARÉCHAL D'ÉCOSSE.

Motier, le 11 février 1765.

Vous savez, milord, une partie de ce qui m'arrive, la brûlerie de la Haye, la défense de Berne, ce qui se prépare à Geneve; mais vous ne pouvez savoir tout. Des malheurs si constans, une animosité si universelle, commençoient à m'accabler tout-à-fait.

Quoique les mauvaises nouvelles se multiplient depuis la réception de votre lettre, je suis plus tranquille et même assez gai: quand ils m'auront fait tout le mal qu'ils peuvent, je pourrai les mettre au pis. Gracias à la protection du roi et à la vôtre, ma personne est en sûreté contre leurs atteintes; mais elle ne l'est pas contre leurs tracasseries, et ils me le font bien sentir. Quoiqu'il en soit, si ma tête s'affoiblit et s'altère, mon cœur me reste en bon état. Je l'éprouve en lisant votre dernière lettre et le billet que vous avez écrit pour la communauté de Couvet. Je crois que M. Meuron s'acquittera avec plaisir de la commission que vous lui donnez: je n'en dirois pas autant de l'adjoint que vous lui associez pour cet effet, malgré l'empressement qu'il affecte. Un des tourmens de ma vie est d'avoir quelquefois à me plaindre des gens que vous aimez et à me louer de ceux que vous n'aimez pas. Combien tout ce qui vous est attaché me seroit cher s'il vouloit seulement ne pas repousser mon zèle! Mais vos bontés pour moi font ici bien des jaloux, et dans l'occasion ces jaloux ne me cachent

pas trop leur haine. Puisse-t-elle augmenter sans cesse au même prix ! Ma bonne sœur Emetulla , conservez - moi soigneusement notre pere : si je le perdois je serois le plus malheureux des êtres.

Avez-vous pu croire que j'aie fait la moindre démarche pour obtenir la permission d'imprimer ici le recueil de mes écrits, ou pour empêcher que cette permission ne fût révoquée ? Non, milord ; j'étois si parfaitement là-dessus dans vos sentimens, sans les connoître , que dès le commencement je parlai sur ce ton aux associés qui se présenterent, et à M*** qui a bien voulu se charger de traiter avec eux. La proposition est venue d'eux , et je ne me suis point pressé d'y consentir. Du reste je n'ai rien demandé, je ne demande rien, je ne demanderai rien, et, quoi qu'il arrive, on ne pourra pas se vanter de m'avoir fait un refus, qui après tout me nuira moins qu'à eux-mêmes, puisqu'il ne fera qu'ôter au pays cinq ou six cent mille francs que j'y aurois fait entrer de cette maniere, et qu'on ne rebutera peut-être pas si dédaigneuse-

ment ailleurs. Mais, s'il arrivoit contre toute attente que la permission fût accordée ou ratifiée, j'avoue que j'en serois touché comme si personne n'y gaignoit que moi seul, et que je m'attacherois au pays pour le reste de ma vie.

Comme probablement cela n'arrivera pas et que le voisinage de Geneve me devient de jour en jour plus insupportable, je cherche à m'en éloigner à tout prix. Il ne me reste à choisir que deux asyles, l'Angleterre ou l'Italie. Mais l'Angleterre est trop éloignée, il y fait trop cher vivre, et mon corps ni ma bourse n'en supporteroient pas le trajet. Reste l'Italie, et sur-tout Venise, dont le climat et l'inquisition sont plus doux qu'en Suisse: mais S. Marc, quoiqu'apôtre, ne pardonne guere, et j'ai bien dit du mal de ses enfans. Toutefois je crois que j'en courrai les risques; car j'aime encore mieux la prison et la paix que la liberté et la guerre. Le tumulte où je suis ne me permet encore de rien résoudre: je vous en dirai davantage quand mes sens seront plus rassés. Un peu de vos conseils me seroit bien néces-

saire; car je suis si malheureux quand j'agis de moi-même, qu'après avoir bien raisonné *deteriora sequor.*

L E T T R E

A MM. DE L U C.

24 février 1765.

J'APPRENDS, messieurs, que vous êtes en peine des lettres que vous m'avez écrites. Je les ai toutes reçues jusqu'à celle du 15 février inclusivement. Je regarde votre situation comme décidée : vous êtes trop gens de bien pour pousser les choses à l'extrême et ne pas préférer la paix à la liberté. Un peuple cesse d'être libre quand les lois ont perdu leur force : mais la vertu ne perd jamais la sienne, et l'homme vertueux demeure libre toujours. Voilà désormais, messieurs, votre ressource : elle est assez grande, assez belle, pour vous consoler de tout ce que vous perdez comme citoyens.

Pour moi, je prends le seul parti qui me reste, et je le prends irrévocablement. Puisqu'avec des intentions aussi pures, puisqu'avec tant d'amour pour la justice et pour la vérité, je n'ai fait que du mal sur la terre, je n'en veux plus faire, et je me retire au dedans de moi. Je ne veux plus entendre parler de Geneve ni de ce qui s'y passe. Ici finit notre correspondance. Je vous aimerai toute ma vie; mais je ne vous écrirai plus. Embrassez pour moi votre pere. Je vous embrasse, messieurs, de tout mon cœur.

L E T T R E

A M. MEURON,

P R O C U R E U R - G É N É R A L.

25 février 1765.

J'APPRENDS, monsieur, avec quelle bonté de cœur et avec quelle vigueur de courage vous avez pris la défense d'un pauvre op-

F 4

primé. Poursuivi par la classe et défendu par vous, je puis bien dire comme Pompée, *Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.*

Toutefois je suis malheureux, mais non pas vaincu; mes persécuteurs au contraire ont tout fait pour ma gloire, puisque c'est par eux que j'ai pour protecteur le plus grand des rois, pour père le plus vertueux des hommes, et pour patron l'un des plus éclairés magistrats.

L E T T R E

A M. D E P.

25 février 1765.

VOTRE lettre, monsieur, m'a pénétré jusqu'aux larmes. Que la bienveillance est une douce chose! et que ne donnerois-je pas pour avoir celle de tous les honnêtes gens! Puissent mes nouveaux patriotes m'accorder la leur à votre exemple! puisse le lieu

de mon refuge être aussi celui des mes attachemens ! Mon cœur est bon , il est ouvert à tout ce qui lui ressemble ; il n'a besoin , j'en suis très sûr , que d'être connu pour être aimé. Il reste après la santé trois biens qui rendent sa perte plus supportable , la paix , la liberté , l'amitié. Tout cela , monsieur , si je le trouve , me deviendra plus doux encore lorsque j'en pourrai jouir près de vous.

L E T T R E

A M. DE C, P. A. A.

Février 1765.

J'ATTENDOIS des réparations , monsieur , et vous en exigez : nous sommes fort loin de compte. Je veux croire que vous n'avez point concouru dans les lieux où vous êtes aux iniquités qui sont l'ouvrage de vos confreres ; mais il falloit , monsieur , vous élever contre une manœuvre si oppo-

sée à l'esprit du christianisme et si déshonorante pour votre état. La lâcheté n'est pas moins répréhensible que la violence dans les ministres du Seigneur. Dans tous les pays du monde il est permis à l'innocent de défendre son innocence. Dans le vôtre on l'en punit ; on fait plus , on ose employer la religion à cet usage. Si vous avez protesté contre cette profanation , vous êtes excepté dans mon livre , et je ne vous dois point de réparation : si vous n'avez pas protesté , vous êtes coupable de connivence , et je vous en dois encore moins.

Agréez , monsieur , je vous supplie , mes salutations et mon respect.

L E T T R E

A M. CLAIRAUT.

Motier-Travers , le 3 mars 1765.

LE souvenir , monsieur , de vos anciennes bontés pour moi vous cause une nouvelle importunité de ma part. Il s'agiroit de

vouloir bien être pour la seconde fois censeur d'un de mes ouvrages. C'est une très mauvaise rapsodie que j'ai compilée il y a plusieurs années sous le nom de *Dictionnaire de musique*, et que je suis forcé de donner aujourd'hui pour avoir du pain. Dans le torrent de malheurs qui m'entraîne, je suis hors d'état de revoir ce recueil. Je sais qu'il est plein d'erreurs et de bévues. Si quelque intérêt pour le sort du plus malheureux des hommes vous portoit à voir son ouvrage avec un peu plus d'attention que celui d'un autre, je vous serois sensiblement obligé de toutes les fautes que vous voudriez bien corriger chemin faisant. Les indiquer sans les corriger ne seroit rien faire, car je suis absolument hors d'état d'y donner la moindre attention; et si vous daignez en user comme de votre bien pour changer, ajouter, ou retrancher, vous exercerez une charité très utile et dont je serai très reconnoissant. Recevez, monsieur, mes très humbles excuses et mes salutations.

J. J. ROUSSEAU.

L E T T R E

A M. M***.

9 mars 1765.

Vous ignorez, je le vois, ce qui se passe ici par rapport à moi. Par des manœuvres souterraines que j'ignore, les ministres, Montmollin à leur tête, se sont tout-à-coup déchainés contre moi, mais avec une telle violence, que, malgré milord maréchal et le roi même, je suis chassé d'ici sans savoir plus où trouver d'asyle sur la terre : il ne m'en reste que dans son sein. Cher M***, voyez mon sort. Les plus grands scélérats trouvent un refuge ; il n'y a que votre ami qui n'en trouve point. J'aurois encore l'Angleterre : mais quel trajet ! quelle fatigue ! quelle dépense ! Encore si j'étois seul ! . . . Que la nature est lente à me tirer d'affaire ! Je ne sais ce que je deviendrai ; mais, en quelque lieu que j'aïlle terminer ma misère, souvenez-vous de votre ami.

Il n'est plus question de mon édition générale. Selon toute apparence je ne trouverai plus à la faire; et, quand je le pourrois, je ne sais si je pourrois vaincre l'horrible aversion que j'ai conçue pour ce travail. Je ne regarde aucun de mes livres sans frémir; et tout ce que je desire au monde est un coin de terre où je puisse mourir en paix sans toucher ni papier ni plume.

Je sens le prix de ce que vous avez fait pendant que nous ne nous écrivions plus. Je me plaignois de vous, et vous vous occupiez de ma défense. On ne remercie pas de ces choses-là, on les sent; on ne fait point d'excuse, on se corrige.

Voici la lettre de M. Garcin : il vient bien noblement à moi au moment de mes plus cruels malheurs. Du reste ne m'instruisez plus de ce qu'on pense ou de ce qu'on dit : succès, revers, discours publics, tout m'est devenu de la plus grande indifférence. Je n'aspire qu'à mourir en repos. Ma répugnance à me cacher est enfin vaincue. Je suis à-peu-près déterminé à changer de nom et à disparoître de dessus la terre. Je sais déjà quel nom je prendrai. Je

pourrai le prendre sans scrupule ; je ne mentirai surement pas. Je vous embrasse.

En finissant cette lettre , qui est écrite depuis hier , j'étois dans le plus grand abattement où j'aie été de ma vie. M. de Montmollin entra , et dans cette entrevue je retrouvai toute la vigueur que je croyois m'avoir tout-à-fait abandonné. Vous jugerez comment je m'en suis tiré par la relation que j'en envoie à l'homme du roi , et dont je joins ici copie , que vous pouvez montrer. L'assemblée est indiquée pour la semaine prochaine. Peut-être ma contenance en imposera-t-elle. Ce qu'il y a de sûr c'est que je ne fléchirai pas. En attendant qu'on sache quel parti ils auront pris , ne montrez cette lettre à personne. Bon voyage.

L E T T R E

A M. MEURON,

*Conseiller d'état, et procureur-général à
Neuchatel.*

Motier, le 9 mars 1765.

HIER, monsieur, M. de Montmollin m'honora d'une visite, dans laquelle nous eûmes une conférence assez vive. Après m'avoir annoncé l'excommunication formelle comme inévitable, il me proposa, pour prévenir le scandale, un tempérament que je refusai net. Je lui dis que je ne voulois point d'un état intermédiaire; que je voulois être dedans ou dehors, en paix ou en guerre, brebis ou loup. Il me fit sur toute cette affaire plusieurs objections que je mis en poudre; car, comme il n'y a ni raison ni justice à tout ce qu'on fait contre moi, sitôt qu'on entre en discussion je suis fort. Pour lui montrer

que ma fermeté n'étoit point obstination , encore moins insolence , j'offris , si la classe vouloit rester en repos , de m'engager avec lui de ne plus écrire de ma vie sur aucun point de religion. Il répondit qu'on se plaignoit que j'avois déjà pris cet engagement , et que j'y avois manqué. Je répliquai qu'on avoit tort ; que je pouvois bien l'avoir résolu pour moi , mais que je ne l'avois promis à personne. Il protesta qu'il n'étoit pas le maître , qu'il craignoit que la classe n'eût déjà pris sa résolution. Je répondis que j'en étois fâché , mais que j'avois aussi pris là mienne. En sortant il me dit qu'il feroit ce qu'il pourroit. Je lui dis qu'il feroit ce qu'il voudroit ; et nous nous quittâmes. Ainsi , monsieur , jeudi prochain , ou vendredi au plus tard , je jetterai l'épée ou le fourreau dans la riviere.

Comme vous êtes mon bon défenseur et mon patron , j'ai cru vous devoir rendre compte de cette entrevue. Recevez , je vous supplie , mes salutations et mon respect.

LETTRE

L E T T R E

A M. LE PROFESSEUR

DE MONTMOLLIN.

PAR déférence pour M. le professeur de Montmollin, mon pasteur, et par respect pour la vénérable classe, j'offre, si on l'agrée, de m'engager, par un écrit signé de ma main, à ne jamais publier aucun nouvel ouvrage sur aucune matiere de religion, même de n'en jamais traiter incidemment dans aucun nouvel ouvrage que je pourrois publier sur tout autre sujet ; et de plus je continuerai à témoigner, par mes sentimens et par ma conduite, tout le prix que je mets au bonheur d'être uni à l'église.

Je prie M. le professeur de communiquer cette déclaration à la vénérable classe.

Fait à Motier, le 10 mars 1765.

L E T T R E

A M. D.

Motier, le 14 mars 1765.

Voici, monsieur, votre lettre : en la lisant j'étois dans votre cœur ; elle est désolante. Je vous désolerai peut-être moi-même en vous avouant que celle qui l'écrit me paroît avoir de bons yeux, beaucoup d'esprit, et point d'ame. Vous devriez en faire, non votre amie, mais votre folle, comme les princes avoient jadis des fous, c'est-à-dire d'heureux étourdis qui osoient leur dire la vérité. Nous reparlerons de cette lettre dans un tête-à-tête. Cher D., croyez-moi, continuez d'être bon et d'aimer les hommes ; mais ne comptez jamais avec eux.

Premier acte d'ami véritable, non dans vos vœux, mais dans vos conseils. Je les comptois de vous ; vous n'avez pas trompé

mon attente. Le desir de me venger de votre prétraille étoit né dans le premier mouvement, c'étoit un effet de la colere ; mais je n'agis jamais dans le premier mouvement, et ma colere est courte : nous sommes de même avis ; ils sont en sureté, et je ne leur ferai surement pas l'honneur d'écrire contre eux.

Non seulement je n'ai pas dessein de quitter ce pays durant l'orage, je ne veux pas même quitter Motier, à moins qu'on n'use de violence pour m'en chasser, où qu'on ne me montre un ordre du roi sous l'immédiate protection duquel j'ai l'honneur d'être. Je tiendrai dans cette affaire la contenance que je dois à mon protecteur et à moi. Mais, de maniere ou d'autre, il faudra que cette affaire finisse. Si l'on me fait traîner dehors par des archers, il faut bien que je m'en aille : si l'on finit par me laisser en repos, je veux alors m'en aller, c'est un point résolu. Que voulez-vous que je fasse dans un pays où l'on me traite plus mal qu'un malfaiteur ? Pourrai-je jamais jeter sur ces gens-là un autre œil que celui du mépris et de l'indignation ? Je m'avilirois

aux yeux de toute la terre si je restois au milieu d'eux.

Je suis bien aise que vous ayez d'abord senti et dit la vérité sur le prétendu livre *des Princes*. Mais savez-vous qu'on a écrit de Berne à l'imprimeur d'Yverdun de me demander ce livre et de l'imprimer, que ce seroit une bonne affaire? J'ai d'abord senti les soins officieux de l'ami Bertrand. J'ai tout de suite envoyé à M. Félice la lettre dont copie ci-jointe, le faisant prier de l'imprimer et de la répandre. Comme il est livré à gens qui ne m'aiment pas, j'ai prié M. Roguin, en cas d'obstacle, de vous en donner avis par la poste; et alors je vous serois bien obligé, si vous vouliez la donner tout de suite à Fauche et la lui faire imprimer bien correctement. Il faut qu'il la verse le plus promptement qu'il sera possible à Berne, à Geneve et dans le pays de Vaud: mais, avant qu'elle paroisse, ayez la bonté de la relire sur l'imprimé, de peur qu'il ne s'y glisse quelque faute. Vous sentez qu'il ne s'agit pas ici d'un petit scrupule d'auteur, mais de ma sureté et de ma liberté peut-être pour le reste de ma vie. En attendant l'im-

pression vous pouvez donner et envoyer des copies.

Je ne serai peut-être en état de vous écrire de long-temps. De grace mettez-vous à ma place et ne soyez pas trop exigeant. Vous devriez sentir qu'on ne me laisse pas du temps de reste. Mais vous en avez pour me donner de vos nouvelles, et même des miennes ; car vous savez ce qui se passe par rapport à moi. Pour moi je l'ignore parfaitement.

Je vous embrasse.

L E T T R E

A M. LE P. DE FÉLICE.

Motier, le 14 mars 1765.

JE n'ai point fait, monsieur, l'ouvrage intitulé *des Princes* ; je ne l'ai point vu ; je doute même qu'il existe. Je comprends aisément de quelle fabrique vient cette invention, comme beaucoup d'autres, et je trouve que mes ennemis se rendent bien

justice en m'attaquant avec des armes si dignes d'eux. Comme je n'ai jamais désavoué aucun ouvrage qui fût de moi, j'ai le droit d'en être cru sur ceux que je déclare n'en pas être. Je vous prie, monsieur, de recevoir et de publier cette déclaration en faveur de la vérité, et d'un homme qui n'a qu'elle pour sa défense. Recevez mes très humbles salutations.

L E T T R E

A M. MEURON,

Procureur-général à Neuchatel.

Motier, le 23 mars 1765.

J'É ne sais, monsieur, si je ne dois pas bénir mes miseres, tant elles sont accompagnées de consolations. Votre lettre m'en a donné de bien douces, et j'en ai trouvé de plus douces encore dans le paquet qu'elle contenoit. J'avois exposé à milord maré-

chal les raisons qui me faisoient desirer de quitter ce pays pour chercher la tranquillité et pour l'y laisser. Il approuve ces raisons, et il est comme moi d'avis que j'en sorte : ainsi, monsieur, c'est un parti pris, avec regret, je vous le jure, mais irrévocablement. Assurément tous ceux qui ont des bontés pour moi ne peuvent désapprouver que, dans le triste état où je suis, j'aïlle chercher une terre de paix pour y déposer mes os. Avec plus de vigueur et de santé je consentirois à faire face à mes persécuteurs pour le bien public : mais, accablé d'infirmités et de malheurs sans exemple, je suis peu propre à jouer un rôle, et il y auroit de la cruauté à me l'imposer. Las de combats et de querelles, je n'en peux plus supporter. Qu'on me laisse aller mourir en paix ailleurs, car ici cela n'est pas possible, moins par la mauvaise humeur des habitans que par le trop grand voisinage de Geneve ; inconvenient qu'avec la meilleure volonté du monde il ne dépend pas d'eux de lever.

Ce parti, monsieur, étant celui auquel on vouloit me réduire, doit naturellement

faire tomber toute démarche ultérieure pour m'y forcer. Je ne suis point encore en état de me transporter , et il me faut quelque temps pour mettre ordre à mes affaires , durant lequel je puis raisonnablement espérer qu'on ne me traitera pas plus mal qu'un Turc, un Juif, un païen, un athée, et qu'on voudra bien me laisser jouir pour quelques semaines de l'hospitalité qu'on ne refuse à aucun étranger. Ce n'est pas , monsieur , que je veuille désormais me regarder comme tel ; au contraire, l'honneur d'être inscrit parmi les citoyens du pays me sera toujours précieux par lui-même , encore plus par la main dont il me vient , et je mettrai toujours au rang de mes premiers devoirs le zèle et la fidélité que je dois au roi comme notre prince et comme mon protecteur. J'ajoute que j'y laisse un bien très regrettable , mais dont je n'entends point du tout me dessaisir ; ce sont les amis que j'y ai trouvés dans mes disgraces , et que j'espère y conserver malgré mon éloignement.

Quant à messieurs les ministres , s'ils trouvent à propos d'aller toujours en avant

avec leur consistoire , je me traînerai de mon mieux pour y comparoître en quelque état que je sois , puisqu'ils le veulent ainsi ; et je crois qu'ils trouveront , pour ce que j'ai à leur dire , qu'ils auroient pu se passer de tant d'appareil. Du reste ils sont fort les maîtres de m'excommunier , si cela les amuse : être excommunié de la façon de M. de Voltaire m'amusera fort aussi.

Permettez , monsieur , que cette lettre soit commune aux deux messieurs qui ont eu la bonté de m'écrire avec un intérêt si généreux. Vous sentez que dans les embarras où je me trouve je n'ai pas plus le temps que les termes pour exprimer combien je suis touché de vos soins et des leurs. Mille salutations et respects.

L E T T R E

AU CONSISTOIRE DE MOTIER.

Motier, le 29 mars 1765.

MESSIEURS,

SUR votre citation j'avois hier résolu malgré mon état de comparoître aujourd'hui par-devant vous ; mais sentant qu'il me seroit impossible, malgré toute ma bonne volonté, de soutenir une longue séance, et, sur la matière de foi qui fait l'unique objet de la citation, réfléchissant que je pouvois également m'expliquer par écrit, je n'ai point douté, messieurs, que la douceur de la charité ne s'alliât en vous au zèle de la foi, et que vous n'agréassiez dans cette lettre la même réponse que j'aurois pu faire de bouche aux questions de M. de Montmolin quelles qu'elles soient.

Il me paroît donc qu'à moins que la rigueur dont la vénérable classe juge à pro-

pos d'user contre moi ne soit fondée sur une loi positive, qu'on m'assure ne pas exister dans cet état, rien n'est plus nouveau, plus irrégulier, plus attentatoire à la liberté civile, et sur-tout plus contraire à l'esprit de la religion, qu'une pareille procédure en pure matière de foi.

Car, messieurs, je vous supplie de considérer que, vivant depuis long temps dans le sein de l'église, et n'étant ni pasteur, ni professeur, ni chargé d'aucune partie de l'instruction publique, je ne dois être soumis, moi particulier, moi simple fidele, à aucune interrogation ni inquisition sur la foi, de telles inquisitions, inouïes dans ce pays, sapant tous les fondemens de la réformation, et blessant à la fois la liberté évangélique, la charité chrétienne, l'autorité du prince, et les droits des sujets, soit comme membres de l'église, soit comme citoyens de l'état. Je dois toujours compte de mes actions et de ma conduite aux lois et aux hommes : mais, puisqu'on n'admet point parmi nous d'église infallible qui ait droit de prescrire à ses membres ce qu'ils doivent croire ; donc, une fois reçu dans

l'église , je ne dois plus qu'à Dieu seul compte de ma foi.

J'ajoute à cela que, lorsqu'après la publication de l'*Emile* je fus admis à la communion dans cette paroisse , il y a près de trois ans , par M. de Montmollin, je lui fis par écrit une déclaration , dont il fut si pleinement satisfait, que non seulement il n'exigea nulle autre explication sur le dogme , mais qu'il me promit même de n'en point exiger. Je me tiens exactement à sa promesse , et sur-tout à ma déclaration. Et quelle conséquence, quelle absurdité , quel scandale ne seroit-ce point de s'en être contenté après la publication d'un livre où le christianisme sembloit si violemment attaqué, et de ne s'en pas contenter maintenant , après la publication d'un autre livre , où l'auteur peut errer sans doute , puisqu'il est homme , mais où du moins il erre en chrétien , puisqu'il ne cesse de s'appuyer pas à pas sur l'autorité de l'évangile ! C'étoit alors qu'on pouvoit m'ôter la communion ; mais c'est à présent qu'on devoit me la rendre. Si vous faites le contraire, messieurs, pensez à vos consciences : pour moi , quoi qu'il arrive , la mienne est en paix.

Jé vous dois, messieurs, et je veux vous rendre toutes sortes de déférences, et je souhaite de tout mon cœur qu'on n'oublie pas assez la protection dont le roi m'honore pour me forcer d'implorer celle du gouvernement.

Recevez, messieurs, je vous supplie, les assurances de tout mon respect.

Je joins ici la copie de la déclaration sur laquelle je fus admis à la communion en 1762, et que je confirme aujourd'hui. (1)

L E T T R E

A M. D***.

Le 6 avril 1765.

JE souffre beaucoup depuis quelques jours, et les tracas que je croyois finis et que je vois se multiplier ne contribuent pas à me

(1) Voyez ci-avant la lettre du 24 août 1762, adressée à M. de Montmollin.

tranquilliser le corps ni l'ame. Voilà donc de nouvelles lettres d'éclat à écrire, de nouveaux engagements à prendre, et qu'il faut jeter à la tête de tout le monde jusqu'à ce que je trouve quelqu'un qui les daigne agréer. Voilà, toute chose cessante, un déménagement à faire. Il faut me réfugier à Couvet, parceque j'ai le malheur d'être dans la disgrâce du ministre de Motier : il faut vite aller chercher un autre ministre et un autre consistoire, car sans ministre et sans consistoire il ne m'est plus permis de respirer : et il faut errer de paroisse en paroisse jusqu'à ce que je trouve un ministre assez bénin pour daigner me tolérer dans la sienne. Cependant M. de P*** appelle cela le pays le plus libre de la terre. A la bonne heure : mais cette liberté-là n'est pas de mon goût. M. de P*** sait que je ne veux plus rien avoir à faire avec les ministres ; il me l'a conseillé lui-même ; il sait que naturellement je suis désormais dans ce cas avec celui-ci ; il sait que le conseil d'état m'a exempté de la juridiction de son consistoire : par quelle étrange maxime veut-il que je m'aïlle refourrer tout exprès sous la juridiction d'un

autre consistoire, dont le conseil d'état ne m'a point exempté, et sous celle d'un autre ministre, qui me tracassera plus poliment sans doute, mais qui me tracassera toujours; voudra poliment savoir comment je pense, et que poliment j'enverrai promener? Si j'avois une habitation à choisir dans ce pays, ce seroit celle-ci, précisément par la raison qu'on veut que j'en sorte. J'en sortirai donc puisqu'il le faut; mais ce ne sera sûrement pas pour aller à Couvet.

Quant à la lettre que vous jugez à propos que j'écrive pour promettre le silence pendant mon séjour en Suisse, j'y consens. Je desirerois seulement que vous me fissiez l'amitié de m'envoyer le modèle de cette lettre, que je transcrirai exactement, et de me marquer à qui je dois l'adresser. Garrottez-moi si bien que je ne puisse plus remuer ni pied ni patte; voilà mon cœur et mes mains dans les liens de l'amitié. Je suis très déterminé à vivre en repos si je puis, et à ne plus rien écrire, quoi qu'il arrive, si ce n'est ce que vous savez, et pour la Corse, s'il le faut absolument et que je vive assez pour cela. Ce qui me fâche encore un coup,

c'est d'aller offrant cette promesse de porte en porte jusqu'à ce qu'il se trouve quelqu'un qui la daigne agréer. Je ne sache rien au monde de plus humiliant. C'est donner à mon silence une importance que personne n'y voit que moi seul.

Pardonnez , monsieur , l'humeur qui me ronge ; j'ai onze lettres sur ma table , la plupart très désagréables et qui veulent toutes la plus prompte réponse. Mon sang est calciné , la fièvre me consume , je ne pisse plus du tout , et jamais rien ne m'a tant coûté de ma vie que cette promesse authentique qu'il faut que je fasse d'une chose que je suis bien déterminé à tenir , que je la promette ou non. Mais , tout en grognant fort maussadement , j'ai le cœur plein des sentimens les plus tendres pour ceux qui s'intéressent si généreusement à mon repos et qui me donnent les meilleurs conseils pour l'assurer. Je sais qu'ils ne me conseillent que pour mon bien ; qu'ils ne prennent à tout cela d'autre intérêt que le mien propre. Moi , de mon côté , tout en murmurant , je veux leur complaire , sans songer à ce qui m'est bon. S'ils me demandoient
pour

pour eux ce qu'ils me demandent pour moi-même, il ne me coûteroit plus rien. Mais comme il est permis de faire en rechangeant son propre avantage, je veux leur obéir, les aimer et les gronder. Je vous embrasse.

P. S. Tout bien pensé, je crois pourtant qu'avant le départ de M. Meuron je ferai ce qu'on desire. Ma paresse commence toujours par se dépiter, mais à la fin mon cœur cede.

Si je restois, j'en reviendrois, en attendant que votre maison fût faite, au projet de chercher quelque jolie habitation près de Neuchatel, et de m'abonner à quelque société où j'eusse à la fois la liberté et le commerce des hommes. Je n'ai pas besoin de société pour me garantir de l'ennui, au contraire; mais j'en ai besoin pour me détourner de rêver et d'écrire. Tant que je vivrai seul ma tête ira malgré moi.

L E T T R E

A MILORD MARÉCHAL.

Le 6 avril 1765.

IL me paroît, milord, que, graces aux soins des honnêtes gens qui vous sont attachés, les projets des prédicans contre moi s'en iront en fumée, ou aboutiront tout au plus à me garantir de l'ennui de leurs lourds sermons. Je n'entrerai point dans le détail de ce qui s'est passé, sachant qu'on vous en a rendu un fidele compte; mais il y auroit de l'ingratitude à moi de ne vous rien dire de la chaleur que M. Chaillet a mise à toute cette affaire, et de l'activité pleine à la fois de prudence et de vigueur avec laquelle M. Meuron l'a conduite. A portée, dans la place où vous l'avez mis, d'agir et parler au nom du roi et au vôtre, il s'est prévalu de cet avantage avec tant de dextérité, que, sans indisposer personne, il a ramené tout le

conseil d'état à son avis; ce qui n'étoit pas peu de chose, vu l'extrême fermentation qu'on avoit trouvé le moyen d'exciter dans les esprits. La maniere dont il s'est tiré de cette affaire prouve qu'il est très en état d'en manier de plus grandes.

Lorsque je reçus votre lettre du 10 mars avec les petits billets numérotés qui l'accompagnoient, je me sentis le cœur si pénétré de ces tendres soins de votre part, que je m'épanchai là-dessus avec M. le prince Louis de Wirtemberg, homme d'un mérite rare, épuré par les disgraces, et qui m'honore de sa correspondance et de son amitié. Voici là-dessus sa réponse; je vous la transmets mot à mot: « Je n'ai pas douté un moment que le roi de Prusse ne vous soutînt: mais vous me faites chérir milord maréchal; veuillez lui témoigner toute la vivacité des sentimens que cet homme respectable m'inspire. Jamais personne avant lui ne s'est avisé de faire un journal si honorable pour l'humanité. »

Quoiqu'il me paroisse à-peu-près décidé que je puis jouir en ce pays de toute la sureté possible sous la protection du roi,

sous la vôtre, et, graces à vos précautions, comme sujet de l'état (1), cependant il me paroît toujours impossible qu'on m'y laisse tranquille. Geneve n'en est pas plus loin qu'auparavant, et les brouillons de ministres me haïssent encore plus à cause du mal qu'ils n'ont pu me faire. On ne peut compter sur rien de solide dans un pays où les têtes s'échauffent tout d'un coup sans savoir pourquoi. Je persiste donc à vouloir suivre votre conseil et m'éloigner d'ici : mais, comme il n'y a plus de danger, rien ne presse, et je prendrai tout le temps de délibérer et de bien peser mon choix pour ne pas faire une sottise et m'aller mettre dans de nouveaux lacs. Toutes mes raisons contre l'Angleterre subsistent, et il suffit qu'il y ait des ministres dans ce pays-là pour me faire craindre d'en approcher. Mon état et mon goût m'attirent également vers l'Italie; et si la lettre dont vous m'avez envoyé copie obtient une réponse favorable, je penche

(1) Lord maréchal lui avoit obtenu des lettres de naturalisation.

extrêmement pour en profiter. Cette lettre, milord, est un chef-d'œuvre; pas un mot de trop si ce n'est des louanges; pas une idée omise pour aller au but. Je compte si bien sur son effet, que, sans autre sûreté qu'une pareille lettre, j'irois volontiers me livrer aux Vénitiens. Cependant, comme je puis attendre, et que la saison n'est pas bonne encore pour passer les monts, je ne prendrai nul parti définitif sans en bien consulter avec vous.

Il est certain, milord, que je n'ai pour le moment nul besoin d'argent. Cependant je vous l'ai dit, et je vous le répète, loin de me défendre de vos dons, je m'en tiens honoré. Je vous dois les biens les plus précieux de la vie; marchander sur les autres seroit de ma part une ingratitude. Si je quitte ce pays je n'oublierai pas qu'il y a dans les mains de M. Meuron cinquante louis dont je puis disposer au besoin.

Je n'oublierai pas non plus de remercier le roi de ses graces. C'a toujours été mon dessein si jamais je quittois ses états. Je vois, milord, avec une grande joie qu'en

tout ce qui est convenable et honnête nous nous entendons sans nous être communiqués.

L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

Motier, le 8 avril 1765.

B IEN arrivé, mon cher monsieur ! Ma joie est grande, mais elle n'est pas complète puisque vous n'avez pas passé par ici. Il est vrai que vous y auriez trouvé une fermentation désagréable à votre amitié pour moi. J'espère quand vous viendrez que vous trouverez tout pacifié ; la chance commence à tourner extrêmement. Le roi s'est si hautement déclaré, milord maréchal a si vivement écrit, les gens en crédit ont pris mon parti si chaudement, que le conseil d'état s'est unanimement déclaré pour moi, et m'a par un arrêt exempté de la juridiction du consistoire et assuré la protection du

gouvernement. Les ministres sont généralement hués : l'homme à qui vous avez écrit est consterné et furieux ; il ne lui reste plus d'autre ressource que d'ameuter la canaille, ce qu'il a fait jusqu'ici avec assez du succès. Un des plus plaisans bruits qu'il fait courir est que j'ai dit dans mon dernier livre que les femmes n'avoient point d'ame ; ce qui les met dans une telle fureur par tout le Val-de-Travers, que, pour être honoré du sort d'Orphée, je n'ai qu'à sortir de chez moi. C'est tout le contraire à Neuchatel, où toutes les dames sont déclarées en ma faveur. Le sexe dévot y traîne les ministres dans les boues. Une des plus aimables disoit il y a quelques jours en pleine assemblée qu'il n'y avoit qu'une seule chose qui la scandalisât dans tous mes écrits, c'étoit l'éloge de M. de Montmollin. Les suites de cette affaire m'occupent extrêmement. M. Andrié m'est arrivé de Berlin de la part de milord maréchal. Il me survient de toutes parts des multitudes de visites : je songe à déménager de cette maudite paroisse pour aller m'établir près de Neuchatel, où tout le monde a la bonté de me desirer. Par-dessus tous ces

tracas mon triste état ne me laisse point de relâche, et voici le septième mois que je ne suis sorti qu'une seule fois, dont je me suis trouvé fort mal. Jugez d'après tout cela si je suis en état de recevoir M. de Servant, quelque desir que j'en eusse. Dans tout le cours de ma vie il n'auroit pas pu choisir plus mal son temps pour me venir voir. Dissuadez-l'en, je vous supplie ; ou qu'il ne s'en prenne pas à moi s'il perd ses pas.

Je ne crois pas d'avoir écrit à personne que peut-être je serois dans le cas d'aller à Berlin ; il m'a tant passé de choses par la tête que celle-là pourroit y avoir passé aussi, mais je suis presque assuré de n'en avoir rien dit à qui que ce soit. La mémoire que je perds absolument m'empêche de rien affirmer. Des motifs très doux, très pressans, très honorables, m'y attireroient sans doute. Mais le climat me fait peur. Que je cherche au moins la bénignité du soleil, puisque je n'en dois point attendre des hommes. J'espère que celle de l'amitié me suivra partout. Je connois la vôtre, et je m'en prévau-drois au besoin : mais ce n'est pas l'argent qui me manque ; et, si j'en avois besoin, cir-

quante louis sont à Neuchatel à mes ordres ,
graces à la prévoyance de milord maréchal.

L E T T R E

A M^{lle} G.....,

Motier, le 9 avril 1765.

Au moins, mademoiselle, n'allez pas m'accuser aussi de croire que les femmes n'ont point d'ame ; car, au contraire, je suis persuadé que toutes celles qui vous ressemblent en ont au moins deux à leur disposition. Quel dommage que la vôtre vous suffise ! J'en connois une qui se plairoit fort à loger en même lieu. Mille respects à la chere maman et à toute la famille. Je vous prie, mademoiselle, d'agréez les miens.

L E T T R E

A M. MEURON,

Procureur-général à Neuchatel.

Motier, le 9 avril 1765.

PERMETTEZ, monsieur, qu'avant votre départ je vous supplie de joindre à tant de soins obligeans pour moi celui de faire agréer à messieurs du conseil d'état mon profond respect et ma vive reconnoissance. Il m'est extrêmement consolant de jouir, sous l'agrément du gouvernement de cet état, de la protection dont le roi m'honore et des bontés de milord maréchal. De si précieux actes de bienveillance m'imposent de nouveaux devoirs, que mon cœur remplira toujours avec zele, non seulement en fidele sujet de l'état, mais en homme particulièrement obligé à l'illustre corps qui le gouverne. Je me flatte qu'on a vu jusqu'ici

dans ma conduite une simplicité sincère, et autant d'aversion pour la dispute que d'amour pour la paix. J'ose dire que jamais homme ne chercha moins à répandre ses opinions, et ne fut moins auteur dans la vie privée et sociale : si, dans la chaîne de mes disgraces, les sollicitations, le devoir, l'honneur même, m'ont forcé de prendre la plume pour ma défense et pour celle d'autrui, je n'ai rempli qu'à regret un devoir si triste, et j'ai regardé cette cruelle nécessité comme un nouveau malheur pour moi. Maintenant, monsieur, que graces au ciel j'en suis quitte, je m'impose la loi de me taire ; et pour mon repos et pour celui de l'état où j'ai le bonheur de vivre, je m'engage librement, tant que j'aurai le même avantage, à ne plus traiter aucune matière qui puisse y déplaire ni dans aucun des états voisins. Je ferai plus, je rentre avec plaisir dans l'obscurité où j'aurois dû toujours vivre, et j'espère sur aucun sujet ne plus occuper le public de moi. Je voudrois de tout mon cœur offrir à ma nouvelle patrie un tribut plus digne d'elle ; je lui sacrifie un bien très peu regrettable, et je préfère infiniment au vain bruit

du monde l'amitié de ses membres et la faveur de ses chefs.

Recevez, monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations.

L E T T R E

A M. D.

Motier-Travers, le 8 août 1765.

NON, monsieur, jamais, quoi que l'on en dise, je ne me repentirai d'avoir loué M. de Montmollin. J'ai loué de lui ce que j'en connoissois, sa conduite vraiment pastorale envers moi. Je n'ai point loué son caractere que je ne connoissois pas; je n'ai point loué sa véracité, sa droiture : j'avouerai même que son extérieur qui ne lui est pas favorable, son ton, son air, son regard sinistre, me repousoient malgré moi : j'étois étonné de voir tant de douceur, d'humanité, de vertu, se cacher sous une aussi sombre physionomie; mais j'étouffois ce penchant in-

juste. Falloit-il juger d'un homme sur des signes trompeurs que sa conduite démentoit si bien ? falloit-il épier malignement le principe secret d'une tolérance peu attendue ? Je hais cet art cruel d'empoisonner les bonnes actions d'autrui, et mon cœur ne sait point trouver de mauvais motifs à ce qui est bien. Plus je sentoïis en moi d'éloignement pour M. de M., plus je cherchois à le combattre par la reconnoissance que je lui devois. Supposons derechef possible le même cas, et tout ce que j'ai fait je le referois encore.

Aujourd'hui M. de M. leve le masque et se montre vraiment tel qu'il est. Sa conduite présente explique la précédente. Il est clair que sa prétendue tolérance, qui le quitte au moment qu'elle eût été le plus juste, vient de la même source que ce cruel zele qui l'a pris subitement. Quel étoit son objet ? quel est-il à présent ? Je l'ignore : je sais seulement qu'il ne sauroit être bon. Non seulement il m'admet avec empressement, avec honneur, à la comunion ; mais il me recherche, me prône, me fête, quand je paroïis avoir attaqué de gaieté de cœur le chris-

tianisme ; et quand je prouve qu'il est faux que je l'aie attaqué , qu'il est faux du moins que j'aie eu ce dessein , le voilà lui-même attaquant brusquement ma sureté , ma foi , ma personne ; il veut m'excommunier , me proscrire ; il amène la paroisse après moi ; il me poursuit avec un acharnement qui tient de la rage. Ces disparates sont-elles dans son devoir ? Non ; la charité n'est point inconstante , la vertu ne se contredit point elle-même , et la conscience n'a pas deux voix. Après s'être montré si peu tolérant il s'étoit avisé trop tard de l'être : cette affectation ne lui alloit point ; et comme elle n'abusoit personne , il a bien fait de rentrer dans son état naturel. En détruisant son propre ouvrage , en me faisant plus de mal qu'il ne m'avoit fait de bien , il m'acquitte envers lui de toute reconnoissance ; je ne lui dois plus que la vérité , je me la dois à moi-même ; et , puisqu'il me force à la dire , je la dirai.

Vous voulez savoir au vrai ce qui s'est passé entre nous dans cette affaire. M. de M. a fait au public sa relation en homme d'église ; et trempant sa plume dans ce

miel empoisonné qui tue , il s'est ménagé tous les avantages de son état. Pour moi , monsieur , je vous ferai la mienne du ton simple dont les gens d'honneur se parlent entre eux. Je ne m'étendrai point en protestations d'être sincère. Je laisse à votre esprit sain , à votre cœur ami de la vérité , le soin de la démêler entre lui et moi.

Je ne suis point , graces au ciel , de ces gens qu'on fête et que l'on méprise ; j'ai l'honneur d'être de ceux que l'on estime et qu'on chasse. Quand je me réfugiai dans ce pays je n'y apportai de recommandations pour personne , pas même pour milord maréchal. Je n'ai qu'une recommandation que je porte par-tout, et près de milord maréchal il n'en faut point d'autre. Deux heures après mon arrivée , écrivant à S. E. pour l'en informer et me mettre sous sa protection , je vis entrer un homme inconnu qui , s'étant nommé le pasteur du lieu , me fit des avances de toute espece , et qui , voyant que j'écrivois à milord maréchal , m'offrit d'ajouter de sa main quelques lignes pour me recommander. Je n'acceptai point cette offre ; ma lettre partit , et j'eus l'accueil que

peut espérer l'innocence opprimée par-tout où régnera la vertu.

Comme je ne m'attendois pas dans la circonstance à trouver un pasteur si liant, je contai dès le même jour cette histoire à tout le monde, et entre autres à M. le colonel Roguin, qui, plein pour moi des bontés les plus tendres, avoit bien voulu m'accompagner jusqu'ici.

Les empressemens de M. de M. continuent. Je crus devoir en profiter, et, voyant approcher la communion de septembre, je pris le parti de lui écrire pour savoir si malgré la rumeur publique je pouvois m'y présenter. Je préfèrai une lettre à une visite, pour éviter les explications verbales qu'il auroit pu vouloir pousser trop loin. C'est même sur quoi je tâchai de le prévenir: car déclarer que je ne voulois ni désavouer ni défendre mon livre, c'étoit dire assez que je ne voulois entrer sur ce point dans aucune discussion. Et en effet, forcé de défendre mon honneur et ma personne au sujet de ce livre, j'ai toujours passé condamnation sur les erreurs qui pouvoient y être, me bornant à montrer qu'elles ne prouvoient
point

point que l'auteur voulût attaquer le christianisme, et qu'on avoit tort de le poursuivre criminellement pour cela.

M. de M. écrit que j'allai le lendemain savoir sa réponse; c'est ce que j'aurois fait s'il ne fût venu me l'apporter: ma mémoire peut me tromper sur ces bagatelles; mais il me prévint, ce me semble, et je me souviens au moins que par les démonstrations de la plus vive joie il me marqua combien ma démarche lui faisoit de plaisir. Il me dit en propres termes que lui et son troupeau s'en tenoient honorés, et que cette démarche inespérée alloit édifier tous les fideles. Ce moment, je vous l'avoue, fut un des plus doux de ma vie. Il faut connoître tous mes malheurs, il faut avoir éprouvé les peines d'un cœur sensible qui perd tout ce qui lui étoit cher, pour juger combien il m'étoit consolant de tenir à une société de freres qui me dédommageroit des pertes que j'avois faites et des amis que je ne pouvois plus cultiver. Il me sembloit qu'uni de cœur avec ce petit troupeau dans un culte affectueux et raisonnable, j'oublierois plus aisément tous mes ennemis. Dans les premiers

temps je m'attendrissois au temple jusqu'aux larmes. N'ayant jamais vécu chez les protestans, je m'étois fait d'eux et de leur clergé des images angéliques. Ce culte si simple et si pur étoit précisément ce qu'il falloit à mon cœur; il me sembloit fait exprès pour soutenir le courage et l'espoir des malheureux; tous ceux qui le partageoient me sembloient autant de vrais chrétiens unis entre eux par la plus tendre charité. Qu'ils m'ont bien guéri d'une erreur si douce! Mais enfin j'y étois alors, et c'étoit d'après mes idées que je jugeois du prix d'être admis au milieu d'eux.

Voyant que durant cette visite M. de M. ne me disoit rien sur mes sentimens en matière de foi, je crus qu'il réservoir cet entretien pour un autre temps; et sachant combien ces messieurs sont enclins à s'arroger le droit qu'ils n'ont pas de juger de la foi des chrétiens, je lui déclarai que je n'entendois me soumettre à aucune interrogation ni à aucun éclaircissement quel qu'il pût être. Il me répondit qu'il n'en exigeroit jamais; et il m'a là-dessus si bien tenu parole, je l'ai toujours trouvé si soigneux d'éviter

toute discussion sur la doctrine, que jusqu'à la dernière affaire il ne m'en a jamais dit un seul mot, quoiqu'il me soit arrivé de lui en parler quelquefois moi-même.

Les choses se passèrent de cette sorte tant avant qu'après la communion; toujours même empressement de la part de M. de M. et toujours même silence sur les matières théologiques. Il portoit même si loin l'esprit de tolérance et le monroit si ouvertement dans ses sermons, qu'il m'inquiétoit quelquefois pour lui-même. Comme je lui étois sincèrement attaché, je ne lui déguisois point mes alarmes; et je me souviens qu'un jour qu'il prêchoit très vivement contre l'intolérance des protestans, je fus très effrayé de lui entendre soutenir avec chaleur que l'église réformée avoit grand besoin d'une réformation nouvelle tant dans la doctrine que dans les mœurs. Je n'imaginois guere alors qu'il fourniroit dans peu lui-même une si grande preuve de ce besoin.

Sa tolérance et l'honneur qu'elle lui faisoit dans le monde exciterent la jalousie de plusieurs de ses confreres, sur-tout à Ge-

neve. Ils ne cessèrent de le harceler par des reproches, et de lui tendre des pièges où il est à la fin tombé. J'en suis fâché, mais ce n'est assurément pas ma faute. Si M. de M. eût voulu soutenir une conduite si pastorale par des moyens qui en fussent dignes, s'il se fût contenté pour sa défense d'employer avec courage, avec franchise, les seules armes du christianisme et de la vérité, quel exemple ne donnoit-il point à l'église, à l'Europe entière! quel triomphe ne s'assuroit-il point! Il a préféré les armes de son **métier**; et, les sentant mollir contre la vérité pour sa défense, il a voulu les rendre offensives en m'attaquant. Il s'est trompé; ces vieilles armes, fortes contre qui les craint, foibles contre qui les brave, se sont brisées. Il s'étoit mal adressé pour réussir.

Quelques mois après mon admission je vis entrer un soir M. de M. dans ma chambre. Il avoit l'air embarrassé. Il s'assit, et garda long-temps le silence; il le rompit enfin par un de ces longs exordes dont le fréquent besoin lui a fait un talent. Venant ensuite à son sujet, il me dit que le parti qu'il avoit pris de m'admettre à la communion lui

avoit attiré bien des chagrins et le blâme de ses confreres ; qu'il étoit réduit à se justifier là-dessus d'une maniere qui pût leur fermer la bouche , et que si la bonne opinion qu'il avoit de mes sentimens lui avoit fait supprimer les explications qu'à sa place un autre auroit exigées , il ne pouvoit sans se compromettre laisser croire qu'il n'en avoit eu aucune.

Là-dessus , tirant doucement un papier de sa poche , il se mit à lire dans un projet de lettres à un ministre de Geneve des détails d'entretiens qui n'avoient jamais existé , mais où il plaçoit à la vérité fort heureusement quelques mots par-ci par-là , dits à la volée et sur un tout autre objet. Jugez , monsieur , de mon étonnement ; il fut tel que j'eus besoin de toute la longueur de cette lecture pour me remettre en l'écoutant. Dans les endroits où la fiction étoit le plus forte il s'interrompoit en me disant : *Vous sentez la nécessité.... ma situation.... ma place.... il faut bien un peu se prêter.* Cette lettre au reste étoit faite avec assez d'adresse , et , à peu de chose près , il avoit grand soin de ne m'y faire dire que ce

que j'aurois pu dire en effet. En finissant il me demanda si j'approuvois cette lettre, et s'il pouvoit l'envoyer telle qu'elle étoit.

Je répondis que je le plaignoïs d'être réduit à de pareilles ressources ; que quant à moi je ne pouvois rien dire de semblable : mais que, puisque c'étoit lui qui se chargeoit de le dire , c'étoit son affaire et non pas la mienne ; que je n'y voyois rien non plus que je fusse obligé de démentir. Comme tout ceci, reprit-il, ne peut nuire à personne et peut vous être utile ainsi qu'à moi, je passe aisément sur un petit scrupule qui ne feroit qu'empêcher le bien. Mais dites-moi au surplus si vous êtes content de cette lettre, et si vous n'y voyez rien à changer pour qu'elle soit mieux. Je lui dis que je la trouvois bien pour la fin qu'il s'y proposoit. Il me pressa tant, que, pour lui complaire, je lui indiquai quelques légères corrections qui ne signifioient pas grand'chose. Or il faut savoir que, de la manière dont nous étions assis, l'écritoire étoit devant M. de M. ; mais durant tout ce petit colloque il la poussa comme par hasard devant moi : et comme je tenois alors sa lettre pour la relire, il me

présenta la plume pour faire les changemens indiqués; ce que je fis avec la simplicité que je mets à toute chose. Cela fait il mit son papier dans sa poche et s'en alla.

Pardonnez-moi ce long détail, il étoit nécessaire. Je vous épargnerai celui de mon dernier entretien avec M. de M. qu'il est plus aisé d'imaginer. Vous comprenez ce qu'on peut répondre à quelqu'un qui vient froidement vous dire : Monsieur, j'ai ordre de vous casser la tête; mais si vous voulez bien vous casser la jambe, peut-être se contentera-t-on de cela. M. de M. doit avoir eu quelquefois à traiter de mauvaises affaires. Cependant je ne vis de ma vie un homme aussi embarrassé qu'il le fut vis-à-vis de moi dans celle-là. Rien n'est plus gênant en pareil cas que d'être aux prises avec un homme ouvert et franc qui, sans combattre avec vous de subtilités et de ruses, vous rompt en visiere à tout moment. M. de M. assure que je lui dis en le quittant que s'il venoit avec de bonnes nouvelles je l'embrasserois, sinon que nous nous tournerions le dos. J'ai pu dire des choses équivalentes, mais en termes plus honnêtes; et quant à ces dernières

expressions, je suis très sûr de ne m'en être point servi. M. de M. peut reconnoître qu'il ne me fait pas si aisément tourner le dos qu'il l'avoit cru.

Quant au dévot pathos dont il use pour prouver la nécessité de sévir, on sent pour quelle sorte de gens il est fait, et ni vous ni moi n'avons rien à leur dire. Laissant à part ce jargon d'inquisiteur, je vais examiner ses raisons vis-à-vis de moi, sans entrer dans celles qu'il pouvoit avoir avec d'autres.

Ennuyé du triste métier d'auteur pour lequel j'étois si peu fait, j'avois depuis longtemps résolu d'y renoncer : quand l'Émile parut j'avois déclaré à tous mes amis à Paris, à Geneve et ailleurs, que c'étoit mon dernier ouvrage, et qu'en l'achevant je posois la plume pour ne la plus reprendre. Beaucoup de lettres me resient où l'on cherchoit à me dissuader de ce dessein. En arrivant ici j'avois dit la même chose à tout le monde, à vous-même ainsi qu'à M. de M. Il est le seul qui se soit avisé de transformer ce propos en promesse, et de prétendre que je m'étois engagé avec lui de ne plus écrire, parceque je lui en avois montré l'intention. Si je lui

disois aujourd'hui que je compte aller demain à Neuchâtel, prendroit il acte de cette parole, et si j'y manquois m'en feroit-il un procès? C'est la même chose absolument, et je n'ai pas plus songé à faire une promesse à M. de M. qu'à vous d'une résolution dont j'informois simplement l'un et l'autre.

M. de M. oseroit il dire qu'il ait entendu la chose autrement? oseroit-il affirmer, comme il l'ose faire entendre, que c'est sur cet engagement prétendu qu'il m'admit à la communion? La preuve du contraire est qu'à la publication de ma lettre à M. l'archevêque de Paris, M. de M., loin de m'accuser de lui avoir manqué de parole, fût très content de cet ouvrage, et qu'il en fit l'éloge à moi-même et à tout le monde, sans dire alors un mot de cette fabuleuse promesse qu'il m'accuse aujourd'hui de lui avoir faite auparavant. Remarquez pourtant que cet écrit est bien plus fort sur les mystères et même sur les miracles que celui dont il fait maintenant tant de bruit. Remarquez encore que j'y parle de même en mon nom, et non plus au nom du Vicaire. Peut-on chercher des sujets d'excommunication dans

ce dernier qui n'ont pas même été des sujets de plainte dans l'autre ?

Quand j'aurois fait à M. de M. cette promesse à laquelle je ne songeai de ma vie, prétendrait-il qu'elle fût si absolue qu'elle ne supportât pas la moindre exception, pas même d'imprimer un mémoire pour ma défense lorsque j'aurois un procès ? Et quelle exception m'étoit mieux permise que celle où me justifiant je le justifiois lui-même, où je montrais qu'il étoit faux qu'il eût admis dans son église un agresseur de la religion ? Quelle promesse pouvoit m'acquitter de ce que je devois à d'autres et à moi-même ? Comment pouvois-je supprimer un écrit défensif pour mon honneur, pour celui de mes anciens compatriotes ; un écrit que tant de grands motifs rendoient nécessaire, et où j'avois à remplir de si saints devoirs ? A qui M. de M. fera-t-il croire que je lui ai promis d'endurer l'ignominie en silence ? A présent même que j'ai pris avec un corps respectable un engagement formel (1), qui est-ce dans ce corps

(1) Voyez la lettre du 9 avril passé à M. Meuron, procureur-général.

qui m'accuseroit d'y manquer, si, forcé par les outrages de M. de M., je prenois le parti de les repousser aussi publiquement qu'il ose le faire? Quelque promesse que fasse un honnête homme, on n'exigera jamais, on présumera encore bien moins encore, qu'elle aille jusqu'à se laisser déshonorer.

En publiant les Lettres écrites de la montagne je fis mon devoir et je ne manquai point à M. de M. Il en jugea lui-même ainsi, puisqu'après la publication de l'ouvrage, dont je lui avois envoyé un exemplaire, il ne changea point avec moi de manière d'agir. Il le lut avec plaisir, m'en parla avec éloge: pas un mot qui sentît l'objection. Depuis lors il me vit long-temps encore, toujours de la meilleure amitié; jamais la moindre plainte sur mon livre. On parloit dans ce temps-là d'une édition générale de mes écrits. Non seulement il approuvoit cette entreprise, il desiroit même s'y intéresser: il me marqua ce desir, que je n'encourageai pas, sachant que la compagnie qui s'étoit formée se trouvoit déjà trop nombreuse et ne vouloit plus

d'autre associé. Sur mon peu d'empressement, qu'il remarqua trop, il réfléchit quelque temps après que la bienséance de son état ne lui permettoit pas d'entrer dans cette entreprise. C'est alors que la classe prit le parti de s'y opposer, et fit des représentations à la cour.

Du reste la bonne intelligence étoit si parfaite encore entre nous, et mon dernier ouvrage y mettoit si peu d'obstacle, que long-temps après sa publication M. de M., causant avec moi, me dit qu'il vouloit demander à la cour une augmentation de prébende, et me proposa de mettre quelques lignes dans la lettre qu'il écriroit pour cet effet à milord maréchal. Cette forme de recommandation me paroissant trop familière, je lui demandai quinze jours pour en écrire à milord maréchal auparavant. Il se tut, et ne m'a plus parlé de cette affaire. Dès lors il commença de voir d'un autre œil les Lettres de la montagne, sans cependant en improuver jamais un seul mot en ma présence. Une fois seulement il me dit : *Pour moi je crois aux miracles. J'aurois pu lui répondre : J'y crois tout autant que vous.*

Puisque je suis sur mes torts avec M. de M., je dois vous avouer, monsieur, que je m'en reconnois d'autres encore. Pénétré pour lui de reconnoissance, j'ai cherché toutes les occasions de la lui marquer tant en public qu'en particulier. Mais je n'ai point fait d'un sentiment si noble un trafic d'intérêt; l'exemple ne m'a point gagné, je ne lui ai point fait de présens : je ne sais pas acheter les choses saintes. M. de M. vouloit savoir toutes mes affaires, connoître tous mes correspondans, diriger, recevoir mon testament, gouverner mon petit ménage : voilà ce que je n'ai point souffert. M. de M. aime à tenir table long-temps : pour moi c'est un vrai supplice. Rarement il a mangé chez moi ; jamais je n'ai mangé chez lui. Enfin j'ai toujours repoussé avec tous les égards et tout le respect possibles l'intimité qu'il vouloit établir entre nous. Elle n'est jamais un devoir dès qu'elle ne convient pas à tous deux.

Voilà mes torts , je les confesse sans pouvoir m'en repentir. Ils sont grands si l'on veut, mais ils sont les seuls ; et j'atteste quiconque connoît un peu ces

contrées si je ne m'y suis pas souvent rendu désagréable aux honnêtes gens par mon zèle à louer dans M. de M. ce que j'y trouvois de louable. Le rôle qu'il avoit joué précédemment le rendoit odieux , et l'on n'aimoit pas à me voir effacer par ma propre histoire celle des maux dont il fut l'auteur.

Cependant , quelques mécontentemens secrets qu'il eût contre moi , jamais il n'eût pris pour les faire éclater un moment si mal choisi , si d'autres motifs ne l'eussent porté à ressaisir l'occasion fugitive qu'il avoit d'abord laissé échapper. Il voyoit trop combien sa conduite alloit être choquante et contradictoire. Que de combats n'a-t-il pas dû sentir en lui-même avant d'oser afficher une si claire prévarication ! Car passons telle condamnation qu'on voudra sur les Lettres de la montagne ; en diront-elles enfin plus que l'Emile , après lequel j'ai été , non pas laissé , mais admis à la table sacrée ? plus que la Lettre à M. de Beaumont , sur laquelle on ne m'a pas dit un seul mot ? Qu'elles ne soient si l'on veut qu'un tissu d'erreurs , que s'ensuivra-t-il ? qu'elles ne m'ont point justifié , et que l'au-

teur d'Emile demeure inexcusable ; mais jamais que celui des Lettres écrites de la montagne doive en particulier être condamné. Après avoir fait grace à un homme du crime dont on l'accuse , le punit-on pour s'être mal défendu ? Voilà pourtant ce que fait ici M. de M. ; et je le défie lui et tous ses confreres de citer dans ce dernier ouvrage aucun des sentimens qu'ils censurent que je ne prouve être plus fortement établi dans les précédens.

Mais , excité sous main par d'autres gens , il saisit le prétexte qu'on lui présente ; sûr qu'en criant à tort et à travers à l'impie on met toujours le peuple en fureur , il sonne après coup le tocsin de Motier sur un pauvre homme pour s'être osé défendre chez les Genevois ; et sentant bien que le succès seul pouvoit le sauver du blâme , il n'épargne rien pour se l'assurer. Je vis à Motier , je ne veux point parler de ce qui s'y passe , vous le savez aussi bien que moi ; personne à Neuchatel ne l'ignore ; les étrangers qui viennent le voient , gémissent ; et moi je me tais.

M. de M. s'excuse sur les ordres de la

classe. Mais supposons-les exécutés par des voies légitimes. Si ces ordres étoient justes comment avoit-il attendu si tard à le sentir ? comment ne les prévenoit-il point lui-même que cela regardoit spécialement ? comment , après avoir lu et relu les Lettres de la montagne , n'y avoit-il jamais trouvé un mot à reprendre ? ou pourquoi ne m'en avoit-il rien dit , à moi son paroissien , dans plusieurs visites qu'il m'avoit faites ? Qu'étoit devenu son zele pastoral ? Vou-droit-il qu'on le prît pour un imbécille qui ne sait voir dans un livre de son métier ce qui y est que quand on le lui montre ? Si ces ordres étoient injustes pourquoi s'y soumettoit-il ? Un ministre de l'évangile , un pasteur doit-il persécuter par obéissance un homme qu'il sait être innocent ? Ignoroit-il que paroître même en consistoire est une peine ignominieuse , un affront cruel, pour un homme de mon âge , sur-tout dans un village où l'on ne connoît d'autres matieres consistoriales que des admonitions sur les mœurs ? Il y a dix ans que je fus dispensé à Geneve de paroître en consistoire dans une occasion beaucoup

coup plus légitime , et , ce que je me reproche presque , contre le texte formel de la loi. Mais il n'est pas étonnant que l'on connoisse à Geneve des bienséances que l'on ignore à Motier.

Je ne sais pour qui M. de M. prend ses lecteurs quand il leur dit qu'il n'y avoit point d'inquisition dans cette affaire ; c'est comme s'il disoit qu'il n'y avoit point de consistoire , car c'est la même chose en cette occasion. Il fait entendre , il assure même qu'elle ne devoit point avoir de suite temporelle : le contraire est connu de tous les gens au fait du projet ; et qui ne sait qu'en surprenant la religion du conseil d'état on l'avoit déjà engagé à faire des démarches qui tendoient à m'ôter la protection du roi ? Le pas nécessaire pour achever étoit l'excommunication ; après quoi de nouvelles remontrances au conseil d'état auroient fait le reste : on s'y étoit engagé ; et voilà d'où vient la douleur de n'avoir pu réussir. Car d'ailleurs qu'importe à M. de M. ? Craint-il que je ne me présente pour communier de sa main ? Qu'il se rassure. Je ne suis pas aguerri aux communions comme

je vois tant de gens l'être. J'admire ces estomacs dévots toujours si prêts à digérer le pain sacré : le mien n'est pas si robuste.

Il dit qu'il n'avoit qu'une question très simple à me faire de la part de la classe. Pourquoi donc en me citant ne me fit-il pas signifier cette question ? Quelle est cette ruse d'user de surprise, et de forcer les gens de répondre à l'instant même sans leur donner un moment pour réfléchir ? C'est qu'avec cette question de la classe dont M. de M. parle, il m'en réservait de son chef d'autres dont il ne parle point, et sur lesquelles il ne vouloit pas que j'eusse le temps de me préparer. On sait que son projet étoit absolument de me prendre en faute, et de m'embarrasser par tant d'interrogations captieuses qu'il en vint à bout. Il savoit combien j'étois languissant et foible. Je ne veux pas l'accuser d'avoir eu le dessein d'épuiser mes forces : mais quand je fus cité j'étois malade, hors d'état de sortir, et gardant la chambre depuis six mois. C'étoit l'hiver, il faisoit froid, et c'est pour un pauvre infirme un étrange spécifique qu'une séance de plusieurs heures debout, interrogé sans

relâche sur des matières de théologie , devant des anciens dont les plus instruits déclarent n'y rien entendre. N'importe ; on ne s'informa pas même si je pouvois sortir de mon lit , si j'avois la force d'aller , s'il faudroit me faire porter ; on ne s'enbarassoit pas de cela ; la charité pastorale , occupée des choses de la foi , ne s'abaisse pas aux terrestres soins de cette vie.

Vous savez , monsieur , ce qui se passa dans le consistoire en mon absence , comment s'y fit la lecture de ma lettre , et les propos qu'on y tint pour en empêcher l'effet. Vos mémoires là-dessus vous viennent de la bonne source. Concevez-vous qu'après cela M. de M. change tout-à-coup d'état et de titre , et que , s'étant fait commissaire de la classe pour solliciter l'affaire ; il redevienne aussitôt pasteur pour la juger. *J'agissois*, dit-il , *comme pasteur , comme chef du consistoire , et non comme représentant de la vénérable classe*. C'étoit bien tard changer de rôle après en avoir fait jusqu'alors un si différent : Craignons , monsieur , les gens qui font si volontiers deux personnages

dans la même affaire ; il est rare que ces deux en fassent un bon.

Il appuie la nécessité de sévir sur le scandale causé par mon livre. Voilà des scrupules tout nouveaux qu'il n'eut point du temps de l'Emile. Le scandale fut tout aussi grand pour le moins : les gens d'église et les gazetiers ne firent pas moins de bruit. On brûloit, on brayoit, on m'insultoit par toute l'Europe. M. de M. trouve aujourd'hui des raisons de m'excommunier dans celles qui ne l'empêcherent pas alors de m'admettre. Son zele, suivant le précepte, prend toutes les formes pour agir selon les temps et les lieux. Mais qui est-ce, je vous prie, qui excita dans sa paroisse le scandale dont il se plaint au sujet de mon dernier livre ? Qui est-ce qui affectoit d'en faire un bruit affreux et par soi-même et par des gens apostés ? Qui est-ce, parmi tout ce peuple si saintement forcené, qui auroit su que j'avois commis le crime énorme de prouver que le conseil de Geneve m'avoit condamné à tort, si l'on n'eût pris soin de le leur dire en leur peignant ce singulier crime avec les couleurs que chacun sait ? Qui d'entre eux est même

en état de lire mon livre et d'entendre ce dont il s'agit? Exceptons si l'on veut l'ardent satellite de M. de M. , ce grand maréchal qu'il cite si fièrement, ce grand clerc, le Boirude de son église, qui se connoît si bien en fers de chevaux et en livres de théologie. Je veux le croire en état de lire à jeun et sans épeler une ligne entière, quel autre des ameutés en peut faire autant? En entrevoyant sur mes pages les mots d'*évangile* et de *miracles*, ils auroient cru lire un livre de dévotion, et, me sachant bon homme, ils auroient dit : *Que Dieu le bénisse, il nous édifie.* Mais on leur a tant assuré que j'étois un homme abominable, un impie, qui disoit qu'il n'y avoit point de Dieu, et que les femmes n'avoient point d'ame, que, sans songer au langage si contraire qu'on leur tenoit ci-devant, ils ont à leur tour répété : *C'est un impie, un scélérat; c'est l'antéchrist; il faut l'excommunier, le brûler.* On leur a charitablement répondu : *Sans doute; mais criez et laissez-nous faire; tout ira bien.*

La marche ordinaire de messieurs les gens d'église me paroît admirable pour aller à

leur but. Après avoir établi en principe leur compétence sur tout scandale, ils excitent le scandale sur tel objet qu'il leur plaît, et puis, en vertu de ce scandale qui est leur ouvrage, ils s'emparent de l'affaire pour la juger. Voilà de quoi se rendre maîtres de tous les peuples, de toutes les lois, de tous les rois et de toute la terre, sans qu'on ait le moindre mot à leur dire. Vous rappelez-vous le conte de ce chirurgien dont la boutique donnoit sur deux rues, et qui, sortant par une porte, estropioit les passans, puis rentrait subtilement, et pour les panser ressortoit par l'autre? Voilà l'histoire de tous les clergés du monde, excepté que le chirurgien guérissoit du moins ses blessés, et que ces messieurs en traitant les leurs les achevent.

N'entrons point, monsieur, dans les intrigues secretes qu'il ne faut pas mettre au grand jour. Mais si M. de M. n'eût voulu qu'exécuter l'ordre de la classe ou faire l'acquit de sa conscience, pourquoi l'acharnement qu'il a mis à cette affaire? pourquoi ce tumulte excité dans le pays? pourquoi ces prédications violentes? pour-

quoi ces conciliabules ? pourquoi tant de sots bruits répandus pour tâcher de m'effrayer par les cris de la populace ? Tout cela n'est-il pas notoire au public ? M. de M. le nie ; et pourquoi non , puisqu'il a bien nié d'avoir prétendu deux voix dans le consistoire ? Moi , j'en vois trois , si je ne me trompe ; d'abord celle de son diacre , qui n'étoit là que comme son représentant ; la sienne ensuite , qui formoit l'égalité ; et celle enfin qu'il vouloit avoir pour départager les suffrages. Trois voix à lui seul , c'eût été beaucoup , même pour absoudre ; il les vouloit pour condamner , et ne put les obtenir. Où étoit le mal ? M. de M. étoit trop heureux que son consistoire , plus sage que lui , l'eût tiré d'affaire avec la classe , avec ses confreres , avec ses correspondans , avec lui-même. J'ai fait mon devoir , auroit-il dit , j'ai vivement poursuivi la chose : mon consistoire n'a pas jugé comme moi ; il a absous Rousseau contre mon avis. C'en est pas ma faute : je me retire ; je n'en puis faire davantage sans blesser les lois , sans désobéir au prince , sans troubler le repos public : je suis trop bon chrétien , trop bon citoyen , trop bon

pasteur pour rien tenter de semblable. Après avoir échoué, il pouvoit encore avec un peu d'adresse conserver sa dignité et recouvrer sa réputation. Mais l'amour-propre irrité n'est pas si sage. On pardonne encore moins aux autres le mal qu'on leur a voulu faire que celui qu'on leur a fait en effet. Furieux de voir manquer à la face de l'Europe ce grand crédit dont il aime à se vanter, il ne peut quitter la partie ; il dit en classe qu'il n'est pas sans espoir de la renouer ; il le tente dans un autre consistoire : mais, pour se montrer moins à découvert, il ne la propose pas lui même, il la fait proposer par son maréchal, par cet instrument de ses menées qu'il appelle à témoin qu'il n'en a pas fait. Cela n'étoit-il pas finement trouvé ? Ce n'est pas que M. de M. ne soit fin ; mais un homme que la colere aveugle ne fait plus que des sottises quand il se livre à sa passion.

Cette ressource lui manque encore. Vous croiriez qu'au moins alors ses efforts s'arrêtent là. Point du tout. Dans l'assemblée suivante de la classe il propose un autre expédient, fondé sur l'impossibilité d'éluder l'ac-

tivité de l'officier du prince dans sa paroisse; c'est d'attendre que j'aie passé dans une autre, et là de recommencer les poursuites sur nouveaux frais. En conséquence de ce bel expédient les sermons emportés recommencent; on met derechef le peuple en ruineur, comptant à force de désagrément me forcer enfin de quitter la paroisse. En voilà trop, en vérité, pour un homme aussi tolérant que M. de M. prétend l'être et qui n'agit que par l'ordre de son corps.

Ma lettre s'allonge beaucoup, monsieur; mais il le faut; et pourquoi la couperois-je? Seroit-ce l'abréger que d'en multiplier les formules? Laissons à M. de M. le plaisir de dire dix fois de suite, *Dinazarde, ma sœur, dormez-vous?*

Je n'ai point entamé la question de droit; je me suis interdit cette matière. Je me suis borné dans la seconde partie de cette lettre à vous prouver que M. de M., malgré le ton béat qu'il affecte, n'a point été conduit dans cette affaire par le zèle de la foi ni par son devoir, mais qu'il a selon l'usage fait servir Dieu d'instrument à ses passions. Or, pour de telles fins jugez si on

emploie des moyens qui soient honnêtes , et dispensez-moi d'entrer dans des détails qui feroient gémir la vertu.

Dans la première partie de ma lettre je rapporte des faits opposés à ceux qu'avance M. de M. Il avoit eu l'art de se ménager des indices auxquels je n'ai pu répondre que par le récit fidele de ce qui s'est passé. De ces assertions contraires de sa part et de la mienne vous conclurez que l'un des deux est un menteur ; et j'avoue que cette conclusion me paroît juste.

En voulant finir ma lettre et poser sa brochure , je la feuillète encore. Les observations se présentent sans nombre , et il ne faut pas toujours recommencer. Cependant comment passer ce que j'ai dans cet instant sous les yeux ? *Que feront nos ministres ? se disoit-on publiquement ? Défendront-ils l'évangile attaqué si ouvertement par ses ennemis ?* C'est donc moi qui suis l'ennemi de l'évangile parceque je m'indigne qu'on le défigure et qu'on l'avilisse. Eh ! que ses prétendus défenseurs n'imitent-ils l'usage que j'en voudrois faire ! Que n'en prennent-ils ce qui les rendroit bons et justes ! que

n'en laissent-ils ce qui ne sert de rien à personne et qu'ils n'entendent pas plus que moi !

Si un citoyen de ce pays avoit osé dire ou écrire quelque chose d'approchant à ce qu'avance M. R. , ne séviroit-on pas contre lui ? Non assurément ; j'ose le croire pour l'honneur de cet état. Peuples de Neuchatel , quelles seroient donc vos franchises , si , pour quelque point qui fourniroit matière de chicane aux ministres , ils pouvoient poursuivre au milieu de vous l'auteur d'un factum imprimé à l'autre bout de l'Europe pour sa défense en pays étranger ? M. de M. m'a choisi pour vous imposer en moi ce nouveau joug : mais serois-je digne d'avoir été reçu parmi vous si j'y laissois par mon exemple une servitude que je n'y ai point trouvée ?

M. Rousseau nouveau citoyen a-t-il donc plus de privileges que tous les anciens citoyens ? Je ne réclame pas même ici les leurs ; je ne réclame que ceux que j'avois étant homme et comme simple étranger. Le correspondant que M. de M. fait parler , ce merveilleux correspondant qu'il ne

nomme point et qui lui donne tant de louanges , est un singulier raisonneur ce me semble. Je veux avoir , selon lui , plus de privileges que tous les citoyens , parce que je résiste à des vexations que n'endura jamais aucun citoyen. Pour m'ôter le droit de défendre ma bourse contre un voleur qui voudroit me la prendre , il n'auroit donc qu'à me dire : *Vous êtes plaisant de ne vouloir pas que je vous vole ! Je volerois bien un homme du pays s'il passoit au lieu de vous.*

Remarquez qu'ici M. le professeur de Montmollin est le seul souverain , le despote qui me condamne ; et que la loi , le consistoire , le magistrat , le gouvernement , le gouverneur , le roi même , qui me protègent , sont autant de rebelles à l'autorité suprême de M. le professeur de Montmollin.

L'anonyme demande *si je ne me suis pas soumis comme citoyen aux lois de l'état et aux usages ;* et de l'affirmative qu'assurément on ne lui contestera pas , il conclut que je me suis soumis à une loi qui n'existe point et à un usage qui n'eut jamais lieu.

M. de M. dit à cela que cette loi existe à Geneve, et que je me suis plaint moi-même qu'on l'a violée à mon préjudice. Ainsi donc la loi qui existe à Geneve et qui n'existe pas à Motier, on la viole à Geneve pour me décréter, et on la suit à Motiers pour m'excommunier. Convenez que me voilà dans une agréable position ! C'étoit sans doute dans un de ses momens de gaieté que M. de M. fit ce raisonnement-là.

Il plaisante à-peu-près sur le même ton dans une note sur l'offre (1) que je voulus bien faire à la classe à condition qu'on me laissât en repos (2). Il dit que c'est se moquer, et qu'on ne fait pas ainsi la loi à ses supérieurs.

Premièrement il se moque lui-même quand il prétend qu'offrir une satisfaction

(1) Offre dont le secret fut si bien gardé que personne n'en sut rien que quand je le publiai, et qui fut si malhonnêtement reçu qu'on ne daigna pas y faire la moindre réponse. Il fallut même que je fisse redemander à M. de M. ma déclaration qu'il s'étoit doucement appropriée.

(2) Voyez la lettre du 10 mars précédent à M. de Montmollin.

très obséquieuse et très raisonnable à gens qui se plaignent quoiqu'à tort, c'est leur faire la loi.

Mais la plaisanterie est d'avoir appelé messieurs de la classe mes supérieurs, comme si j'étois homme d'église! Car qui ne sait que la classe ayant juridiction sur le clergé seulement et n'ayant au surplus rien à commander à qui que ce soit, ses membres ne sont comme tels les supérieurs de personne (1)! Or, de me traiter en homme d'église est une plaisanterie fort déplacée à mon avis. M. de M. sait très bien que je ne suis point homme d'église, et que j'ai même, graces au ciel, très peu de vocation pour le devenir.

Encore quelques mots sur la lettre que j'écrivis au consistoire, et j'ai fini. M. de M. promet peu de commentaires sur cette lettre. Je crois qu'il fait très bien, et qu'il

(1) Il faudroit croire que la tête tourne à M. de M. si l'on lui supposoit assez d'arrogance pour vouloir sérieusement donner à messieurs de la classe quelque supériorité sur les autres sujets du roi. Il n'y a pas cent ans que ces supérieurs prétendus ne signoient qu'après tous les autres corps.

eût mieux fait encore de n'en point donner du tout. Permettez que je passe en revue ceux qui me regardent : l'examen ne sera pas long.

Comment répondre , dit-il , à des questions qu'on ignore ? Comme j'ai fait , en prouvant d'avance qu'on n'a point le droit de questionner.

Une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publie pas dans toute l'Europe.

Et pourquoi une foi dont on ne doit compte qu'à Dieu ne se publierait-elle pas dans toute l'Europe ?

Remarquez l'étrange prétention d'empêcher un homme de dire son sentiment quand on lui en prête d'autres , de lui fermer la bouche et de le faire parler !

Celui qui erre en chrétien redresse volontiers ses erreurs. Plaisant sophisme !

Celui qui erre en chrétien ne sait pas qu'il erre. S'il redressoit ses erreurs sans les connoître il n'erreroit pas moins , et de plus il mentiroit ; ce ne seroit plus errer en chrétien.

Est-ce s'appuyer sur l'autorité de l'évân-

gile que de rendre douteux les miracles?

Oui, quand c'est par l'autorité même de l'évangile qu'on rend douteux les miracles.

Et d'y jeter du ridicule? Pourquoi non, quand, s'appuyant sur l'évangile, on prouve que ce ridicule n'est que dans les interprétations des théologiens?

Je suis sûr que M. de M. se félicitoit ici beaucoup de son laconisme. Il est toujours aisé de répondre à de bons raisonnemens par des sentences ineptes.

Quant à la note de Théodore de Beze, il n'a pas voulu dire autre chose sinon que la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.

Prenez garde, monsieur le professeur; ou vous n'entendez pas le latin, ou vous êtes un homme de mauvaise foi.

Ce passage *Non satis tuta fides eorum qui miraculis nituntur* ne signifie point du tout, comme vous le prétendez, que *la foi du chrétien n'est pas appuyée uniquement sur les miracles.*

Au contraire il signifie très exactement que *la foi de quiconque s'appuie sur les miracles est peu solide.* Ce sens se rapporte
fort

fort bien au passage de saint Jean qu'il commente, et qui dit de Jésus que plusieurs crurent en lui voyant ses miracles, mais qu'il ne leur confioit point pour cela sa personne, *parcequ'il les connoissoit bien*. Pensez-vous qu'il auroit aujourd'hui plus de confiance en ceux qui font tant de bruit de la même foi?

Ne croiroit-on pas entendre M. Rousseau dire dans sa lettre à l'archevêque de Paris qu'on devoit lui dresser des statues pour son Emile? Notez que cela se dit au moment où, pressé par la comparaison d'Emile et des Lettres de la montagne, M. de M. ne sait comment s'échapper: il se tire d'affaire par une gambade.

S'il falloit suivre pied à pied ses écarts, s'il falloit examiner le poids de ses affirmations et analyser les singuliers raisonnemens dont il nous paie, on ne finiroit pas, et il faut finir. Au bout de tout cela, fier de s'être nommé, il s'en vante. Je ne vois pas trop là de quoi se vanter; quand une fois on a pris son parti sur certaines choses, on a peu de mérite à se nommer.

Pour vous, monsieur, qui gardiez par

ménagement pour lui l'anonyme qu'il vous reproche, nommez-vous puisqu'il le veut. Acceptez des honnêtes gens l'éloge qui vous est dû ; montrez-leur le digne avocat de la cause juste, l'historien de la vérité, l'apologiste des droits de l'opprimé, de ceux du prince, de l'état et des peuples, tous attaqués par lui dans ma personne. Mes défenseurs, mes protecteurs sont connus ; qu'il montre à son tour son anonyme et ses partisans dans cette affaire : il en a déjà nommé deux, qu'il achève. Il m'a fait bien du mal, il vouloit m'en faire bien davantage : que tout le monde connoisse ses amis et les miens ; je ne veux point d'autre vengeance.

Recevez, monsieur, mes tendres salutations.

L E T T R E

A M. D.

A l'isle de S.-Pierre, le 17 octobre 1765.

ON me chasse d'ici (1), mon cher hôte; le climat de Berlin est trop rude pour moi; je me détermine à passer en Angleterre, où j'aurois dû d'abord aller. J'aurois grand besoin de tenir conseil avec vous; mais je ne puis aller à Neuchatel: voyez si vous pourriez par charité vous dérober à vos affaires pour faire un tour jusqu'ici. Je vous embrasse.

(1) L'isle de S.-Pierre, au milieu du lac de Biemme; où M. Rousseau s'étoit réfugié après la lapidation de Motier. On peut voir la description de cette isle dans les *Réveries du Promeneur solitaire*, cinquieme promenade.

L E T T R E**A M. DE GRAFFENRIED,****BAILLI A NIDAU.**

A l'isle de S.-Pierre, le 17 octobre 1765.

M O N S I E U R ,

J'OBÉIRAI à l'ordre de LL. EE. avec le regret de sortir de votre gouvernement et de votre voisinage, mais avec la consolation d'emporter votre estime et celle des honnêtes gens. Nous entrons dans une saison dure, sur-tout pour un pauvre infirme; je ne suis point préparé pour un long voyage, et mes affaires demanderoient quelques préparations. J'aurois souhaité, monsieur, qu'il vous eût plu de me marquer si l'on m'ordonnoit de partir sur-le-champ, ou si l'on vouloit bien m'accorder quelques semaines pour prendre les arrangemens nécessaires à ma situation. En attendant qu'il vous

plaise de me prescrire un terme, que je m'efforcerai même d'abrégé, je supposerai qu'il m'est permis de séjourner ici jusqu'à ce que j'aie mis l'ordre le plus pressant à mes affaires. Ce qui me rend ce retard presque indispensable est que, sur des indices que je croyois surs, je me suis arrangé pour passer ici le reste de ma vie avec l'agrément tacite du souverain. Je voudrois être sûr que ma visite ne vous déplairoit pas: quelque précieux que me soient les momens en cette occasion, j'en déroberai de bien agréables pour aller vous renouveler, monsieur, les assurances de mon respect.

L E T T R E

A U M Ê M E.

A l'isle de S.-Pierre, le 20 octobre 1765.

M O N S I E U R ,

LE triste état où je me trouve et la confiance que j'ai dans vos bontés me déterminent à vous supplier de vouloir bien faire agréer à leurs excellences une proposition qui tend à me délivrer une fois pour toutes des tourmens d'une vie orageuse, et qui va mieux, ce me semble, au but de ceux qui me poursuivent que ne fera mon éloignement. J'ai consulté ma situation, mon âge; mon humeur, mes forces : rien de tout cela ne me permet d'entreprendre en ce moment et sans préparation de longs et pénibles voyages, d'aller errant dans des pays froids, et de me fatiguer à chercher au loin un asyle dans une saison où mes infirmités

ne me permettent pas même de sortir de la chambre. Après ce qui s'est passé je ne puis me résoudre à rentrer dans le territoire de Neuchatel, où la protection du prince et du gouvernement ne sauroit me garantir des fureurs d'une populace excitée qui ne connoît aucun frein; et vous comprenez, monsieur, qu'aucun des états voisins ne voudra ou n'osera donner retraite à un malheureux si durement chassé de celui-ci.

Dans cette extrémité je ne vois pour moi qu'une seule ressource, et, quelque effrayante qu'elle paroisse, je la prendrai non seulement sans répugnance, mais avec empressement, si leurs excellences veulent bien y consentir; c'est qu'il leur plaise que je passe en prison le reste de mes jours dans quelque'un de leurs châteaux, ou tel autre lieu de leurs états qu'il leur semblera bon de choisir. J'y vivrai à mes dépens, et je donnerai sureté de n'être jamais à leur charge: je me sou mets à n'avoir ni papier, ni plume, ni aucune communication au dehors, si ce n'est pour l'absolue nécessité et par le canal de ceux qui seront chargés de moi; seulement qu'on me laisse avec l'usage

de quelques livres la liberté de me promener quelquefois dans un jardin , et je suis content.

Ne croyez point , monsieur , qu'un expédient si violent en apparence soit le fruit du désespoir ; j'ai l'esprit très calme en ce moment , je me suis donné le temps d'y bien penser , et c'est d'après la profonde considération de mon état que je m'y détermine. Considérez , je vous supplie , que si ce parti est extraordinaire , ma situation l'est encore plus ; mes malheurs sont sans exemple : la vie orageuse que je mene sans relâche depuis plusieurs années seroit terrible pour un homme en santé ; jugez ce qu'elle doit être pour un pauvre infirme épuisé de maux et d'ennuis , et qui n'aspire qu'à mourir en paix. Toutes les passions sont éteintes dans mon cœur ; il n'y reste que l'ardent desir du repos et de la retraite ; je les trouverois dans l'habitation que je demande. Délivré des importuns , à couvert de nouvelles catastrophes , j'attendrois tranquillement la dernière , et , n'étant plus instruit de ce qui se passe dans le monde , je ne serois plus attristé de rien. J'aime la liberté sans doute ,

mais la mienne n'est point au pouvoir des hommes, et ce ne seront ni des murs ni des clefs qui me l'ôteront. Cette captivité, monsieur, me paroît si peu terrible, je sens si bien que je jouirois de tout le bonheur que je puis encore espérer dans cette vie, que c'est par-là même que, quoiqu'elle doive délivrer mes ennemis de toute inquiétude à mon égard, je n'ose espérer de l'obtenir : mais je ne veux rien avoir à me reprocher vis-à-vis de moi non plus que vis-à-vis d'autrui. Je veux pouvoir me rendre le témoignage que j'ai tenté tous les moyens praticables et honnêtes qui pouvoient m'assurer le repos et prévenir les nouveaux orages qu'on me force d'aller chercher.

Je connois, monsieur, les sentimens d'humanité dont votre ame généreuse est remplie, je sens tout ce qu'une grace de cette espece peut vous coûter à demander ; mais quand vous aurez compris que, vu ma situation, cette grace en seroit en effet une très grande pour moi, ces mêmes sentimens qui font votre répugnance me sont garans que vous saurez la surmonter. J'attends, pour prendre définitivement mon parti,

qu'il vous plaise de m'honorer de quelque réponse.

Daignez , monsieur , je vous supplie , agréer mes excuses et mon respect.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Le 22 octobre 1765.

JE puis , monsieur , quitter samedi prochain l'isle de Saint-Pierre , et je me conformerai en cela à l'ordre de LL. EE. ; mais, vu l'étendue de leurs états et ma triste situation , il m'est absolument impossible de sortir le même jour de l'enceinte de leur territoire. J'obéirai en tout ce qui me sera possible. Si LL. EE. me veulent punir de ne l'avoir pas fait , elles peuvent disposer à leur gré de ma personne et de ma vie : j'ai appris à m'attendre à tout de la part des hommes ; ils ne prendront pas mon ame au dépourvu.

Recevez , homme juste et généreux , les

assurances de ma respectueuse reconnoissance et d'un souvenir qui ne sortira jamais de mon cœur.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Bienne, le 25 octobre 1765.

JE reçois, monsieur, avec reconnoissance les nouvelles marques de vos attentions et de vos bontés pour moi : mais je n'en profiterai pas pour le présent ; les prévenances et sollicitations de messieurs de Bienne me déterminent à passer quelque temps avec eux , et, ce qui me flatte , à votre voisinage. Agréez , monsieur , je vous supplie , mes remerciemens , mes salutations et mon respect.

L E T T R E

A M. D.

Bienne , le 27 octobre 1765.

J'AI cédé, mon cher hôte, aux caresses et aux sollicitations; je reste à Bienne, résolu d'y passer l'hiver, et j'ai lieu de croire que je l'y passerai tranquillement. Cela fera quelque changement dans nos arrangemens; et, mes effets pouvant me venir joindre avec mademoiselle le Vasseur, je pourrai pendant l'hiver faire moi-même le catalogue de mes livres. Ce qui me flatte dans tout ceci est que je reste votre voisin avec l'espoir de vous voir quelquefois dans vos momens de loisir. Donnez-moi de vos nouvelles et de celles de nos amis. Je vous embrasse de tout mon cœur.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Bienné, lundi 28 octobre 1765.

ON m'a trompé, mon cher hôte. Je pars demain matin avant qu'on me chasse. Donnez-moi de vos nouvelles à Basle. Je vous recommande ma pauvre gouvernante. Je ne puis écrire à personne, quelque desir que j'en aie; je n'ai pas même le temps de respirer ni la force. Je vous embrasse.

L E T T R E

A M. D. L. C.

IL faut, monsieur, que vous ayez une grande opinion de votre éloquence et une bien petite du discernement de l'homme

dont vous vous dites enthousiaste , pour croire l'intéresser en votre faveur par le petit roman scandaleux qui remplit la moitié de la lettre que vous m'avez écrite et par l'historiette qui le suit. Ce que j'apprends de plus sûr dans cette lettre , c'est que vous êtes bien jeune , et que vous me croyez bien jeune aussi.

Vous voilà , monsieur , avec votre Zélie comme ces saints de votre église qui , dit - on , couchoient dévotement avec des filles , et attisoient tous les feux des tentations , pour se mortifier en combattant le desir de les éteindre. J'ignore ce que vous prétendez par les détails indécens que vous m'osez faire ; mais il est difficile de les lire , sans vous croire un menteur ou un impuissant.

L'amour peut épurer les sens , je le sais ; il est cent fois plus facile à un véritable amant d'être sage qu'à un autre homme : l'amour qui respecte son objet en chérit la pureté ; c'est une perfection de plus qu'il y trouve , et qu'il craint de lui ôter. L'amour-propre dédommage un amant des privations qu'il s'impose , en lui montrant

l'objet qu'il convoite plus digne des sentimens qu'il a pour lui. Mais si sa maîtresse ; une fois livrée à ses caresses , a déjà perdu toute modestie ; si son corps est en proie à ses attouchemens lascifs ; si son cœur brûle de tous les feux qu'ils y portent ; si sa volonté même déjà corrompue la livre à sa discrétion ; je voudrois bien savoir ce qui lui reste à respecter en elle.

Supposons qu'après avoir ainsi souillé la personne de votre maîtresse vous ayez obtenu sur vous-même l'étrange victoire dont vous vous vantez et que vous en ayez le mérite , l'avez-vous obtenue sur elle , sur ses desirs , sur ses sens même ? Vous vous vantez de l'avoir fait pâmer entre vos bras. Vous vous êtes donc ménagé le sot plaisir de la voir pâmer seule. Et c'étoit là l'épargner selon vous ? Non , c'étoit l'avilir. Elle est plus méprisable que si vous en eussiez joui. Voudriez-vous d'une femme qui seroit sortie ainsi des mains d'un autre ? Vous appelez pourtant tout cela des sacrifices à la vertu. Il faut que vous ayez d'étranges idées de cette vertu dont vous parlez , et qui ne vous laisse pas même le moindre scrupule

d'avoir déshonoré la fille d'un homme dont vous mangiez le pain. Vous n'adoptez pas les maximes de l'Héloïse , vous vous piquez de les braver. Il est faux , selon vous , qu'on ne doit rien accorder aux sens quand on veut leur refuser quelque chose. En accordant aux vôtres tout ce qui peut vous rendre coupable , vous ne leur refusiez que ce qui pouvoit vous excuser. Votre exemple supposé vrai ne fait point contre la maxime , il la confirme.

Ce joli conte est suivi d'un autre plus vraisemblable , mais que le premier me rend bien suspect. Vous voulez avec l'art de votre âge émouvoir mon amour-propre , et me forcer , au moins par bienséance , à m'intéresser pour vous. Voilà , monsieur , de tous les pièges qu'on peut me tendre celui dans lequel on me prend le moins , sur-tout quand on le tend aussi peu finement. Il y auroit de l'humeur à vous blâmer de la manière dont vous dites avoir soutenu ma cause , et même une sorte d'ingratitude à ne vous en pas savoir gré. Cependant , monsieur , mon livre ayant été condamné par votre parlement , vous ne pouviez mettre
trop

trop de modestie et de circonspection à le défendre; et vous ne devez pas me faire une obligation personnelle envers vous d'une justice que vous avez dû rendre à la vérité, ou à ce qui vous a paru l'être. Si j'étois sûr que les choses se fussent passées comme vous me le marquez, je croirois devoir vous dédommager, si je pouvois, d'un préjudice dont je serois en quelque maniere la cause. Mais cela ne m'engageroit pas à vous recommander sans vous connoître, préférablement à beaucoup de gens de mérite que je connois, sans pouvoir les servir; et je me garderois de vous procurer des élèves, sur-tout s'ils avoient des sœurs, sans autre garant de leur bonne éducation que ce que vous m'avez appris de vous et la piece de vers que vous m'avez envoyée. Le libraire à qui vous l'avez présentée a eu tort de vous répondre aussi brutalement qu'il l'a fait, et l'ouvrage du côté de la composition n'est pas aussi mauvais qu'il l'a paru croire; les vers sont faits avec facilité; il y en a beaucoup de très bons parmi beaucoup d'autres foibles et peu corrects. Du reste il y regne plutôt un ton de déclama-

mation qu'une certaine chaleur d'ame. Zamon se tue en acteur de tragédie : cette mort ne persuade ni ne touche. Tous les sentimens sont tirés de la Nouvelle Héloïse ; on en trouve à peine un qui vous appartienne , ce qui n'est pas un grand signe de la chaleur de votre cœur ni de la vérité de l'histoire. D'ailleurs , si le libraire avoit tort dans un sens , il avoit bien raison dans un autre , auquel vraisemblablement il ne songeoit pas. Comment un homme qui se pique de vertu peut-il vouloir publier une piece d'où résulte la plus pernicieuse morale ; une piece pleine d'images licencieuses que rien n'épure ; une piece qui tend à persuader aux jeunes personnes que les privautés des amans sont sans conséquence , et qu'on peut toujours s'arrêter où l'on veut ? maxime aussi fausse que dangereuse , et propre à détruire toute pudeur , toute honnêteté , toute retenue entre les deux sexes. Monsieur , si vous n'êtes pas un homme sans mœurs , sans principes , vous ne ferez jamais imprimer vos vers , quoique passables , sans un correctif suffisant pour en empêcher le mauvais effet.

Vous avez des talens sans doute, mais vous n'en faites pas un usage qui porte à les encourager. Puissiez-vous, monsieur, en faire un meilleur dans la suite, et qui ne vous attire ni regrets à vous-même ni le blâme des honnêtes gens! Je vous salue de tout mon cœur.

P. S. Si vous aviez un besoin pressant des deux louis que vous demandiez au libraire, je pourrois en disposer sans m'incommoder beaucoup. Parlez-moi naturellement; ce ne seroit pas vous en faire un don, ce seroit seulement payer vos vers au prix que vous y avez mis vous-même.

L E T T R E

A M. D.

Strasbourg, le 5 novembre 1765.

JE suis arrivé, mon cher hôte, à Strasbourg samedi tout-à-fait hors d'état de continuer ma route, tant par l'effet de mon mal et de

M 2

la fatigue , que par la fièvre et une chaleur d'entrailles qui s'y sont jointes. Il m'est aussi impossible d'aller maintenant à Potsdam qu'à la Chine; et je ne sais plus trop ce que je vais devenir, car probablement on ne me laissera pas long-temps ici. Quand on est une fois au point où je suis on n'a plus de projets à faire; il ne reste qu'à se résoudre à toutes choses et plier la tête sous le pesant joug de la nécessité.

J'ai écrit à milord maréchal; je voudrois attendre ici sa réponse. Si l'on me chasse, j'irai chercher de l'autre côté du Rhin quelque humanité, quelque hospitalité: si je n'en trouve plus nulle part, il faudra bien chercher quelque moyen de s'en passer. Bon jour, non plus mon hôte, mais toujours mon ami. George Keith et vous m'attachez encore à la vie; de tels liens ne se rompent pas aisément. Je vous embrasse.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Strasbourg, le 10 novembre 1765.

RASSUREZ-VOUS, mon cher hôte, et rassurez nos amis sur les dangers auxquels vous me croyez exposé. Je ne reçois ici que des marques de bienveillance, et tout ce qui commande dans la ville et dans la province paroît s'accorder à me favoriser. Sur ce que m'a dit M. le maréchal que je vis hier, je dois me regarder comme aussi en sûreté à Strasbourg qu'à Berlin. M. Fischer m'a servi avec toute la chaleur et tout le zèle d'un ami, et il a eu le plaisir de trouver tout le monde aussi bien disposé qu'il pouvoit le desirer. On me fait appercevoir bien agréablement que je ne suis plus en Suisse.

Je n'ai que le temps de vous marquer ce mot pour vous rassurer sur mon compte.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

L E T T R E

A M. DAVID HUME.

Strasbourg, le 4 décembre 1765.

Vos bontés, monsieur, me pénètrent autant qu'elles m'honorent. La plus digne réponse que je puisse faire à vos offres est de les accepter, et je les accepte. Je partirai dans cinq ou six jours pour aller me jeter entre vos bras; c'est le conseil de milord maréchal, mon protecteur, mon ami, mon pere; c'est celui de madame de***, dont la bienveillance éclairée me guide autant qu'elle me console; enfin j'ose dire que c'est celui de mon cœur, qui se plaît à devoir beaucoup au plus illustre de mes contemporains, dont la bonté surpasse la gloire. Je soupire après une retraite solitaire et libre où je puisse finir mes jours en paix. Si vos soins bienfaisans me la procurent, je jouirai tout ensemble et du seul bien

que mon cœur desire et du plaisir de le tenir de vous. Je vous salue, monsieur, de tout mon cœur.

L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

Paris, le 18 décembre 1765.

AVANT-HIER au soir, monsieur, j'arrivai ici très fatigué, très malade, ayant le plus grand besoin de repos. Je n'y suis point incognito, et je n'ai pas besoin d'y être; je ne me suis jamais caché, et je ne veux pas commencer. Comme j'ai pris mon parti sur les injustices des hommes, je les mets au pis sur toutes choses, et je m'attends à tout de leur part, même quelquefois à ce qui est bien. J'ai écrit en effet la lettre à M. le bailli de Nidau; mais la copie que vous m'avez envoyée est pleine de contre-sens ridicules et de fautes épouvantables. On voit de quelle boutique elle vient. Ce n'est pas

la première fabrication de cette espèce, et vous pouvez croire que des gens si fiers de leurs iniquités ne sont guère honteux de leurs falsifications. Il court ici des copies plus fideles de cette lettre qui viennent de Berne et qui font assez d'effet. M. le dauphin lui-même, à qui on l'a lue dans son lit de mort, en a paru touché, et a dit là dessus des choses qui feroient bien rougir mes persécuteurs s'ils les savoient, et qu'ils fussent gens à rougir de quelque chose.

Vous pouvez m'écrire ouvertement chez madame Duchesne où je suis toujours. Cependant j'apprends à l'instant que M. le prince de Conti a eu la bonté de me faire préparer un logement au Temple et qu'il desire que je l'aie occupé. Je ne pourrai guère me dispenser d'accepter cet honneur; mais, malgré mon délogement, vos lettres sous la même adresse me parviendront également.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Paris, le 30 décembre 1765.

J E reçois, mon bon ami, votre lettre du 23. Je suis très fâché que vous n'ayez pas été voir M. de Voltaire. Avez-vous pu penser que cette démarche me feroit de la peine? Que vous connoissez mal mon cœur! Eh! plutôt à Dieu qu'une heureuse réconciliation entre vous, opérée par les soins de cet homme illustre, me faisant oublier tous ses torts, me livrât sans mélange à mon admiration pour lui! Dans les temps où il m'a le plus cruellement traité j'ai toujours eu beaucoup moins d'aversion pour lui que d'amour pour mon pays. Quel que soit l'homme qui vous rendra la paix et la liberté, il me sera toujours cher et respectable. Si c'est Voltaire, il pourra du reste me faire tout le mal qu'il voudra; mes vœux constans jusqu'à

mon dernier soupir seront pour son bonheur et pour sa gloire.

Laissez menacer les J.... : *tel fiert qui ne tue pas*. Votre sort est presque entre les mains de M. de Voltaire : s'il est pour vous, les J.... vous feront fort peu de mal. Je vous conseille et vous exhorte, après que vous l'aurez suffisamment sondé, de lui donner votre confiance. Il n'est pas croyable que, pouvant être l'admiration de l'univers, il veuille en devenir l'horreur : il sent trop bien l'avantage de sa position pour ne pas la mettre à profit pour sa gloire. Je ne puis penser qu'il veuille, en vous trahissant, se couvrir d'infamie : en un mot il est votre unique ressource, ne vous l'ôtez pas. S'il vous trahit, vous êtes perdu, je l'avoue ; mais vous l'êtes également s'il ne se mêle pas de vous. Livrez-vous donc à lui rondement et franchement ; gagnez son cœur par cette confiance ; prêtez-vous à tout accommodement raisonnable. Assurez les lois et la liberté ; mais sacrifiez l'amour-propre à la paix. Sur-tout aucune mention de moi, pour ne pas aigrir ceux qui me haïssent ; et si M. de Voltaire vous sert comme il le doit, s'il en-

tend sa gloire, comblez-le d'honneurs, et consacrez à Apollon pacificateur, *Phæbo pacatori*, la médaille que vous m'aviez destinée.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Chiswick, le 29 janvier 1766.

JE suis arrivé heureusement dans ce pays; j'y ai été accueilli, et j'en suis très content: mais ma santé, mon humeur, mon état, demandent que je m'éloigne de Londres; et, pour ne plus entendre parler s'il est possible de mes malheurs, je vais dans peu me confiner dans le pays de Galles. Puissé-je y mourir en paix! c'est le seul vœu qui me reste à faire. Je vous embrasse tendrement.

L E T T R E

A M. HUME.

Wootton , le 22 mars 1766.

Vous voyez déjà, mon cher patron, par la date de ma lettre que je suis arrivé au lieu de ma destination ; mais vous ne pouvez voir tous les charmes que j'y trouve ; il faudroit connoître le lieu et lire dans mon cœur. Vous y devez lire au moins les sentimens qui vous regardent et que vous avez si bien mérités. Si je vis dans cet agréable asyle aussi heureux que je l'espere, une des douceurs de ma vie sera de penser que je vous les dois. Faire un homme heureux c'est mériter de l'être. Puissiez-vous trouver en vous-même le prix de tout ce que vous avez fait pour moi ! Seul , j'aurois pu trouver de l'hospitalité peut-être ; mais je ne l'aurois jamais aussi bien goûtée qu'en la tenant de votre amitié. Conservez-la moi

toujours, mon cher patron : aimez - moi pour moi qui vous dois tant, pour vous-même ; aimez - moi pour le bien que vous m'avez fait. Je sens tout le prix de votre sincère amitié ; je la desire ardemment ; j'y veux répondre par toute la mienne, et je sens dans mon cœur de quoi vous convaincre un jour qu'elle n'est pas non plus sans quelque prix. Comme, pour des raisons dont nous avons parlé, je ne veux rien recevoir par la poste, je vous prie, lorsque vous ferez la bonne œuvre de m'écrire, de remettre votre lettre à M. Davenport. L'affaire de ma voiture n'est pas arrangée, parceque je sais qu'on m'en a imposé : c'est une petite faute qui peut n'être que l'ouvrage d'une vanité obligeante quand elle ne revient pas deux fois. Si vous y avez trempé, je vous conseille de quitter une fois pour toutes ces petites ruses qui ne peuvent avoir un bon principe quand elles se tournent en pièges contre la simplicité. Je vous embrasse, mon cher patron, avec le même cœur que j'espere et desire trouver en vous.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Wootton, le 29 mars 1766.

Vous avez vu, mon cher patron, par la lettre que M. Davenport a dû vous remettre, combien je me trouve ici placé selon mon goût. J'y serois peut-être plus à mon aise si l'on y avoit moins d'attentions; mais les soins d'un si galant homme sont trop obligeans pour s'en fâcher; et, comme tout est mêlé d'inconvéniens dans la vie, celui d'être trop bien est un de ceux qui se tolèrent le plus aisément. J'en trouve un plus grand à ne pouvoir me faire bien entendre des domestiques, ni sur-tout entendre un mot de ce qu'ils me disent. Heureusement mademoiselle le Vasseur me sert d'interprete, et ses doigts parlent mieux que ma langue. Je trouve même à mon ignorance un avantage qui pourra faire compensation, c'est d'écartier les oisifs en les ennuyant.

J'ai eu hier la visite de M. le ministre , qui , voyant que je ne lui parlois que françois , n'a pas voulu me parler anglois , de sorte que l'entrevue s'est passée à-peu-près sans mot dire. J'ai pris goût à l'expédient ; je m'en servirai avec tous mes voisins si j'en ai , et, dussé-je apprendre l'anglois , je ne leur parlerai que françois , sur-tout si j'ai le bonheur qu'ils n'en sachent pas un mot. C'est à-peu-près la ruse des singes , qui , disent les Negres , ne veulent pas parler quoiqu'ils le puissent , de peur qu'on ne les fasse travailler.

Il n'est point vrai du tout que je sois convenu avec M. Gosset de recevoir un modele en présent. Au contraire je lui en demandai le prix , qu'il me dit être d'une guinée et demie , ajoutant qu'il m'en vouloit faire la galanterie , ce que je n'ai point accepté. Je vous prie donc de vouloir bien lui payer le modele en question , dont M. Davenport aura la bonté de vous rembourser. S'il n'y consent pas , il faut le lui rendre et le faire acheter par une autre main. Il est destiné pour M. du Peyrou , qui depuis long-temps desire avoir mon portrait , et en a fait

faire un en miniature qui n'est point du tout ressemblant. Vous êtes pourvu mieux que lui ; mais je suis fâché que vous m'ayez ôté par une diligence aussi flatteuse le plaisir de remplir le même devoir envers vous. Ayez la bonté , mon cher patron , de faire remettre ce modele à messieurs Guinand et Hanky , *Little-Saint-Hellen's Bishopsgate-Street* , pour l'envoyer à M. du Peyrou par la premiere occasion sure. Il gele ici depuis que j'y suis ; il a neigé tous les jours ; le vent coupe le visage : malgré cela j'aimerois mieux habiter le trou d'un des lapins de cette garenne que le plus bel appartement de Londres. Bon jour, mon cher patron ; je vous embrasse de tout mon cœur.

L E T T R E

A. MILORD ***.

Le 7 avril 1766.

C'EST n'est plus de mon chien qu'il s'agit, milord, c'est de moi-même. Vous verrez par la lettre ci-jointe pourquoi je souhaite qu'elle paroisse dans les papiers publics ; sur-tout dans le Saint-James's Chronicle, s'il est possible. Cela ne sera pas aisé, selon mon opinion, ceux qui m'entourent de leurs embûches ayant ôté à mes vrais amis et à moi-même tout moyen de faire entendre la voix de la vérité. Cependant il convient que le public apprenne qu'il y a des traîtres secrets qui, sous le masque d'une amitié perfide, travaillent sans relâche à me déshonorer. Une fois averti, si le public veut encore être trompé, qu'il le soit : je n'aurai plus rien à lui dire. J'ai cru, milord, qu'il ne seroit pas au-dessous de vous de m'accorder votre

assistance en cette occasion. A notre première entrevue, vous jugerez si je la mérite et si j'en ai besoin. En attendant ne dédaignez pas ma confiance, on ne m'a pas appris à la prodiguer; les trahisons que j'éprouve doivent lui donner quelque prix.

L E T T R E

A L'AUTEUR DU SAINT-JAMES'S CHRONICLE.

Wootton, le 7 avril 1766.

Vous avez manqué, monsieur, au respect que tout particulier doit aux têtes couronnées, en attribuant publiquement au roi de Prusse une lettre pleine d'extravagance et de méchanceté, dont par cela seul vous deviez savoir qu'il ne pouvoit être l'auteur. Vous avez même osé transcrire sa signature, comme si vous l'aviez vue écrite de sa main. Je vous apprends, monsieur, que cette lettre a été fabriquée à Paris, et, ce qui navre

et déchire mon cœur, que l'imposteur a des complices en Angleterre.

Vous devez au roi de Prusse, à la vérité, à moi, d'imprimer la lettre que je vous écris et que je signe, en réparation d'une faute que vous vous reprocheriez sans doute si vous saviez de quelles noirceurs vous vous rendez l'instrument. Je vous fais, monsieur, mes sinceres salutations.

L E T T R E

A LORD ***.

Wootton, le 19 avril 1766.

J E ne saurois, milord, attendre votre retour à Londres pour vous faire les remerciemens que je vous dois. Vos bontés m'ont convaincu que j'avois eu raison de compter sur votre générosité. Pour excuser l'indiscrétion qui m'y fait recourir, il suffit de jeter un coup-d'œil sur ma situation. Trompé

N. 2.

par des traîtres qui, ne pouvant me déshonorer dans les lieux où j'avois vécu, m'ont entraîné dans un pays où je suis inconnu et dont j'ignore la langue, afin d'y exécuter plus aisément leur abominable projet, je me trouve jeté dans cette isle après des malheurs sans exemple. Seul, sans appui, sans amis, sans défense, abandonné à la témérité des jugemens publics, et aux effets qui en sont la suite ordinaire, sur-tout chez un peuple qui naturellement n'aime pas les étrangers, j'avois le plus grand besoin d'un protecteur qui ne dédaignât pas ma confiance; et où pouvois-je mieux le chercher que parmi cette illustre noblesse à laquelle je me plaisois à rendre honneur avant de penser qu'un jour j'aurois besoin d'elle pour m'aider à défendre le mien?

Vous me dites, milord, qu'après s'être un peu amusé, votre public rend ordinairement justice : mais c'est un amusement bien cruel, ce me semble, que celui qu'on prend aux dépens des infortunés; et ce n'est pas assez de finir par rendre justice quand on commence par en manquer. J'apportoïis au sein de votre nation deux grands droits

qu'elle eût dû respecter davantage ; le droit sacré de l'hospitalité, et celui des égards que l'on doit aux malheureux ; j'y apportois l'estime universelle et le respect même de mes ennemis. Pourquoi m'a-t-on dépouillé chez vous de tout cela ? Qu'ai-je fait pour mériter un traitement si cruel ? En quoi me suis-je mal conduit à Londres , où l'on me traitoit si favorablement avant que j'y fusse arrivé ? Quoi ! milord , des diffamations secretes , qui ne devroient produire qu'une juste horreur pour les fourbes qui les répandent , suffiroient pour détruire l'effet de cinquante ans d'honneur et de mœurs honnêtes ! Non ; les pays où je suis connu ne me jugeront point d'après votre public mal instruit ; l'Europe entiere continuera de me rendre la justice qu'on me refuse en Angleterre ; et l'éclatant accueil que , malgré le décret , je viens de recevoir à Paris à mon passage , prouve que par-tout où ma conduite est connue , elle m'attire l'honneur qui m'est dû. Cependant si le public françois eût été aussi prompt à mal juger que le vôtre , il en eût eu le même sujet. L'année

derniere on fit courir à Geneve un libelle (1) affreux sur ma conduite à Paris. Pour toute réponse, je fis imprimer ce libelle à Paris même. Il y fut reçu comme il méritoit de l'être ; et il semble que tout ce que les deux sexes ont d'illustre et de vertueux dans cette capitale ait voulu me venger par les plus grandes marques d'estime des outrages de mes vils ennemis

Vous direz, milord, qu'on me connoît à Paris et qu'on ne me connoît pas à Londres : voilà précisément de quoi je me plains. On n'ôte point à un homme d'honneur, sans le connoître et sans l'entendre, l'estime publique dont il jouit. Si jamais je vis en Angleterre aussi long-temps que j'ai vécu en France, il faudra bien qu'enfin votre public me rende son estime : mais quel gré lui en saurai-je lorsque je l'y aurai forcé ?

Pardonnez, milord, cette longue lettre : me pardonneriez-vous mieux d'être indifférent à ma réputation dans votre païs ? Les Anglois valent bien qu'on soit fâché de les voir injustes, et qu'afin qu'ils cessent de

(1) Sentimens des citoyens.

l'être on leur fasse sentir combien ils le sont. Milord, les malheureux sont malheureux par-tout. En France on les décrete ; en Suisse on les lapide ; en Angleterre on les déshonore : c'est leur vendre cher l'hospitalité.

L E T T R E

A M^{me} D E L U Z E.

Wootton, le 10 mai 1766.

SUIS-JE assez heureux, madame, pour que vous pensiez quelquefois à mes torts et pour que vous me sachiez mauvais gré d'un si long silence ? J'en serois trop puni si vous n'y étiez pas sensible. Dans le tumulte d'une vie orageuse, combien j'ai regretté les douces heures que je passois près de vous ! combien de fois les premiers momens du repos après lequel je soupirois ont été consacrés d'avance au plaisir de vous écrire ! J'ai maintenant celui de remplir cet

engagement , et les agrémens du lieu que j'habite m'invitent à m'y occuper de vous , madame , et de M. de Luze qui m'en a fait trouver beaucoup à y venir. Quoique je n'aie point directement de ses nouvelles , j'ai su qu'il étoit arrivé à Paris en bonne santé , et j'espère qu'au moment où j'écris cette lettre , il est heureusement de retour près de vous. Quelque intérêt que je prenne à ses avantages je ne puis m'empêcher de lui envier celui-là , et je vous jure , madame , que cette paisible retraite perd pour moi beaucoup de son prix quand je songe qu'elle est à trois cents lieues de vous. Je voudrois vous la décrire avec tous ses charmes , afin de vous tenter , je n'ose dire de m'y venir voir , mais de la venir voir , et moi j'en profiterois.

Figurez - vous , madame , une maison seule , non fort grande , mais fort propre , bâtie à mi-côte sur le penchant d'un vallon dont la pente est assez interrompue pour laisser des promenades de plain-pied sur la plus belle pelouse de l'univers. Au devant de la maison regne une grande terrasse , d'où l'œil suit dans une demi-cir-

conférence quelques lieues d'un paysage formé de prairies , d'arbres , de fermes éparses , de maisons plus ornées , et bordée en forme de bassin par des côteaux élevés qui bornent agréablement la vue quand elle ne pourroit aller au-delà. Au fond du vallon , qui sert à la fois de garenne et de pâturage , on entend murmurer un ruisseau , qui d'une montagne voisine vient couler parallèlement à la maison , et dont les petits détours , les cascades , sont dans une telle direction que des fenêtres et de la terrasse l'œil peut assez long-temps suivre son cours. Le vallon est garni par places de rochers et d'arbres où l'on trouve des réduits délicieux , et qui ne laissent pas de s'éloigner assez de temps en temps du ruisseau pour offrir sur ses bords des promenades commodes à l'abri des vents et même de la pluie , en sorte que par les plus vilains temps du monde je vais tranquillement herboriser sous les roches avec les moutons et les lapins ; mais , hélas ! madame , je ne trouve point de scordium.

Au bout de la terrasse à gauche sont les bâtimens rustiques et le potager ; à droite

sont des bosquets et un jet-d'eau. Derrière la maison est un pré entouré d'une lisière de bois, laquelle tournant au-delà du vallon couronne le parc, si l'on peut donner ce nom à une enceinte à laquelle on a laissé toutes les beautés de la nature. Ce pré mène, à travers un petit village qui dépend de la maison, à une montagne qui en est à une demi-lieue et dans laquelle sont diverses mines de plomb que l'on exploite. Ajoutez qu'aux environs on a le choix des promenades, soit dans des prairies charmantes, soit dans les bois, soit dans des jardins à l'angloise, moins peignés mais de meilleur goût que ceux des François.

La maison, quoique petite, est très logeable et bien distribuée. Il y a dans le milieu de la façade un avant-corps à l'angloise, par lequel la chambre du maître de la maison et la mienne qui est au-dessus ont une vue de trois côtés. Son appartement est composé de plusieurs pièces sur le devant et d'un grand salon sur le derrière; le mien est distribué de même, excepté que je n'occupe que deux chambres entre lesquelles et le salon est une espèce de vestibule ou

d'antichambre fort singulière, éclairée par une large lanterne de vitrage au milieu du toit.

Avec cela, madame, je dois vous dire qu'on fait ici bonne chère à la mode du pays, c'est-à-dire simple et saine, précisément comme il me la faut. Le pays est humide et froid : ainsi les légumes ont peu de goût, le gibier aucun ; mais la viande y est excellente, le laitage abondant et bon. Le maître de cette maison la trouve trop sauvage et s'y tient peu. Il en a de plus riantes qu'il lui préfère, et auxquelles je la préfère, moi, par la même raison. J'y suis non seulement le maître, mais mon maître, ce qui est bien plus. Point de grand village aux environs ; la ville la plus voisine en est à deux lieues ; par conséquent peu de voisins désœuvrés. Sans le ministre, qui m'a pris dans une affection singulière, je serois ici dix mois de l'année absolument seul.

Que pensez-vous de mon habitation, madame ? la trouvez-vous assez bien choisie ? et ne croyez-vous pas que pour en préférer une autre il faille être ou bien sage ou bien

fou? Hé bien, madame, il s'en prépare une peu loin du Biez, plus près du Tertre, que je regretterai sans cesse, et où, malgré l'envie, mon cœur habitera toujours. Je ne la regretterois pas moins quand celle-ci m'offrirait tous les autres biens possibles, excepté celui de vivre avec ses amis. Mais au reste, après vous avoir peint le beau côté, je ne veux pas vous dissimuler qu'il y en a d'autres, et que, comme dans toutes les choses de la vie, les avantages y sont mêlés d'inconvéniens. Ceux du climat sont grands; il est tardif et froid; le pays est beau, mais triste; la nature y est engourdie et paresseuse. A peine avons-nous déjà des violettes, les arbres n'ont encore aucunes feuilles, jamais on n'y entend de rossignols. Tous les signes du printemps disparaissent devant moi. Mais ne gâtons pas le tableau vrai que je viens de faire; il est pris dans le point de vue où je veux vous montrer ma demeure, afin que vos idées s'y promènent avec plaisir. Ce n'est qu'après de vous, madame, que je pouvois trouver une société préférable à la solitude. Pour la former dans cette province il y faudroit trans-

porter votre famille entière, une partie de Neuchatel, et presque tout Yverdun. Encore après cela, comme l'homme est insatiable, me faudroit-il vos bois, vos monts, vos vignes, enfin tout, jusqu'au lac et ses poissons. Bon jour, madame; mille tendres salutations à M. de Luze. Parlez quelquefois avec M^{me} de Froment et M^{me} de Sandoz de ce pauvre exilé. Pourvu qu'il ne le soit jamais de vos cœurs, tout autre exil lui sera supportable.

L E T T R E

A M. L E G É N É R A L

C O N W A Y.

Le 12 mai 1766.

M O N S I E U R,

VIVEMENT touché des graces dont il plaît à S. M. de m'honorer, et de vos bontés qui me les ont attirées, j'y trouve dès à présent

ce bien précieux à mon cœur d'intéresser à mon sort le meilleur des rois et l'homme le plus digne d'être aimé de lui. Voilà, monsieur, un avantage que je ne mériterai point de perdre : mais il faut vous parler avec la franchise que vous aimez. Après tant de malheurs je me croyois préparé à tous les évènements possibles : il m'en arrive pourtant que je n'avois pas prévus et qu'il n'est pas même permis à un honnête homme de prévoir. Ils m'en affectent d'autant plus cruellement ; et le trouble où ils me jettent m'ôtant la liberté d'esprit nécessaire pour me bien conduire, tout ce que me dit la raison dans un état aussi triste est de suspendre ma résolution sur toute affaire importante, telle qu'est pour moi celle dont il s'agit. Loin de me refuser aux bienfaits du roi par l'orgueil qu'on m'impute, je le mettrois à m'en glorifier ; et tout ce que j'y vois de pénible est de ne pouvoir m'en honorer aux yeux du public comme aux miens propres. Mais lorsque je les recevrai je veux pouvoir me livrer tout entier aux sentimens qu'ils m'inspirent, et n'avoir le cœur plein que des bontés de S. M. et des vôtres : je ne

crains pas que cette façon de penser les puisse altérer. Daignez donc, monsieur, me les conserver pour des temps plus heureux. Vous connoîtrez alors que je n'ai différé de m'en prévaloir que pour tâcher de m'en rendre plus digne.

Agréez, monsieur, je vous supplie, mes très humbles salutations et mon respect.

L E T T R E

A M. H U M E.

Le 23 juin 1766.

JE croyois que mon silence interprété par votre conscience en disoit assez : mais puisqu'il entre dans vos vûes de ne pas l'entendre, je parlerai.

Je vous connois, monsieur, et vous ne l'ignorez pas. Sans liaisons antérieures, sans querelles, sans démêlés, sans nous connoître autrement que par la réputation littéraire, vous vous empressez à m'offrir dans

mes malheurs vos amis et vos soins : touché de votre générosité je me jette entre vos bras ; vous m'amenez en Angleterre, en apparence pour m'y procurer un asyle, et en effet pour m'y déshonorer. Vous vous appliquez à cette noble œuvre avec un zèle digne de votre cœur et avec un art digne de vos talens. Il n'en falloit pas tant pour réussir : vous vivez dans le grand monde, et moi dans la retraite : le public aime à être trompé ; et vous êtes fait pour le tromper. Je connois pourtant un homme que vous ne tromperez pas, c'est vous-même. Vous savez avec quelle horreur mon cœur reçoïssa le premier soupçon de vos desseins. Je vous dis, en vous embrassant les yeux en larmes, que si vous n'étiez pas le meilleur des hommes il faudroit que vous en fussiez le plus noir. En pensant à votre conduite secrete, vous vous direz quelquefois que vous n'êtes pas le meilleur des hommes ; et je doute qu'avec cette idée vous en soyez jamais le plus heureux.

Je laisse un libre cours aux manœuvres de vos amis et aux vôtres, et je vous abandonne avec peu de regret ma réputation durant

rant ma vie , bien sûr qu'un jour on nous rendra justice à tous deux. Quant aux bons offices en matiere d'intérêt avec lesquels vous vous masquez , je vous en remercie et vous en dispense. Jeme dois de n'avoir plus de commerce avec vous , et de n'accepter , pas même à mon avantage , aucune affaire dont vous soyez le médiateur. Adieu , monsieur : je vous souhaite le plus vrai bonheur ; mais comme nous ne devons plus rien avoir à nous dire , voici la dernière lettre que vous recevrez de moi.

L E T T R E

A M. DAVENPORT.

Wootton, le 2 juillet 1766.

JE vous dois , monsieur , toutes sortes de déférences ; et puisque M. Hume demande absolument une explication , peut-être la lui dois je aussi : il l'aura donc , c'est sur quoi vous pouvez compter. Mais j'ai besoin de

quelques jours pour me remettre, car en vérité les forces me manquent tout-à-fait.

Mille très humbles salutations.

L E T T R E

A M. DAVID HUME.

Wootton, le 10 juillet 1766.

JE suis malade, monsieur, et peu en état d'écrire; mais vous voulez une explication, il faut vous la donner. Il n'a tenu qu'à vous de l'avoir depuis long-temps; vous n'en voulûtes point alors, je me tus: vous la voulez aujourd'hui, je vous l'envoie. Elle sera longue, j'en suis fâché; mais j'ai beaucoup à dire et je n'y veux pas revenir à deux fois.

Je ne vis point dans le monde; j'ignore ce qui s'y passe; je n'ai point de parti, point d'associé, point d'intrigue; on ne me dit rien, je ne sais que ce que je sens; mais comme on me le fait bien sentir, je le sais bien. Le premier soin de ceux qui trament des noirceurs est de se mettre à couvert des preuves juridi-

ques; il ne feroit pas bon leur intenter procès. La conviction intérieure admet un autre genre de preuves qui reglent les sentimens d'un honnête homme. Vous saurez sur quoi sont fondés les miens.

Vous demandez avec beaucoup de confiance qu'on vous nomme votre accusateur. Cet accusateur, monsieur, est le seul homme au monde qui déposant contre vous pouvoit se faire écouter de moi; c'est vous-même. Je vais me livrer sans réserve et sans crainte à mon caractere ouvert; ennemi de tout artifice, je vous parlerai avec la même franchise que si vous étiez un autre en qui j'eusse toute la confiance que je n'ai plus en vous. Je vous ferai l'histoire des mouvemens de mon ame et de ce qui les a produits; et nommant M. Hume en tierce personne, je vous ferai juge vous-même de ce que je dois penser de lui. Malgré la longueur de ma lettre je n'y suivrai point d'autre ordre que celui de mes idées, commençant par les indices et finissant par la démonstration.

Je quittois la Suisse, fatigué de traitemens barbares, mais qui du moins ne mettoient en péril que ma personne et laissoient

mon honneur en sureté. Je suivois les mouvemens de mon cœur pour aller joindre milord maréchal, quand je reçus à Strasbourg de M. Hume l'invitation la plus tendre de passer avec lui en Angleterre où il me promettoit l'accueil le plus agréable, et plus de tranquillité que je n'y en ai trouvé. Je balançai entre l'ancien ami et le nouveau, j'eus tort ; je préfèrai ce dernier, j'eus plus grand tort : mais le desir de connoître par moi-même une nation célèbre dont on me disoit tant de mal et tant de bien l'emporta. Sûr de ne pas perdre George Keith, j'étois flatté d'acquérir David Hume. Son mérite, ses rares talens, l'honnêteté bien établie de son caractere, me faisoient desirer de joindre son amitié à celle dont m'honoroit son illustre compatriote ; et je me faisois une sorte de gloire de montrer un bel exemple aux gens de lettres dans l'union sincere de deux hommes dont les principes étoient si différens.

Avant l'invitation du roi de Prusse et de milord maréchal, incertain sur le lieu de ma retraite, j'avois demandé et obtenu par mes amis un passe-port de la cour de France dont je me servis pour aller à Paris joindre

M. Hume. Il vit, et vit trop peut-être, l'accueil que je reçus d'un grand prince, et, j'ose dire, du public. Je me prêtai par devoir mais avec répugnance à cet éclat, jugeant combien l'envie de mes ennemis en seroit irritée. Ce fut un spectacle bien doux pour moi que l'augmentation sensible de bienveillance pour M. Hume, que la bonne œuvre qu'il alloit faire produisit dans tout Paris. Il devoit en être touché comme moi; je ne sais s'il le fut de la même manière.

Nous partons avec un de mes amis qui presque uniquement pour moi faisoit le voyage d'Angleterre. En débarquant à Douvres, transporté de toucher enfin cette terre de liberté et d'y être amené par cet homme illustre, je lui saute au cou, je l'embrasse étroitement sans rien dire, mais en couvrant son visage de baisers et de larmes qui parloient assez. Ce n'est pas la seule fois ni la plus remarquable où il ait pu voir en moi les saissemens d'un cœur pénétré. Je ne sais ce qu'il fait de ces souvenirs s'ils lui viennent; j'ai dans l'esprit qu'il en doit quelquefois être importuné.

Nous sommes fêtés arrivant à Londres.

On s'empresse dans tous les états à me marquer de la bienveillance et de l'estime. M. Hume me présente de bonne grace à tout le monde : il étoit naturel de lui attribuer, comme je faisois, la meilleure partie de ce bon accueil ; mon cœur étoit plein de lui, j'en parlois à tout le monde, j'en écrivois à tous mes amis ; mon attachement pour lui prenoit chaque jour de nouvelles forces ; le sien paroissoit pour moi des plus tendres, et il m'en a quelquefois donné des marques dont je me suis senti très touché. Celle de faire faire mon portrait en grand ne fut pourtant pas de ce nombre. Cette fantaisie me parut trop affichée, et j'y trouvai je ne sais quel air d'ostentation qui ne me plut pas. C'est tout ce que j'aurois pu passer à M. Hume s'il eût été homme à jeter son argent par les fenêtres et qu'il eût eu dans une galerie tous les portraits de ses amis. Au reste j'avouerai sans peine qu'en cela je puis avoir tort.

Mais ce qui me parut un acte d'amitié et de générosité des plus vrais et des plus estimables, des plus dignes en un mot de M. Hume, ce fut le soin qu'il prit de solli-

citer pour moi de lui-même une pension du roi , à laquelle je n'avois assurément aucun droit d'aspirer. Témoin du zele qu'il mit à cette affaire j'en fus vivement pénétré : rien ne pouvoit plus me flatter qu'un service de cette espece, non pour l'intérêt assurément, car, trop attaché peut-être à ce que je possède , je ne sais point desirer ce que je n'ai pas, et ayant par mes amis et par mon travail du pain suffisamment pour vivre, je n'ambitionne rien de plus ; mais l'honneur de recevoir des témoignages de bonté, je ne dirai pas d'un si grand monarque , mais d'un si bon pere , d'un si bon mari , d'un si bon maître , d'un si bon ami , et sur-tout d'un si honnête homme, m'affectoit sensiblement ; et quand je considérois encore dans cette grace que le ministre qui l'avoit obtenue étoit la probité vivante, cette probité si utile aux peuples et si rare dans son état , je ne pouvois que me glorifier d'avoir pour bienfaiteurs trois des hommes du monde que j'aurois le plus desirés pour amis. Aussi, loin de me refuser à la pension offerte , je ne mis pour l'accepter qu'une condition nécessaire , savoir un

consentement, dont sans manquer à mon devoir je ne pouvois me passer.

Honoré des empressements de tout le monde je tâchois d'y répondre convenablement. Cependant ma mauvaise santé et l'habitude de vivre à la campagne me firent trouver le séjour de la ville incommode. Aussitôt les maisons de campagne se présentent en foule ; on m'en offre à choisir dans toutes les provinces. M. Hume se charge des propositions ; il me les fait , il me conduit même à deux ou trois campagnes voisines : j'hésite long-temps sur le choix ; il augmentoit cette incertitude. Je me détermine enfin pour cette province ; et d'abord M. Hume arrange tout , les embarras s'applanissent ; je pars , j'arrive dans cette habitation solitaire , commode , agréable : le maître de la maison prévoit tout , pourvoit à tout ; rien ne manque. Je suis tranquille , indépendant : voilà le moment si désiré où tous mes maux doivent finir. Non , c'est là qu'ils commencent , plus cruels que je ne les avois encore éprouvés.

J'ai parlé jusqu'ici d'abondance de cœur et rendant avec le plus grand plaisir justice

aux bons offices de M. Hume. Que ce qui me reste à dire n'est-il de même nature ! Rien ne me coûtera jamais de ce qui pourra l'honorer. Il n'est permis de marchander sur le prix des bienfaits que quand on nous accuse d'ingratitude, et M. Hume m'en accuse aujourd'hui. J'oserai donc faire une observation qu'il rend nécessaire. En appréciant ses soins par la peine et le temps qu'ils lui coûtoient, ils étoient d'un prix inestimable, encôre plus par sa bonne volonté : pour le bien réel qu'ils m'ont fait, ils ont plus d'apparence que de poids. Je ne venois point comme un mendiant quêter du pain en Angleterre, j'y apportois le mien ; j'y venois absolument chercher un asyle, et il est ouvert à tout étranger : d'ailleurs je n'y étois point tellement inconnu, qu'arrivant seul j'eusse manqué d'assistance et de services. Si quelques personnes m'ont recherché pour M. Hume, d'autres aussi m'ont recherché pour moi ; et, par exemple, quand M. Davenport voulut bien m'offrir l'asyle que j'habite, ce ne fut pas pour lui qu'il ne connoissoit point, et qu'il vit seulement pour le prier de faire et d'appuyer son obli-

geante proposition. Ainsi, quand M. Hume tâche aujourd'hui d'aliéner de moi cet honnête homme, il cherche à m'ôter ce qu'il ne m'a pas donné. Tout ce qui se fait de bien se seroit fait sans lui à-peu-près de même et peut-être mieux : mais le mal ne se fût point fait ; car pourquoi ai-je des ennemis en Angleterre ? pourquoi ces ennemis sont-ils précisément les amis de M. Hume ? Qui est-ce qui a pu m'attirer leur haine ? Ce n'est pas moi, qui ne les vis de ma vie et qui ne les connois pas ; je n'en aurois aucun si j'y étois venu seul.

J'ai parlé jusqu'ici de faits publics et notoires qui par leur nature et par ma reconnaissance ont eu le plus grand éclat : ceux qui me restent à dire sont non seulement particuliers, mais secrets, du moins dans leur cause, et l'on a pris toutes les mesures possibles pour qu'ils restassent cachés au public ; mais bien connus de la personne intéressée, ils n'en operent pas moins sa propre conviction.

Peu de temps après notre arrivée à Londres, j'y remarquai dans les esprits à mon égard un changement sourd qui bientôt de-

vint très sensible. Avant que je vinsse en Angleterre elle étoit un des pays de l'Europe où j'avois le plus de réputation , j'ose presque dire de considération. Les papiers publics étoient pleins de mes éloges, et il n'y avoit qu'un cri contre mes persécuteurs. Ce ton se soutint à mon arrivée ; les papiers l'annoncerent en triomphe ; l'Angleterre s'honoroit d'être mon refuge , elle en glorifioit avec justice ses lois et son gouvernement. Tout-à-coup, et sans aucune cause assignable , ce ton change , mais si fort et si vîte , que dans tous les caprices du public on n'en voit guere de plus étonnant. Le signal fut donné dans un certain *magasin*, aussi plein d'inepties que de mensonges , où l'auteur bien instruit ou feignant de l'être me donnoit pour fils de musicien. Dès ce moment les imprimés ne parlerent plus de moi que d'une maniere équivoque ou malhonête. Tout ce qui avoit trait à mes malheurs étoit déguisé , altéré , présenté sous un faux jour , et toujours le moins à mon avantage qu'il étoit possible. Loin de parler de l'accueil que j'avois reçu à Paris , et qui n'avoit fait que trop de bruit , on ne supposoit pas

même que j'ensse osé paroître dans cette ville, et un des amis de M. Hume fut très surpris quand je lui dis que j'y avois passé.

Trop accoutumé à l'inconstance du public pour m'en affecter encore, je ne laissois pas d'être étonné de ce changement si brusque, de ce concert si singulièrement unanime, que pas un de ceux qui m'avoient tant loué absent ne parût, moi présent, se souvenir de mon existence. Je trouvois bizarre que précisément après le retour de M. Hume, qui a tant de crédit à Londres, tant d'influence sur les gens de lettres et les libraires et de si grandes liaisons avec eux, sa présence eût produit un effet si contraire à celui qu'on en pouvoit attendre, que, parmi tant d'écrivains de toute espece, pas un de ses amis ne se montrât le mien : et l'on voyoit bien que ceux qui parloient de moi n'étoient pas ses ennemis, puisqu'en faisant sonner son caractere public, ils disoient que j'avois traversé la France sous sa protection à la faveur d'un passe-port qu'il m'avoit obtenu de la cour; et peu s'en falloit qu'ils ne fissent entendre que j'avois fait le voyage à sa suite et à ses frais.

Ceci ne signifioit rien encore et n'étoit que singulier ; mais ce qui l'étoit davantage fut que le ton de ses amis ne changea pas moins avec moi que celui du public. Toujours , je me fais un plaisir de le dire , leurs soins , leurs bons offices ont été les mêmes et très grands en ma faveur ; mais loin de me marquer la même estime , celui surtout dont je veux parler et chez qui nous étions descendus à notre arrivée accompagnoit tout cela de propossi durs et quelquefois si choquans , qu'on eût dit qu'il ne cherchoit à m'obliger que pour avoir droit de me marquer du mépris. Son frere , d'abord très accueillant , très honnête , changea bientôt avec si peu de mesure qu'il ne daignoit pas même dans leur propre maison me dire un seul mot , ni me rendre le salut , ni aucun des devoirs que l'on rend chez soi aux étrangers. Rien cependant n'étoit survenu de nouveau que l'arrivée de J. J. Rousseau et de David Hume : et certainement la cause de ces changemens ne vint pas de moi ; à moins que trop de simplicité , de discrétion , de modestie , ne soit un moyen de mécontenter les Anglois.

Pour M. Hume , loin de prendre avec moi un ton révoltant , il donnoit dans l'autre extrême. Les flagorneries m'ont toujours été suspectes. Il m'en a fait de toutes les façons (1) , au point de me forcer , n'y pouvant tenir davantage , à lui en dire mon sentiment. Sa conduite le dispensoit fort de s'étendre en paroles ; cependant , puisqu'il en vouloit dire , j'aurois voulu qu'à toutes ses louanges fades il eût substitué quelquefois la voix d'un ami : mais je n'ai jamais trouvé dans son langage rien qui sentît la vraie amitié , pas même dans la façon dont il parloit de moi à d'autres en ma présence. On eût dit qu'en voulant me faire des patrons il cherchoit à m'ôter leur bienveillance , qu'il vouloit plutôt que j'en fusse assisté qu'aimé ; et j'ai quelquefois été surpris du tour révoltant qu'il donnoit à ma conduite

(1) J'en dirai seulement une qui m'a fait rire ; c'étoit de faire en sorte , quand je venois le voir , que je trouvasse toujours sur sa table un tome de l'Héloïse : comme si je ne connoissois pas assez le goût de M. Hume pour être assuré que de tous les livres qui existent l'Héloïse doit être pour lui le plus ennuyeux !

près des gens qui pouvoient s'en offenser. Un exemple éclaircira ceci. M. Penneck, du musæum, ami de milord maréchal et pasteur d'une paroisse où l'on vouloit m'établir, vient nous voir. M. Hume, moi présent, lui fait mes excuses de ne l'avoir pas prévenu : Le docteur Maty, lui dit-il, nous avoit invités pour jeudi au musæum où M. Rousseau devoit vous voir ; mais il préféra d'aller avec madame Garrick à la comédie ; on ne peut pas faire tant de choses en un jour. Vous m'avouerez, monsieur, que c'étoit là une étrange façon de me capter la bienveillance de M. Penneck.

Je ne sais ce qu'avoit pu dire en secret M. Hume à ses connoissances ; mais rien n'étoit plus bizarre que leur façon d'en user avec moi de son aveu, souvent même par son assistance. Quoique ma bourse ne fût pas vuide, que je n'eusse besoin de celle de personne, et qu'il le sût très bien, l'on eût dit que je n'étois là que pour vivre aux dépens du public, et qu'il n'étoit question que de me faire l'aumône de maniere à m'en sauver un peu l'embarras. Je puis dire que cette affectation continuelle et choquante

est une des choses qui m'ont fait prendre le plus en aversion le séjour de Londres. Ce n'est sûrement pas sur ce pied qu'il faut présenter en Angleterre un homme à qui l'on veut attirer un peu de considération. Mais cette charité peut être bénévolement interprétée, et je consens qu'elle le soit. Avançons.

On répand à Paris une fausse lettre du roi de Prusse à moi adressée et pleine de la plus cruelle malignité. J'apprends avec surprise que c'est un M. Walpole, ami de M. Hume, qui répand cette lettre : je lui demande si cela est vrai ; mais pour toute réponse il me demande de qui je le tiens. Un moment auparavant il m'avoit donné une carte pour ce même M. Walpole afin qu'il se chargeât de papiers qui m'importent et que je veux faire venir de Paris en sûreté.

J'apprends que le fils du jongleur Tronchin, mon plus mortel ennemi, est non seulement l'ami, le protégé de M. Hume, mais qu'ils logent ensemble. Et quand M. Hume voit que je sais cela, il m'en fait la confidence, m'assurant que le fils ne ressemble pas

pas au pere. J'ai logé quelques nuits dans cette maison chez M. Hume avec ma gouvernante; et à l'air, à l'accueil dont nous ont honorés ses hôtes, qui sont ses amies, j'ai jugé de la façon dont lui ou cet homme qu'il dit ne pas ressembler à son pere ont pu leur parler d'elle et de moi.

Ces faits combinés entre eux et avec une certaine apparence générale me donnent insensiblement une inquiétude que je repousse avec horreur. Cependant les lettres que j'écris n'arrivent pas; j'en reçois qui ont été ouvertes, et toutes ont passé par les mains de M. Hume. Si quelqu'une lui échappe; il ne peut cacher l'ardente avidité de la voir. Un soir, je vois encore chez lui une manœuvre de lettre dont je suis frappé (1).

(1) Il faut dire ce que c'est que cette manœuvre. J'écrivois sur la table de M. Hume en son absence une réponse à une lettre que je venois de recevoir. Il arrive, très curieux de savoir ce que j'écrivois et ne pouvant presque s'abstenir d'y lire. Je ferme ma lettre sans la lui montrer, et, comme je la mettois dans ma poche, il la demande avidement, disant qu'il l'enverra le lendemain jour de poste. La lettre reste sur sa table. Lord Newnham

Après le souper , gardant tous deux le silence au coin de son feu , je m'apperçois qu'il me fixe comme il lui arrivoit souvent et d'une maniere dont l'idée est difficile à rendre. Pour cette fois son regard sec , ardent, moqueur et prolongé devint plus qu'inquiétant. Pour m'en débarrasser , j'essayai

arrive , M. Hume sort un moment ; je reprends ma lettre , disant que j'aurai le temps de l'envoyer le lendemain. Lord Newnham m'offre de l'envoyer par le paquet de M. l'ambassadeur de France ; j'accepte. M. Hume rentre tandis que lord Newnham fait son enveloppe : il tire son cachet ; M. Hume offre le sien avec tant d'empressement qu'il faut s'en servir par préférence. On sonne ; lord Newnham donne la lettre au laquais de M. Hume pour la remettre au sien , qui attend en bas avec son carrosse , afin qu'il la porte chez M. l'ambassadeur. A peine le laquais de M. Hume étoit hors de la porte que je me dis , Je parie que le maître va le suivre : il n'y manqua pas. Ne sachant comment laisser seul milord Newnham , j'hésitai quelque temps avant que de suivre à mon tour M. Hume : je n'apperçus rien , mais il vit très bien que j'étois inquiet. Ainsi , quoique je n'aie reçu aucune réponse à ma lettre , je ne doute pas qu'elle ne soit parvenue ; mais je doute un peu , je l'avoue , qu'elle n'ait été lue auparavant.

de le fixer à mon tour ; mais en arrêtant mes yeux sur les siens , je sens un frémissement inexplicable , et bientôt je suis forcé de les baisser. La physionomie et le ton du bon David sont d'un bon homme : mais où , grand Dieu ! ce bon homme emprunte-t-il les yeux dont il fixe ses amis ?

L'impression de ce regard me reste et m'agite ; mon trouble augmente jusqu'au saisissement : si l'épanchement n'eût succédé , j'étouffois. Bientôt un violent remords me gagne ; je m'indigne de moi-même ; enfin , dans un transport que je me rappelle encore avec délices , je m'élançe à son cou , je le serre étroitement ; suffoqué de sanglots , inondé de larmes , je m'écrie d'une voix entrecoupée : *Non , non , David Hume n'est pas un traître ; s'il n'étoit le meilleur des hommes , il faudroit qu'il en fût le plus noir.* David Humeme rend poliment mes embrassemens , et tout en me frappant de petits coups sur le dos , me répète plusieurs fois d'un ton tranquille : *Quoi ! mon cher monsieur ! Eh ! mon cher monsieur ! Quoi donc ! mon cher monsieur !* Il ne me dit rien de plus : je sens que mon cœur se resserre :

nous allons nous coucher, et je pars le lendemain pour la province.

Arrivé dans cet agréable asyle où j'étois venu chercher le repos de si loin, je devois le trouver dans une maison solitaire, commode et riante, dont le maître, homme d'esprit et de mérite, n'épargnoit rien de ce qui pouvoit m'en faire aimer le séjour. Mais quel repos peut-on goûter dans la vie quand le cœur est agité? Troublé de la plus cruelle incertitude et ne sachant que penser d'un homme que je devois aimer, je cherchai à me délivrer de ce doute funeste en rendant ma confiance à mon bienfaiteur. Car, pourquoi, par quel caprice inconcevable eût-il eu tant de zèle à l'extérieur pour mon bien-être, avec des projets secrets contre mon honneur? Dans les observations qui m'avoient inquiété, chaque fait en lui-même étoit peu de chose, il n'y avoit que leur concours d'étonnant; et peut-être instruit d'autres faits que j'ignorois, M. Hume pouvoit-il dans un éclaircissement me donner une solution satisfaisante. La seule chose inexplicable étoit qu'il se fût refusé à un éclaircissement que son honneur et son amitié

pour moi rendoient également nécessaire. Je voyois qu'il y avoit là quelque chose que je ne comprenois pas et que je mourois d'envie d'entendre. Avant donc de me décider absolument sur son compte , je voulus faire un dernier effort et lui écrire pour le ramener , s'il se laissoit séduire à mes ennemis, ou pour le faire expliquer de maniere ou d'autre. Je lui écrivis une lettre (1) qu'il dut trouver fort naturelle s'il étoit coupable , mais fort extraordinaire s'il ne l'étoit pas : car quoi de plus extraordinaire qu'une lettre pleine à la fois de gratitude sur ses services et d'inquiétude sur ses sentimens, et où, mettant pour ainsi dire ses actions d'un côté et ses intentions de l'autre, au lieu de parler des preuves d'amitié qu'il m'avoit données , je le prie de m'aimer à cause du bien qu'il m'avoit fait? Je n'ai pas pris mes précautions d'assez loin pour garder une copie de cette lettre ; mais puisqu'il les a prises lui , qu'il la montre ; et quicon-

(1) Il paroît par ce qu'il m'écrit en dernier lieu qu'il est très content de cette lettre et qu'il la trouve fort bien.

que la lira, y voyant un homme tourmenté d'une peine secrete qu'il veut faire entendre et qu'il n'ose dire, sera curieux, je m'assure, de savoir quel éclaircissement cette lettre aura produit, sur tout à la fin de la scene précédente. Aucun, rien du tout. M. Hume se contente, en réponse, de me parler des soins obligeans que M. Davenport se propose de prendre en ma faveur; du reste, pas un seul mot sur le principal sujet de ma lettre ni sur l'état de mon cœur dont il devoit si bien voir le tourment. Je fus frappé de ce silence encore plus que je ne l'avois été de son flegme à notre dernier entretien. J'avois tort, ce silence étoit fort naturel après l'autre, et j'aurois dû m'y attendre. Car quand on a osé dire en face à un homme, *Je suis tenté de vous croire un traître*, et qu'il n'a pas la curiosité de demander, *Sur quoi?* l'on peut compter qu'il n'aura pareille curiosité de sa vie; et, pour peu que les indices le chargent, cet homme est jugé.

Après la réception de sa lettre qui tarda beaucoup, je pris enfin mon parti et résolus de ne lui plus écrire. Tout me confirma

bientôt dans la résolution de rompre avec lui tout commerce. Curieux au dernier point du détail de mes moindres affaires, il ne s'étoit pas borné à s'en informer de moi dans nos entretiens, mais j'appris qu'après avoir commencé par faire avouer à ma gouvernante qu'elle en étoit instruite, il n'avoit pas laissé échapper avec elle un seul tête-à-tête sans l'interroger jusqu'à l'importunité sur mes occupations, sur mes ressources, sur mes amis, sur mes connoissances, sur leurs noms, leur état, leur demeure; et avec une adresse jésuitique, il avoit demandé séparément les mêmes choses à elle et à moi. On doit prendre intérêt aux affaires d'un ami, mais on doit se contenter de ce qu'il veut nous dire, sur-tout quand il est aussi ouvert, aussi confiant que moi; et tout ce petit cailletage de commere convient on ne peut pas plus mal à un philosophe.

Dans le même temps je reçois encore deux lettres qui ont été ouvertes; l'une de M. Boswell, dont le cachet étoit en si mauvais état que M. Davenport en la recevant le fit remarquer au laquais de M. Hume; et l'autre de M. d'Ivernois, dans un paquet de

M. Hume, laquelle avoit été recachetée au moyen d'un fer chaud, qui, mal-adroitement appliqué, avoit brûlé le papier autour de l'empreinte. J'écrivis à M. Davenport pour le prier de garder par devers lui toutes les lettres qui lui seroient remises pour moi, et de n'en remettre aucune à personne sous quelque prétexte que ce fût. J'ignore si M. Davenport, bien éloigné de penser que cette précaution pût regarder M. Hume, lui montra ma lettre; mais je sais que tout disoit à celui-ci qu'il avoit perdu ma confiance, et qu'il n'en alloit pas moins son train sans s'embarasser de la recouvrer.

Mais que devins-je lorsque je vis dans les papiers publics la prétendue lettre du roi de Prusse que je n'avois pas encore vue, cette fausse lettre imprimée en françois et en anglois, donnée pour vraie, même avec la signature du roi, et que j'y reconnus la plume de M. d'Alembert aussi sûrement que si je la lui avois vu écrire!

A l'instant un trait de lumière vint m'éclairer sur la cause secrète du changement étonnant et prompt du public anglois à mon

égard, et je vis à Paris le foyer du complot qui s'exécutoit à Londres.

M. d'Alembert, autre ami très intime de M. Hume, étoit depuis long-temps mon ennemi caché, et n'épioit que les occasions de me nuire sans se commettre ; il étoit le seul dès gens de lettres d'un certain nom et de mes anciennes connoissances qui ne me fût point venu voir ou qui ne m'eût rien fait dire à mon dernier passage à Paris. Je connoissois ses dispositions secretes, mais je m'en inquiétois peu, me contentant d'en avertir mes amis dans l'occasion. Je me souviens qu'un jour, questionné sur son compte par M. Hume, qui questionna de même ensuite ma gouvernante, je lui dis que M. d'Alembert étoit un homme adroit et rusé. Il me contredit avec une chaleur dont je m'étonnai, ne sachant pas alors qu'ils étoient si bien ensemble et que c'étoit sa propre cause qu'il défendoit.

La lecture de cette lettre m'alarma beaucoup ; et sentant que j'avois été attiré en Angleterre en vertu d'un projet qui commençoit à s'exécuter, mais dont j'ignorois

le but , je sentois le péril sans savoir où il pouvoit être ni de quoi j'avois à me garantir : je me rappelai alors quatre mots effrayans de M. Hume , que je rapporterai ci-après. Que penser d'un écrit où l'on me faisoit un crime de mes miseres , qui tendoit à m'ôter la commisération de tout le monde dans mes malheurs , et qu'on donnoit sous le nom du prince même qui m'avoit protégé , pour en rendre l'effet plus cruel encore ? Que devois-je augurer de la suite d'un tel début ? Le peuple anglois lit les papiers publics , et n'est déjà pas trop favorable aux étrangers ; un vêtement qui n'est pas le sien suffit pour le mettre de mauvaise humeur. Qu'en doit attendre un pauvre étranger dans ses promenades champêtres , le seul plaisir de la vie auquel il s'est borné , quand on aura persuadé à ces bonnes gens que cet homme aime qu'on le lapide ? ils seront fort tentés de lui en donner l'amusement. Mais ma douleur , ma douleur profonde et cruelle , la plus amere que j'aie jamais ressentie , ne venoit pas du péril auquel j'étois exposé ; j'en avois trop bravé d'autres pour être fort ému de celui-là. La trahison d'un faux ami

dont j'étois la proie étoit ce qui portoit dans mon cœur trop sensible l'accablement, la tristesse et la mort. Dans l'impétuosité d'un premier mouvement, dont jamais je ne fus le maître et que mes adroits ennemis savent faire naître pour s'en prévaloir, j'écris des lettres pleines de désordre où je ne déguise ni mon trouble ni mon indignation.

Monsieur, j'ai tant de choses à dire, qu'en chemin faisant j'en oublie la moitié : par exemple, une relation en forme de lettre sur mon séjour à Montrmorenci fut portée par des libraires à M. Hume, qui me la montra. Je consentis qu'elle fût imprimée : il se chargea d'y veiller ; elle n'a jamais paru. J'avois apporté un exemplaire des lettres de M. du Peyrou, contenant la relation des affaires de Neuchatel qui me regardent ; je les remis aux mêmes libraires à leur prière pour les faire traduire et réimprimer : M. Hume se chargea d'y veiller ; elles n'ont jamais paru (1). Dès que la fausse lettre du

(1) Les libraires viennent de me marquer que cette édition est faite et prête à paroître. Cela peut

roi de Prusse et sa traduction parurent , je compris pourquoi les autres écrits restoient supprimés , et je l'écrivis aux libraires. J'écrivis d'autres lettres , qui probablement ont couru dans Londres : enfin j'employai le crédit d'un homme de mérite et de qualité pour faire mettre dans les papiers une déclaration de l'imposture. Dans cette déclaration je laissois paroître toute ma douleur et je n'en déguisois pas la cause.

Jusqu'ici M. Hume a semblé marcher dans les ténèbres. Vous l'allez voir désormais dans la lumière et marcher à découvert. Il n'y a qu'à toujours aller droit avec les gens rusés , tôt ou tard ils se décelent par leurs ruses mêmes.

Lorsque cette prétendue lettre du roi de Prusse fut publiée à Londres , M. Hume , qui certainement savoit qu'elle étoit supposée , puisque je le lui avois dit , n'en dit rien , ne m'écrivit rien , se tait , et ne songe pas même à me faire , en faveur de son ami absent , aucune déclaration de la vérité. Il

être , mais c'est trop tard , et , qui pis est , trop à propos.

ne falloit pour aller au but que laisser dire et se tenir coi ; c'est ce qu'il fit.

M. Hume, ayant été mon conducteur en Angleterre, y étoit, en quelque façon, mon protecteur, mon patron. S'il étoit naturel qu'il prît ma défense, il ne l'étoit pas moins qu'ayant une protestation publique à faire, je m'adressasse à lui pour cela. Ayant déjà cessé de lui écrire, je n'avois garde de recommencer. Je m'adresse à un autre. Premier soufflet sur la joue de mon patron ; il n'en sent rien.

En disant que la lettre étoit fabriquée à Paris, il m'importoit fort peu lequel on entendît de M. d'Alembert ou de son prétendu M. Walpole ; mais en ajoutant que ce qui navroit et déchiroit mon cœur étoit que l'imposteur avoit des complices en Angleterre, je m'expliquois avec la plus grande clarté pour leur ami qui étoit à Londres, et qui vouloit passer pour le mien. Il n'y avoit certainement que lui seul en Angleterre dont la haine pût déchirer et navrer mon cœur. Second soufflet sur la joue de mon patron ; il n'en sent rien.

Au contraire, il feint malignement que

mon affliction venoit seulement de la publication de cette lettre, afin de me faire passer pour un homme vain qu'une satire affecte beaucoup. Vain ou non, j'étois mortellement affligé ; il le savoit et ne m'écrivoit pas un mot. Ce tendre ami, qui a tant à cœur que ma bourse soit pleine, se soucie assez peu que mon cœur soit déchiré.

Un autre écrit paroît bientôt dans les mêmes feuilles de la même main que le premier, plus cruel encore, s'il étoit possible, et où l'auteur ne peut déguiser sa rage sur l'accueil que j'avois reçu à Paris. Cet écrit ne m'affecta plus ; il ne m'apprenoit rien de nouveau. Les libelles pouvoient aller leur train sans m'émouvoir, et le volage public lui-même se lassoit d'être long-temps occupé du même sujet. Ce n'est pas le compte des comploteurs, qui, ayant ma réputation d'honnête homme à détruire, veulent de maniere ou d'autre en venir à bout. Il fallut changer de batterie.

L'affaire de la pension n'étoit pas terminée. Il ne fut pas difficile à M. Hume d'obtenir de l'humanité du ministre et de la générosité du prince qu'elle le fût. Il fut

chargé de me le marquer , il le fit. Ce moment fut , je l'avoue , un des plus critiques de ma vie. Combien il m'en coûta pour faire mon devoir ! Mes engagemens précédens , l'obligation de correspondre avec respect aux bontés du roi , l'honneur d'être l'objet de ses attentions , de celles de son ministre , le desir de marquer combien j'y étois sensible , même l'avantage d'être un peu plus au large en approchant de la vieillesse , accablé d'ennuis et de maux , enfin l'embarras de trouver une excuse honnête pour éluder un bienfait déjà presque accepté ; tout me rendoit difficile et cruelle la nécessité d'y renoncer : car il le falloit assurément , ou me rendre le plus vil de tous les hommes en devenant volontairement l'obligé de celui dont j'étois trahi.

Je fis mon devoir , non sans peine ; j'écrivis directement à M. le général Conway (1) ; et avec autant de respect et d'honnêteté qu'il me fut possible , sans refus absolu , je me défendis pour le présent d'accepter. M. Hume avoit été le négociateur de

(1) Voyez la lettre du 12 mai 1766.

L'affaire, le seul même qui en eût parlé : non seulement je ne lui répondis point, quoique ce fût lui qui m'eût écrit, mais je ne dis pas un mot de lui dans ma lettre. Troisième soufflet sur la joue de mon patron ; et pour celui là, s'il ne le sent pas, c'est assurément sa faute : il n'en sent rien.

Ma lettre n'étoit pas claire et ne pouvoit l'être pour M. le général Conway qui ne savoit pas à quoi tenoit ce refus ; mais elle l'étoit fort pour M. Hume qui le savoit très bien : cependant il feint de prendre le change tant sur le sujet de ma douleur que sur celui de mon refus, et, dans un billet qu'il m'écrivit, il me fait entendre qu'on me ménagera la continuation des bontés du roi si je me ravise sur la pension. En un mot il prétend à toute force et quoi qu'il arrive demeurer mon patron malgré moi. Vous jugez bien, monsieur, qu'il n'attendoit pas de réponse, et il n'en eut point.

Dans ce même temps à-peu-près, car je ne sais pas les dates, et cette exactitude ici n'est pas nécessaire, parut une lettre de M. de Voltaire à moi adressée, avec une traduction angloise qui renchérit encore sur
l'original.

l'original. Le noble objet de ce spirituel ouvrage est de m'attirer le mépris et la haine de ceux chez qui je me suis réfugié. Je ne doutai point que mon cher patron n'eût été un des intrumens de cette publication , surtout quand je vis qu'en tâchant d'aliéner de moi ceux qui pouvoient en ce pays me rendre la vie agréable , on avoit omis de nommer celui qui m'y avoit conduit. On savoit sans doute que c'étoit un soin superflu , et qu'à cet égard rien ne restoit à faire. Ce nom si mal-adroitement oublié dans cette lettre me rappela ce que dit Tacite du portrait de Brutus omis dans une pompe funebre , que chacun l'y distinguoit précisément parcequ'il n'y étoit pas.

On ne nommoit donc pas M. Huine ; mais il vit avec les gens qu'on nommoit ; il a pour amis tous mes ennemis , on le sait ; ailleurs les Trochin , les d'Alembert , les Voltaire ; mais il y a bien pis à Londres ; c'est que je n'y ai pour ennemis que ses amis. Eh ! pourquoi y en aurois-je d'autres ? Pourquoi même y ai-je ceux-là ? Qu'ai-je fait à lord Littleton que je ne connois même pas ? Qu'ai-je fait à M. Wal-

pole que je ne connois pas davantage ? Que savent-ils de moi , sinon que je suis malheureux et l'ami de leur ami Hume ? Que leur a-t-il donc dit , puisque ce n'est que par lui qu'ils me connoissent ? Je crois bien qu'avec le rôle qu'il fait il ne se démasque pas devant tout le monde , ce ne seroit plus être masqué. Je crois bien qu'il ne parle pas de moi à M. le général Conway ni à M. le duc de Richmond comme il en parle dans ses entretiens secrets avec M. Walpole et dans sa correspondance secrete avec M. d'Alembert ; mais qu'on découvre la trame qui s'ourdit à Londres depuis mon arrivée , et l'on verra si M. Hume n'en tient pas les principaux fils.

Enfin le moment venu qu'on croit propre à frapper le grand coup , on en prépare l'effet par un nouvel écrit satyrique qu'on fait mettre dans les papiers. S'il m'étoit resté jusqu'alors le moindre doute , comment auroit-il pu tenir devant cet écrit , puisqu'il contenoit des faits qui n'étoient connus que de M. Hume , chargés il est vrai , pour les rendre odieux au public.

On dit dans cet écrit que j'ouvre ma porte

aux grands et que je la ferme aux petits. Qui est-ce qui sait à qui j'ai ouvert ou fermé ma porte que M. Hume, avec qui j'ai demeuré et par qui sont venus tous ceux que j'ai vus ? Il faut en excepter un grand que j'ai reçu de bon cœur sans le connoître, et que j'aurois reçu de bien meilleur cœur encore si je l'avois connu. Ce fut M. Hume qui me dit son nom quand il fut parti. En l'apprenant j'eus un vrai chagrin que, daignant monter au second étage, il ne fût pas entré au premier.

Quant aux petits, je n'ai rien à dire. J'aurois désiré voir moins de monde : mais ne voulant déplaire à personne, je me laissois diriger par M. Hume, et j'ai reçu de mon mieux tous ceux qu'il m'a présentés, sans distinction de petits ni de grands.

On dit dans ce même écrit que je reçois mes parens froidement, *pour ne rien dire de plus*. Cette généralité consiste à avoir une fois reçu assez froidement le seul parent que j'aie hors de Geneve, et cela en présence de M. Hume. C'est nécessairement ou M. Hume ou ce parent qui a fourni cet article. Or mon cousin, que j'ai toujours

connu pour bon parent et pour honnête homme, n'est point capable de fournir à des satyres publiques contre moi. D'ailleurs, borné par son état à la société des gens de commerce, il ne vit pas avec les gens de lettres ni avec ceux qui fournissent des articles dans les papiers, encore moins avec ceux qui s'occupent à des satyres. Ainsi l'article ne vient pas de lui. Tout au plus puis-je penser que M. Hume aura tâché de le faire jaser, ce qui n'est pas absolument difficile, et qu'il aura tourné ce qu'il lui a dit de la manière la plus favorable à ses vues. Il est bon d'ajouter qu'après ma rupture avec M. Hume j'en avois écrit à ce cousin-là.

Enfin on dit dans ce même écrit que je suis sujet à changer d'amis. Il ne faut pas être bien fin pour comprendre à quoi cela prépare.

Distinguons. J'ai depuis vingt-cinq et trente ans des amis très solides. J'en ai de plus nouveaux mais non moins sûrs, que je garderai plus long-temps si je vis. Je n'ai pas en général trouvé la même sûreté chez ceux que j'ai faits parmi les gens de lettres. Aussi j'en ai changé quelquefois et j'en chau-

gerai tant qu'ils mē seront suspects ; car je suis bien déterminé à ne garder jamais d'amis par bienséance : je n'en veux avoir que pour les aimer.

Si jamais j'eus une conviction intime et certaine , je l'ai que M. Hume a fourni les matériaux de cet écrit. Bien plus , non seulement j'ai cette certitude , mais il m'est clair qu'il a voulu que je l'eusse : car comment supposer un homme aussi fin assez maladroit pour se découvrir à ce point, voulant se cacher ?

Quel étoit son but ? Rien n'est plus clair encore ; c'étoit de porter mon indignation à son dernier terme pour amener avec plus d'éclat le coup qu'il me préparoit. Il sait que pour me faire faire bien des sottises il suffit de me mettre en colere. Nous sommes au moment critique qui montrera s'il a bien ou mal raisonné.

Il faut se posséder autant que fait M. Hume, il faut avoir son flegme et toute sa force d'esprit, pour prendre le parti qu'il prit après tout ce qui s'étoit passé. Dans l'embarras où j'étois , écrivant à M. le général Conway, je ne pus remplir ma lettre que de phrases.

obscurcs , dont M. Hume fit , comme mon ami , l'interprétation qu'il lui plut. Supposant donc , quoiqu'il sût très bien le contraire , que c'étoit la clause du secret qui me faisoit de la peine , il obtient de M. le général qu'il voudroit bien s'employer pour la faire lever. Alors cet homme stoïque et vraiment insensible m'écrivit la lettre la plus amicale , où il me marque qu'il s'est employé pour faire lever la clause , mais qu'avant toute chose il faut savoir si je veux accepter sans cette condition , pour ne pas exposer sa majesté à un second refus.

C'étoit ici le moment décisif , la fin , l'objet de tous ses travaux. Il lui falloit une réponse , il la vouloit. Pour que je ne pusse me dispenser de la faire , il envoie à M. Davenport un duplicata de sa lettre ; et , non content de cette précaution , il m'écrivit dans un autre billet qu'il ne sauroit rester plus long-temps à Londres pour mon service. La tête me tourna presque en lisant ce billet. De mes jours je n'ai rien trouvé de plus inconcevable.

Il l'a donc enfin cette réponse tant désirée , et se presse déjà d'en triompher. Déjà , écri-

vant à M. Davenport , il me traite d'homme féroce et de monstre d'ingratitude. Mais il lui faut plus. Ses mesures sont bien prises à ce qu'il pense ; nulle preuve contre lui ne peut échapper. Il veut une explication : il l'aura ; et la voici.

Rien ne la conclut mieux que le dernier trait qui l'amène. Seul , il prouve tout et sans réplique.

Je veux supposer , par impossible , qu'il n'est rien revenu à M. Hume de mes plaintes contre lui : il n'en sait rien , il les ignore aussi parfaitement que s'il n'eût été faufile avec personne qui en fût instruit , aussi parfaitement que si durant ce temps il eût vécu à la Chine. Mais ma conduite immédiate entre lui et moi ; les derniers mots si frappans que je lui dis à Londres ; la lettre qui suivit , pleine d'inquiétude et de crainte ; mon silence obstiné , plus énergique que des paroles ; ma plainte amère et publique au sujet de la lettre de M. d'Alembert ; ma lettre au ministre , qui ne m'a point écrit , en réponse à celle qu'il m'écrivit lui-même , et dans laquelle je ne dis pas un mot de lui ; enfin mon refus , sans daigner m'adresser à lui ,

d'acquiescer à une affaire qu'il a traitée en ma faveur, moi le sachant et sans opposition de ma part; tout cela parle seul du ton le plus fort, je ne dis pas à tout homme qui auroit quelque sentiment dans l'ame, mais à tout homme qui n'est pas hébété.

Quoi! après que j'ai rompu tout commerce avec lui depuis près d'un mois, après que je n'ai répondu à pas une de ses lettres, quelque important qu'en fût le sujet, environné des marques publiques et particulieres de l'affliction que son infidélité me cause, cet homme éclairé, ce beau génie, naturellement si clair-voyant et volontairement si stupide, ne voit rien, n'entend rien, ne sent rien, n'est ému de rien, et, sans un seul mot de plainte, de justification, d'explication, il continue à se donner, malgré moi, pour moi les soins les plus grands, les plus pressés! il m'écrit affectueusement qu'il ne peut rester à Londres plus long-temps pour mon service, comme si nous étions d'accord qu'il y restera pour cela! Cet aveuglement, cette impassibilité, cette obstination, ne sont pas dans la nature; il faut expliquer cela par d'autres motifs. Mettons

cette conduite dans un plus grand jour, car c'est un point décisif.

Dans cette affaire, il faut nécessairement que M. Hume soit le plus grand ou le dernier des hommes, il n'y a pas de milieu. Reste à voir lequel c'est des deux.

Malgré tant de marques de dédain de ma part, M. Hume avoit-il l'étonnante générosité de vouloir me servir sincèrement? Il savoit qu'il m'étoit impossible d'accepter ses bons offices, tant que j'aurois de lui les sentimens que j'avois conçus. Il avoit éludé l'explication lui-même. Ainsi, me servant sans se justifier, il rendoit ses soins inutiles; il n'étoit donc pas généreux.

S'il supposoit qu'en cet état j'accepterois ses soins, il supposoit donc que j'étois un infâme. C'étoit donc pour un homme qu'il jugeoit être un infâme qu'il sollicitoit avec tant d'ardeur une pension du roi. Peut-on rien penser de plus extravagant?

Mais que M. Hume, suivant toujours son plan, se soit dit à lui-même: Voici le moment de l'exécution, car, pressant Rousseau d'accepter la pension, il faudra qu'il l'accepte ou qu'il la refuse. S'il l'accepte, avec

les preuves que j'ai en main je le déshonore complètement : s'il la refuse après l'avoir acceptée, on a levé tout prétexte, il faudra qu'il dise pourquoi ; c'est là que je l'attends : s'il m'accuse, il est perdu.

Si, dis-je, M. Hume a raisonné ainsi, il a fait une chose fort conséquente à son plan, et par-là même ici fort naturelle ; et il n'y a que cette unique façon d'expliquer sa conduite dans cette affaire, car elle est inexplicable dans toute autre supposition. Si ceci n'est pas démontré, jamais rien ne le sera.

L'état critique où il m'a réduit me rappelle bien fortement les quatre mots dont j'ai parlé ci-devant, et que je lui entendis dire et répéter dans un temps où je n'en pénétrais guere la force. C'étoit la première nuit qui suivit notre départ de Paris. Nous étions couchés dans la même chambre, et plusieurs fois dans la nuit je l'entends s'écrier en françois avec une véhémence extrême : *Je tiens J. J. Rousseau !* J'ignore s'il veilloit ou s'il dormoit. L'expression est remarquable dans la bouche d'un homme qui sait trop bien le françois pour se tromper sur la force et le choix des termes. Ce-

pendant je pris et je ne pouvois manquer alors de prendre ces mots dans un sens favorable , quoique le ton l'indiquât encore moins que l'expression : c'est un ton dont il m'est impossible de donner l'idée et qui correspond très bien aux regards dont j'ai parlé. Chaque fois qu'il dit ces mots , je sentis un tressaillement d'effroi dont je n'étois pas le maître ; mais il ne me fallut qu'un moment pour me remettre et rire de ma terreur. Dès le lendemain tout fut si parfaitement oublié que je n'y ai pas même pensé durant tout mon séjour à Londres et au voisinage. Je ne m'en suis souvenu qu'ici où tant de choses m'ont rappelé ces paroles et me les rappellent pour ainsi dire à chaque instant.

Ces mots dont le ton retentit sur mon cœur comme s'ils venoient d'être prononcés, les longs et funestes regards tant de fois lancés sur moi , les petits coups sur le dos avec des mots de *mon cher monsieur* en réponse au soupçon d'être un traître ; tout cela m'affecte à un tel point après le reste , que ces souvenirs , fussent-ils les seuls , feroient tout retour à la confiance ; et il

n'y a pas une nuit où ces mots, *Je tiens J. J. Rousseau*, ne sonnent encore à mon oreille comme si je les entendois de nouveau.

Oui, monsieur Hume, vous me tenez, je le sais, mais seulement par des choses qui me sont extérieures ; vous me tenez par l'opinion, par les jugemens des hommes ; vous me tenez par ma réputation, par ma sûreté peut-être ; tous les préjugés sont pour vous ; il vous est aisé de me faire passer pour un monstre, comme vous avez commencé, et je vois déjà l'exultation barbare de mes implacables ennemis. Le public en général ne me fera pas plus de grace. Sans autre examen, il est toujours pour les services rendus, parceque chacun est bien aise d'inviter à lui en rendre en montrant qu'il sait les sentir. Je prévois aisément la suite de tout cela, sur-tout dans le pays où vous m'avez conduit, et où, sans amis, étranger à tout le monde, je suis presque à votre merci. Les gens sensés comprendront cependant que, loin que j'aie pu chercher cette affaire, elle étoit ce qui pouvoit m'arriver de plus terrible dans la position où je suis : ils sen-

tiront qu'il n'y a que ma haine invincible pour toute fausseté et l'impossibilité de marquer de l'estime à celui pour qui je l'ai perdue, qui aient pu m'empêcher de dissimuler quand tant d'intérêts m'en faisoient une loi : mais les gens sensés sont en petit nombre, et ce ne sont pas eux qui font du bruit.

Oui, monsieur Hume, vous me tenez par tous les liens de cette vie; mais vous ne me tenez ni par ma vertu ni par mon courage, indépendant de vous et des hommes, et qui me restera tout entier malgré vous. Ne pensez pas m'effrayer par la crainte du sort qui m'attend. Je connois les jugemens des hommes, je suis accoutumé à leur injustice, et j'ai appris à les peu redouter. Si votre parti est pris, comme j'ai tout lieu de le croire, soyez sûr que le mien ne l'est pas moins. Mon corps est affoibli, mais jamais mon ame ne fut plus ferme. Les hommes feront et diront ce qu'ils voudront, peu m'importe; ce qui m'importe est d'achever, comme j'ai commencé, d'être droit et vrai jusqu'à la fin quoi qu'il arrive, et de n'avoir pas plus à me reprocher une lâ-

cheté dans mes miseres qu'une insolence dans ma prospérité. Quelque opprobre qui m'attende et quelque malheur qui me menace, je suis prêt. Quoiqu'à plaindre, je le serai moins que vous, et je vous laisse pour toute vengeance le tourment de respecter malgré vous l'infortuné que vous accablez.

En achevant cette lettre je suis surpris de la force que j'ai eue de l'écrire. Si l'on mouroit de douleur, j'en serois mort à chaque ligne. Tout est également incompréhensible dans ce qui se passe. Une conduite pareille à la vôtre n'est pas dans la nature; elle est contradictoire, et cependant elle m'est démontrée. Abyrne des deux côtés! je péris dans l'un ou dans l'autre. Je suis le plus malheureux des humains si vous êtes coupable, j'en suis le plus vil si vous êtes innocent. Vous me faites desirer d'être cet objet méprisable. Oui, l'état où je me verrois prosterné, foulé sous vos pieds, criant miséricorde et faisant tout pour l'obtenir, publiant à haute voix mon indignité et rendant à vos vertus le plus éclatant hommage, seroit pour mon cœur

un état d'épanouissement et de joie après l'état d'étouffement et de mort où vous l'avez mis. Il ne me reste qu'un mot à vous dire. Si vous êtes coupable ne m'écrivez plus ; cela seroit inutile , et surement vous ne me tromperez pas. Si vous êtes innocent, daignez vous justifier. Je connois mon devoir , je l'aime et l'aimerai toujours , quelque rude qu'il puisse être. Il n'y a point d'abjection dont un cœur qui n'est pas né pour elle ne puisse revenir. Encore un coup , si vous êtes innocent , daignez vous justifier : si vous ne l'êtes pas , adieu pour jamais.

L E T T R E

A MILORD MARÉCHAL.

Le 20 juillet 1766.

LA dernière lettre , milord , que j'ai reçue de vous étoit du 25 mai. Depuis ce temps j'ai été forcé de déclarer mes sentimens à

M. Hume : il a voulu une explication ; il l'a eue ; j'ignore l'usage qu'il en fera. Quoi qu'il en soit , tout est dit désormais entre lui et moi. Je voudrois vous envoyer copie des lettres , mais c'est un livre pour la grosseur. Milord , le sentiment cruel que nous ne nous verrons plus charge mon cœur d'un poids insupportable. Je donnerois la moitié de mon sang pour vous voir un seul quart-d'heure encore une fois en ma vie. Vous savez combien ce quart-d'heure me seroit doux , mais vous ignorez combien il me seroit important.

Après avoir bien réfléchi sur ma situation présente , je n'ai trouvé qu'un seul moyen possible de m'assurer quelque repos sur mes derniers jours ; c'est de me faire oublier des hommes aussi parfaitement que si je n'existois plus , si tant est qu'on puisse appeler existence un reste de végétation inutile à soi-même et aux autres , loin de tout ce qui nous est cher. En conséquence de cette résolution j'ai pris celle de rompre toute correspondance hors les cas d'absolute nécessité. Je cesse désormais d'écrire et de répondre à qui que ce soit. Je ne fais
que

que deux seules exceptions , dont l'une est pour M. du Peyrou ; je crois superflu de vous dire quelle est l'autre : désormais tout à l'amitié , n'existant plus que par elle , vous sentez que j'ai plus besoin que jamais d'avoir quelquefois de vos lettres.

Je suis très heureux d'avoir pris du goût pour la botanique. Ce goût se change insensiblement en une passion d'enfant , ou plutôt en un radotage inutile et vain ; car je n'apprends aujourd'hui qu'en oubliant ce que j'appris hier. Mais n'importe : si je n'ai jamais le plaisir de savoir , j'aurai toujours celui d'apprendre , et c'est tout ce qu'il me faut. Vous ne sauriez croire combien l'étude des plantes jette d'agrément sur mes promenades solitaires. J'ai eu le bonheur de me conserver un cœur assez sain pour que les plus simples amusemens lui suffisent ; et j'empêche , en m'empaillant la tête , qu'il n'y reste place pour d'autres fatras.

L'occupation pour les jours de pluie , fréquens en ce pays , est d'écrire ma vie : non ma vie extérieure comme les autres , mais ma vie réelle , celle de mon ame ,

l'histoire de mes sentimens les plus secrets. Je ferai ce que nul homme n'a fait avant moi, et ce que vraisemblablement nul autre ne fera dans la suite. Je dirai tout , le bien, le mal, tout enfin ; je me sens une ame qui se peut montrer. Je suis loin de cette époque chérie de 1762, mais j'y viendrai je l'espere. Je recommencerais du moins en idée ces pèlerinages de Colombier , qui furent les jours les plus purs de ma vie. Que ne peuvent-ils recommencer encore et recommencer sans cesse ! je ne demanderois point d'autre éternité.

M. du Peyrou me marque qu'il a reçu les trois cents louis. Ils viennent d'un bon pere , qui , non plus que celui dont il est l'image , n'attend pas que ses enfans lui demandent leur pain quotidien.

Je n'entends point ce que vous me dites d'une prétendue charge que les habitans de Derbyshire m'ont donnée. Il n'y a rien de pareil, je vous assure ; et cela m'a tout l'air d'une plaisanterie que quelqu'un vous aura faite sur mon compte : du reste je suis très content du pays et des habitans, autant qu'on peut l'être à mon âge d'un climat et

d'une maniere de vivre auxquels on n'est pas accoutumé. J'espérois que vous me parleriez un peu de votre maison et de votre jardin , ne fût-ce qu'en faveur de la botanique. Ah! que ne suis-je à portée de ce bienheureux jardin , dût mon pauvre sultan le fourrager un peu comme il fit celui de Colombier!

L E T T R E

A M. G U Y.

Wootton , le 2 août 1766,

JE me serois bien passé , monsieur , d'apprendre les bruits obligeans qu'on répand à Paris sur mon compte; et vous auriez bien pu vous passer de vous joindre à ces cruels amis qui se plaisent à m'enfoncer vingt poignards dans le cœur. Le parti que j'ai pris de m'ensevelir dans cette solitude , sans entretenir plus aucune correspondance dans le monde , est l'effet de ma situation bien examinée. La ligue qui s'est formée contre moi

R 2

est trop puissante, trop adroite, trop ardente, trop accréditée, pour que dans ma position, sans autre appui que la vérité, je sois en état de lui faire face dans le public. Couper les têtes de cette hydre ne serviroit qu'à les multiplier; et je n'aurois pas détruit une de leurs calomnies que vingt autres plus cruelles lui succédroient à l'instant. Ce que j'ai à faire est de bien prendre mon parti sur les jugemens du public, de me taire, et de tâcher au moins de vivre et mourir en repos.

Je n'en suis pas moins reconnoissant pour ceux que l'intérêt qu'ils prennent à moi engage à m'instruire de ce qui se passe. En m'affligeant ils m'obligent; s'ils me font du mal, c'est en voulant me faire du bien. Ils croient que ma réputation dépend d'une lettre injurieuse: cela peut être; mais s'ils croient que mon honneur en dépend, ils se trompent. Si l'honneur d'un homme dépendoit des injures qu'on lui dit et des outrages qu'on lui fait, il y a long-temps qu'il ne me resteroit plus d'honneur à perdre; mais au contraire il est même au-dessous d'un honnête homme de repousser de certains outrages. On dit que M. Hume me traite de

vile canaille et de scélérat. Si je savois répondre à de pareils noms je m'en croirois digne.

Montrez cette lettre à mes amis et priez-les de se tranquilliser. Ceux qui ne jugent que sur des preuves ne me condamneront certainement pas; et ceux qui jugent sans preuves ne valent pas la peine qu'on les désabuse. M. Hume écrit, dit-on, qu'il veut publier toutes les piéces relatives à cette affaire. C'est, j'en répons, ce qu'il se gardera de faire, ce qu'il se gardera bien au moins de faire fidèlement. Que ceux qui seront au fait nous jugent, je le desiré: que ceux qui ne sauront que ce que M. Hume voudra leur dire ne laissent pas de nous juger; cela m'est, je vous jure, très indifférent: j'ai un défenseur dont les opérations sont lentes mais sûres; je les attends.

Je me bornerai à vous présenter une seule réflexion. Il s'agit, monsieur, de deux hommes, dont l'un a été amené par l'autre en Angleterre presque malgré lui. L'étranger ignorant la langue du pays, ne pouvant parler ni entendre, seul, sans amis, sans appui, sans connoissance, sans savoir même à qui con-

fier une lettre en sureté, livré sans réserve à l'autre et aux siens, malade, retiré, ne voyant personne, écrivant peu, est allé s'enfermer dans le fond d'une retraite où il herborise pour toute occupation. Le Breton, homme actif, liant, intrigant, au milieu de son pays, de ses amis, de ses parens, de ses patrons, de ses compatriotes, en grand crédit à la cour, à la ville, répandu dans le plus grand monde, à la tête des gens de lettres, disposant des papiers publics, en grande relation chez l'étranger, sur-tout avec les plus mortels ennemis du premier. Dans cette position il se trouve que l'un des deux a tendu des pièges à l'autre. Le Breton crie que c'est cette vile canaille, ce scélérat d'étranger qui lui en tend. L'étranger, seul, malade, abandonné, gémit et ne répond rien. Là-dessus le voilà jugé, et il demeure clair qu'il s'est laissé mener dans le pays de l'autre, qu'il s'est mis à sa merci tout exprès pour lui faire piece et pour conspirer contre lui. Que pensez-vous de ce jugement? Si j'avois été capable de former un projet aussi monstrueusement extravagant, où est l'homme ayant quelque sens, quelque humanité, qui

ne devoit pas dire : Vous faites tort à ce pauvre misérable, il est trop fou pour pouvoir être un scélérat; plaignez-le, saignez-le, mais ne l'injuriez pas? J'ajouterai que le ton seul que prend M. Hume devoit décréditer ce qu'il dit. Ce ton si brutal, si bas, si indigne d'un homme qui se respecte, marque assez que l'ame qui l'a dicté n'est pas saine; il n'annonce pas un langage digne de foi. Je suis étonné, je l'avoue, comment ce ton seul n'a pas excité l'indignation publique. C'est qu'à Paris c'est toujours celui qui crie le plus fort qui a raison. A ce combat-là je n'emporterai jamais la victoire, et je ne la disputerai pas.

Voici, monsieur, le fait en peu de mots. Il m'est prouvé que M. Hume, lié avec mes plus cruels ennemis, d'accord à Londres avec des gens qui se montrent, et à Paris avec tel qui ne se montre pas, m'a attiré dans son pays, en apparence pour m'y servir avec la plus grande ostentation, et en effet pour m'y diffamer avec la plus grande adresse, à quoi il a très bien réussi. Je m'en suis plaint : il a voulu savoir mes raisons; je les lui ai écrites dans le plus grand détail. Si

on les demande, il peut les dire; quant à moi je n'ai rien à dire du tout.

Plus je pense à la publication promise par M. Hume, moins je puis concevoir qu'il l'exécute. S'il l'ose faire, à moins d'énormes falsifications, je prédis hardiment que, malgré son extrême adresse et celle de ses amis, sans même que je m'en mêle, M. Hume est un homme démasqué.

L E T T R E

A MILORD MARÉCHAL.

Le 9 août 1766.

LES choses incroyables que M. Hume écrit à Paris sur mon compte me font présumer que, s'il l'ose, il ne manquera pas de vous en écrire autant. Je ne suis pas en peine de ce que vous en penserez; je me flatte, milord, d'être assez connu de vous, et cela me tranquillise. Mais il m'accuse avec tant d'audace d'avoir refusé malhon-

nêtement la pension après l'avoir acceptée , que je crois devoir vous envoyer une copie fidele de la lettre que j'écrivis à ce sujet à M. le général Conway (1). J'étois bien embarrassé dans cette lettre, ne voulant pas dire la véritable cause de mon refus et ne pouvant en alléguer aucune autre. Vous conviendrez, je m'assure , que si l'on peut s'en tirer mieux que je ne fis, on ne peut du moins s'en tirer plus honnêtement. J'ajouterois qu'il est faux que j'aie jamais accepté la pension ; j'y mis seulement votre agrément pour condition nécessaire ; et, quand cet agrément fut venu, M. Hume alla en avant sans me consulter davantage. Comme vous ne pouvez savoir ce qui s'est passé en Angleterre à mon égard depuis mon arrivée, il est impossible que vous prononciez dans cette affaire avec connoissance entre M. Hume et moi : ses procédés secrets sont trop incroyables, et il n'y a personne au monde moins fait que vous pour y ajouter foi. Pour moi, qui les ai sentis si cruellement et qui n'y peux penser qu'a-

(1) Celle du 12 mai 1766.

vec la douleur la plus amere, tout ce qui me reste à desirer est de n'en reparler jamais. Mais comme M. Hume ne garde pas le même silence, et qu'il avance les choses les plus fausses du ton le plus affirmatif, je vous demande aussi, milord, une justice que vous ne pouvez me refuser, c'est, lorsqu'on pourra vous dire ou vous écrire que j'ai fait volontairement une chose injuste ou malhonnête, d'être bien persuadé que cela n'est pas vrai.

L E T T R E

A U M Ê M E.

7 septembre 1766.

JE ne puis vous exprimer, milord, à quel point, dans les circonstances où je me trouve, je suis alarmé de votre silence. La dernière lettre que j'ai reçue de vous étoit du. . . . Seroit-il possible que les terribles clameurs de M. Hume eussent fait impres-

sion sur vous, et m'eussent au milieu de tant de malheurs ôté la seule consolation qui me restoit sur la terre? Non, milord, cela ne peut pas être; votre ame ferme ne peut être entraînée par l'exemple de la foule; votre esprit judicieux ne peut être abusé à ce point. Vous n'avez point connu cet homme, personne ne l'a connu, ou plutôt il n'est plus le même. Il n'a jamais haï que moi seul; mais aussi quelle haine! Un même cœur pourroit-il suffire à deux comme celle-là? Il a marché jusqu'ici dans les ténèbres, ils s'est caché; mais maintenant il se montre à découvert. Il a rempli l'Angleterre, la France, les gazettes, l'Europe entière, de cris auxquels je ne sais que répondre, et d'injures dont je me croirois digne si je daignois les repousser. Tout cela ne décele-t-il pas avec évidence le but qu'il a caché jusqu'à présent avec tant de soin? Mais laissons M. Hume; je veux l'oublier malgré les maux qu'il m'a faits. Seulement qu'il ne m'ôte pas mon pere; cette perte est la seule que je ne pourrois supporter. Avez-vous reçu mes deux dernieres lettres, l'une du 20 juillet et l'autre du 9 août? Ont-elles eu

le bonheur d'échapper aux filets qui sont tendus tout autour de moi et au travers desquels peu de chose passe? Il paroît que l'intention de mon persécuteur et de ses amis est de m'ôter toute communication avec le continent et de me faire périr ici de douleur et de misere. Leurs mesures sont trop bien prises pour que je puisse aisément leur échapper. Je suis préparé à tout, et je puis tout supporter hors votre silence. Je m'adresse à M. Rougemont; je ne connois que lui seul à Londres à qui j'ose me confier. S'il me refuse ses services, je suis sans ressource et sans moyen pour écrire à mes amis. Ah! milord, qu'il me vienne une lettre de vous, et je me console de tout le reste.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Wootton, le 27 septembre 1766.

JE n'ai pas besoin, milord, de vous dire combien vos deux dernières lettres m'ont fait de plaisir et m'étoient nécessaires. Ce plaisir a pourtant été tempéré par plus d'un article, par un sur-tout auquel je réserve une lettre exprès, et aussi par ceux qui regardent M. Hume, dont je ne saurois lire le nom ni rien qui s'y rapporte sans un serrement de cœur et un mouvement convulsif, qui fait pis que de me tuer puisqu'il me laisse vivre. Je ne cherche point, milord, à détruire l'opinion que vous avez de cet homme ainsi que toute l'Europe; mais je vous conjure par votre cœur paternel de ne me reparler jamais de lui sans la plus grande nécessité.

Je ne puis me dispenser de répondre à

ce que vous m'en dites dans votre lettre du 5 de ce mois. *Je vois avec douleur*, me marquez-vous, *que vos ennemis mettront sur le compte de M. Hume tout ce qu'il leur plaira d'ajouter au démêlé d'entre vous et lui.* Mais que pourroient-ils faire de plus que ce qu'il a fait lui-même? Diront-ils de moi pis qu'il n'en a dit dans les lettres qu'il a écrites à Paris, par toute l'Europe, et qu'il a fait mettre dans toutes les gazettes? Mes autres ennemis me font du pis qu'ils peuvent et ne s'en cachent guere: lui fait pis qu'eux et se cache, et c'est lui qui ne manquera pas de mettre sur leur compte le mal que jusqu'à ma mort il ne cessera de me faire en secret.

Vous me dites encore, milord, que je trouve mauvais que M. Hume ait sollicité la pension du roi d'Angleterre à mon insu. Comment avez-vous pu vous laisser surprendre au point d'affirmer ainsi ce qui n'est pas? Si cela étoit vrai, je serois un extravagant tout au moins; mais rien n'est plus faux. Ce qui m'a fâché, c'étoit qu'avec sa profonde adresse il se soit servi de cette pension, sur laquelle il revenoit à mon insu,

quoique refusée , pour me forcer de lui motiver mon refus et de lui faire la déclaration qu'il vouloit absolument avoir , et que je voulois éviter , sachant bien l'usage qu'il en vouloit faire. Voilà, milord, l'exacte vérité dont j'ai les preuves et que vous pouvez affirmer.

Graces au ciel j'ai fini quant à présent sur ce qui regarde M. Hume. Le sujet dont j'ai maintenant à vous parler est tel que je ne puis me résoudre à le mêler avec celui-là dans la même lettre. Je le réserve pour la première que je vous écrirai. Ménagez pour moi vos précieux jours , je vous en conjure. Ah ! vous ne savez pas , dans l'abyme de malheurs où je suis plongé ; quel seroit pour moi celui de vous survivre !

L E T T R E

A M A D A M E ***.

Wootton, le 27 septembre 1766.

LE cas que vous m'exposez, madame, est dans le fond très commun, mais mêlé de choses si extraordinaires que votre lettre a l'air d'un roman. Votre jeune homme n'est pas de son siècle ; c'est un prodige ou un monstre. Il y a des monstres dans ce siècle, je le sais trop, mais plus vils que courageux, et plus fourbes que féroces. Quant aux prodiges, on en voit si peu que ce n'est pas la peine d'y croire ; et si Cassius en est un de force d'ame, il n'en est assurément pas un de bon sens et de raison.

Il se vante de sacrifices qui, quoiqu'ils fassent horreur, seroient grands s'ils étoient pénibles, et seroient héroïques s'ils étoient nécessaires, mais où, faute de l'une et de l'autre de ces conditions, je ne vois qu'une
extravagance

extravagance qui me fait très mal augurer de celui qui les a faits. Convenez, ma la ne, qu'un amant qui oublie sa belle dans un voyage, qui en redevient amoureux quand il la revoit, qui l'épouse, et puis qui s'éloigne et l'oublie encore, qui promet sèchement de revenir à ses couches et n'en fait rien, qui revient enfin pour lui dire qu'il l'abandonne, qui part et ne lui écrit que pour lui confirmer cette belle résolution; convenez, dis je, que si cet homme eut de l'amour, il n'en eut guere, et que la victoire dont il se vante avec tant de pompe lui coûte probablement beaucoup moins qu'il ne vous dit.

Mais, supposant cet amour assez violent pour se faire honneur du sacrifice, où en est la nécessité? c'est ce qui me passe. Qu'il s'occupe du sublime emploi de délivrer sa patrie, cela est fort beau, et je veux croire que cela est utile; mais ne se permettre aucun sentiment étranger à ce devoir, pourquoi cela? Tous les sentimens vertueux ne s'étaient-ils pas les uns les autres? et peut-on en détruire un sans les affoiblir tous? *J'ai cru long temps, dit-il, combiner mes affections avec mes devoirs.* Il n'y a point là de

combinaisons à faire quand ces affections elles-mêmes sont des devoirs. *L'illusion cesse, et je vois qu'un vrai citoyen doit les abolir.* Quelle est donc cette illusion? et où a-t-il pris cette affreuse maxime? S'il est de tristes situations dans la vie, s'il est de cruels devoirs qui nous forcent quelquefois à leur en sacrifier d'autres, à déchirer notre cœur pour obéir à la nécessité pressante ou à l'inflexible vertu, en est-il, en peut-il jamais être qui nous forcent d'étouffer des sentimens aussi légitimes que ceux de l'amour filial, conjugal, paternel? et tout homme qui se fait une expresse loi de n'être plus ni fils, ni mari, ni pere, ose-t-il usurper le nom de citoyen, ose-t-il usurper le nom d'homme?

On diroit, madame, en lisant votre lettre, qu'il s'agit d'une conspiration. Les conspirations peuvent être des actes héroïques de patriotisme, et il y en a eu de telles; mais presque toujours elles ne sont que des crimes punissables, dont les auteurs songent bien moins à servir la patrie qu'à l'asservir, et à la délivrer de ses tyrans qu'à l'être. Pour moi, je vous déclare que je ne voudrois pour rien

au monde avoit trempé dans la conspiration la plus légitime , parcequ'enfin ces sortes d'entreprises ne peuvent s'exécuter sans troubles , sans désordres , sans violences , quelquefois sans effusion de sang , et qu'à mon avis le sang d'un seul homme est d'un plus grand prix que la liberté de tout le genre humain. Ceux qui aiment sincèrement la liberté n'ont pas besoin , pour la trouver, de tant de machines ; et, sans causer ni révolutions ni troubles, quiconque veut être libre l'est en effet.

Posons toutefois cette grande entreprise comme un devoir sacré qui doit régner sur tous les autres ; doit-il pour cela les anéantir ? et ces différens devoirs sont-ils donc à tel point incompatibles qu'on ne puisse servir la patrie sans renoncer à l'humanité ? Votre Cassius est-il donc le premier qui ait formé le projet de délivrer la sienne , et ceux qui l'ont exécuté l'ont-ils fait au prix des sacrifices dont il se vante ? Les Pélopidas , les Brutus , les vrais Cassius , et tant d'autres, ont-ils eu besoin d'abjurer tous les droits du sang et de la nature pour accomplir leurs nobles desseins ? Y eut-il jamais de meilleurs

filz , de meilleurs maris , de meilleurs peres , que ces grands hommes ? la plupart au contraire concerterent leurs entreprises au sein de leurs familles ; et Brutusosa révéler , sans nécessité , son secret à sa femme , uniquement parcequ'il la trouva digne d'en être dépositaire. Sans aller si loin chercher des exemples , je puis , madame , vous en citer un plus moderne d'un héros à qui rien ne manque pour être à côté de ceux de l'antiquité que d'être aussi connu qu'eux ; c'est le comte Louis de Fiesque , lorsqu'il voulut briser les fers de Gênes sa patrie et la délivrer du joug des Doria. Ce jeune homme si aimable , si vertueux , si parfait , forma ce grand dessein presque dès son enfance , et s'éleva , pour ainsi dire , lui-même pour l'exécuter. Quoique très prudent , il le confia à son frere , à sa famille , à sa femme , aussi jeune que lui ; et après des préparatifs très grands , très lents , très difficiles , le secret fut si bien gardé , l'entreprise fut si bien concertée et eut un si plein succès , que le jeune Fiesque étoit maître de Gênes au moment qu'il périt par un accident.

Je ne dis pas qu'il soit sage de révéler ces

sortes de secrets, même à ses proches, sans la plus grande nécessité; mais autre chose est garder son secret, et autre chose rompre avec ceux à qui on le cache. J'accorde même qu'en méditant un grand dessein l'on est obligé de s'y livrer quelquefois au point d'oublier pour un temps des devoirs moins pressans peut-être, mais non moins sacrés sitôt qu'on peut les remplir. Mais que de propos délibéré, de gaieté de cœur, le sachant, le voulant, on ait, avec la barbarie de renoncer pour jamais à tout ce qui nous doit être cher, celle de l'accabler de cette déclaration cruelle, c'est, madame, ce qu'aucune situation imaginable ne peut ni autoriser, ni suggérer même à un homme dans son bon sens qui n'est pas un monstre. Ainsi je conclus, quoiqu'à regret, que votre Cassius est fou tout au moins, et je vous avoue qu'il m'a tout-à-fait l'air d'un ambitieux embarrassé de sa femme, qui veut couvrir du masque de l'héroïsme son inconstance et ses projets d'agrandissement. Or ceux qui savent employer à son âge de pareilles ruses sont des gens qu'on ne ramène jamais, et qui rarement en valent la peine.

Il se peut , madame , que je me trompe ; c'est à vous d'en juger. Je voudrois avoir des choses plus agréables à vous dire : mais vous me demandez mon sentiment ; il faut vous le dire , ou me taire , ou vous tromper. Des trois partis j'ai choisi le plus honnête et celui qui pouvoit le mieux vous marquer , madame , ma déférence et mon respect.

L E T T R E

A M^{lle} D E W E S.

Wootton, le 9 décembre 1766.

MA belle voisine , vous me rendez injusté et jaloux pour la première fois de ma vie : je n'ai pu voir sans envie les chaînes dont vous honoriez mon sultan , et je lui ai ravi l'avantage de les porter le premier. J'en aurois dû parer votre brebis chérie ; mais je n'ai osé empiéter sur les droits d'un jeune et aimable berger. C'est déjà trop passer les miens de faire le galant à mon âge ; mais

puisqu'il vous me l'avez fait oublier, tâchez de l'oublier vous-même, et pensez moins au barbon qui vous rend hommage qu'au soin que vous avez pris de lui rajeunir le cœur.

Je ne veux pas, ma belle voisine, vous ennuyer plus long temps de mes vieilles sornettes. Si je vous contoïis toutes les bontés et amitiés dont votre cher oncle m'honore, je serois encore ennuyeux par mes longueurs ; ainsi je me tais. Mais revenez l'été prochain en être le témoin vous-même, et ramenez madame la comtesse (1), à condition que nous serons cette fois-ci les plus forts, et qu'au lieu de vous laisser enlever comme cette année, vous nous aiderez à la retenir.

(1) M^{me} la comtesse Cowper, veuve du feu comte Cowper, et fille du comte de Granville.

colonne

L E T T R E

A MILORD MARÉCHAL.

11 décembre 1766.

ABRÉGER la correspondance !. . . Milord, que m'annoncez-vous, et quel temps prenez vous pour cela ? Serois je dans votre disgrâce ? Ah ! dans tous les malheurs qui m'accablent, voilà le seul que je ne saurois supporter. Si j'ai des torts, daignez les pardonner : en est-il, en peut-il être que mes sentimens pour vous ne doivent pas racheter ? Vos bontés pour moi font toute la consolation de ma vie. Voulez-vous m'ôter cette unique et douce consolation ? Vous avez cessé d'écrire à vos parens. Eh ! qu'importe ? tous vos parens, tous vos amis ensemble ont-ils pour vous un attachement comparable au mien ? Eh ! milord, c'est votre âge, ce sont mes maux qui nous rendent plus utiles l'un à l'autre. A quoi peu-

vent mieux s'employer les restes de la vie qu'à s'entretenir avec ceux qui nous sont chers? Vous m'avez promis une éternelle amitié; je la veux toujours, j'en suis toujours digne. Les terres et les mers nous séparent, les hommes peuvent semer bien des erreurs entre nous; mais rien ne peut séparer mon cœur du vôtre, et celui que vous aimâtes une fois n'a point changé. Si réellement vous craignez la peine d'écrire, c'est mon devoir de vous l'épargner autant qu'il se peut. Je ne demande à chaque fois que deux lignes, toujours les mêmes, et rien de plus : *J'ai reçu votre lettre de telle date. Je me porte bien, et je vous aime toujours.* Voilà tout. Répétez-moi ces dix mots douze fois l'année et je suis content. De mon côté j'aurai le plus grand soin de ne vous écrire jamais rien qui puisse vous importuner ou vous déplaire. Mais cesser de vous écrire avant que la mort nous sépare; non, milord, cela ne peut pas être; cela ne se peut pas plus que cesser de vous aimer.

Si vous tenez votre cruelle résolution, j'en mourrai, ce n'est pas le pire; mais j'en mourrai dans la douleur, et je vous prédis

que vous y aurez du regret. J'attends une réponse, je l'attends dans les plus mortelles inquiétudes ; mais je connois votre ame , et cela me rassure. Si vous pouvez sentir combien cette réponse m'est nécessaire , je suis très sûr que je l'aurai promptement.

L E T T R E

A M. LE MARQUIS

DE MIRABEAU.

Wootton, le 31 janvier 1767.

IL est digne de l'ami des hommes de consoler les affligés. La lettre, monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, la circonstance où elle a été écrite, le noble sentiment qui l'a dictée, la main respectable dont elle vient, l'infortuné à qui elle s'adresse, tout concourt à lui donner dans mon cœur le prix qu'elle reçoit du vôtre. En vous lisant, en vous aimant par consé-

quent , j'ai souvent désiré d'être connu et aimé de vous. Je ne m'attendois pas que ce seroit vous qui feriez les avances , et cela précisément au moment où j'étois universellement abandonné : mais la générosité ne sait rien faire à demi , et votre lettre en a bien la plénitude. Qu'il seroit beau que l'ami des hommes donnât retraite à l'ami de l'égalité ! Votre offre m'a si vivement pénétré , j'en trouve l'objet si honorable à l'un et à l'autre , que par un autre effet bien contraire vous me rendrez malheureux peut-être par le regret de n'en pas profiter : car , quelque doux qu'il me fût d'être votre hôte , je vois peu d'espoir à le devenir. Mon âge plus avancé que le vôtre , le grand éloignement ; mes maux qui me rendent les voyages très pénibles , l'amour du repos , de la solitude , le désir d'être oublié pour mourir en paix , me font redouter de me rapprocher des grandes villes où mon voisinage pourroit réveiller une sorte d'attention qui fait mon tourment. D'ailleurs , pour ne parler que de ce qui me tiendrait plus près de vous , sans douter de ma sûreté du côté du parlement de Paris , je lui dois ce respect de ne

pas aller le braver dans son ressort , comme pour lui faire avouer tacitement son injustice ; je le dois à votre ministère , à qui trop de marques affligeantes me font sentir que j'ai eu le malheur de déplaire , et cela sans que j'en puisse imaginer d'autre cause qu'un mal-entendu , d'autant plus cruel , que sans lui ce qui m'attira mes disgraces m'eût dû mériter des faveurs. Dix mots d'explication prouveroient cela : mais c'est un des malheurs attachés à la puissance humaine et à ceux qui lui sont soumis , que , quand les grands sont une fois dans l'erreur , il est impossible qu'ils en reviennent. Ainsi, monsieur , pour ne point m'exposer à de nouveaux orages , je me tiens au seul parti qui peut assurer le repos de mes derniers jours. J'aime la France ; je la regretterai toute ma vie : si mon sort dépendoit de moi j'irois y finir mes jours , et vous seriez mon hôte , puisque vous n'aimez pas que j'aie un patron ; mais , selon toute apparence , mes vœux et mon cœur feront seuls le voyage , et mes os resteront ici.

Je n'ai pas eu , monsieur , sur vos écrits

l'indifférence de M. Hume, et je pourrois si bien vous en parler qu'ils sont avec deux traités de botanique les seuls livres que j'aie apportés avec moi dans ma malle ; mais, outre que je crois votre sublime amour-propre trop au-dessus de la petite vanité d'auteur pour ne pas dédaigner ces formulaires d'éloges, je suis déjà trop loin de ces sortes de matieres pour pouvoir en parler avec plaisir. Tout ce qui tient par quelque côté à la littérature et à un métier pour lequel certainement je n'étois pas né m'est devenu si parfaitement insupportable, et son souvenir me rappelle tant de tristes idées, que pour n'y plus penser j'ai pris le parti de me défaire de tous mes livres, qu'on m'a très mal-à-propos envoyés de Suisse : les vôtres et les miens sont partis avec tout le reste. J'ai pris toute lecture dans un tel dégoût qu'il a fallu renoncer à mon Plutarque. La fatigue même de penser me devient chaque jour plus pénible. J'aime à rêver, mais librement, en laissant errer ma tête et sans m'asservir à aucun sujet ; et maintenant que je vous écris, je quitte à tout moment la plume pour vous

dire en me promenant mille choses charmantes , qui disparaissent sitôt que je reviens à mon papier. Cette vie oisive et contemplative, que vous n'approuvez pas et que je n'excuse pas , me devient chaque jour plus délicieuse. Errer seul sans fin et sans cesse parmi les arbres et les roches qui entourent ma demeure , rêver ou plutôt extravaguer à mon aise , et , comme vous dites , bayer aux corneilles ; quand ma cervelle s'échauffe trop , la calmer en analysant quelque mousse ou quelque fougère ; enfin me livrer sans gêne à mes fantaisies , qui , grâces au ciel , sont toutes en mon pouvoir ; voilà , monsieur , pour moi la suprême jouissance , à laquelle je n'imagine rien de supérieur dans ce monde pour un homme à mon âge et dans mon état. Si j'allois dans une de vos terres , vous pouvez compter que je n'y prendrais pas le plus petit soin en faveur du propriétaire ; je vous verrois voler , piller , dévaliser , sans jamais en dire un seul mot ni à vous ni à personne. Tous mes malheurs me viennent de cette ardente haine de l'injustice que je n'ai jamais pu dompter. Je me le tiens pour dit. Il est

temps d'être sage, ou du moins tranquille. Je suis las de guerres et de querelles : je suis bien sûr de n'en avoir jamais avec les honnêtes gens, et je n'en veux plus avec les frippons, car celles-là sont trop dangereuses. Voyez donc, monsieur, quel homme utile vous mettriez dans votre maison ! A Dieu ne plaise que je veuille avilir votre offre par cette objection ! mais c'en est une dans vos maximes, et il faut être conséquent.

En censurant cette nonchalance, vous me répéterez que c'est n'être bon à rien que n'être bon que pour soi : mais peut-on être vraiment bon pour soi sans être par quelque côté bon pour les autres ? D'ailleurs considérez qu'il n'appartient pas à tout ami des hommes d'être comme vous leur bienfaiteur en réalité. Considérez que je n'ai ni état ni fortune, que je vieillis, que je suis infirme, abandonné, persécuté, détesté, et qu'en voulant faire du bien je ferois du mal, sur-tout à moi-même. J'ai reçu mon congé bien signifié par la nature et par les hommes ; je l'ai pris et j'en veux profiter. Je ne délibère plus si c'est bien

ou mal fait, parcequ c'est une résolution prise, et rien ne m'en fera départir. Puisse le public m'oublier comme je l'oublie! S'il ne veut pas m'oublier, peu m'importe : qu'il m'admire ou qu'il me déchire, tout cela m'est indifférent ; je tâche de n'en rien savoir, et quand je l'apprends je ne m'en soucie guere. Si l'exemple d'une vie innocente et simple est utile aux hommes, je puis leur faire encore ce bien-là ; mais c'est le seul, et je suis bien déterminé à ne plus vivre que pour moi et pour mes amis, en très petit nombre, mais éprouvés et qui me suffisent. Encore aurois-je pu m'en passer, quoiqu'ayant un cœur aimant et tendre pour qui des attachemens sont de vrais besoins : mais ces besoins m'ont souvent coûté si cher, que j'ai appris à me suffire à moi-même, et je me suis conservé l'ame assez saine pour le pouvoir. Jamais sentiment haineux, envieux, vindicatif, n'approche de mon cœur. Le souvenir de mes amis donne à ma rêverie un charme que le souvenir de mes ennemis ne trouble point. Je suis tout entier où je suis, et point où sont ceux qui me persécutent. Leur haine quand elle n'a-
git

git pas ne trouble qu'eux , et je la leur laisse pour toute vengeance. Je ne suis pas parfaitement heureux , parcequ'il n'y a rien de parfait ici-bas , sur-tout le bonheur ; mais j'en suis aussi près que je puisse l'être dans cet exil. Peu de chose de plus combleroit mes vœux ; moins de maux corporels , un climat plus doux , un ciel plus pur , un air plus serein , sur-tout des cœurs plus ouverts, où quand le mien s'épanche il sentît que c'est dans un autre. J'ai ce bonheur en ce moment , et vous voyez que j'en profite : mais je ne l'ai pas tout-à-fait impunément ; votre lettre me laissera des souvenirs qui ne s'effaceront pas et qui me rendront par fois moins tranquille. Je n'aime pas les pays arides , et la Provence m'attire peu ; mais cette terre en Angoumois qui n'est pas encore en rapport , et où l'on peut retrouver quelquefois la nature , me donnera souvent des regrets qui ne seront pas tous pour elle. Bon jour , monsieur le marquis. Je hais les formules , et je vous prie de m'en dispenser. Je vous salue très humblement et de tout mon cœur.

L E T T R E

A M. LE DUC DE GRAFFTON.

Wootton, le 7 février 1767.

M O N S I E U R L E D U C ,

JE vous dois des remerciemens que je vous prie d'agréer. Quoique les droits qu'on avoit exigés pour mes livres à la douane me parussent forts pour la chose et pour ma bourse, j'étois bien éloigné d'en demander et d'en desirer le remboursement. Vos bontés, très gratuites sur ce point, en sont d'autant plus obligeantes; et, puisque vous voulez que j'y reconnoisse même celles du roi, je me tiens aussi flatté qu'honoré d'une grace d'un prix inestimable par la source dont elle vient, et je la reçois avec la reconnaissance et la vénération que je dois aux faveurs de sa majesté passant par des mains aussi dignes de les répandre.

Daignez , monsieur le duc , recevoir avec bonté les assurances de mon profond respect.

L E T T R E

A M. GUY.

Wootton, le 7 février 1767.

J'AI lu , monsieur , avec attendrissement l'ouvrage de mes défenseurs , dont vous ne m'aviez point parlé. Il me semble que ce n'étoit pas pour moi que leurs honorables noms devoient être un secret , comme si l'on vouloit les dérober à ma reconnoissance. Je ne vous pardonnerois jamais sur-tout de m'avoir tû celui de la dame , si je ne l'eusse à l'instant deviné. C'est de ma part un bien petit mérite : je n'ai pas assez d'amis capables de ce zele et de ce talent pour avoir pu m'y tromper. Voici une lettre pour elle , à laquelle je n'ose mettre son nom à cause des risques que peuvent courir mes lettres ,

mais où elle verra que je la reconnois bien. Je vous charge, monsieur Guy, ou plutôt j'ose vous permettre, en la lui remettant, de vous mettre en mon nom à genoux devant elle, et de lui baiser la main droite, cette charmante main plus auguste que celles des impératrices et des reines, qui sait défendre et honorer si pleinement et si noblement l'innocence avilie. Je me flatte que j'aurois reconnu de même son digne collègue si nous nous étions connus auparavant; mais je n'ai pas eu ce bonheur, et je ne sais si je dois m'en féliciter ou m'en plaindre, tant je trouve noble et beau que la voix de l'équité s'éleve en ma faveur du sein même des inconnus. Les éditeurs du factum de M. Hume disent qu'il abandonne sa cause au jugement des esprits droits et des cœurs honnêtes. C'est là ce qu'eux et lui se garderont bien de faire, mais ce que je fais, moi, avec confiance, et qu'avec de pareils défenseurs j'aurai fait avec succès. Cependant on a omis dans ces deux pièces des choses très essentielles; et on y a fait des méprises qu'on eût évitées si, m'avertissant à temps de ce qu'on vouloit faire, on m'eût demandé des éclair-

cissemens. Il est étonnant que personne n'ait encore mis la question sous son vrai point de vue ; il ne falloit que cela seul , et tout étoit dit.

Au reste il est certain que la lettre que je vous écrivis a été traduite par extraits faits , comme vous pouvez penser , dans les papiers de Londres ; et il n'est pas difficile de comprendre d'où venoient ces extraits ni pour quelle fin.

Mais voici un fait assez bizarre qu'il est fâcheux que mes dignes défenseurs n'aient pas su. Croiriez-vous que les deux feuilles que j'ai citées du S.-James's Chronicle ont disparu en Angleterre ? M. Davenport les a fait chercher inutilement chez l'imprimeur et dans les cafés de Londres , sur une indication suffisante , par son libraire , qu'il m'a assuré être un honnête homme ; et il n'a rien trouvé. Les feuilles sont éclipsées. Je ne ferai point de commentaires sur ce fait ; mais convenez qu'il donne à penser. O mon cher monsieur Guy ! faut-il donc mourir dans ces contrées éloignées sans revoir jamais la face d'un ami sûr , dans le sein duquel je puisse épancher mon cœur ?

L E T T R E
AU LORD MARÉCHAL.

Le 8 février 1767.

QUOI! milord, pas un seul mot de vous! Quel silence, et qu'il est cruel! Ce n'est pas le pis encore. Madame la duchesse de Portland m'a donné les plus grandes alarmes en me marquant que les papiers publics vous avoient dit fort mal, et me priant de lui dire de vos nouvelles. Vous connoissez mon cœur, vous pouvez juger de mon état; craindre à la fois pour votre amitié et pour votre vie, ah! c'en est trop. J'ai écrit aussitôt à M. Rougemont pour avoir de vos nouvelles. Il m'a marqué qu'en effet vous aviez été fort malade, mais que vous étiez mieux. Il n'y a pas là de quoi me rassurer assez tant que je ne recevrai rien de vous. Mon protecteur, mon bienfaiteur, mon ami, mon pere, aucun de ces titres ne pourra-

t-il vous émouvoir ? Je me prosterne à vos pieds pour vous demander un seul mot. Que voulez-vous que je marque à madame de Portland ? Lui dirai - je : *Madame, mi-lord maréchal m'aimoit, mais il me trouve trop malheureux pour m'aimer encore, il ne m'écrit plus ?* La plume me tombe des mains.

L E T T R E

A M. GRANVILLE.

Wootton, février 1767.

JE crois, monsieur, la tisanne du médecin espagnol meilleure et plus saine que le bouillon rouge du médecin françois : la provision de miel n'est pas moins bonne ; et si les apothicaires fournissoient d'aussi bonnes drogues que vous, ils auroient bientôt ma pratique. Mais, badinage à part, que j'aie avec vous un moment d'explication sérieuse.

Jadis j'aimois avec passion la liberté, l'égalité ; et, voulant vivre exempt des obligations dont je ne pouvois m'acquitter en pareille monnoie , je me refusois aux cadeaux mêmes de mes amis, ce qui m'asouvent attiré bien des querelles. Maintenant j'ai changé de goût, et c'est moins la liberté que la paix que j'aime ; je soupire incessamment après elle ; je la préfère désormais à tout ; je la veux à tout prix avec mes amis ; je la veux même avec mes ennemis s'il est possible. J'ai donc résolu d'endurer désormais des uns tout le bien et des autres tout le mal qu'ils voudront me faire, sans disputer, sans m'en défendre , et sans leur résister en quelque façon que ce soit. Je me livre à tous pour faire de moi , soit pour , soit contre , entièrement à leur volonté : ils peuvent tout , hors de m'engager dans une dispute , ce qui très certainement n'arrivera plus de mes jours. Vous voyez, monsieur , d'après cela combien vous avez beau jeu avec moi dans les cadeaux continuels qu'il vous plaît de me faire : mais il faut tout vous dire ; sans les refuser , je n'en serai pas plus reconnoissant que si vous ne m'en faisiez aucun.

Je vous suis attaché, monsieur, et je bénis le ciel dans mes miseres de la consolation qu'il m'a ménagée en me donnant un voisin tel que vous : mon cœur est plein de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi, de vos attentions, de vos soins, de vos bontés, mais non pas de vos dons : c'est peine perdue, je vous assure ; ils n'ajoutent rien à mes sentimens pour vous ; je ne vous en aimerai pas moins, et je serai beaucoup plus à mon aise si vous voulez bien les supprimer désormais.

Vous voilà bien averti, monsieur ; vous savez comment je pense, et je vous ai parlé très sérieusement. Du reste votre volonté soit faite et non pas la mienne ; vous serez toujours le maître d'en user comme il vous plaira.

Le temps est bien froid pour se mettre en route. Cependant, si vous êtes absolument résolu de partir, recevez tous mes souhaits pour votre bon voyage et pour votre prompt et heureux retour. Quand vous verrez madame la duchesse de Portland, faites - lui ma cour, je vous supplie ; rassurez - la sur l'état de milord maréchal. Cependant comme

je ne serai parfaitement rassuré moi-même que quand j'aurai deses nouvelles, sitôt que j'en aurai reçu j'aurai l'honneur d'en faire part à madame la duchesse. Adieu, monsieur, derechef; bon voyage, et souvenez-vous quelquefois du pauvre hermite votre voisin.

Vous verrez sans doute votre aimable niece. Je vous prie de lui parler quelquefois du captif qu'elle a mis dans ses chaînes, et qui s'honore de les porter.

L E T T R E

A MILORD MARÉCHAL.

Le 19 mars 1767.

CEN est donc fait, milord; j'ai perdu pour jamais vos bonnes graces et votre amitié sans qu'il me soit même possible de savoir et d'imaginer d'où me vient cette perte, n'ayant pas un sentiment dans mon cœur, pas une action dans ma conduite, qui

n'ait dû, j'ose le dire, confirmer cette précieuse bienveillance que, selon vos promesses tant de fois réitérées, jamais rien ne pouvoit m'ôter. Je conçois aisément tout ce qu'on a pu faire auprès de vous pour me nuire; je l'ai prévu, je vous en ai prévenu; vous m'avez assuré qu'on ne réussiroit jamais, j'ai dû le croire. A-t-on réussi malgré tout cela? voilà ce qui me passe; et comment a-t-on réussi au point que vous n'avez pas même daigné me dire de quoi je suis coupable, ou du moins de quoi je suis accusé? Si je suis coupable, pourquoi me taire mon crime? si je ne le suis pas, pourquoi me traiter en criminel? En m'annonçant que vous cesserez de m'écrire vous me faites entendre que vous n'écrirez plus à personne; cependant j'apprends que vous écrivez à tout le monde et que je suis le seul excepté, quoique vous sachiez dans quel tourment m'a jeté votre silence. Milord, dans quelque erreur que vous puissiez être, si vous connoissiez, je ne dis pas mes sentimens, vous devez les connoître, mais ma situation dont vous n'avez pas d'idée, votre humanité du moins vous parleroit pour moi.

Vous êtes dans l'erreur, milord, et c'est ce qui me console: je vous connois trop bien pour vous croire capable d'une aussi incompréhensible légèreté, sur-tout dans un temps où, venu par vos conseils dans le pays que j'habite, j'y vis accablé de tous les malheurs les plus sensibles à un homme d'honneur. Vous êtes dans l'erreur, je le répète: l'homme que vous n'aimez plus mérite sans doute votre disgrâce; mais cet homme que vous prenez pour moi n'est pas moi. Je n'ai point perdu votre bienveillance, parceque je n'ai point mérité de la perdre, et que vous n'êtes ni injuste ni inconstant. On vous aura figuré sous mon nom un fantôme: je vous l'abandonne, et j'attends que votre illusion cesse, bien sûr qu'aussitôt que vous me verrez tel que je suis vous m'aimerez comme auparavant.

Mais en attendant ne pourrai-je du moins savoir si vous recevez mes lettres? Ne me reste t-il nul moyen d'apprendre des nouvelles de votre santé qu'en m'informant au tiers et au quart, et n'en recevant que de vieilles qui ne me tranquillisent pas? Ne voudriez-vous pas du moins permettre qu'un

de vos laquais m'écrivît de temps en temps comment vous vous portez? Je me résigne à tout; mais je ne conçois rien de plus cruel que l'incertitude continuelle où je vis sur ce qui m'intéresse le plus.

L E T T R E

A M. LE GÉNÉRAL CONWAY.

Wootton, le 26 mars 1767.

M O N S I E U R ,

Aussi touché que surpris de la faveur dont il plaît au roi de m'honorer, je vous supplie d'être auprès de sa majesté l'organe de ma vive reconnoissance. Je n'avois droit à ses attentions que par mes malheurs; j'en ai maintenant aux égards du public par ses graces, et je dois espérer que l'exemple de sa bienveillance m'obtiendra celle de tous ses sujets. Je reçois, monsieur, le bienfait du roi comme l'arrhe d'une époque heu-

reuse autant qu'honorable, qui m'assure sous la protection de sa majesté des jours désormais paisibles. Puissé-je n'avoir à les remplir que des vœux les plus purs et les plus vifs pour la gloire de son regne et pour la prospérité de son auguste maison !

Les actions nobles et généreuses portent toujours leur récompense avec elles. Il vous est aussi naturel, monsieur, de vous féliciter d'en faire, qu'il est flatteur pour moi d'en être l'objet. Mais ne parlons point de mes talens, je vous supplie ; je sais me mettre à ma place , et je sens , à l'impression que font sur mon cœur vos bontés, qu'il est en moi quelque chose plus digne de votre estime que de médiocres talens, qui seroient moins connus s'ils m'avoient attiré moins de maux, et dont je ne fais cas que par la cause qui les fit naître et par l'usage auquel ils étoient destinés.

Je vous supplie, monsieur, d'agréer les sentimens de ma gratitude et de mon profond respect.

L E T T R E

A MILORD COMTE DE HARCOURT.

Wootton , le 2 avril 1767

J'APPRENDS, milord, par M. Davenport que vous avez eu la bonté de me défaire de toutes mes estampes hors une. Serois-je assez heureux pour que cette estampe exceptée fût celle du roi? je le desire assez pour l'espérer. En ce cas vous auriez bien lu dans mon cœur, et je vous prierois de vouloir conserver soigneusement cette estampe jusqu'à ce que j'aie l'honneur de vous voir et de vous remercier de vive voix. Je la joindrois à celle de milord maréchal pour avoir le plaisir de contempler quelquefois les traits de mes bienfaiteurs , et de me dire en les voyant qu'il est encore des hommes bienfaisans sur la terre.

Cette idée m'en rappelle une autre que ma mémoire absolument éteinte avoit laissé

échapper. Ce portrait du roi avec une vingtaine d'autres me viennent de M. Ramsay, qui ne voulut jamais m'en dire le prix ; ainsi ce prix lui appartient et non pas à moi : mais comme probablement il ne voudroit pas plus l'accepter aujourd'hui que ci-devant, et que je n'en veux pas non plus faire mon profit, je ne vois à cela d'autre expédient que de distribuer aux pauvres le produit de ces estampes ; et je crois, milord, qu'une fonction de charité ne peut rien avoir que l'humanité de votre cœur dédaigne. La difficulté seroit de savoir quel est ce produit, ne pouvant moi-même me rappeler le nombre et la qualité de ces estampes : ce que je sais, c'est que ce sont toutes gravures angloises dont je n'avois que quelques autres avant celles-là. Pour ne pas abuser de vos bontés, milord, au point de vous engager dans de nouvelles recherches, je ferai une évaluation grossiere de ces gravures, et j'estime que le prix n'en pourroit guere passer quatre ou cinq guinées. Ainsi, pour aller au plus sûr, ce sont cinq guinées sur le produit du tout que je prends la liberté de vous prier de
vouloir

vouloir bien distribuer aux pauvres. Vous voyez, milord, comment j'en use avec vous. Quoique je sois persuadé que mon importunité, ne passe pas votre complaisance, si j'avois prévu jusqu'où je serois forcé de la porter, je me serois gardé de m'oublier à ce point. Agréez, milord, je vous supplie, mes très humbles excuses et mon respect.

L E T T R E

A M. E. J...., CHIRURGIEN.

Le 13 mai 1767.

Vous me parlez, monsieur, dans une langue littéraire, de sujets de littérature comme à un homme de lettres; vous m'accablez d'éloges si pompeux, qu'ils sont ironiques; et vous croyez m'enivrer d'un pareil encens. Vous vous trompez, monsieur, sur tous ces points. Je ne suis point homme de lettres: je le fus pour mon mal-

heur ; depuis long-temps j'ai cessé de l'être ; rien de ce qui se rapporte à ce métier ne me convient plus. Les grands éloges ne m'ont jamais flatté ; aujourd'hui sur-tout que j'ai plus besoin de consolation que d'encens, je les trouve bien déplacés. C'est comme si, quand vous allez voir un pauvre malade , au lieu de le panser , vous lui faisiez des complimens.

J'ai livré mes écrits à la censure publique : elle les traite aussi sévèrement que ma personne ; à la bonne heure ; je ne prétends point avoir eu raison ; je sais seulement que mes intentions étoient assez droites, assez pures, assez salutaires, pour devoir m'obtenir quelque indulgence. Mes erreurs peuvent être grandes ; mes sentimens auroient dû les racheter. Je crois qu'il y a beaucoup de choses sur lesquelles on n'a pas voulu m'entendre. Telle est , par exemple, l'origine du droit naturel , sur laquelle vous me prêtez des sentimens qui n'ont jamais été les miens. C'est ainsi qu'on aggrave mes fautes réelles de toutes celles qu'on juge à propos de m'attribuer. Je me tais devant les hommes , et je remets ma cause entre les mains de Dieu qui voit mon cœur.

Je ne répondrai donc point , monsieur , ni aux reproches que vous me faites au nom d'autrui , ni aux louanges que vous me donnez de vous même : les uns ne sont pas plus mérités que les autres. Je ne vous rendrai rien de pareil , tant parceque je ne vous connois pas , que parceque j'aime à être simple et vrai en toutes choses. Vous vous dites chirurgien : si vous m'eussiez parlé botanique et des plantes que produit votre contrée , vous m'auriez fait plaisir et j'en aurois pu causer avec vous ; mais pour de mes livres et de toute autre especé de livres , vous m'en parleriez inutilement ; parceque je ne prends plus d'intérêt à tout cela. Je ne vous réponds point en latin , par la raison ci-devant énoncée : il ne me reste de cette langue qu'autant qu'il en faut pour entendre les phrases de Linnæus. Recevez , monsieur , mes très humbles salutations :

L E T T R E

A M. LE MARQUIS DE MIRABEAU.

Calais , le 22 mai 1767.

J'ARRIVE ici, monsieur, après bien des aventures bizarres qui feroient un détail plus long qu'amusant. Je voudrois de tout mon cœur aller finir mes jours au château de Brie ; mais pour entreprendre un pareil établissement il faudroit plus de certitude de sa durée que vous ne pouvez la donner. Je ne vois pour moi qu'un repos stable , c'est dans l'état de Venise ; et, malgré l'immensité du trajet , je suis déterminé à le tenter. Ma situation à tous égards me forcera à des stations que je rendrai aussi courtes qu'il me sera possible. Je desire ardemment d'en faire une petite à Paris pour vous y voir , si j'y puis garder l'incognito convenable et que je sois assuré que ce court séjour ne déplaise pas. Permettez que je vous consulte là-dessus , résolu de passer tout droit et le

plus promptement qu'il me sera possible si vous jugez que ce soit le meilleur parti. Je ne vous en dirai pas davantage ici , monsieur ; mais j'attends avec empressement de vos nouvelles , et je compte m'arrêter à Amiens pour cela. Ayez la bonté de m'y répondre un mot sous le couvert de M. . . . Cette réponse réglera ma marche. Puisse-t-elle , monsieur , me livrer à l'ardent desir que j'ai de voir et d'embrasser le respectable ami des hommes !

L E T T R E

A M^{me} L A M. D E***.

Du 12 septembre 1767.

J E reconnois , madame , vos bontés ordinaires dans les soins que vous prenez pour me procurer un asyle où l'on veuille bien ne pas m'interdire le feu et l'eau ; mais je connois trop bien ma situation pour attendre de ces soins bienfaisans un succès qui

me procure le repos après lequel j'ai vainement soupiré, et que je ne cherche plus, parceque je ne l'espere plus.

Vivement touché de l'intérêt que M. le comte de *** veut bien prendre à mes malheurs, je vous supplie, madame, de vouloir bien lui faire passer les témoignages de ma très humble reconnoissance : c'est une de mes peines de ne pouvoir aller moi-même la lui témoigner. Mais quant au voyage ici que S. E. daigne proposer, je ne suis pas assez vain pour en accepter l'offre, et ces honneurs bruyans ne conviennent plus à l'état d'humiliation dans lequel je suis appelé à finir mes jours. Je ne crois pas non plus qu'il convienne de risquer auprès de M. le comte de *** ni auprès de personne aucune demande en ma faveur. puisque ce ne seroit qu'aller chercher d'infailibles refus qui ne feroient qu'empirer ma situation, s'il étoit possible.

Le parti que j'ai pris d'attendre ici ma destinée est le seul qui me convienne, et je ne puis faire aucune espee de démarche sans aggraver sur ma tête le poids de mes malheurs. Je sais que ceux qui ont entrepris

de me chasser d'ici n'épargneront aucune sorte d'efforts pour y parvenir ; mais je les attends , je m'y prépare ; et il ne reste plus qu'à savoir lesquels auront le plus de constance , eux pour persécuter , ou moi pour souffrir. Que si la patience m'échappe à la fin et que mon courage succombe , mon parti en pareil cas est encore pris ; c'est de m'éloigner , si je peux , de l'orage qui m'accable , mais sans empressement , sans précaution , sans crainte , sans me cacher , sans me montrer , et avec la simplicité qui convient à l'innocence. Je considère , madame , qu'ayant près de soixante ans , accablé de malheurs et d'infirmités , les restes de mes tristes jours ne valent pas la fatigue de les mettre à couvert. Je ne vois plus rien dans cette vie qui puisse me flatter ni me tenter. Loin d'espérer quelque chose , je ne sais pas même que désirer. L'amour seul du repos me restoit encore , l'espoir m'en est ôté , je n'en ai plus d'autre. Je n'attends plus , je n'espère plus que la fin de mes misères : que je l'obtienne de la nature ou des hommes , cela m'est assez indifférent ; et , de quelque manière qu'on veuille dis-

poser de moi , l'on me fera toujours moins de mal que de bien. Je pars de cette idée , madame ; je les mets tous au pis , et je me tranquillise dans ma résignation.

Il suit de là que tous ceux qui veulent bien s'intéresser encore à moi doivent cesser de se donner en ma faveur des mouvemens inutiles , remettre , à mon exemple , mon sort dans les mains de la Providence , et ne plus vouloir résister à la nécessité. Voilà ma dernière résolution ; que ce soit la vôtre aussi , madame , à mon égard , et même à l'égard de cette chère enfant que le ciel vous enleve sans qu'aucun secours humain puisse vous la rendre. Que tous les soins que vous lui rendrez désormais soient pour contenter votre tendresse et la lui montrer , mais qu'ils ne réveillent plus en vous une espérance cruelle qui donne la mort à chaque fois qu'on la perd.

L E T T R E

A M^{lle} D E W E S.

Le 25 janvier 1768.

S I je vous ai laissé, ma belle voisine, une empreinte que vous avez bien gardée, vous m'en avez laissé une autre que j'ai gardée encore mieux. Vous n'avez mon cachet que sur un papier qui peut se perdre, mais j'ai le vôtre empreint dans mon cœur d'où rien ne peut l'effacer. Puisqu'il étoit certain que j'emportoie votre gage, et douteux que vous eussiez conservé le mien, c'étoit moi seul qui devois désirer de vérifier la chose; c'est moi seul qui perds à ne l'avoir pas fait. Ai-je donc besoin pour mieux sentir mon malheur que vous m'en fassiez encore un crime? cela n'est pas trop humain. Mais votre souvenir me console de vos reproches: j'aime mieux vous savoir injuste qu'indifférente, et je voudrois être grondé de vous

tous les jours au même prix. Daignez donc, ma belle voisine, ne pas oublier tout-à-fait votre esclave, et continuer à lui dire quelquefois ses vérités. Pour moi, si j'osois à mon tour vous dire les vôtres, vous me trouveriez trop galant pour un barbon. Bon jour, ma belle voisine : puissiez-vous bientôt, sous les auspices du cher et respectable oncle, donner un pasteur à vos brebis de Calwich!

L E T T R E

A M. D'IVERNOIS.

Trye, le 29 janvier 1768.

J'AI reçu, mon digne ami, votre paquet du 22, et il me seroit également parvenu sous l'adresse que je vous ai donnée quand vous n'auriez pas pris l'inutile précaution de la double enveloppe, sous laquelle il n'est pas même à propos que le nom de votre ami paroisse en aucune façon. C'est avec le

plus sensible plaisir que j'ai enfin appris de vos nouvelles ; mais j'ai été vivement ému de l'envoi de votre famille à Lausanne. Cela m'apprend assez à quelle extrémité votre pauvre ville et tant de braves gens dont elle est pleine sont à la veille d'être réduits. Tout persuadé que je suis que rien ici-bas ne mérite d'être acheté au prix du sang humain et qu'il n'y a plus de liberté sur la terre que dans le cœur de l'homme juste, je sens bien toutefois qu'il est naturel à des gens de courage qui ont vécu libres de préférer une mort honorable à la plus dure servitude. Cependant, même dans le cas le plus clair de la juste défense de vous-mêmes, la certitude où je suis qu'eussiez-vous pour un moment l'avantage, vos malheurs n'en seroient ensuite que plus grands et plus surs, me prouve qu'en tout état de cause les voies de fait ne peuvent jamais vous tirer de la situation critique où vous êtes qu'en aggravant vos malheurs. Puis donc que perdus de toutes façons, supposé qu'on ose pousser la chose à l'extrême, vous êtes prêts à vous ensevelir sous les ruines de la patrie, faites plus ; osez vivre pour sa gloire au moment

qu'elle n'existera plus. Oui, messieurs, il vous reste, dans le cas que je suppose, un dernier parti à prendre; et c'est, j'ose le dire, le seul qui soit digne de vous; c'est, au lieu de souiller vos mains dans le sang de vos compatriotes, de leur abandonner ces murs qui devoient être l'asyle de la liberté, et qui vont n'être plus qu'un repaire de tyrans; c'est d'en sortir tous, tous ensemble, en plein jour, vos femmes et vos enfans au milieu de vous; et, puisqu'il faut porter des fers, d'aller porter du moins ceux de quelque grand prince et non pas l'insupportable et odieux joug de vos égaux. Et ne vous imaginez pas qu'en pareil cas vous resteriez sans asyle: vous ne savez pas quelle estime et quel respect votre courage, votre modération, votre sagesse, ont inspirés pour vous dans toute l'Europe. Je n'imagine pas qu'il s'y trouve aucun souverain, je n'en excepte aucun, qui ne reçût avec honneur, j'ose dire avec respect, cette colonie émigrante d'hommes trop vertueux pour ne savoir pas être sujets aussi fideles qu'ils furent zélés citoyens. Je comprends bien qu'en pareil cas plusieurs d'entre vous seroient ruinés:

mais je pense que des gens qui savent sacrifier leur vie au devoir sauroient sacrifier leurs biens à l'honneur et s'applaudir de ce sacrifice ; et , après tout , ceci n'est qu'un dernier expédient pour conserver sa vertu et son innocence quand tout le reste est perdu. Le cœur plein de cette idée , je ne me pardonnerois pas de n'avoir osé vous la communiquer. Du reste vous êtes éclairés et sages ; je suis très sûr que vous prendrez toujours en tout le meilleur parti , et je ne puis croire qu'on laisse jamais aller les choses au point qu'il est bon d'avoir prévu d'avance pour être prêts à tout événement.

Si vos affaires vous laissent quelques momens à donner à d'autres choses qui ne sont rien moins que pressées , en voici une qui me tient au cœur , et sur laquelle je voudrois vous prier de prendre quelque éclaircissement dans quelqu'un des voyages que je suppose que vous ferez à Lausanne tandis que votre famille y sera. Vous savez que j'ai à Nyon une tante qui m'a élevé et que j'ai toujours tendrement aimée , quoique j'aie une fois , comme vous pouvez vous en souvenir , sacrifié le plaisir de la voir à

l'empressement d'aller avec vous joindre nos amis. Elle est fort vieille, elle soigne un mari fort vieux : j'ai peur qu'elle n'ait plus de peine que son âge ne comporte, et je voudrois lui aider à payer une servante pour la soulager. Malheureusement, quoique je n'aie augmenté ni mon train ni ma cuisine, que je n'aie aucun domestique à mes gages et que je sois ici logé et chauffé gratuitement, ma position me rend la vie ici si dispendieuse, que ma pension me suffit à peine pour les dépenses inévitables dont je suis chargé. Voyez, cher ami, si cent francs de France par an pourroient jeter quelque douceur dans la vie de ma pauvre vieille tante, et si vous pourriez les lui faire accepter. En ce cas, la première année courroit depuis le commencement de celle-ci, et vous pourriez la tirer sur moi d'avance aussitôt que vous aurez arrangé cette petite affaire-là. Mais je vous conjure de voir que cet argent soit employé selon sa destination, et non pas au profit de parens ou voisins après qui souvent obsèdent les vieilles gens. Pardon, cher ami; je choisis bien mal mon temps, mais il se peut qu'il n'y en ait pas à perdre.

L E T T R E

A U M Ê M E.

24 mars 1768.

ENFIN je respire ; vous aurez la paix , et vous l'aurez avec un garant sûr qu'elle sera solide , savoir l'estime publique et celle de vos magistrats , qui , vous traitant jusqu'ici comme un peuple ordinaire , n'ont jamais pris sur ce faux préjugé que de fausses mesures. Ils doivent être enfin guéris de cette erreur , et je ne doute pas que le discours tenu par le procureur-général en deux-cent ne soit sincere. Cela posé , vous devez espérer que l'on ne tentera de long-temps de vous surprendre , ni de tromper les puissances étrangères sur votre compte ; et ces deux moyens manquant , je n'en vois plus d'autres pour vous asservir. Mes dignes amis , vous avez pris les seuls moyens contre lesquels la force même perd son effet , l'union , la sagesse , et le courage. Quoi que

puissent faire les hommes, on est toujours libre quand on sait mourir.

Je voudrois à présent que de votre côté vous ne fissiez pas à demi les choses, et que la concorde une fois rétablie ramenât la confiance et la subordination aussi pleine et entiere que s'il n'y eût jamais eu de dissension. Le respect pour les magistrats fait dans les républiques la gloire des citoyens, et rien n'est si beau que de savoir se soumettre après avoir prouvé qu'on savoit résister. Le peuple de Geneve s'est toujours distingué par ce respect pour ses chefs qui le rend lui-même si respectable. C'est à présent qu'il doit ramener dans son sein toutes les vertus sociales que l'amour de l'ordre établit sur l'amour de la liberté. Il est impossible qu'une patrie qui a de tels enfans ne retrouve pas enfin ses peres; et c'est alors que la grande famille sera tout-à-la-fois illustre, florissante, heureuse, et donnera vraiment au monde un exemple digne d'imitation. Pardon, cher ami : emporté par mes desirs je fais ici sottement le prédicateur; mais, après avoir vu ce que vous étiez, je suis plein de ce que vous pou-

vez

vez être. Des hommes si sages n'ont assurément pas besoin d'exhortation pour continuer à l'être; mais moi, j'ai besoin de donner quelque essor aux plus ardens vœux de mon cœur.

Au reste je vous félicite en particulier d'un bonheur qui n'est pas toujours attaché à la bonne cause, c'est d'avoir trouvé pour le soutien de la vôtre des talens capables de la faire valoir. Vos mémoires sont des chefs-d'œuvre de logique et de diction. Je sais quelles lumieres regnent dans vos cercles, qu'on y raisonne bien, qu'on y connoît à fond vos édits; mais on n'y trouve pas communément des gens qui tiennent ainsi la plume. Celui qui a tenu la vôtre, quel qu'il soit, est un homme rare; n'oubliez jamais la reconnoissance que vous lui devez.

A l'égard de la réponse amicale que vous me demandez sur ce qui me regarde, je la ferai avec la plus pleine confiance. Rien dans le monde n'a plus affligé et navré mon cœur que le décret de Geneve. Il n'en fut jamais de plus inique, de plus absurde et de plus ridicule: cependant il n'a pu détacher mes affections de ma patrie, et rien

au monde ne les en peut détacher. Il m'est indifférent quant à mon sort que ce décret soit annullé ou subsiste, puisqu'il ne m'est possible en aucun cas de profiter de mon rétablissement; mais il ne me seroit pourtant pas indifférent, je l'avoue, que ceux qui ont commis la faute sentissent leur tort et eussent le courage de le réparer. Je crois qu'en pareil cas j'en mourrois de joie, parceque j'y verrois la fin d'une haine implacable, et que je pourrois de bonne grace me livrer aux sentimens respectueux que mon cœur m'inspire sans crainte de m'avilir. Tout ce que je puis vous dire à ce sujet est que si cela arrivoit, ce qu'assurément je n'espère pas, le conseil seroit content de mes sentimens et de ma conduite, et il connoitroit bientôt quel immortel honneur il s'est fait. Mais je vous avoue aussi que ce rétablissement ne sauroit me flatter s'il ne vient d'eux-mêmes; et jamais de mon consentement il ne sera sollicité. Je suis sûr de vos sentimens, les preuves m'en sont inutiles; mais celles des leurs me toucheroient d'autant plus que je m'y attends moins. Bref, s'ils font cette démarche d'eux-mêmes,

mêmes , je ferai mon devoir ; s'ils ne la font pas , ce ne sera pas la seule injustice dont j'aurai à me consoler ; et je ne veux pas en tout état de cause risquer de servir de pierre d'achoppement au plus parfait rétablissement de la concorde.

Voici un mandat sur la veuve Duchesne pour les cent francs que vous avez bien voulu avancer à ma bonne vieille tante. Je vous redois autre chose , mais malheureusement je n'en sais pas le montant.

L E T T R E

A M. D.

Lyon , le 20 juin 1768.

JE ne me pardonnerois pas , mon cher hôte , de vous laisser ignorer mes marches ou les apprendre par d'autres avant moi. Je suis à Lyon depuis deux jours , rendu des fatigues de la diligence , ayant grand besoin d'un peu de repos et très empressé d'y recevoir

X 2

de vos nouvelles, d'autant plus que le trouble qui regne dans le pays où vous vivez me tient en peine et pour vous et pour nombre d'honnêtes gens auxquels je prends intérêt. J'attends de vos nouvelles avec l'impatience de l'amitié. Donnez-m'en, je vous prie, le plutôt que vous pourrez.

Le desir de faire diversion à tant d'attristans souvenirs qui, à force d'affecter mon cœur, altéroient ma tête, m'a fait prendre le parti de chercher dans un peu de voyages et d'herborisations les amusemens et distractions dont j'avois besoin; et le patron de la case ayant approuvé cette idée, je l'ai suivie: j'apporte avec moi mon herbier et quelques livres avec lesquels je me propose de faire quelques pèlerinages de botanique. Je souhaiterois, mon cher hôte, que la relation de mes trouvailles pût contribuer à vous amuser; j'en aurois encore plus de plaisir à les faire. Je vous dirai, par exemple, qu'étant allé hier voir madame Boy de la Tour à sa campagne, j'ai trouvé dans sa vigne beaucoup d'aristoloche, que je n'avois jamais vue, et qu'au premier coup-d'œil j'ai reconnue avec transport.

Adieu, mon cher hôte; je vous embrasse, et j'attends dans votre première lettre de bonnes nouvelles de vos yeux.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Bourgoin , le 9 septembre 1763.

A PRÈS diverses courses, mon cher hôte, qui ont achevé de me convaincre qu'on étoit bien déterminé à ne me laisser nulle part la tranquillité que j'étois venu chercher dans ces provinces, j'ai pris le parti, rendu de fatigue et voyant la saison s'avancer, de m'arrêter dans cette petite ville pour y passer l'hiver. A peine y ai-je été qu'on s'est pressé de m'y harceler avec la petite histoire que vous allez lire dans l'extrait d'une lettre qu'un certain avocat *** m'écrivit de Grenoble le 22 du mois dernier.

Le sieur Thevenin, chamoiseur de son métier, se trouva logé il y a environ dix

ans chez le sieur Janin, hôte du bourg des Verdieres-de-Jouc, près de Neuchatel, avec M. Rousseau, qui se trouva lui-même dans le cas d'avoir besoin de quelque argent, et qui s'adressa au sieur Janin son hôte pour obtenir cet argent du sieur Thevenin. Ce dernier n'osant pas présenter à M. Rousseau la modique somme qu'il demandoit, attendit son départ et l'accompagna effectivement des Verdieres-de-Jouc jusqu'à Saint-Sulpice avec ledit Janin, et, après avoir dîné ensemble dans une auberge qui a un soleil pour enseigne, il lui fit remettre neuf livres de France par ledit Janin. M. Rousseau, pénétré de reconnoissance, donna audit Thevenin quelques lettres de recommandation, entre autres une pour M. de Faugnes, directeur des sels à Yverdun, et une pour M. Ardiman, de la même ville, dans laquelle M. Rousseau signa son nom, et signa le voyageur perpétuel dans une autre pour quelqu'un à Paris dont le sieur Thevenin ne se rappelle pas le nom.

Voici maintenant, mon cher hôte, copie de ma réponse en date du 23.

« Je n'ai pu, monsieur, loger il y a envi-

ron dix ans où que ce fût près de Neuchâtel, parcequ'il y en a dix, et neuf, et huit, et sept, que j'en étois fort loin, sans en avoir approché durant tout ce temps plus près de cent lieues. »

« Je n'ai jamais logé au bourg des Verdieres, et n'en ai même jamais entendu parler : c'est peut-être le village des Verrieres qu'on a voulu dire. J'ai passé dans ce village une seule fois, il n'y a pas cinq ans, allant à Pontarlier; j'y repassai en revenant; je n'y logeai point : j'étois avec un ami (qui n'étoit pas le sieur Thevenin); personne autre ne revint avec nous, et depuis lors je ne suis pas retourné aux Verrieres. »

« Je n'ai jamais vu, que je sache, le sieur Thevenin, chamoiseur; jamais je n'ai ouï parler de lui, non plus que du sieur Janin, mon prétendu hôte. Je ne connois qu'un seul M. Jeannin, mais il ne demeure point aux Verrieres; il demeure à Neuchâtel, et il n'est point cabaretier, il est secrétaire d'un de mes amis. »

« Je n'ai jamais écrit, autant qu'il m'en souvient, à M. de Fagnès, et je suis sûr au moins de ne lui avoir jamais écrit de let-

tres de recommandation , n'étant pas assez lié avec lui pour cela. Encore moins ai - je pu écrire à M. *Aldiman* d'Yverdun , que je n'ai vu de ma vie et avec lequel je n'eus jamais nulle espece de liaison. »

« Je n'ai jamais signé avec mon nom *le voyageur perpétuel* ; premièrement parceque cela n'est pas vrai , et sur-tout ne l'étoit pas alors , quoiqu'il le soit devenu depuis quelques années ; en second lieu parceque je ne tourne pas mes malheurs en plaisanteries , et qu'enfin , si cela m'arrivoit , je tâcherois qu'elles fussent moins plates. »

« J'ai quelquefois prêté de l'argent à Neuchatel ; mais je n'y en empruntai jamais , par la raison très simple qu'il ne m'a jamais manqué dans ce pays-là : et vous m'avouerez , monsieur , qu'ayant pour amis tous ceux qui y tenoient le premier rang , il eût été du moins fort bizarre que j'allasse emprunter neuf francs d'un chamoiseur que je ne connoissois pas , et cela à un quart de lieue de chez moi ; car c'est à-peu-près la distance de Saint-Sulpice , où l'on dit que cet argent m'a été prêté , à Motier où je demeurois. »

Vous croiriez, mon cher hôte, sur cette lettre et sur ma réponse que j'ai envoyée au commandant de la province, que tout a été fini, et que l'imposture étant si clairement prouvée l'imposteur a été châtié ou bien censuré. Point du tout. L'affaire est encore là; et ledit Thevenin, conseillé par ceux qui l'ont aposté, se retranche à dire qu'il a peut être pris un autre M. Rousseau pour J. J. Rousseau, et persiste à soutenir avoir prêté la somme à un homme de ce nom, se tirant d'affaire je ne sais comment au sujet des lettres de recommandation. De sorte qu'il ne me reste d'autre moyen pour le confondre que d'aller moi-même à Grenoble me confronter avec lui; encore ma mémoire trompeuse et vacillante peut-elle souvent m'abuser sur les faits. Les seuls ici qui me sont certains est de n'avoir jamais connu ni Thevenin ni Janin, de n'avoir jamais voyagé ni mangé avec eux, de n'avoir jamais écrit à M. Aldiman, de n'avoir jamais emprunté de l'argent ni peu ni beaucoup de personne durant mon séjour à Neuchatel: je ne crois pas non plus avoir jamais écrit à M. de Faugnes, sur-tout pour

lui recommander quelqu'un, ni jamais avoir signé *le voyageur perpétuel*, ni jamais avoir couché aux Verrieres, quoiqu'il ne me soit pas possible de me rappeler où nous couchâmes en revenant de Pontarlier avec Sautersheim dit le Baron (car en allant je me souviens parfaitement que nous n'y couchâmes pas). Je vous fais tous ces détails, mon cher hôte, afin que si par vos amis vous pouvez avoir quelque éclaircissement sur tous ces faits, vous me rendiez le bon office de m'en faire part le plutôt possible. J'écris par ce même courier à M. du Terreau, maire des Verrieres, à M. Breguet, à M. Guyenet, lieutenant du Val-de-Travers, mais sans leur faire aucun détail : vous aurez la bonté d'y suppléer, s'il est nécessaire, par ceux de cette lettre. Vous pouvez m'écrire ici en droiture; mais si vous avez des éclaircissemens intéressans à me donner, vous ferez bien de me les envoyer par duplicata, sous enveloppe, à l'adresse de *M. le comte de Tonnerre, lieutenant-général des armées du roi, commandant pour S. M. en Dauphiné, à Grenoble.* Vous pourrez même m'écrire à l'ordinaire

sous son couvert : mes lettres me parviendront plus lentement mais plus sûrement qu'en droiture.

J'espere qu'on est tranquille à présent dans votre pays. Puisse le ciel accorder à tous les hommes la paix qu'ils ne veulent pas me laisser ! Adieu , mon cher hôte ; je vous embrasse.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Bourgoin , le 21 novembre 1763.

JE vous remercie , mon cher hôte , de l'arrêt de Thevenin : je l'ai envoyé à M. de Tonnerre avec condition expresse (qui du reste n'étoit pas fort nécessaire à stipuler) de n'en faire aucun usage qui pût nuire à ce malheureux. Votre supposition qu'il a été la dupe d'un autre imposteur est absolument incompatible avec ses propres déclarations , avec celle du cabaretier Jean-

net et avec tout ce qui s'est passé : cependant si vous voulez absolument vous y tenir, soit. Vous dites que mes ennemis ont trop d'esprit pour choisir une calomnie aussi absurde. Prenez garde qu'en leur accordant tant d'esprit, vous ne leur en accordiez pas encore assez : car leur objet n'étant que de voir quelle contenance je tenois vis-à-vis d'un faux témoin , il est clair que plus l'accusation étoit absurde et ridicule , plus elle alloit à leur but. Si ce but eût été de persuader le public , vous auriez raison ; mais il étoit autre. On savoit très bien que je me tirerois de cette affaire ; mais on vouloit voir comment je m'en tirerois. Voilà tout. On sait que Thevenin ne m'a pas prêté neuf francs , peu importe : mais on sait qu'un imposteur peut m'embarrasser ; c'est quelque chose. (1)

(1) M. Rousseau pouvoit ajouter que toute grossiere qu'étoit cette farce jouée par Thevenin , elle tendoit à compromettre sa sureté , en le mettant dans l'obligation de se produire sous le nom de J. J. Rousseau , que par des considérations majeures il avoit quitté pour prendre celui de Renou.

Quant au nom de *voyageur perpétuel* donné par

Vos maximes, mon très cher hôte, sont très stoïques et très belles, quoiqu'un peu outrées, comme sont celles de Sénèque,

Thevenin à M. Rousseau, voici une anecdote assez singulière, transcrite mot à mot sur l'original d'une lettre qui nous a été adressée.

« J'étois un jour à me promener au jardin des Tuileries : apercevant quelques uns de nos lettrés, et sachant l'endroit où ils tenoient ordinairement leurs assises, je fus les y devancer plutôt par désœuvrement que par curiosité. »

« La lettre de M. Rousseau à M. l'archevêque de Beaumont paroissoit depuis peu. Ce fut sur cet ouvrage que roula presque la conversation. On en parla diversement, on critiqua; la critique fut plus injuste que sévère; on attaqua l'auteur, et on ne fut ni modéré ni honnête. »

« M. Duclos en parla seul comme un admirateur de M. Rousseau, pénétré de ses malheurs et paroissant les partager. Il me parut déplacé dans ce cercle. M. de Ste-Foix parla en inquisiteur. »

« Un abbé, dont ma mémoire ne me permet pas dans le moment d'appliquer le nom sur sa figure fraîche et bénéficiale, brilla. M. D*** étoit vis-à-vis de lui, et sourioit de temps en temps à l'abbé en forme d'approbation. »

« Je ne tardai pas d'entendre une voix de fausset qui disoit : *Ce pauvre Rousseau veut à tout prix oc-*

et généralement celles de tous ceux qui philosophent tranquillement dans leur cabinet sur les malheurs dont ils sont loin , et sur l'opinion des hommes qui les honore. J'ai appris assurément à n'estimer l'opinion d'autrui que ce qu'elle vaut ; et je crois savoir, du moins aussi bien que vous , de combien de choses la paix de l'ame dédommage : mais que seule elle tienne lieu de tout et rende seule heureux les infortunés ; voilà

écuper le public..... cette gloriole est bien permise sans doute quand elle ne dégénère pas en folie..... Que dites-vous de ses allées et venues.....? il n'est bien nulle part.... C'EST UN VOYAGEUR PERPÉTUEL. »

« Ce n'est pas sur le discours philosophique que j'appuie ; je ne m'arrête qu'à ces mots , *un voyageur perpétuel*. Il est bien singulier que le maraud de Thevenin ait eu la même idée et bien long-temps après , et que M. Rousseau l'ait fait naître , lui qui , depuis son retour d'Italie à Paris jusqu'à son départ pour la Suisse , n'avoit fait qu'un voyage en dix-huit ans. »

« Mais chaque siècle a en son genre de persécution ; et tel qui s'est livré à ridiculiser Rousseau n'auroit peut-être pas été des derniers à accuser Socrate. »

ce que j'avoue ne pouvoir admettre , ne pouvant , tant que je suis homme , compter totalement pour rien la voix de la nature pâtissante et le cri de l'innocence avilie. Toutefois, comme il nous importe toujours et sur-tout dans l'adversité de tendre à cette impassibilité sublime à laquelle vous dites être parvenu, je tâcherai de profiter de vos sentences , et d'y faire la réponse que fit l'architecte athénien à la harangue de l'autre, *Ce qu'il a dit, je le ferai.*

Certaines découvertes , amplifiées peut-être par mon imagination , m'ont jeté durant plusieurs jours dans une agitation fiévreuse qui m'a fait beaucoup de mal, et qui , tant qu'elle a duré , m'a empêché de vous écrire. Tout est calmé ; je suis content de moi ; et j'espere ne plus cesser de l'être , puisqu'il ne peut plus rien m'arriver de la part des hommes à quoi je n'aie appris à m'attendre et à quoi je ne sois préparé. Bon jour, mon cher hôte ; je vous embrasse de tout mon cœur.

L E T T R E (1)

*Écrite de Bourgoin le 2 décembre 1768
par J. J. Rousseau à madame la pré-
sidente de Verna de Grenoble, laquelle,
informée qu'il étoit venu herboriser en
Dauphiné, lui avoit offert un logement
dans son château.*

LAISSONS à part , madame , je vous sup-
plie , les livres et les auteurs. Je suis si
sensible à votre obligeante invitation , que
si ma santé me permettoit de faire en cette
saison des voyages de plaisir , j'en ferois un
bien volontiers pour aller vous remercier.
Ce que vous avez la bonté de me dire , ma-
dame, des étangs et des montagnes de votre

(1) M^{me} la marquise de Ruffieux, fille de M^{me} la
présidente de Verna, possède l'original de cette let-
tre. Elle a permis à M. L. C. D. L. d'en tirer une
copie, qui a été imprimée pour la première fois dans
le *Journal de Paris* du 14 juillet dernier.

contrée ajouteroit à mon empressement, mais n'en seroit pas la première cause. On dit que la grotte de la Balme est de vos côtés ; c'est encore un objet de promenade et même d'habitation , si je pouvois m'en pratiquer une dont les fourbes et les chauves-souris n'approchassent pas. A l'égard de l'étude des plantes, permettez, madame, que je la fasse en naturaliste et non pas en apothicaire : car, outre que je n'ai qu'une foi très médiocre à la médecine, je connois l'organisation des plantes sur la foi de la nature qui ne ment point , et je ne connois leurs vertus médicinales que sur la foi des hommes qui sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à les croire sur leur parole ni à portée de la vérifier. Ainsi , quant à moi , j'aime cent fois mieux voir dans l'émail des prés des guirlandes pour les bergeres que des herbes pour des lavemens. Puissé-je, madame , aussitôt que le printemps ramènera la verdure , aller faire dans vos cantons des herborisations , qui ne pourront qu'être abondantes et brillantes , si je juge par les fleurs que répand votre plume de celles qui doivent naître autour de vous!

Agréez , madame , et faites agréer à M. le président , je vous supplie , les assurances de tout mon respect.

Signé RENOÛ. (1)

L E T T R E

A M. L. C. D. L.

Monquin , le 10 octobre 1769

ME voici, monsieur, en vous répondant, dans une situation bien bizarre, sachant bien à qui, mais non pas à quoi : non que tout ce que vous écrivez ne mérite bien qu'on s'en souviennne, mais parceque je ne me souviens plus de rien. J'avois mis à part votre lettre pour y répondre ; et après avoir vingt fois renversé ma chambre et tous les fatras qui la remplissent, je n'ai pu parvenir à retrouver cette lettre : toutefois je n'en veux pas avoir le démenti, ni que mon

(1) C'est le nom que prit le citoyen de Geneve dans sa retraite en Dauphiné.

étourderie me prive du plaisir de vous écrire. Ce ne sera pas si vous voulez une réponse, ce sera un bavardage de rencontre, pour avoir, aux dépens de votre patience, l'avantage de causer un moment avec vous.

Vous me parliez, monsieur, du nouveau-né dont je vous fais mes bien cordiales félicitations. Voilà vos pertes réparées. Que vous êtes heureux de voir les plaisirs paternels se multiplier autour de vous! Je vous le dis, et bien du fond de mon cœur; quiconque a le bonheur de pouvoir remplir des soins si chers trouve chez lui des plaisirs plus vrais que tous ceux du monde, et les plus douces consolations dans l'adversité. Heureux qui peut élever ses enfans sous ses yeux! Je plains un pere de famille obligé d'aller chercher au loin la fortune; car pour le vrai bonheur de la vie, il en a la source auprès de lui.

Vous me parliez du logement auquel vous aviez eu la bonté de songer pour moi. Vous avez bien, monsieur, tout ce qu'il faut pour ne pas me laisser renoncer sans regret à l'espoir d'être votre voisin. Et pourquoi y renoncer? Qu'est-ce qui empêcheroit que,

dans une saison plus douce je n'allasse vous voir et voir avec vous les habitations qui pourroient me convenir? S'il s'en trouvoit une assez voisine de la vôtre pour me procurer l'agrément de votre société, il y auroit là de quoi racheter bien des inconvéniens, et, pourvu que je trouvasse à-peu-près le plus nécessaire, de quoi me consoler de n'avoir pas ce qui le seroit moins.

Vous me parliez de littérature; et précisément cet article, le plus plein de choses et le plus digne d'être retenu, est celui que j'ai totalement oublié. Ce sujet, qui ne me rappelle que des idées tristes et que l'instinct éloigne de ma mémoire, a fait tort à l'esprit avec lequel vous l'avez traité. Je me suis souvenu seulement que vous étiez très aimable, même en traitant un sujet que je n'aimois plus.

Vous me parliez de botanique et d'herborisations. C'est un objet sur lequel il me reste un peu plus de mémoire; encore ai-je grand'peur que bientôt elle ne s'en aille de même avec le goût de la chose, et qu'on ne parvienne à me rendre désagréable jusqu'à cet innocent amusement. Quelque

ignorant que je sois en botanique, je ne le suis pas au point d'aller, comme on vous l'a dit, chercher en Europe une plante qui empoisonne par son odeur; et je pense, au contraire, qu'il y a beaucoup à rabattre des qualités prodigieuses tant en bien qu'en mal que l'ignorance, la charlatanerie, la crédulité, et quelquefois la méchanceté, prêtent aux plantes, et qui, bien examinées, se réduisent pour l'ordinaire à très peu de chose, souvent tout-à-fait à rien. J'allois à Pila faire avec trois messieurs, qui faisoient semblant d'aimer la botanique, une herborisation dont le principal objet étoit un commencement d'herbier pour l'un des trois, à qui j'avois tâché d'inspirer le goût de cette douce et aimable étude. Tout en marchant M. le médecin M*** m'appela pour me montrer, disoit-il, une très belle ancolie. Comment, monsieur, une ancolie! lui dis-je en voyant sa plante; c'est le napel. Là-dessus je leur racontai les fables que le peuple débite en Suisse sur le napel; et j'avoue qu'en avançant et nous trouvant comme ensevelis dans une forêt de napels, je crus un moment sentir un peu de mal de

tête, dont je reconnus la chimere, et ris avec ces messieurs presque au même instant.

Mais, au lieu d'une plante à laquelle je n'avois pas songé, j'ai vraiment et vainement cherché à Pila une fontaine glaçante, qui tuoit, à ce qu'on nous dit, quiconque en buvoit. Je déclarai que j'en voulois faire l'essai sur moi-même, non pas pour me tuer, je vous jure, mais pour désabuser ces pauvres gens sur la foi de ceux qui se plaisent à calomnier la nature, craignant jusqu'au lait de leur mere, et ne voyant par-tout que les périls et la mort. J'aurois bu de l'eau de cette fontaine comme M. Storck a mangé du napel. Mais, au lieu de cette fontaine homicide qui ne s'est point trouvée, nous trouvâmes une fontaine très bonne, très fraîche, dont nous bûmes tous avec un grand plaisir, et qui ne tua personne.

Au reste mes voyages pédestres ayant été jusqu'ici tous très gais, faits avec des camarades d'aussi bonne humeur que moi, j'avois espéré que ce seroit ici la même chose. Je voulus d'abord bannir toutes les petites façons de ville : pour mettre en train ces mes-

sieurs je leur dis des canons ; je voulus leur en apprendre ; je m'imaginois que nous allions chanter , criailler , folâtrer toute la journée. Je leur fis même une chanson (l'air s'entend) que je notai , tout en marchant par la pluie , avec des chiffres de mon invention. Mais quand ma chanson fut faite , il n'en fut plus question , ni d'amusemens , ni de gaieté , ni de familiarité ; voulant être badin tout seul , je ne me trouvai que grossier ; toujours le grand cérémonial , et toujours monsieur don Japhet. A la fin je me le tins pour dit ; et m'amusant avec mes plantes , je laissai ces messieurs s'amuser à me faire des façons. Je ne sais pas trop si mes longues rabâcheries vous amusent ; je sais seulement que si je les prolongeais encore , elles vous ennuieroient certainement à la fin. Voilà , monsieur , l'histoire exacte de ce tant célèbre pèlerinage , qui court déjà les quatre coins de la France , et qui remplira bientôt l'Europe entière de son risible fracas. Je vous salue , monsieur , et vous embrasse de tout mon cœur.

L E T T R E

A M. DU BELLOY.

A Monquin par Bourgoïn, le 19 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

J'HONOROIS vos talens, monsieur, encore plus le digne usage que vous en faites, et j'admirois comment le même esprit patriotique nous avoit conduits par la même route à des destins si contraires; vous à l'acquisition d'une nouvelle patrie et à des honneurs distingués, moi à la perte de la mienne et à des opprobres inouis.

Vous m'avez ressemblé, dites-vous, par le malheur: vous me seriez pleurer sur vous si je pouvois vous en croire. Êtes-vous seul en terre étrangere, isolé, séquestré, trompé, trahi, diffamé par tout ce qui vous environne, enlacé de trames

horribles dont vous sentiez l'effet sans pouvoir parvenir à les connoître , à les démêler ? Êtes-vous à la merci de la puissance , de la ruse , de l'iniquité , réunies pour vous traîner dans la fange , pour élever autour de vous une impénétrable œuvre de ténèbres , pour vous enfermer tout vivant dans un cercueil ? Si tel est ou fut votre sort , venez , gémissons ensemble ; mais en tout autre cas ne vous vantez point de faire avec moi société de malheurs.

Je lisois votre Bayard , fier que vous eussiez trouvé mon Edouard digne de lui servir de modèle en quelque chose , et vous me faisiez vénérer ces antiques François auxquels ceux d'aujourd'hui ressemblent si peu , mais que vous faites trop bien agir et parler pour ne pas leur ressembler vous-même. A ma seconde lecture je suis tombé sur un vers qui m'avoit échappé dans la première , et qui par réflexion m'a déchiré (1). J'y ai reconnu , non , graces au ciel ,

(1) Il est probable que ces deux vers étoient ceux-ci :

Que de vertu brilloit dans son faux repentir !
Peut-on si bien la peindre , et ne pas la sentir ?

le cœur de Jean - Jacques , mais les gens à qui j'ai affaire , et que pour mon malheur je connois trop bien. J'ai compris, j'ai pensé du moins , qu'on vous avoit suggéré ce vers-là. Misere humaine ! me suis-je dit. Que les méchans diffament les bons, ils font leur œuvre; mais comment les trompent-ils les uns à l'égard des autres? Leurs ames n'ont-elles pas pour se reconnoître des marques plus sûres que tous les prestiges des imposteurs? J'ai pu douter quelques instans, je l'avoue, si vous n'étiez point séduit plutôt que trompé par mes ennemis.

Dans ce même temps j'ai reçu votre lettre et votre Gabrielle , que j'ai lue et relue aussi , mais avec un plaisir bien plus doux que celui que m'avoit donné le guerrier Bayard ; car l'héroïsme de la valeur m'a toujours moins touché que le charme du sentiment dans les ames bien nées. L'attachement que cette piece m'inspire pour son auteur est un de ces mouvemens peut-être aveugles , mais auxquels mon cœur n'a jamais résisté. Ceci me mène à l'aveu d'une autre folie à laquelle il ne résiste

pas mieux ; c'est de faire de mon Héroïse le *criterium* sur lequel je juge du rapport des autres cœurs avec le mien. Je conviens volontiers qu'on peut être plein d'honnêteté , de vertu , de sens , de raison , de goût , et trouver ce roman détestable : quiconque ne l'aimera pas peut bien avoir part à mon estime , mais jamais à mon amitié. Quiconque n'idolâtre pas ma Julie ne sent pas ce qu'il faut aimer ; quiconque n'est pas l'ami de S.-Preux ne sauroit être le mien. D'après cet entêtement jugez du plaisir que j'ai pris , en lisant votre Gabrielle , d'y retrouver ma Julie un peu plus héroïquement requinquée , mais gardant son même naturel , animée peut-être d'un peu plus de chaleur , plus énergique dans les situations tragiques , mais moins enivrante aussi , selon moi , dans le calme. Frappé de voir dans des multitudes de vers à quel point il faut que vous ayez contemplé cette image si tendre dont je suis le Pigmalion , j'ai cru sur ma regle ou sur ma manie que la nature nous avoit faits amis ; et revenant avec plus d'incertitude aux vers de votre Bayard , j'ai résolu d'en parler avec ma

franchise ordinaire , sauf à vous de me répondre ce qu'il vous plaira.

Monsieur du Belloy , je ne pense pas de l'honneur , comme vous de la vertu , qu'il soit possible d'en bien parler , d'y revenir souvent par goût , par choix , et d'en parler toujours d'un ton qui touche et remue ceux qui en ont , sans l'aimer et sans en avoir soi-même : ainsi , sans vous connoître autrement que par vos pieces , je vous crois dans le cœur l'honneur d'un ancien chevalier , et je vous demande de vouloir me dire sans détour s'il y a quelque vers dans votre Bayard dont en l'écrivant vous m'avez voulu faire l'application. Dites-moi simplement oui ou non , et je vous crois.

Quant au projet de réchauffer les cœurs de vos compatriotes par l'image des antiques vertus de leurs peres , il est beau , mais il est vain. L'on peut tenter de guérir des malades , mais non pas de ressusciter des morts. Vous venez soixante-dix ans trop tard. Contemporain du grand Catinat , du brillant Villars , du vertueux Fénélon , vous auriez pu dire , Voilà encore des François dont je vous parle , leur race n'est pas

éteinte ; mais aujourd'hui vous n'êtes plus que *vox clamans in deserto*. Vous ne mettez pas seulement sur la scene des gens d'un autre siecle , mais d'un autre monde ; ils n'ont plus rien de commun avec celui-ci. Il ne reste à votre nation , pour se consoler de n'avoir plus de vertu , que de n'y plus croire et de la diffamer dans les autres. Oh ! s'il étoit encore des Bayards en France , avec quelle noble colere , avec quelle vive indignation. . . ! Croyez-moi , du Belloy , nē faites plus de ces beaux vers à la gloire des anciens François , de peur qu'on ne soit tenté , par la justesse de la parodie , de l'appliquer à ceux d'aujourd'hui.

Adieu , monsieur : si cette lettre vous parvient , je vous prie de m'en donner avis , afin que je ne sois pas injuste. Je vous salue de tout mon cœur.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Monquin, le 12 mars 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

IL faut, monsieur, vous résoudre à bien de l'ennui, car j'ai grand'peur de vous écrire une longue lettre.

Que vous m'avez rafraîchi le sang, et que j'aime votre colere ! j'y vois bien le sceau de la vérité dans une ame fiere, que le patelinage des gens qui m'entourent marque encore plus fortement à mes yeux. Vous avez daigné me faire sentir mon tort : c'est une indulgence dont je sens le prix, et que je n'aurois peut-être pas eue à votre place. Il ne m'en reste que le desir de vous le faire

oublier. Je fus quarante ans le plus confiant des hommes sans que durant tout ce temps jamais une seule fois cette confiance ait été trompée. Sitôt que j'eus pris la plume, je me trouvai dans un autre univers, parmi de tout autres êtres, auxquels je continuai de donner la même confiance, et qui m'en ont si terriblement corrigé, qu'ils m'ont jeté dans l'autre extrémité. Rien ne m'épouvanta jamais au grand jour, mais tout m'effarouche dans les ténèbres qui m'entourent, et je ne vois que du noir dans l'obscurité. Jamais l'objet le plus hideux ne me fit peur dans mon enfance, mais une figure cachée sous un drap blanc me donnoit des convulsions; sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, je resterai enfant jusqu'à la mort. Ma défiance est d'autant plus déplorable, que presque toujours fondée (et je n'ajoute *presque* qu'à cause de vous), elle est toujours sans bornes, parceque tout ce qui est hors de la nature n'en connoît plus. Voilà, monsieur, non l'excuse mais la cause de ma faute; que d'autres circonstances ont amenée et même aggravée, et qu'il faut bien que je

vous déclare pour ne pas vous tromper. Persuadé qu'un homme puissant vous avoit fait entrer dans ses vues à mon égard, je répondis selon cette idée à quelqu'un qui m'avoit parlé de vous, et je répondis avec tant d'imprudencce, que je nommai même l'homme en question. Né avec un caractère bouillant dont rien n'a pu calmer l'effervescence, mes premiers mouvemens sont toujours marqués par une étourderie audacieuse, que je prends alors pour de l'intrépidité, et que j'ai tout le temps de pleurer dans la suite, sur-tout quand elle est injuste comme dans cette occasion. Fiez-vous à mes ennemis du soin de m'en punir. Mon repentir anticipa même sur leurs soins à la réception de votre lettre; un jour plutôt elle m'eût épargné beaucoup de sottises: mais puisqu'elles sont faites, il ne me reste qu'à les expier, et à tâcher d'en obtenir le pardon, que je vous demande par la commisération due à mon état.

Ce que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensoient

soient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous que des discours en l'air ont quelque prise ; mais les frivoles clameurs de la calomnie, qui n'excitent guere d'attention, sont bien différentes dans leurs effets des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développemens successifs se font lentement, sourdement, et avec méthode. Vous parlez d'évidence : quand vous la verrez contre moi, jugez - moi, c'est votre droit ; mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs, examinez quel motif leur inspire tant de zele. J'ai toujours vu que les méchans inspiroient de l'horreur, mais point d'animosité. On les punit ou on les fuit, mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse ; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir, à les tromper, à les trahir ; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là, ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés, si vertueux, si fiers sur-tout d'être des traîtres, et qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer : « Messieurs, j'admire votre

zele, et vos preuves me paroissent sans réplique : mais pourquoi donc craindre si fort que l'accusé ne les sache et n'y réponde ? Permettez que je l'en instruisse et que je vous nomme. Il n'est pas généreux, il n'est pas même juste, de diffamer un homme, quel qu'il soit, en se cachant de lui. C'est, dites-vous, par ménagement pour lui que vous ne voulez pas le confondre ; mais il seroit moins cruel ; ce me semble, de le confondre que de le diffamer, et de lui ôter la vie que de la lui rendre insupportable. Tout hypocrite de vertu doit être publiquement confondu ; c'est là son vrai châtement ; et l'évidence elle-même est suspecte quand elle élude la conviction de l'accusé ». En leur parlant de la sorte examinez leur contenance, pesez leur réponse ; suivez en la jugeant les mouvemens de votre cœur et les lumieres de votre raison. Voilà, monsieur, tout ce que je vous demande, et je me tiens alors pour bien jugé.

Vous me tancez avec grande raison sur la maniere dont je vous parois juger votre nation. Ce n'est pas ainsi que je la juge de sang froid, et je suis bien éloigné, je vous

jure, de lui rendre l'injustice dont elle use envers moi. Ce jugement trop dur étoit l'ouvrage d'un moment de dépit et de colere, qui même ne se rapportoit pas à moi, mais au grand homme qu'on vient de chasser de sa naissante patrie, qu'il illustroit déjà dans son berceau, et dont on ose encore souiller les vertus avec tant d'artifice et d'injustice. S'il restoit, me disois-je, de ces François célébrés par du Belloy, pourquoi leur indignation ne réclamerait-elle point contre ces manœuvres si peu dignes d'eux ?

C'est à cette occasion que Bayard me revint en mémoire, bien sûr de ce qu'il diroit ou feroit s'il vivoit aujourd'hui. Je ne sentois pas assez que tous les hommes même vertueux ne sont pas des Bayards, qu'on peut être timide sans cesser d'être juste, et qu'en pensant à ceux qui machinent et crient j'avois tort d'oublier ceux qui gémissent et se taisent. J'ai toujours aimé votre nation, elle est même celle de l'Europe que j'honore le plus; non que j'y croie appercevoir plus de vertus que dans les autres, mais par un précieux reste de leur amour qui s'y est conservé, et que vous réveillez quand il

étoit prêt à s'éteindre. Il ne faut jamais désespérer d'un peuple qui aime encore ce qui est juste et honnête, quoiqu'il ne le pratique plus. Les François auront beau applaudir aux traits héroïques que vous leur présentez, je doute qu'ils les imitent; mais ils s'en transporteront dans vos pieces, et les aimeront dans les autres hommes quand on ne les empêchera pas de les y voir. On est encore forcé de les tromper pour les rendre injustes; précaution dont je n'ai pas vu qu'on eût grand besoin pour d'autres peuples. Voilà, monsieur, comment je pense constamment à l'égard des François, quoique je n'attende plus de leur part qu'injustice, outrages et persécution: mais ce n'est pas à la nation que je les impute, et tout cela n'empêche pas que plusieurs de ses membres n'aient toute mon estime et ne la méritent même dans l'erreur où on les tient. D'ailleurs mon cœur s'enflamme bien plus aux injustices dont jê suis témoin qu'à celles dont je suis la victime; il lui manque pour ces dernieres l'énergie et la vigueur d'un généreux désintéressement. Il me semble que ce n'est pas la peine de m'échauffer

pour une cause qui n'intéresse que moi. Je regarde mes malheurs comme liés à mon état d'homme et d'ami de la vérité. Je vois le méchant qui me persécute et me diffame comme je verrois un rocher se détacher d'une montagne et venir m'écraser: je le repousserois si j'en avois la force, mais sans colere, et puis je le laisserois là sans y plus songer. J'avoue pourtant que ces mêmes malheurs m'ont d'abord pris au dépourvu, parcequ'il en est auxquels il n'est pas même permis à un honnête homme d'être préparé: j'en ai été cependant plus abattu qu'irrité; et maintenant que me voilà prêt, j'espere me laisser un peu moins accabler mais pas plus émouvoir de ceux qui m'attendent. A mon âge et dans mon état ce n'est plus la peine de s'en tourmenter, et j'en vois le terme de trop près pour m'inquiéter beaucoup de l'espace qui reste. Mais je n'entends rien à ce que vous me dites de ceux que vous avez essuyés: assurément je suis fait pour les plaindre; mais que peuvent-ils avoir de commun avec les miens? Ma situation est unique, elle est inouïe depuis que le monde existe, et je ne puis

présumer qu'il s'en retrouve jamais de pareille. Je ne comprends donc point quel rapport il peut y avoir dans nos destinées, et j'aime à croire que vous vous abusez sur ce point. Adieu, monsieur; vivez heureux, jouissez en paix de votre gloire, et souvenez-vous quelquefois d'un homme qui vous honorera toujours.

L E T T R E

A M. L'A. M.

A Monquin par Bourgoin, le 9 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
 Ciel, démasque les imposteurs,
 Et force leurs barbares cœurs
 A s'ouvrir aux regards des hommes.

EN vérité, monsieur, votre lettre n'est point d'un jeune homme qui a besoin de conseil, elle est d'un sage très capable d'en donner. Je ne puis vous dire à quel point

cette lettre m'a frappé. Si vous avez en effet l'étoffe qu'elle annonce, il est à desirer pour le bien de votre élève que ses parens sentent le prix de l'homme qu'ils ont mis auprès de lui.

Je suis et depuis si long-temps si loin des idées sur lesquelles vous me remettez, qu'elles me sont devenues absolument étrangères. Toutefois je remplirai selon ma portée le devoir que vous m'imposez; mais je suis bien persuadé que vous ferez mieux de vous en rapporter à vous qu'à moi sur la meilleure maniere de vous conduire dans le cas difficile où vous vous trouvez.

Sitôt qu'on s'est dévoyé de la droite route de la nature, rien n'est plus difficile que d'y rentrer. Votre enfant a pris un pli d'autant moins facile à corriger, que nécessairement tout ce qui l'environne doit empêcher l'effet de vos soins pour y parvenir. C'est ordinairement le premier pli que les enfans de qualité contractent, et c'est le dernier qu'on peut leur faire perdre, parcequ'il faut pour cela le concours de la raison qui leur vient plus tard qu'à tous les autres enfans. Ne vous effrayez donc pas trop que l'effet

de vos soins ne réponde pas d'abord à la chaleur de votre zele; vous devez vous attendre à peu de succès jusqu'à ce que vous ayez la prise qui peut l'amener; mais ce n'est pas une raison pour vous relâcher en attendant. Vous voilà dans un bateau qu'un courant très rapide entraîne en arriere, il faut beaucoup de travail pour ne pas reculer.

La voie que vous avez prise et que vous craignez n'être pas la meilleure ne le sera pas toujours sans doute; mais elle me paroît la meilleure en attendant. Il n'y a que trois instrumens pour agir sur les ames humaines; la raison, le sentiment, et la nécessité. Vous avez inutilement employé le premier; il n'est pas vraisemblable que le second eût plus d'effet; reste le troisieme, et mon avis est que pour quelque temps vous devez vous y tenir, d'autant plus que la premiere et la plus importante philosophie de l'homme de tout état et de tout âge est d'apprendre à fléchir sous le dur joug de la nécessité. *Clavos trabales et aeneos manu gestans ahená.*

Il est clair que l'opinion, ce monstre qui

dévore le genre humain, a déjà farci de ses préjugés la tête du petit bon-homme. Il vous regarde comme un homme à ses gages, une espece de domestique fait pour lui obéir, pour complaire à ses caprices ; et, dans son petit jugement, il lui paroît fort étrange que ce soit vous qui prétendiez l'asservir aux vôtres, car c'est ainsi qu'il voit tout ce que vous lui prescrivez. Toute sa conduite avec vous n'est qu'une conséquence de cette maxime, qui n'est pas injuste, mais qu'il applique mal, que *c'est à celui qui paie de commander*. D'après cela qu'importe qu'il ait tort ou raison ? c'est lui qui paie.

Essayez chemin faisant d'effacer cette opinion par des opinions plus justes, de redresser ses erreurs par des jugemens plus sensés. Tâchez de lui faire comprendre qu'il y a des choses plus estimables que la naissance et que les richesses ; et, pour le lui faire-comprendre, il ne faut pas le lui dire, il faut le lui faire sentir. Forcez sa petite ame vaine à respecter la justice et le courage, à se mettre à genoux devant la vertu ; et n'allez pas pour cela lui chercher des livres ; les hommes des livres ne seront

jamais pour lui que des hommes d'un autre monde : je ne sache qu'un seul modele qui puisse avoir à ses yeux de la réalité, et ce modele c'est vous, monsieur ; le poste que vous remplissez est à mes yeux le plus noble et le plus grand qui soit sur la terre. Que le vil peuple en pense ce qu'il voudra ; pour moi, je vous vois à la place de Dieu, vous faites un homme. Si vous vous voyez du même œil que moi, que cette idée doit vous élever en dedans de vous-même ! qu'elle peut vous rendre grand en effet ! et c'est ce qu'il faut ; car si vous ne l'étiez qu'en apparence et que vous ne fissiez que jouer la vertu, le petit bon-homme vous pénétrerait infailliblement, et tout seroit perdu. Mais si cette image sublime du grand et du beau le frappe une fois en vous, si votre désintéressement lui apprend que la richesse ne peut pas tout, s'il voit en vous combien il est plus grand de commander à soi-même qu'à des valets, si vous le forcez en un mot à vous respecter ; dès cet instant vous l'aurez subjugué, et je vous réponds que, quelque semblant qu'il fasse, il ne trouvera plus égal que vous soyez d'accord avec lui ou

non , sur-tout si , en le forçant de vous honorer dans le fond de son petit cœur , vous lui marquez en même temps faire peu de cas de ce qu'il pense lui-même , et ne vouloir plus vous fatiguer à le faire convenir de ses torts. Il me semble qu'avec une certaine façon grave et soutenue d'exercer sur lui votre autorité vous parviendrez à la fin à demander froidement à votre tour , *Qu'est-ce que cela fait que nous soyons d'accord ou non ?* et qu'il trouvera , lui , que cela fait quelque chose. Il faudra seulement éviter de joindre à ce sang froid la dureté qui vous rendroit haïssable. Sans entrer en explication avec lui , vous pourrez dire à d'autres en sa présence : « J'aurois fait mes délices de rendre son enfance heureuse , mais il ne l'a pas voulu ; et j'aime encore mieux qu'il soit malheureux étant enfant que méprisable étant homme ». A l'égard des punitions , je pense , comme vous , qu'il n'en faut jamais venir aux coups que dans le seul cas où il auroit commencé lui-même. Ses châtimens ne doivent jamais être que des abstinences , et tirées , autant qu'il se peut , de la nature du délit. Je voudrois même

que vous vous y soumissiez toujours avec lui quand cela seroit possible, et cela sans affectation, sans que cela parût vous coûter, et de façon qu'il pût en quelque sorte lire dans votre cœur, sans que vous le lui dissiez, que vous sentez si bien la privation que vous lui imposez, que c'est sans y songer que vous vous y soumettez vous-même. En un mot, pour réussir, il faudroit vous rendre presque impassible, et ne sentir que par votre élève ou pour lui. Voilà, je l'avoue, une terrible tâche; mais je ne vois nul autre moyen de succès, et ce succès me paroît assuré de part ou d'autre; car quand avec tant de soins vous n'auriez pas le bonheur d'avoir fait un homme, n'est-ce rien que de l'être devenu?

Tout ceci suppose que la dédaigneuse hauteur de l'enfant n'est que la petite vanité de la petite grandeur dont ses bonnes auront boursofflé sa petite ame; mais il pourroit arriver aussi que ce fût l'âpreté d'un caractère indomtable et fier qui ne veut céder qu'à lui-même. Cette dureté, propre aux seuls naturels qui ont beaucoup d'étoffe, et qui ne se trouve guere au pays

où vous vivez, n'est pas probablement celle de votre élève : si cependant cela se trouvoit (et c'est un discernement facile à faire), alors il faudroit bien vous garder de suivre avec lui la méthode dont je viens de parler et de heurter la rudesse avec la rudesse : les ouvriers en bois n'emploient jamais fer sur fer ; ainsi faut-il faire avec les esprits roides qui résistent toujours à la force ; il n'y a sur eux qu'une prise , mais aimable et sure , c'est l'attachement et la bienveillance. Il faut les apprivoiser comme les lions par les caresses. On risque peu de gâter de pareils enfans ; tout consiste à s'en faire aimer une fois , après cela vous les feriez marcher sur des fers rouges.

Pardonnez, monsieur, tout ce radotage à ma pauvre tête qui diverge, bat la campagne, et se perd à la suite de la moindre idée. Je n'ai pas le courage de relire ma lettre de peur d'être forcé de la recommencer. J'ai voulu vous montrer le vrai desir que j'aurois de vous complaire et d'applaudir à vos respectables soins ; mais je suis très persuadé qu'avec les talens que vous me paraissez avoir et le zele qui les anime vous

n'avez besoin que de vous-même pour conduire aussi sagement qu'il est possible le sujet que la Providence a mis entre vos mains. Je vous honore, monsieur, et vous salue de tout mon cœur.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Monquin, le 28 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

VOTRE précédente lettre, monsieur, m'en promettoit si bien une seconde, et j'étois si sûr qu'elle viendrait, que, quoique je me crusse obligé de vous tirer de l'erreur où je vous voyois, j'aimai mieux tarder de remplir ce devoir que de vous ôter ce plaisir si

doux aux cœurs honnêtes de réparer leurs torts de leur propre mouvement. (1)

La bizarre manière de dater qui vous a scandalisé est une formule générale dont depuis quelque temps j'use indifféremment avec tout le monde, qui n'a ni ne peut avoir aucun trait aux personnes à qui j'écris, puisque ceux qu'elle regarde ne sont pas faits pour être honorés de mes lettres et ne le seront sûrement jamais. Comment m'avez-vous pu croire assez brutal, assez féroce, pour vouloir insulter ainsi de gaieté de cœur quelqu'un que je ne connoissois que par une lettre pleine de témoignages d'estime pour moi et si propre à m'en inspirer pour lui? Cette erreur est là-dessus tout ce dont je peux me plaindre; car, si ce n'en eût pas été une, votre ressentiment devenoit très légitime et votre quatrain très mérité. Si même j'avois quelque autre reproche à

(1) Pour l'intelligence de cette phrase et de celles qui la suivent, il faut savoir que la personne à qui cette seconde lettre étoit adressée avoit mis en tête de sa réponse à la première un quatrain qui sembloit annoncer qu'elle avoit pris en mauvaise part celui de M. Rousseau; ce qui cependant n'étoit pas.

vous faire, ce seroit sur le ton de votre lettre qui cadroit si mal avec celui de votre quatrain. Quoique dans votre opinion je vous en eusse donné l'exemple, deviez-vous jamais l'imiter? Ne deviez-vous pas au contraire être encore plus indigné de l'ironie et de la fausseté détestable que cette contradiction mettoit dans ma lettre? et la vertu doit-elle jamais souiller ses mains innocentes avec les armes des méchans, même pour repousser leurs atteintes? Je vous avoue franchement que je vous ai bien plus aisément pardonné le quatrain que le corps de la lettre. Je passe les injures dans la colere, mais j'ai peine à passer les cajoleries. Pardon, monsieur, à mon tour. J'use peut-être un peu durement des droits de mon âge; mais je vous dois la vérité depuis que vous m'avez inspiré de l'estime; c'est un bien dont je fais trop de cas pour laisser passer en silence rien de ce qui peut l'altérer. A présent oublions pour jamais ce petit démêlé, je vous en prie, et ne nous souvenons que de ce qui peut nous rendre plus intéressans l'un à l'autre par la maniere dont il a fini.

Revenons

Revenons à votre emploi. S'il est vrai que vous ayez adopté le plan que j'ai tâché de tracer dans l'*Emile*, j'admire votre courage; car vous avez trop de lumières pour ne pas voir que dans un pareil système il faut tout ou rien, et qu'il vaudroit cent fois mieux reprendre le train des éducations ordinaires et faire un petit talon rouge, que de suivre à demi celle-là pour ne faire qu'un homme manqué. Ce que j'appelle tout n'est pas de suivre servilement mes idées, au contraire c'est souvent de les corriger; mais de s'attacher aux principes et d'en suivre exactement les conséquences, avec les modifications qu'exige nécessairement toute application particulière. Vous ne pouvez ignorer quelle tâche immense vous vous donnez. Vous voilà pendant dix ans au moins nul pour vous-même, et livré tout entier avec toutes vos facultés à votre élève. Vigilance, patience, fermeté; voilà surtout trois qualités sur lesquelles vous ne sauriez vous relâcher un seul instant sans risquer de tout perdre. Oui de tout perdre, entièrement tout. Un moment d'impatience, de négligence ou d'oubli, peut vous ôter

le fruit de six ans de travaux, sans qu'il vous en reste rien du tout, pas même la possibilité de le recouvrer par le travail de dix autres. Certainement, s'il y a quelque chose qui mérite le nom d'héroïque et de grand parmi les hommes, c'est le succès des entreprises pareilles à la vôtre; car le succès est toujours proportionné à la dépense de talens et de vertus dont on l'a acheté. Mais aussi quel don vous aurez fait à vos semblables, et quel prix pour vous-même, de vos grands et pénibles travaux! Vous vous serez fait un ami; car c'est là le terme nécessaire du respect, de l'estime et de la reconnaissance dont vous l'aurez pénétré. Voyez, monsieur....., dix ans de travaux immenses, et toutes les plus douces jouissances de la vie pour le reste de vos jours et au-delà. Voilà les avances que vous avez faites, et voilà le prix qui doit les payer. Si vous avez besoin d'encouragement dans cette entreprise, vous me trouverez toujours prêt; si vous avez besoin de conseils, ils sont désormais au-dessus de mes forces. Je ne puis vous promettre que de la bonne volonté, mais vous la trouverez toujours

pleine et sincere; soit dit une fois pour toutes : et , lorsque vous me croirez bon à quelque chose , ne craignez pas de m'importuner. Je vous salue de tout mon cœur.

L E T T R E

A U M Ê M E.

Monquin , le 14 mars 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
 Ciel , démasque les imposteurs ,
 Et force leurs barbares cœurs
 A s'ouvrir aux regards des hommes.

J E voudrois , monsieur , pour l'amour de vous , que l'application qu'il vous plaît de faire de votre quatrain fût assez naturelle pour être croyable : mais , puisque vous aimez mieux vous excuser que vous accuser d'une promptitude que j'aurois pu moi-même avoir à votre place , soit ; je n'épilouterai pas là-dessus.

Depuis l'impression de l'*Emile* je ne l'ai

relu qu'une fois, il y a six ans, pour corriger un exemplaire; et le trouble continuel où l'on aime à me faire vivre a tellement gagné ma pauvre tête, que j'ai perdu le peu de mémoire qui me restoit, et que je garde à peine une idée générale du contenu de mes écrits. Je me rappelle pourtant fort bien qu'il doit y avoir dans l'*Emile* un passage relatif à celui que vous me citez; mais je suis parfaitement sûr qu'il n'est pas le même, parcequ'il présente, ainsi défiguré, un sens trop différent de celui dont j'étois plein en l'écrivant. J'ai bien pu ne pas songer à éviter dans ce passage le sens qu'on eût pu lui donner s'il eût été écrit par Cartouche ou par Raffiat, mais je n'ai jamais pu m'exprimer aussi incorrectement dans le sens que je lui donnois moi-même. Vous serez peut-être bien-aise d'apprendre l'anecdote qui me conduisit à cette idée.

Le feu roi de Prusse, déjà grand amateur de la discipline militaire, passant en revue un de ses régimens, fut si mécontent de la manœuvre, qu'au lieu d'imiter le noble usage que Louis XIV en colere avoit fait de sa canne, il s'oublia jusqu'à frapper de

la sienne le major qui commandoit. L'officier outragé recule deux pas, porte la main à l'un de ses pistolets, le tire aux pieds du cheval du roi et de l'autre se casse la tête. Ce trait, auquel je ne pense jamais sans tressaillir d'admiration, me revint fortement en écrivant l'*Emile*, et j'en fis l'application de moi-même au cas d'un particulier qui en déshonore un autre, mais en modifiant l'acte par la différence des personnages. Vous sentez, monsieur, qu'autant le major bâtonné est grand et sublime quand, prêt à s'ôter la vie, maître par conséquent de celle de l'offenseur et le lui prouvant, il la respecte pourtant en sujet vertueux, s'élève par-là même au-dessus de son souverain, et meurt en lui faisant grâce, autant la même clémence vis-à-vis un brutal obscur seroit inepte. Le major employant son premier coup de pistolet n'eût été qu'un forcené; le particulier perdant le sien ne seroit qu'un sot.

Mais un homme vertueux, un croyant, peut avoir le scrupule de disposer de sa propre vie sans cependant pouvoir se résoudre à survivre à son déshonneur, dont la perte

même injuste entraîne des malheurs civils pires cent fois que la mort. Sur ce chapitre de l'honneur l'insuffisance des lois nous laisse toujours dans l'état de nature. Je crois cela prouvé dans ma lettre à M. d'Alembert sur les spectacles. L'honneur d'un homme ne peut avoir de vrai défenseur ni de vrai vengeur que lui-même. Loin qu'ici la clémence qu'en tout autre cas prescrit la vertu soit permise, elle est défendue ; et laisser impuni son déshonneur c'est y consentir : on lui doit sa vengeance ; on se la doit à soi-même ; on la doit même à la société et aux autres gens d'honneur qui la composent : et c'est ici l'une des fortes raisons qui rendent le duel extravagant, moins parcequ'il expose l'innocent à périr, que parcequ'il l'expose à périr sans vengeance et à laisser le coupable triomphant. Et vous remarquerez que ce qui rend le trait du major vraiment héroïque est moins la mort qu'il se donne, que la fiere et noble vengeance qu'il sait tirer de son roi. C'est son premier coup de pistolet qui fait valoir le second. Quel sujet il lui ôte, et quels remords il lui laisse ! Encore une fois le cas entre particuliers est

tout différent. Cependant si l'honneur prescrit la vengeance, il la prescrit courageuse : celui qui se venge en lâche, au lieu d'effacer son infamie y met le comble ; mais celui qui se venge et meurt est bien réhabilité. Si donc un homme indignement, injustement flétri par un autre, va le chercher un pistolet à la main dans l'amphithéâtre de l'opéra, lui casse la tête devant tout le monde, et puis, se laissant mener tranquillement devant les juges, leur dit, *Je viens de faire un acte de justice que je me devois et qui n'appartenoit qu'à moi, faites-moi pendre si vous l'osez* ; il se pourra bien qu'ils le fassent pendre en effet, parcequ'enfin quiconque a donné la mort la mérite, et qu'il a dû même y compter : mais je réponds qu'il ira au supplice avec l'estime de tout homme équitable et sensé comme avec la mienne ; et si cet exemple intimide un peu les tâteurs d'hommes et fait marcher les gens d'honneur qui ne ferrailent pas la tête un peu levée, je dis que la mort de cet homme de courage ne sera pas inutile à la société. La conclusion tant de ce détail que de ce que j'ai dit à ce sujet dans l'*Emile*, et que je

répétai souvent quand ce livre parut à ceux qui me parlerent de cet article, est *qu'on ne déshonore point un homme qui sait mourir*. Je ne dirai pas ici si j'ai tort, cela pourra se discuter à loisir dans la suite ; mais, tort ou non, si cette doctrine me trompe, vous permettrez néanmoins, n'en déplaise à votre illustre prôneur d'oracles, que je ne me tienne pas pour déshonoré.

Je viens, monsieur, à la question que vous me proposez sur votre élève. Mon sentiment est qu'on ne doit forcer un enfant à manger de rien. Il y a des répugnances qui ont leur cause dans la constitution particulière de l'individu, et celles-là sont invincibles ; les autres, qui ne sont que des fantaisies, ne sont pas durables, à moins qu'on ne les rende telles à force d'y faire attention. Il pourroit y avoir quelque chose de vrai dans le cas de prévoyance qu'on vous allègue, si (chose presque inouïe) il s'agissoit d'alimens de première nécessité, comme le pain, le lait, les fruits. Il faudroit du moins tâcher de vaincre cette répugnance, sans que l'enfant s'en apperçût et sans le contrarier ; ce qui, par exemple, pourroit se faire en l'ex-

posant à avoir grand'faim , et à ne trouver comme par hasard que l'aliment auquel il répugne. Mais si cet essai ne réussit pas , je ne serois pas d'avis de s'y obstiner. Que s'il s'agit de mets composés , tels qu'on en sert sur les tables des grands , la précaution paroît d'abord assez superflue ; car il est peu apparent que le petit bon homme se trouve un jour réduit dans les bois ou ailleurs à des ragoûts de truffes , ou à des profiteroles , au chocolat , pour toute nourriture. Mais peut-être a-t-on un autre objet qu'on ne vous dit pas et qui n'est pas sans fondement. Votre élève est fait pour avoir un jour place aux petits soupers des rois et des princes : il doit aimer tout ce qu'ils aimeront ; il doit préférer tout ce qu'ils préféreront ; il doit en toute chose avoir les goûts qu'ils auront , et il n'est pas d'un bon courtisan d'en avoir d'exclusifs. Vous devez comprendre par-là et par beaucoup d'autres choses que ce n'est pas un Emile que vous avez à élever. Ainsi gardez-vous bien d'être un Jean - Jacques ; car , comme vous voyez , cela ne réussit pas pour le bonheur de cette vie.

Prêt à quitter cette demeure , je n'ai plus

d'adresse assez fixe à vous donner pour y recevoir de vos lettres. Adieu, monsieur.

L E T T R E

A M^{me} B.

Monquin, le 28 octobre 1769.

SI je n'avois été garde-malade, madame, et si je ne l'étois encore, j'aurois été moins lent et je serois moins bref à vous remercier du plaisir que m'a fait votre lettre et du desir que j'ai de mériter et cultiver la correspondance que vous daignez m'offrir. Votre caractère aimable et vos bons sentimens m'étoient déjà assez connus pour me donner du regret de n'avoir pu leur rendre mon hommage en personne, lorsque je fus un instant votre voisin. Maintenant vous m'offrez, madame, dans la douceur de m'entretenir quelquefois avec vous, un dédommagement dont je sens déjà le prix, mais qui ne peut pourtant, qu'à l'aide d'une imagination qui

vous cherche suppléer au charme de voir animer vos yeux et vos traits par ces sentimens vivifiants et honnêtes dont votre cœur me paroît pénétré. Ne craignez point que le mien repousse la confiance dont vous vouiez bien m'honorer et dont je ne suis pas indigne.

Adieu, madame : soyez sure, je vous supplie, que mon cœur répond très bien au vôtre, et que c'est pour cela que ma plume n'ajoute rien.

L E T T R E

A L A M Ê M E.

Monquin, le 7 décembre 1769.

JE présume, madame, que vous voilà heureusement arrivée à Paris, et peut-être déjà dans le tourbillon de ces plaisirs bruyans dont vous pressentiez le vuide en vous proposant de les chercher. Je ne crains pas que vous les trouviez à l'épreuve plus substan-

tiels pour un cœur tel que le vôtre me paroît être que vous ne les avez estimés ; mais il pourroit résulter de leur habitude une chose bien cruelle , c'est qu'ils devinssent pour vous des besoins sans être des alimens ; et vous voyez dans quel état cruel cela jette quand on est forcé de chercher son existence là où l'on sent bien qu'on ne trouvera jamais le bonheur. Pour prévenir un pareil malheur quand on est dans le train d'en courir le risque , je ne vois guere qu'une chose à faire , c'est de veiller sévèrement sur soi-même , et de rompre cette habitude , ou du moins de l'interrompre avant de s'en laisser subjuguier. Le mal est que dans ce cas , comme dans un autre plus grave , on ne commence guere à craindre le joug que quand on le porte et qu'il n'est plus temps de le secouer : mais j'avoue aussi que quiconque a pu faire cet acte de vigueur dans le cas le plus difficile , peut bien compter sur soi-même aussi dans l'autre ; il suffit de prévoir qu'on en aura besoin. La conclusion de ma morale sera donc moins austere que le début. Je ne blâme assurément pas que vous vous livriez avec la modération que

vous y voulez mettre aux amusemens du grand monde où vous vous trouvez. Votre âge, madame, vos sentimens, vos résolutions, vous donnent tout le droit d'engoûter les innocens plaisirs sans alarmes ; et tout ce que je vois de plus à craindre dans les sociétés où vous allez briller , est que vous ne rendiez beaucoup plus difficile à suivre pour d'autres. l'avis que je prends la liberté de vous donner.

Je crains bien , madame , que l'intérêt peut-être un peu trop vif que vous m'inspirez ne m'ait fait vous prendre un peu trop légèrement au mot sur ce ton de pédagogue que vous m'invitez en quelque façon de prendre avec vous. Si vous trouvez mon radotage impertinent ou maussade, ce sera ma vengeance de la petite malice avec laquelle vous êtes venue agacer un pauvre barbon, qui se dépêche d'être sermonneur pour éviter la tentation d'être encore plus ridicule : je suis même un peu tenté , je vous l'avoue , de m'en tenir là. L'état où vous m'apprenez que vous êtes actuellement , et le vuide du cœur, accompagné d'une tristesse habituelle, que laisse dans le vôtre ce tu-

multe qu'on appelle société, me donnent, madame, un vif desir de rechercher avec vous s'il n'y auroit pas moyen de faire servir une de ces deux choses de remede à l'autre. Mais cela me meneroit à des discussions si déplacées dans le train d'amusemens où je vous suppose, et que le carnaval dont nous approchons va probablement rendre plus vifs, qu'il me faudroit de votre part plus qu'une permission pour oser entamer cette matiere dans un moment aussi désavantageux. Si vous m'entendez d'avance, comme je puis l'espérer ou le craindre, dites-moi de grace si je dois parler ou me taire, et soyez sure, madame, que dans l'un ou l'autre cas je vous obéirai, non pas avec le même plaisir peut-être, mais avec la même fidélité.

L E T T R E

A L A M Ê M E.

Monquin , le 17 janvier 1770.

VOTRE lettre , madame , exigeroit une longue réponse ; mais je crains que le trouble passager où je suis ne me permette pas de la faire comme il faudroit. Il m'est difficile de m'accoutumer assez aux outrages et à l'imposture même la plus comique pour ne pas sentir à chaque fois qu'on les renouvelle les bouillonnemens d'un cœur fier qui s'indigne précéder le ris moqueur qui doit être ma seule réponse à tout cela. Je crois pourtant avoir gagné beaucoup : j'espere gagner davantage , et je crois voir le moment assez proche où je me ferai un amusement de suivre dans leurs manœuvres souterraines ces troupes de noires taupes qui se fatiguent à me jeter de la terre sur les pieds. En attendant , nature

pâtit encore un peu, je l'avoue : mais le mal est court, bientôt il sera nul. Je viens à vous.

J'eus toujours le cœur un peu romanesque, et j'ai peur d'être encore mal guéri de ce penchant en vous écrivant : excusez donc, madame, s'il se mêle un peu de visions à mes idées ; et s'il s'y mêle aussi un peu de raison, ne la dédaignez pas sous quelque forme et avec quelque cortège qu'elle se présente. Notre correspondance a commencé d'une manière à me la rendre à jamais intéressante ; un acte de vertu dont je connois bien tout le prix, un besoin de nourriture à votre ame qui me fait présumer de la vigueur pour la digérer et la santé qui en est la source. Ce vuide interne dont vous plaignez ne se fait sentir qu'aux cœurs faits pour être remplis. Les cœurs étroits ne sentent jamais de vuide, parcequ'ils sont toujours pleins de rien : il en est au contraire dont la capacité vorace est si grande, que les chétifs êtres qui nous entourent ne la peuvent remplir. Si la nature vous a fait le rare et funeste présent d'un cœur trop sensible au besoin d'être heureux,

reux , ne cherchez rien au dehors qui lui puisse suffire ; ce n'est que de sa propre substance qu'il doit se nourrir. Madame , tout le bonheur que nous voulons tirer de ce qui nous est étranger est un bonheur faux. Les gens qui ne sont susceptibles d'aucun autre font bien de s'en contenter : mais si vous êtes celle que je suppose , vous ne serez jamais heureuse que par vous-même ; n'attendez rien pour cela que de vous. Ce sens moral si rare parmi les hommes , ce sentiment exquis du beau , du vrai , du juste , qui réfléchit toujours sur nous-mêmes , tient l'ame de quiconque en est doué dans un ravissement continuel qui est la plus délicieuse des jouissances. La rigueur du sort , la méchanceté des hommes , les maux imprévus , les calamités de toute espèce , peuvent l'engourdir pour quelques momens , mais jamais l'éteindre ; et , presque étouffé sous le faix des noirceurs humaines , quelquefois une explosion subite peut lui rendre son premier éclat. On croit que ce n'est pas à une femme de votre âge qu'il faut dire ces choses-là ; et moi je crois , au contraire , que ce n'est qu'à votre âge

qu'elles sont utiles et que le cœur s'y peut ouvrir ; plutôt il ne sauroit les entendre ; plus tard son habitude est déjà prise , il ne sauroit les goûter.

Comment s'y prendre , me direz-vous ? Que faire pour cultiver et développer ce sens moral ? Voilà , madame , à quoi j'en voulois venir. Le goût de la vertu ne se prend point par des préceptes , il est l'effet d'une vie simple et saine ; on parvient bientôt à aimer ce qu'on fait quand on ne fait que ce qui est bien. Mais pour prendre cette habitude , qu'on ne commence à goûter qu'après l'avoir prise , il faut un motif. Je vous en offre un que votre état me suggere ; nourrissez votre enfant. J'entends les clameurs , les objections ; tout haut , les embarras , point de lait , un mari qu'on importune. . . ; tout bas , une femme qui se gêne , l'ennui de la vie domestique , les soins ignobles , l'abstinence des plaisirs . . . Des plaisirs ? Je vous en promets , et qui rempliront vraiment votre ame. Ce n'est point par des plaisirs entassés qu'on est heureux , mais par un état permanent qui n'est point composé d'actes distincts.

Si le bonheur n'entre pour ainsi dire en dissolution dans notre ame , s'il ne fait que la toucher , l'effleurer par quelques points , il n'est qu'apparent , il n'est rien pour elle.

L'habitude la plus douce qui puisse exister est celle de la vie domestique , qui nous tient plus près de nous qu'aucune autre ; rien ne s'identifie plus fortement , plus constamment avec nous que notre famille et nos enfans. Les sentimens que nous acquérons ou que nous renforçons dans ce commerce intime sont les plus vrais , les plus durables , les plus solides , qui puissent nous attacher aux êtres périssables , puisque la mort seule peut les éteindre , au lieu que l'amour et l'amitié vivent rarement autant que nous : ils sont aussi les plus purs , puisqu'ils tiennent de plus près à la nature , à l'ordre , et par leur seule force nous éloignent du vice et des goûts dépravés. J'ai beau chercher où l'on peut trouver le vrai bonheur ; s'il en est sur la terre , ma raison ne me le montre que là... Les comtesses ne vont pas d'ordinaire l'y chercher , je le sais ; elles ne se font pas

nourrices et gouvernantes : mais il faut aussi qu'elles sachent se passer d'être heureuses ; il faut que , substituant leurs bruyans plaisirs au vrai bonheur , elles usent leur vie dans un travail de forçat pour échapper à l'ennui qui les étouffe aussitôt qu'elles respirent ; et il faut que celles que la nature doua de ce divin sens moral qui charme quand on s'y livre , et qui pese quand on l'élude , se résolvent à sentir incessamment gémir et soupirer leur cœur tandis que leurs sens s'amuse.

Mais moi qui parle de famille , d'enfans... Madame , plaignez ceux qu'un sort de fer prive d'un pareil bonheur ; plaignez-les s'ils ne sont que malheureux , plaignez-les beaucoup plus s'ils sont coupables. Pour moi , jamais on ne me verra , prévaricateur de la vérité , plier dans mes égaremens mes maximes à ma conduite ; jamais on ne me verra falsifier les saintes lois de la nature et du devoir pour exténuer mes fautes. J'aime mieux les expier que les excuser. Quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation ce que j'ai dû faire , je l'en crois moins que mon cœur qui gémit et qui la dément.

Condamnez-moi donc , madame , mais écoutez-moi. Vous trouverez un homme ami de la vérité jusques dans ses fautes , et qui ne craint point d'en rappeler lui-même le souvenir , lorsqu'il en peut résulter quelque bien. Néanmoins je rends graces au ciel de n'avoir abreuvé que moi des amertumes de ma vie , et d'en avoir garanti mes enfans. J'aime mieux qu'ils vivent dans un état obscur sans me connoître , que de les voir , dans mes malheurs , bassement nourris par la traîtresse générosité de mes ennemis , ardens à les instruire à haïr et peut-être à trahir leur pere ; et j'aime mieux cent fois être ce pere infortuné qui négligea son devoir par foiblesse et qui pleure sa faute , que d'être l'ami perfide qui trahit la confiance de son ami , et divulgue pour le diffamer le secret qu'il a versé dans son sein.

Jeune femme , voulez - vous travailler à vous rendre heureuse ? commencez d'abord par nourrir votre enfant. Ne mettez pas votre fille dans un couvent , élevez-la vous-même. Votre mari est jeune , il est d'un bon naturel , voilà ce qu'il nous faut. Vous ne me dites point comment il vit avec vous : n'importe ;

Est-il livré à tous les goûts de son âge et de son temps , vous l'en arracherez par les vôtres sans lui rien dire. Vos enfans vous aideront à le retenir par des liens aussi forts et plus constans que ceux de l'amour. Vous passerez la vie la plus simple , il est vrai , mais aussi la plus douce et la plus heureuse dont j'aie l'idée. Mais , encore une fois , si celle d'un ménage bourgeois vous dégoûte et si l'opinion vous subjugue , guérissez-vous de la soif du bonheur qui vous tourmente , car vous ne l'éteindrez jamais.

Voilà mes idées : si elles sont fausses ou ridicules , pardonnez l'erreur à l'intention.

Je me trompe peut-être , mais il est sûr que je ne veux pas vous tromper. Bon jour , madame : l'intérêt que vous prenez à moi me touche , et je vous jure que je vous le rends bien.

Toutes vos lettres sont ouvertes ; la dernière l'a été ; celle-ci le sera , rien n'est plus certain. Je vous en dirois bien la raison , mais ma lettre ne vous parviendrait pas. Comme ce n'est pas à vous qu'on en veut et que ce ne sont pas vos secrets qu'on y cherche , je ne crois pas que ce que vous

pourriez avoir à me dire fût exposé à beaucoup d'indiscrétion ; mais encore faut-il que vous soyez avertie.

L E T T R E

A LA MÊME.

Monquin, le 2 février 1770.

SI votre dessein, madame, lorsque vous commençâtes de m'écrire, étoit de me circonvenir et de m'abuser par des cajoleries, vous avez parfaitement réussi. Touché de vos avances, je prêtois à votre ame la candeur de votre âge : dans l'attendrissement de mon cœur je vous regardois déjà comme l'aimable consolatrice de mes malheurs et de ma vieillesse, et l'idée charmante que je me faisois de vous effaçoit l'idée horrible des auteurs des trames dont je suis enlacé. Me voilà désabusé ; c'est l'ouvrage de votre dernière lettre : son tortillage ne peut être ni la réponse que la mienne a dû naturelle-

ment vous suggérer , ni le langage ouvert et franc de la droiture. Pour moi ce langage ne cessera jamais d'être le mien. Je vois que vous avez respiré l'air de votre voisinage. Eh ! mon Dieu ! madame , vous voilà bien jeune initiée à des mysteres bien noirs. J'en suis fâché pour moi , j'en suis affligé pour vous. A vingt-deux ans ! . . . Adieu , madame.

R O U S S E A U .

En reprenant avec plus de sang froid votre lettre , je trouve la mienne dure et même injuste ; car je vois que ce qui rend vos phrases embarrassées est qu'une involontaire sincérité s'y mêle à la dissimulation que vous voulez avoir. En blâmant mon premier mouvement , je ne veux pourtant pas vous le cacher. Non , madame , vous ne voulez pas me tromper , je le sens ; c'est vous qu'on trompe et bien cruellement. Mais , cela posé , il me reste une question à vous faire. Dans le jugement que vous portez de moi pourquoi m'écrire ? pourquoi me rechercher ? Que me voulez-vous ? Recherche-t-on quelqu'un qu'on n'estime pas ? Eh ! je fui-

rois jusqu'au bout du monde un homme que je verrois comme vous paroissez me voir. Je suis environné, je le sais, d'espions empressés et d'ardens satellites qui me flattent pour me poignarder; mais ce sont des traîtres, ils font leur métier. Mais vous, madame, que je veux honorer autant que je méprise ces misérables, de grace, que me voulez-vous? Je vous demande sur ce point une réponse précise; et, pour Dieu, suivez, en la faisant, le mouvement de votre cœur et non pas l'impulsion d'autrui. Je veux répondre en détail à votre lettre, et j'espere avoir long-temps la douceur de vous parler de vous: mais pour ce moment commençons par moi; commençons par nous mettre en regle sur ce que nous devons penser l'un de l'autre. Quand nous saurons bien à qui nous parlons, nous en saurons mieux ce que nous aurons à nous dire.

Je vous prie, madame, de ne plus m'écrire sous un autre nom que celui que je signe, et que je n'aurois jamais dû quitter.

L E T T R E

A LA MÊME.

Monquin, le 16 mars 1770.

Rose, je vous crois, et je vous croirois avec plus de plaisir encore si vous eussiez moins insisté. La vérité ne s'exprime pas toujours avec simplicité; mais quand cela lui arrive, elle brille alors de tout son éclat. Je vais quitter cette habitation; je sais ce que je veux et dois faire, j'ignore encore ce que je ferai. Je suis entre les mains des hommes; ces hommes ont leurs raisons pour craindre la vérité, et ils n'ignorent pas que je me dois de la mettre en évidence ou du moins de faire tous mes efforts pour cela. Seul et à leur merci je ne puis rien: ils peuvent tout hors de changer la nature des choses, et de faire que la poitrine de J. J. Rousseau vivant cesse de renfermer le cœur d'un homme de bien. Ignorant dans

cette situation en quel lieu je trouverai soit une pierre pour y poser ma tête, soit une terre pour y poser mon corps, je ne puis vous donner aucune adresse assurée; mais si jamais je retrouve un moment tranquille, c'est un soin que je n'oublierai pas. Rose, ne m'oubliez pas non plus. Vous m'avez accordé de l'estime sur mes écrits; vous m'en accorderiez encore plus sur ma vie si elle vous étoit connue; et davantage encore sur mon cœur s'il étoit ouvert à vos yeux: il n'en fut jamais un plus tendre, un meilleur, un plus juste; la méchanceté ni la haine n'en approcherent jamais. J'ai de grands vices sans doute, mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi, et tous mes malheurs ne me viennent que de mes vertus. Je n'ai pu malgré tous mes efforts percer le mystère affreux des trames dont je suis enlacé; elles sont si ténébreuses, on me les cache avec tant de soin, que je n'en apperçois que la noirceur. Mais les maximes communes que vous m'alléguez sur la calomnie et l'imposture ne sauroient convenir à celle-là; et les frivoles clameurs de la calomnie sont bien différentes dans leurs

effets des complots tramés et concertés durant longues années dans un profond silence, et dont les développemens successifs, dirigés par la ruse, opérés par la puissance, se font lentement, sourdement et avec méthode. Ma situation est unique; mon cas est inoui depuis que le monde existe. Selon toutes les regles de la prévoyance humaine je dois succomber, et toutes les mesures sont tellement prises qu'il n'y a qu'un miracle de la Providence qui puisse confondre les imposteurs. Pourtant une certaine confiance soutient encore mon courage. Jeune femme, écoutez-moi; quoi qu'il arrive et quelque sort qu'on me prépare, quand on vous aura fait l'énumération de mes crimes, quand on vous en aura montré les frappans témoignages, les preuves sans réplique, la démonstration, l'évidence, souvenez-vous des trois mots par lesquels ont fini mes adieux: JE SUIS INNOCENT.

R O U S S E A U.

Vous approchez d'un terme intéressant pour mon cœur; je desire d'en savoir l'heureux évènement aussitôt qu'il sera possible;

Pour cela, si vous n'avez pas avant ce temps-là de mes nouvelles, préparez d'avance un petit billet, que vous ferez mettre à la poste aussitôt que vous serez délivrée, sous une enveloppe à l'adresse suivante :

*A madame Bois de la Tour, née Roguin,
à Lyon.*

L E T T R E

A LA MÊME.

Paris, le 7 juillet 1770.

DEUX raisons, madame, outre le tracas d'un débarquement, m'ont empêché d'aller vous voir à mon arrivée : la première, que vous m'avez écrit vous-même que, quand même nous serions rapprochés, nous ne pourrions pas nous voir ; l'autre, que je suis déterminé à n'avoir aucune relation avec quiconque en a avec madame de ***. C'est à vous, madame, à m'instruire si ces deux obstacles existent ou non : s'ils n'exis-

tent pas, j'irai avec le plus vif empressement contenter le besoin de vous voir que me donna la première lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire, et qu'ont augmenté toutes les autres. Un rendez-vous au spectacle ne sauroit me convenir, parceque, bien éloigné de vouloir me cacher, je ne veux pas non plus me donner en spectacle moi-même; mais s'il arrivoit que le hasard nous y conduisît en même jour et que je le susse, ne doutez pas que je ne profitasse avec transport du plaisir de vous y voir, et même que je ne me présentasse à votre loge si j'étois sûr que cela ne vous déplût pas. Je suis affligé d'apprendre votre prochain départ. Est-ce pour augmenter mon regret que vous me proposez de vous suivre en Nivernois? Bon jour, madame: donnez-moi de vos nouvelles et vos ordres durant le séjour qui vous reste à faire à Paris; donnez-moi votre adresse en province, et souvenez-vous de moi quelquefois.

Pas un mot du prétendu opéra qu'on dit que je vais donner. J'espère que de sa vie J. J. Rousseau n'aura plus rien à démêler

avec le public. Quand quelque bruit court de moi, croyez toujours exactement le contraire; vous vous tromperez rarement.

L E T T R E

A LA MÊME.

Paris, le 13 juillet 1770.

JE ne puis, madame, vous aller voir que la semaine prochaine, puisque nous sommes à la fin de celle-ci: je tâcherai que ce soit mardi, mais je ne m'y engage pas, encore moins pour le dîner; il faut que tout cela se prenne in-promptu, car tous les engagements pris d'avance m'ôtent tout le plaisir de les remplir. Je déjeûne toujours en me levant; mais cela ne m'empêchera pas, si vous prenez du café ou du chocolat, d'en prendre encore avec vous. Ne m'envoyez point de voiture, j'aime mieux aller à pied; et si je ne suis pas chez vous à dix heures, ne m'attendez plus.

Je vous sais gré de me reprocher mon air gauche et embarrassé; mais si vous voulez que je m'en défasse, il faut que ce soit votre ouvrage. Avec une ame assez peu craintive un naturel d'une insupportable timidité, sur-tout auprès des femmes, me rend toujours d'autant plus maussade que je voudrois me rendre plus agréable. De plus je n'ai jamais su parler, sur-tout quand j'aurois voulu bien dire; et si vous avez la préférence de tous mes embarras, vous n'avez pas trop à vous en plaindre. Bon jour, madame : voilà votre laquais. A mardi, s'il fait beau, mais sans promesse. Je sens qu'ayant à vous perdre si vite, il ne faut pas me faire un besoin de vous voir.

LETTRE

L E T T R E

A M.

Paris, le 24 novembre 1770.

SOYEZ content, monsieur, vous et ceux qui vous dirigent. Il vous falloit absolument une lettre de moi ; vous m'avez voulu forcer à l'écrire, et vous avez réussi : car on sait bien que quand quelqu'un nous dit qu'il veut se tuer, on est obligé en conscience à l'exhorter de n'en rien faire.

Je ne vous connois point, monsieur, et n'ai nul desir de vous connoître ; mais je vous trouve très à plaindre et bien plus encore que vous ne pensez : néanmoins, dans tout le détail de vos malheurs, je ne vois pas de quoi fonder la terrible résolution que vous m'assurez avoir prise. Je connois l'indigence et son poids aussi bien que vous tout au moins ; mais jamais elle n'a suffi seule pour déterminer un homme de bon

sens à s'ôter la vie ; car enfin le pis qu'il en puisse arriver est de mourir de faim, et l'on ne gagne pas grand'chose à se tuer pour éviter la mort. Il est pourtant des cas où la misere est terrible, insupportable ; mais il en est où elle est moins dure à souffrir : c'est le vôtre. Comment, monsieur, à vingt ans, seul, sans famille, avec de la santé, de l'esprit, des bras, et un bon ami, vous ne voyez d'autre asyle contre la misere que le tombeau ! Surement vous n'y avez pas bien regardé.

Mais l'opprobre..... La mort est à préférer, j'en conviens : mais encore faut-il commencer par s'assurer que cet opprobre est bien réel. Un homme injuste et dur vous persécute, il menace d'attenter à votre liberté. Eh bien ! monsieur, je suppose qu'il exécute sa barbare menace, serez vous déshonoré pour cela ? Des fers déshonorent-ils l'innocent qui les porte ? Socrate mourut-il dans l'ignominie ? Et où est donc, monsieur, cette superbe morale que vous étalez si pompeusement dans vos lettres ? et comment avec des maximes si sublimes se rend-on ainsi l'esclave de l'opinion ? Ce n'est pas

tout; on diroit à vous entendre que vous n'avez d'autre alternative que de mourir, ou de vivre en captivité. Et point du tout, vous avez l'expédient tout simple de sortir de Paris; cela vaut encore mieux que de sortir de la vie. Plus je relis votre lettre, plus j'y trouve de colère et d'animosité. Vous vous complaisez à l'image de votre sang jaillissant sur votre cruel parent; vous vous tuez plutôt par vengeance que par désespoir, et vous songez moins à vous tirer d'affaire qu'à punir votre ennemi. Quand je lis les réprimandes plus que sévères dont il vous plaît d'accabler fièrement le pauvre Saint-Preux, je ne puis m'empêcher de croire que, s'il étoit là pour vous répondre, il pourroit avec un peu plus de justice vous en rendre quelques unes à son tour.

Je conviens pourtant, monsieur; que votre lettre est très bien faite; et je vous trouve fort disert pour un désespéré. Je voudrois vous pouvoir féliciter sur votre bonne foi comme sur votre éloquence; mais la manière dont vous narrez notre entrevue ne me le permet pas trop. Il est certain que je me serois il y a dix ans jeté à

votre tête, que j'aurois pris votre affaire avec chaleur; et il est probable que, comme dans tant d'affaires semblables dont j'ai eu le malheur de me mêler, la pétulance de mon zèle m'eût plus nui qu'elle ne vous auroit servi. Les plus terribles expériences m'ont rendu plus réservé: j'ai appris à n'accueillir qu'avec circonspection les nouveaux visages, et, dans l'impossibilité de remplir à-la-fois tous les nombreux devoirs qu'on m'impose, à ne me mêler que des gens que je connois. Je ne vous ai pourtant point refusé le conseil que vous m'avez demandé. Je n'ai point approuvé le ton de votre lettre à M. de M.; je vous ai dit ce que j'y trouvois à reprendre; et la preuve que vous entendîtes bien ce que je vous disois est que vous y répondîtes plusieurs fois. Cependant vous venez me dire aujourd'hui que le chagrin que je vous montrai ne vous permit pas d'entendre ce que je vous dis; et vous ajoutez qu'après de mûres délibérations il vous sembla d'appercevoir que je vous blâmois de vous être un peu trop abandonné à votre haine. Mais vraiment il ne falloit pas de bien mûres délibérations pour appercevoir

cela , car je vous l'avois bien articulé , et je m'étois assuré que vous m'entendiez fort bien. Vous m'avez demandé conseil : je ne vous l'ai point refusé ; j'ai fait plus , je vous ai offert , je vous offre encore d'alléger en ce qui dépend de moi la dureté de votre situation. Je ne vois pas , je vous l'avoue , en quoi vous pouvez vous plaindre de mon accueil ; et si je ne vous ai point accordé de confiance , c'est que vous ne m'en avez point inspiré.

Vous ne voulez point , monsieur , faire part de l'état de votre ame et de votre dernière résolution à votre bienfaiteur , à votre consolateur , dans la crainte que , voulant prendre votre défense , il ne se compromît inutilement avec un ennemi puissant qui ne lui pardonneroit jamais. C'est à moi que vous vous adressez pour cela , sans doute à cause de mon grand crédit et des moyens que j'ai de vous servir , et qu'un ennemi de plus ne vous paroît pas une grande affaire pour quelqu'un dans ma situation. Je vous suis obligé de la préférence : j'en userois si j'étois sûr de pouvoir vous servir ; mais , certain que l'intérêt qu'on me verroit prendre à

vous ne feroit que vous nuire, je me tiens dans les bornes que vous m'avez demandées.

A l'égard du jugement que je porterai de la résolution que vous me marquez avoir prise, quand j'en apprendrai l'exécution, ce ne sera surement pas de penser que *c'étoit là le but, la fin, l'objet moral de la vie*, mais au contraire que *c'étoit le comble de l'égarement, du délire et de la fureur*. S'il étoit quelque cas où l'homme eût le droit de se délivrer de sa propre vie, ce seroit pour des maux intolérables et sans remède, mais non pas pour une situation dure mais passagere, ni pour des maux qu'une meilleure fortune peut finir dès demain. La misere n'est jamais un état sans ressources, sur-tout à votre âge; elle laisse toujours l'espoir bien fondé de la voir finir quand on y travaille avec courage et qu'on a des moyens pour cela. Si vous craignez que votre ennemi n'exécute sa menace et que vous ne vous sentiez pas la constance de supporter ce malheur, cédez à l'orage et quittez Paris: qui vous en empêche? Si vous aimez mieux le braver, vous le pouvez, non sans danger,

mais sans opprobre. Croyez-vous être le seul qui ait des ennemis puissans, qui soit en péril dans Paris, et qui ne laisse pas d'y vivre tranquille en mettant les hommes au pis, content de se dire à lui-même, Je reste au pouvoir de mes ennemis dont je connois la ruse et la puissance, mais j'ai fait en sorte qu'ils ne pussent jamais me faire de mal justement ? Monsieur, celui qui se parle ainsi peut vivre tranquille au milieu d'eux, et n'est point tenté de se tuer.

L E T T R E

A M^{me} DE T***.

Le 6 avril 1771.

UN violent rhume, madame, qui me met hors d'état de parler sans fatiguer extrêmement, me fait prendre le parti de vous écrire mon sentiment sur votre enfant, pour ne pas le laisser plus long-temps dans l'état de suspension où je sens bien que vous le

tenez avec peine , quoiqu'il n'y ait point selon moi d'inconvénient. Je vous avouerai d'abord que plus je pense à l'exposition lumineuse que vous m'avez faite, moins je puis me persuader que cette roideur de caractère qu'il manifeste dans un âge si tendre soit l'ouvrage de la nature. Cette mutinerie , ou, si vous voulez , madame , cette fermeté , n'est pas si rare que vous croyez parmi les enfans élevés comme lui dans l'opulence ; et j'en sais dans ce moment à Paris un autre exemple tout semblable dont la conformité m'a beaucoup frappé , tandis que parmi les autres enfans élevés avec moins de sollicitude apparente , et à qui l'on a moins fait sentir par-là leur importance , je n'ai vu de ma vie un exemple pareil. Mais laissons quant à présent cette observation qui nous meneroit trop loin, et, quoi qu'il en soit de la cause du mal , parlons du remède.

Vous voilà , madame , à mon avis , dans une circonstance favorable dont vous pouvez tirer grand parti. L'enfant commence à s'impatier dans sa pension , il desire ardemment de revenir ; mais sa fierté qui ne lui permet jamais de s'abaisser aux prières l'em-

pêche de vous manifester pleinement son desir. Suivez cette indication pour prendre sur lui un ascendant dont il ne lui soit pas aisé dans la suite d'éluder l'effet. S'il n'y avoit pas un peu de cruauté d'augmenter ses alarmes, je voudrois qu'on commençât par lui faire la peur tout entiere, et que, sans que personne lui dît précisément qu'il restera ni qu'il reviendra, il vît quelque espece de préparatifs comme pour lui faire quitter tout-à-fait la maison paternelle, et qu'on évitât de s'expliquer avec lui sur ces préparatifs. Quand vous l'en verriez le plus inquiet, vous prendriez alors votre moment pour lui parler, et cela d'un air si sérieux et si ferme qu'il fût bien persuadé que c'est tout de bon.

Mon fils, il m'en coûte tant de vous tenir éloigné de moi, que si je n'écoutois que mon penchant je vous retiendrois ici dès ce moment; mais c'est ma trop grande tendresse pour vous qui m'empêche de m'y livrer. Tandis que vous avez été ici j'ai vu avec la plus vive douleur qu'au lieu de répondre à l'attachement de votre mere et de lui rendre en toute chose la complaisance

qu'elle aimoit avoir pour vous, vous ne vous appliquiez qu'à lui faire éprouver des contradictions qui la déchirent trop de votre part pour qu'elle les puisse endurer davantage, etc.

J'ai donc pris la résolution de vous placer loin de moi pour m'épargner l'affliction d'être à tout moment l'objet et le témoin de votre désobéissance. Puisque vous ne voulez pas répondre aux tendres soins que j'ai voulu prendre de votre éducation, j'aime mieux que vous alliez devenir un mauvais sujet loin de mes yeux que de voir mon fils chéri manquer à chaque instant à ce qu'il doit à sa mere; et d'ailleurs je ne désespere pas que des gens fermes et sensés, qui n'auront pas pour vous le même foible que moi, ne viennent à bout de domter vos mutineries par des traitemens nécessaires que votre mere n'auroit jamais le courage de vous faire endurer, etc.

Voilà, mon fils, les raisons du parti que j'ai pris à votre égard et le seul que vous me laissiez à prendre pour ne pas vous livrer à tous vos défauts et me rendre tout-à-fait malheureuse. Je ne vous laisse point à Paris,

pour ne pas avoir à combattre sans cesse, en vous voyant trop souvent, le desir de vous rapprocher de moi; mais je ne vous tiendrai pas non plus si éloigné que, si l'on est content de vous, je ne puisse vous faire venir ici quelquefois, etc.

Je suis fort trompé, madame, si toute sa hauteur tient à ce coup inattendu, dont il sentira toute la conséquence, vu sur-tout le tendre attachement que vous lui connoissez pour vous, et qui dans ce moment fera taire tout autre penchant. Il pleurera, il gémera, il poussera des cris, auxquels vous ne serez ni ne paroîtrez insensible; mais lui parlant toujours de son départ comme d'une chose arrangée, vous lui montrerez du regret qu'il ait laissé venir cet arrangement au point de ne pouvoir plus être révoqué. Voilà selon moi la route par laquelle vous l'amenez sans peine à une capitulation, qu'il acceptera avec des transports de joie et dont vous réglerez tous les articles sans qu'il regimbe contre aucun : encore, avec tout cela, ne paroîtrez-vous pas compter extrêmement sur la solidité de ce traité; vous le recevrez plutôt dans votre maison comme par essai

que par une réunion constante , et son voyage paroîtra plutôt différé que rompu ; l'assurant cependant que , s'il tient réellement ses engagements , il fera le bonheur de votre vie en vous dispensant de l'éloigner de vous.

Il me semble que voilà le moyen de faire avec lui l'accord le plus solide qu'il soit possible de faire avec un enfant : et il aura des raisons de tenir cet accord si puissantes et tellement à sa portée , que selon toute apparence il reviendra souple et docile pour long-temps.

Voilà , madame , ce qui m'a paru le mieux à faire dans la circonstance. Il y a une continuité de régime à observer qu'on ne peut détailler dans une lettre et qui ne peut se déterminer que par l'examen du sujet ; et d'ailleurs ce n'est pas une mere aussi tendre que vous , ce n'est pas un esprit aussi clairvoyant que le vôtre , qu'il faut guider dans tous ces détails. Je vous l'ai dit , madame , je m'en suis pénétré dans notre unique conversation ; vous n'avez besoin des conseils de personne dans la grande et respectable tâche dont vous êtes chargée et que vous

remplissez si bien. J'ai dû cependant m'acquitter de celle que votre modestie m'a imposée : je l'ai fait par obéissance et par devoir, mais bien persuadé que pour savoir ce qu'il y a de mieux à faire il suffiroit d'observer ce que vous ferez.

L E T T R E

A M A D A M E.....

Paris, le 14 août 1772.

IL est, madame, des situations auxquelles il n'est pas permis à un honnête homme d'être préparé ; et celle où je me trouve depuis dix ans est la plus inconcevable et la plus étrange dont on puisse avoir l'idée. J'en ai senti l'horreur sans en pouvoir percer les ténèbres. J'ai provoqué les imposteurs et les traîtres par tous les moyens permis et justes qui pouvoient avoir prise sur des cœurs humains. Tout a été inutile. Ils ont fait le plongeon, et, continuant leurs manœuvres sou-

terraines , ils se sont cachés de moi avec le plus grand soin. Cela étoit naturel et j'aurois dû m'y attendre. Mais ce qui l'est moins, est qu'ils ont rendu le public entier complice de leurs trames et de leur fausseté ; qu'avec un succès qui tient du prodige on m'a ôté toute connoissance des complots dont je suis la victime , en m'en faisant seulement bien sentir l'effet ; et que tous ont marqué le même empressement à me faire boire la coupe de l'ignominie, et à me cacher la bénigne main qui prit soin de la préparer. La colere et l'indignation m'ont jeté d'abord dans des transports qui m'ont fait faire beaucoup de sottises , sur lesquelles on avoit compté. Comme je trouvois injuste d'envelopper tout mon siecle dans le mépris qu'on doit à quiconque se cache d'un homme pour le diffamer , j'ai cherché quelqu'un qui eût assez de droiture et de justice pour m'éclairer sur ma situation , ou pour se refuser au moins aux intrigues des fourbes. J'ai porté par-tout ma lanterne inutilement , je n'ai point trouvé d'homme ni d'ame humaine. J'ai vu avec dédain la grossiere fausseté de ceux qui vouloient m'abuser par des cares-

ses si mal-adroites et si peu dictées par la bienveillance et l'estime, qu'elles cachotent même et assez mal une secrète animosité. Je pardonne l'erreur, mais non la trahison. A peine dans ce délire universel ai-je trouvé dans tout Paris quelqu'un qui ne s'avilît pas à cajoler fadement un homme qu'ils vouloient tromper, comme on cajole un oiseau niais qu'on veut prendre. S'ils m'eussent fui, s'ils m'eussent ouvertement maltraité, j'aurois pu, les plaignant et me plaignant, du moins les estimer encore. Ils n'ont pas voulu me laisser cette consolation. Cependant il est parmi eux des personnes d'ailleurs si dignes d'estime qu'il paroît injuste de les mépriser. Comment expliquer ces contradictions ? J'ai fait mille efforts pour y parvenir ; j'ai fait toutes les suppositions possibles ; j'ai supposé l'imposture armée de tous les flambeaux de l'évidence. Je me suis dit : Ils sont trompés ; leur erreur est invincible. Mais, me suis-je répondu, non seulement ils sont trompés, mais, loin de déplorer leur erreur, ils l'aiment, ils la chérissent ; tout leur plaisir est de me croire vil hypocrite et coupable ; ils craindroient

comme un malheur affreux de me retrouver innocent et digne d'estime. Coupable ou non , tous leurs soins sont de m'ôter l'exercice de ce droit si naturel , si sacré , de la défense de soi-même. Hélas ! toute leur peur est d'être forcés de voir leur injustice, tout leur desir est de l'aggraver. Ils sont trompés. Hé bien ! supposons. Mais, trompés, doivent-ils se conduire comme ils font ? d'honnêtes gens peuvent-ils se conduire ainsi ? me conduirois-je ainsi moi-même à leur place ? Jamais , jamais : je fuirais le scélérat , ou confondrois l'hypocrite ; mais le flatter pour le circonvenir seroit me mettre au-dessous de lui. Non , si j'abordois jamais un coquin que je croirois tel , ce ne seroit que pour le confondre et lui cracher au visage.

Après mille vains efforts inutiles pour expliquer ce qui m'arrive dans toutes les suppositions, j'ai donc cessé mes recherches et je me suis dit : Je vis dans une génération qui m'est inexplicable. La conduite de mes contemporains à mon égard ne permet à ma raison de leur accorder aucune estime. La haine n'entra jamais dans mon cœur. Le mépris est encore un sentiment trop tourmentant.

mentant. Je ne les estime donc, ni ne les hais, ni ne les méprise : ils sont nuls à mes yeux, ce sont pour moi des habitans de la lune. Je n'ai pas la moindre idée de leur être moral. La seule chose que je sais, est qu'il n'a pas de rapport au mien et que nous ne sommes pas de la même espece. J'ai donc renoncé avec eux à cette seule société qui pouvoit m'être douce et que j'ai si vainement cherchée, savoir à celle des cœurs. Je ne les cherche ni ne les fuis. A moins d'affaires je n'irai plus chez personne. Mes visites sont un honneur que je ne dois plus à qui que ce soit désormais ; un pareil témoignage d'estime seroit trompeur de ma part, et je ne suis pas homme à imiter ceux dont je me détache. A l'égard des gens qui pleuvent chez moi, je ferme autant que je puis ma porte aux quidams et aux brutaux ; mais ceux dont au moins le nom m'est connu et qui peuvent s'abstenir de m'insulter chez moi, je les reçois avec indifférence mais sans dédain. Comme je n'ai plus ni humeur ni dépit contre les pagodes au milieu desquelles je vis, je ne refuse pas même, quand l'occasion s'en présente, de m'amuser d'elles et avec

elles autant que cela leur convient et à moi aussi. Je laisserai aller les choses comme elles s'arrangeront d'elles-mêmes, mais je n'irai pas au-delà; et, à moins que je ne retrouve enfin contre toute attente ce que j'ai cessé de chercher, je ne ferai de ma vie plus un seul pas sans nécessité pour rechercher qui que ce soit. J'ai du regret, madame, à ne pouvoir faire exception pour vous, car vous m'avez paru bien aimable; mais cela n'empêche pas que vous ne soyez de votre siècle, et qu'à ce titre je ne puisse vous excepter. Je sens bien ma perte en cette occasion; je sens même aussi la vôtre, du moins si, comme je dois le croire, vous recherchez dans la société des choses d'un plus grand prix que l'élégance des manières et l'agrément de la conversation.

Voilà mes résolutions, madame, et en voilà les motifs. Je vous supplie d'agréer mon respect.

Fin du trente-deuxieme volume.

T A B L E

DES DIFFÉRENTES PIÈCES

Contenues dans ces deux volumes.

TOME PREMIER.

LETTRE à <i>M. de Voltaire,</i>	page 5
RÉPONSE de <i>M. de Voltaire,</i>	39
LETTRE à <i>M***,</i>	40
à <i>M. d'Offreville à Douai,</i>	71
à <i>M. Usteri, professeur à Zurich;</i>	82
<i>au prince Louis E. de Wirtemberg,</i>	88
LETTRE à <i>M. le marquis de Mirabeau,</i>	110
à <i>M. l'abbé Raynal,</i>	118
<i>au même,</i>	121
à <i>M. P*** à Geneve,</i>	128
à <i>M. Vernes,</i>	140
<i>de M. de Voltaire,</i>	145
RÉPONSE à <i>la lettre précédente,</i>	148

BILLET <i>de M. de Voltaire,</i>	page 155
RÉPONSE <i>au billet précédent,</i>	156
LETTRE <i>à M. de Boissi,</i>	158
<i>à M. Vernes,</i>	160
<i>de M. le comte de Tressan</i>	163
RÉPONSE <i>à la lettre précédente,</i>	165
LETTRE <i>de M. le comte de Tressan,</i>	167,
<i>au même,</i>	169
<i>du même,</i>	171
<i>au même,</i>	173
<i>à M. Scheyb,</i>	174
<i>à M. Vernes,</i>	179
<i>à un jeune homme,</i>	185
FRAGMENT <i>d'une lettre à M. Diderot,</i>	188
LETTRE <i>au même,</i>	190
<i>à M. Vernes,</i>	195
<i>au même,</i>	198
<i>à M***,</i>	202
LETTRE <i>de M. le Roy,</i>	205
RÉPONSE <i>à la lettre précédente,</i>	207
LETTRE <i>à M. de Romilly,</i>	210
<i>à M. Vernes,</i>	212
<i>à M. de Silhouette,</i>	215
<i>à M. Vernes,</i>	216
<i>à M. Duchesne, libraire,</i>	217
<i>à M^{me} d'Az***,</i>	218

LETTRE à M ^{me} C***,	page 219
à un anonyme,	220
à M***,	221
au même,	222
à M. de***,	224
à M ^{me} Bourette,	225
à M. M***,	227
à M. Vernes,	229
à M. Huber,	231
à M. le président de Malesherbes,	233
au même,	241
au même,	250
au même,	259
à messieurs de la société économique de Berne,	269
à M. M***,	275
au même,	279
au même,	282
à M. de Gingins de Moiry,	285
à M. M***,	287
à M ^{me} Cramer de Lon,	288
à M. de Gingins de Moiry,	289
à milord maréchal,	291
à M***,	292
à M. de Montmollin,	295

LETTRE à M. le maréchal de Luxembourg,	page 298
<i>au même,</i>	323
à M. David Hume,	344
à M. M***,	347
à M. de***,	355
à M. K***,	356
à M. D. R.,	360
à milord maréchal,	364
à madame de,	366
à Madame***,	371
à M. de Montmollin,	383
à M. Loiseau de Mauléon,	390
à M ^{lle} d'Ivernois,	391
à M. Watelet,	392
à M. Favre,	395
à M. Marc Chappuis,	397
à M. Rousseau son cousin,	402
à M***,	404
à M. G., lieutenant-colonel,	406
à M. L. P. L. E. D. W.,	407
à M. L. A. de***,	409
<i>au même,</i>	411
<i>au même,</i>	416
<i>au même,</i>	422
à M. P***,	427

DES MATIÈRES. 425

LETTRE à M. L. P. L. E. de W, page	430
à M ^{me} de B.,	433
à milord maréchal,	435
au même,	439
au même,	441
à M. A.,	444
à M ^{lle} D. M.,	447
à la même,	457
à mademoiselle G.,	463
à M. de P.,	466
à M. L. P. D. W.,	469
à M***,	472
à M. de Chamfort,	475
à M. H. D. P.,	477

T O M E S E C O N D.

LETTRE à M***.	page 5
à milord maréchal,	10
à M ^{me} la C. de B.,	13
à M. Butta-Foco,	18
au même,	24
au même,	29
au même,	35
à M. de C***,	40
à M. D***,	43
à M. Hirzel,	47
à M. Duclos,	48
à milord maréchal,	52
à M. Abauzit,	55
à M. D***,	56
à M. de Montmollin,	60
à M***,	62
à M. D.,	65
à M. le C. de***,	68
à M ^{me} la C. de***;	71
à M ^{me} la M. de V.,	73
à M. D.,	78

DES MATIÈRES. 425

LETTRE à lord maréchal d'Ecosse , page	82
à MM. de Linc ,	86
à M. Meuron , procureur-général ,	87
à M. de P. ,	88
à M. de C. P. A. A. ,	89
à M. Clairaut ,	90
à M. M*** ,	92
à M. Meuron ,	95
à M. le P. de Montmollin ,	97
à M. D. ,	98
à M. le P. de Felice ,	101
M. Meuron ,	102
au consistoire de Motier ,	106
à M. D. ,	109
à milord maréchal ,	114
à M. d'Ivernois ,	118
à mademoiselle G. ,	121
à M. Meuron ,	122
à M. D. ,	124
au même ,	163
à M. de Graffenried ,	164
au même ,	166
au même ,	170
au même ,	171
à M. D. ,	172

LETTRE <i>au même</i> ,	page 173
à <i>M. D. L. C.</i> ,	<i>ibid</i>
à <i>M. D.</i>	179
<i>au même</i> ,	181
à <i>M. David Hume</i> ,	182
à <i>M. d'Ivernois</i> ,	183
<i>au même</i> ,	185
<i>au même</i> ,	187
à <i>M. Hume</i> ,	188
<i>au même</i> ,	190
à <i>milord***</i> ,	193
l'auteur du <i>S. James's Chronicle</i> ,	194
à <i>lord***</i> ,	195
à <i>M^{me} de Luze</i> ,	199
à <i>M. le général Conway</i> ,	205
à <i>M. Hume</i> ,	207
à <i>M. Davenport</i> ,	209
à <i>M. David Hume</i> ,	210
à <i>milord maréchal</i> ,	255
à <i>M. Guy</i> ,	259
à <i>milord maréchal</i> ;	264
<i>au même</i> ,	266
<i>au même</i> ,	269
à <i>madame***</i> ,	272
à <i>M^{lle} Deves</i> ,	278

LETTRE à milord maréchal ,	page 280
à M. le marquis de Mirabeau,	282
à M. le duc de Grafton ,	290
à M. Guy ,	291
au lord maréchal ,	294
à M. Granville ,	295
à milord maréchal ,	298
à M. le général Conway ,	301
à milord comte de Harcourt ,	303
à M. E. J. , chirurgien ,	305
à M. le marquis de Mirabeau ,	308
à M ^{me} la M. de ,	309
à M ^{lle} Dewes ,	313
à M. d'Ivernois ,	314
au même ,	319
à M. D. ,	323
au même ,	325
au même ,	331
à M ^{me} la présidente de Verna ,	336
à M. L. C. D. L. ,	338
à M. du Bèlloy ,	344
au même ,	350
à M. l'A. M. ,	358
au même ,	366
au même ,	371
à madame B. ,	378

LETTRE à la même ,	page 379
à la même ,	383
à la même ,	391
à la même ,	394
à la même ,	397
à la même ,	399
à M. ,	401
à M ^{me} de T*** ,	407
à madame. . . . ,	413

Fin de la table.



